

Jean-Paul Damaggio
2 décembre 1851
La dictature à la française ?

(Analyse de l'événement à partir de l'insurrection dans le Sud-Ouest)

A mon grand-père paternel
qui, par un choix solennel
quitta son Italie alpine
pour une vie contadine
là où la terre généreuse
lui offrit une promesse.
A mon grand-père paternel
ce travail peu habituel.

Supplément spécial du journal Point Gauche ! Mars 2001

Sommaire :

Introduction

Première partie : Les cinq conjurés

- 11 - Louis Bonaparte : la volonté politique
- 12 - Duc de Morny : la volonté économique
- 13 - Saint-Arnaud : la volonté militaire

Deuxième partie : Les 100.000 insurgés

- 21- Des absentes de marque
- 22 - L'avocat de la loi
- 23 - Le cabaretier de la fraternité
- 24 - Le cordonnier de la liberté
- 25 - Le cultivateur de l'égalité
- 26 - D'autres insurgés de longue date

Troisième partie : Les grandes ruptures

- 31 - La rupture économique
- 32 - La rupture politique
- 33 - La rupture dans l'information
- 34 - La rupture culturelle
- 35 - La rupture religieuse

Conclusion

Sources : Livres, Articles, Journaux, Archives, Carte.

Introduction

A – Le temps d'une éclipse ?

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 28 juillet 1851 ! Mais si, Paris tout entier se dota de verres noircis ! Dans tous les jardins publics et même ailleurs, jeunes et vieux se récrièrent à la vue du disque qui s'amincissait. Même les représentants du peuple quittèrent un moment les bancs de l'Assemblée pour aller admirer le ciel, sous la conduite de M. Le Verrier (1811-1877) député de la Manche et astronome. Que se passait-il donc ? Une des éclipses les plus complètes du siècle puisque les trois quarts du soleil disparurent aux regards des curieux ! Elle commença à 14h 20 pour finir à 16 h 30. Comme toujours le soleil commença à être éclipsé par la droite et il n'en fallut pas plus, à quelques commentateurs inconnus, pour prédire que cet événement annonçait l'éclipse du soleil de la République par la lune de Bonaparte. Combien de temps le pays risquait-il l'obscurité ?

B – Le temps d'une passion ?

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 18 juillet 1851 ! Ne me dites pas que le peintre classique parmi les Notoires, Monsieur Ingres (1780-1867), vous est inconnu ! Mais si, celui qui décida d'honorer la Femme nue et les Portraits habillés ! (portrait comporte le mot trait, cher à Ingres). Il vient d'écrire quelques mots au maire de Montauban, ville qui l'a vu naître :

« Le Conseil municipal de Montauban, après m'avoir déjà profondément honoré en daignant donner mon nom à une des plus belles rues de la ville, vient de mettre le comble à ses bontés pour moi, en me permettant de voir se réaliser un des plus heureux rêves de ma vie, celui de pouvoir transporter dans le lieu qui m'a vu naître, pour y être conservés, les objets d'art que je possède... ¹ » Voilà comment le violon d'Ingres trouva sa place dans le splendide ex-évêché de la ville ! Et Balech de Lagarde put alors prédire : « Lorsque Montauban possédera la collection du célèbre peintre, les artistes viendront un jour visiter notre Musée comme ils vont aujourd'hui visiter ceux d'Angers et de Toulouse. »

C – Le temps d'un espoir ?

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 28 novembre 1851 ! Ce jour-là, le célèbre historien Jules Michelet, qui quatre ans plus tard visitera le musée Ingres à Montauban, écrit à Honoré Daumier : « Je suis convaincu qu'en 1852 vos admirables gravures du *Charivari* seront toutes mises sur le théâtre. — On jouera Ratapoil, Montalembert l'Eteignoir, l'Entrée des Capucins à Paris, etc. » Quelle devait être belle cette année 1852 avec la sortie attendue d'un livre unissant Michelet et Daumier ! Mais voilà, dès le 2 décembre, la satire dut rentrer ses griffes tandis qu'en exil, Victor Hugo écrivait *Napoléon le petit*.

D – Le temps du commerce ?

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 15 septembre 1851 ! Sous un beau soleil parisien, une cérémonie énorme se produisit ce jour-là, une cérémonie aux conséquences visibles jusqu'en 1968 ! L'Evêque en personne se permit d'accueillir le Président de la République au son des cloches de l'Eglise Saint Eustache. Je m'en souviens comme si j'avais été accroché à la cheminée d'un toit voisin pour mieux suivre la pose de la première pierre des Halles de Paris. En cette occasion, le Préfet affirma : « L'année 1851 sera pour Paris une année féconde ... » et Louis-Bonaparte répondit : « Voici quarante ans que l'on songe à élever un vaste monument destiné à préserver de l'intempérie des saisons cette classe nombreuse qui souffre journallement pour alimenter Paris de ce qui est nécessaire à son existence...² ».

¹ Courrier de Tarn-et-Garonne en date du 24 mai puis de juillet 1851 (lire à présent C-82)

² C-82septembre 1851

E — Le temps d'un livre ?

De ces quatre moments de l'année 1851, je ne sais lequel représente le Père, le Fils ou le Saint-Esprit mais je suis sûr de vous avoir déjà convaincu qu'Alain Minc avait tout à fait raison d'écrire, voici quelques années, un livre sur le coup d'Etat du 2 décembre 1851³. Alors pourquoi pas moi ? D'autant que mon approche se veut originale puisqu'en quittant les cercles du pouvoir, elle présente essentiellement les réactions de la «base». En l'occurrence, il s'agit d'étudier ce moment historique en consultant surtout les archives du Sud-Ouest, zone entendue ici à partir de l'actuelle région Midi-Pyrénées.⁴

Le député ouvrier, Martin Nadaud, représentant de la «base» à l'Assemblée législative, écrivit dans ses Mémoires : «Préparé avec une perfidie étonnante, le coup d'Etat de Louis-Bonaparte sera éternellement un sujet d'études pour les moralistes et les historiens. »⁵. Sans pouvoir préciser dans quelle catégorie je me situe, je reconnais que je partage ce point de vue : l'étude de cette perfidie mérite toujours d'être recommencée surtout ...sous l'angle des insurgés et en commençant par un résumé.

F — Autres faits de 1851

Le fétichisme des dates croisant les aléas du calendrier, le 2 décembre 1851 au petit matin, cinq conjurés réunis autour du Prince-Président décidèrent d'exécuter le plan minutieux auquel ils travaillaient depuis trois mois, un plan de coup d'Etat. Ces quelques conjurés voulaient changer le cours d'une Histoire normalement contrôlée par une Constitution toute neuve qui obligeait le Prince-Président à abandonner le pouvoir en mars 1852. Lui qui rêvait de s'asseoir sur le trône d'Empereur !

Leurs prévisions envisagèrent la riposte parisienne qu'ils découvrirent, le 3 et le 4, plus limitée que prévue. Par contre, pendant toute la semaine qui suivra le coup d'Etat, ils furent contraints d'improviser, avec l'aide des militaires, une stratégie capable de détruire l'insurrection de quelques départements français. Pour le Sud-Ouest, le Gers et le Lot-et-Garonne auront des milliers de révoltés. L'Aveyron se distinguera un grade en dessous. Quant au Tarn et au Lot, ils eurent des prises d'armes plus brèves. Pour les autres départements, la mobilisation restera plus modeste mais réelle. Une carte en annexe donne l'implantation des points chauds. Face aux quelques hommes installés aux commandes de l'Etat qui firent l'histoire des vainqueurs, 100 000 insurgés, en tenue de travail, écrivirent, par leur engagement, une nouvelle page de l'histoire des vaincus.

Les récits historiques des événements survenus à ce moment-là commencent à être nombreux aussi, m'a-t-il paru plus judicieux d'analyser la portée générale de quelques éléments des journées de décembre. Cet effort tente de contrecarrer la vision réductrice que quelques historiens présentent du coup d'Etat. Ils en font un simple coup de force pas plus grave que ceux intervenus au sein même de la Seconde République. Dans cet esprit, le 2 décembre serait la conclusion de la Seconde République et non le point de départ d'une innovation politique. Pour la grande majorité des historiens, l'histoire de la France contemporaine serait, à partir de 1789, la construction d'une République française qui aurait subi seulement quelques parenthèses inévitables : un Empire pour calmer le jeu en sauvant l'essentiel de la Révolution, un peu de restauration royaliste inévitable, et un Second Empire portant en lui-même ses propres limites (avec plus tard un Etat français fils des Allemands). Par-delà ces contretemps, un fil rouge unirait les révolutionnaires de 93, 48 et 71, et ce fil rouge serait la colonne vertébrale de notre identité nationale. Le coup d'Etat apparaîtrait comme une péripétie à contre-courant : un mal, juste bon à prendre en patience.

³ Louis Napoléon revisité, ed. Gallimard

⁴ suite à un travail ronéoté de 100 pages sur le seul Tarn-et-Garonne : *Le Tarn-et-Garonne et ses démocrates 1848-1851*

⁵ Léonard, Maçon de la Creuse, ed. François Maspéro

A partir de trois études, le propos de ce livre vise à démontrer les travers de cette vision historique réductrice qui explique diverses clémences envers le Second Empire :

- la première s'attardera sur les mérites spécifiques des conjurés qui le 2 décembre 1851 organisent plus qu'une simple opération de police ou la répétition d'un autre coup d'Etat.
- la deuxième se penchera sur les insurrections populaires qui, éloignées des jacqueries, constituent une pathétique recherche de la liberté. Des cas de figure serviront à tracer les formes et le fond de cette insurrection.
- la troisième, à partir de ce décor planté rapidement, cherchera les ruptures majeures pour l'Histoire de France comme celle du Monde, qui naîtront de cet affrontement.

En conséquence, l'Histoire ici présentée quitte un découpage classique pour d'autres points de repères : les deux dates limites sont une révolte populaire à Auch en 1847 et la mort de Lamennais à Paris en 1854 afin d'englober les deux moments historiques que sont le 27 février 1848 et le 2 décembre 1851 dans une période plus vaste.

G – Abrégé de l'Histoire de la Seconde République

Le coup d'Etat n'aurait jamais existé sans la Révolution de Février 1848, sans le rétablissement de la République, sans l'élection au suffrage universel masculin du Président qui interviendra suite à la mise au point de la Constitution, sans les évolutions des autres révolutions européennes, sans l'affaire de Rome etc. Pas question de minimiser le pourrissement d'une République qui dès sa naissance fut contrôlée par des anti-républicains. A tout centrer sur le mois de décembre 1851, pas question d'oublier, comme le lecteur le vérifiera, le passé complexe de la France. Au contraire, l'instant servira à mieux analyser la durée dans toute sa splendeur, une durée qui révèle que l'Empire ne fut pas exactement le contraire de la République. Conclure les études sur la Seconde République par l'évocation du coup d'Etat, comme faire de cet événement le point de départ des travaux sur le Second Empire, ne permet pas de saisir l'articulation qui éclaire tant, les contradictions françaises. Qui, pour l'étude du bras et de l'avant-bras peut se dispenser de décortiquer le coude ?

Voici quelques repères partisans :

Hiver 1847 : Emeutes à Auch réprimées par l'armée.

27 Février 1848 : La Révolution.

2 Mars : La journée de travail est limitée à 10 heures à Paris et 11 heures en Province.

5 Mars : Choix du suffrage universel masculin pour l'élection à la Constituante le 9 avril.

16 Mars : Décret créant l'impôt des 45 centimes.

23 Avril : Election à la Constituante avec victoire des modérés.

4 Mai : Proclamation officielle de la République.

15 Mai : Arrestation de Barbès, Raspail etc. (pour Blanqui ce sera une semaine plus tard).

17 Mai : Duclerc propose sans succès de nationaliser les Chemins de fer.

23 Juin : Journées de révolte des ouvriers des ateliers nationaux à Paris (après celles de Marseille).

30 Juin : Journée de travail ramenée à 12 heures minimum !

31 Juillet : Election municipales.

4 Novembre : La Constitution est promulguée.

10 Décembre 1848 : Election du Président Louis Bonaparte.

13 Mai 1849 : Election de l'Assemblée Législative : Poussée montagnarde mais avec domination de l'Assemblée par les royalistes.

13 Juin 1849 : La révolte de la Montagne dans les rues de Paris : Ledru-Rollin sera exilé.

11 Janvier 1850 : Loi de Parieu qui confère aux préfets le droit de nommer et de révoquer les Instituteurs.
24 Janvier : Les Insurgés de Juin sont envoyés en Algérie.
15 Mars : Loi Falloux favorable à l'école confessionnelle.
31 Mai : Restriction du suffrage universel.
24 Octobre : Action contre « le complot du Sud-est ».
19 Juillet 1851 : L'Assemblée rejette la proposition de révision de la Constitution.
13 Novembre : L'Assemblée rejette l'abolition de la loi du 31 mai.
2 Décembre : Le coup d'Etat.
21 Décembre : Le plébiscite en faveur du coup d'Etat.
14 Janvier 1852 : Nouvelle Constitution.
29 Janvier 1852 : Election au Corps Législatif.
21-22 novembre 1852 : Plébiscite pour l'Empire.
2 Décembre 1852 : Proclamation de l'Empire.
9 Juin 1953 : Création de la caisse de retraite pour les fonctionnaires.
1 Mars 1854 : Manifestation populaire pour les funérailles de Lamennais au Père Lachaise.

1 - Les cinq conjurés

Le soir du premier décembre 1851 Louis Bonaparte, âgé de 43 ans, a des tonnes d'honneurs qui l'attendent (il survivra deux ans à sa déchéance de 1870). Lui, le cerveau, est entouré de cinq conjurés unis comme les doigts d'une main de fer. Le plus vieux de tous en sera le bras armé : ce fut un fils de préfet choisi avec précaution pour n'être que le militaire. Il s'appelle Saint-Arnaud et ne sait pas qu'à 51 ans, il lui reste seulement trois années à vivre. Ensuite, par rang d'âge, vient l'ami fidèle, le serviteur accompli, Persigny, 49 ans, qui précédera de peu son modèle dans la tombe. Les trois autres sont plus jeunes que le Prince-Président : son demi-frère, le duc de Morny, versé tout autant dans les affaires que dans la politique, et qui, de ce fait, voit plus loin que les honneurs, porte avec élégance ses 40 ans mais finira sa vie peu après Saint-Arnaud, avec le titre de Président du Corps législatif et sans perdre son perpétuel humour ; le suivant, Fleury, s'improvise en 1848 garde du corps du futur Prince-Président pour lui étaler sa grande connaissance des chevaux ; et le dernier, Maupas, le plus jeune de l'équipe, n'a que 33 ans et sera chargé des tâches de police. Par la suite, ministre plénipotentiaire à Naples de 1853 à 1854, il retrouva un poste de préfet des Bouches-du-Rhône entre 1860 et 1866. Il manquait autour de la table son parent et ami Napoléon Bonaparte qui, en tant que député, le défendit dès le début à l'Assemblée constituante comme à l'Assemblée législative où il déclara le 26 mai 1850 : « Tous nous devons maintenir la République et la souveraineté du peuple : qu'on sache que celui qui y portera atteinte sera puni, le citoyen Vignette aussi bien que moi. »

Après ce bref tableau général, voici la trinité majeure des comploteurs dans laquelle je ne distingue ni le Fils, ni le Père ni le Saint-Esprit.

11- Louis Bonaparte : la volonté politique

Quand un ami vint avertir, dans sa maison de Montauban, l'avocat Jean-Pierre Manau que le coup d'Etat avait eu lieu, celui-ci laissa éclater sa rage à la lecture de l'article 2 qui expliquait la décision : « Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée. » :

- Quel coup de génie chez ce Prince-Président que l'on mit du temps à juger à sa juste valeur ! s'écria-t-il.

Tout candidat au poste d'Empereur devait se garder sur sa droite comme sur sa gauche : telle était une des leçons que Louis Bonaparte avait dû retenir de l'Histoire de son pays. Et pour se garder sur sa gauche, il avait su saisir un moyen excellent : rétablir le suffrage universel (masculin) ! Mais pour ça, il dut casser une Constitution rédigée dans l'urgence, trois ans auparavant, suite à la Révolution de Février. Quoi de plus simple que de relire les *Souvenirs*, écrits presque sur le vif, par Tocqueville pour revenir sur l'événement ?

«Ce vote et la grande influence que j'y eus est le souvenir le plus fâcheux qui me soit resté de ce temps-là.⁶ »

De quel vote s'agit-il ? Dans le comité préparant la rédaction de la Constitution, Beaumont, l'ami de Tocqueville, proposa que le président ne soit pas rééligible et ensemble ils firent adopter ce principe. Parce qu'ils craignaient un pouvoir trop grand de la part du chef de l'exécutif, ils choisirent ce système de la non-réélection. Et Tocqueville commente :

« Nous tombâmes l'un et l'autre, en cette occasion, dans une grande erreur qui aura, je le crains bien, de très fâcheuses conséquences : nous avons toujours été fort frappés du danger que ferait courir à la liberté et à la moralité publique un président rééligible, qui emploierait d'avance à se faire réélire, comme cela ne pouvait manquer d'arriver, les immenses moyens de contrainte ou de corruption, que nos lois et nos mœurs accordent, au chef du pouvoir exécutif. Notre esprit ne fut pas assez souple et assez prompt pour se

⁶ Alexis de Tocqueville, *Souvenirs*, Folio, Chapitre XI

retourner à temps et apercevoir que, du moment où il avait été décidé que ce seraient les citoyens eux-mêmes qui choisiraient directement le président, le mal était irréparable, et que c'était l'accroître que d'entreprendre témérairement de gêner le peuple dans son choix.⁷ »

Louis Bonaparte, interdit de toute nouvelle candidature, ne pouvait conserver le pouvoir qu'en révisant ou en supprimant la Constitution. Pour la réviser, la dite Constitution stipule qu'une délibération doit être prise aux trois quarts des voix de l'Assemblée, principe que cette fois Tocqueville refusa car il rendait toute révision presque impossible. Plus qu'à rendre un texte éternel, il pensait plus juste de lui laisser des capacités d'adaptations aux nouveautés des situations. Louis Bonaparte tenta la révision sans y réussir et décida alors d'un coup d'Etat. Sa conception du pouvoir plus que le contenu de la Constitution le poussa au coup d'Etat ; une Constitution élaborée par un comité où se produisit dès le départ une division. Lamennais voulait commencer la construction de l'édifice par la question communale mais il fut battu et démissionna aussitôt. Plus tard un historien comme Raymond Huard écrira : « La seconde République n'avait pas eu le temps d'élaborer une loi municipale détaillée.⁸ » Une question de temps qui fut en vérité une question politique !

Comme la Montagne n'avait que deux représentants à la commission, Considérant et Lamennais, elle perdit toute son influence. Tocqueville, favorable aux idées de Lamennais sur la question de la décentralisation, fut invité à ramener le démissionnaire dans le groupe. Mais l'ancien religieux fut inflexible et Tocqueville d'observer :

« Ce sont surtout les prêtres défroqués qu'il faut considérer si l'on veut se faire une idée juste de la puissance indestructible et pour ainsi dire infinie qu'exercent l'esprit et les habitudes cléricales sur ceux qui les ont une fois contractés. Lamennais avait beau porter des bas blancs, un gilet jaune, une cravate bariolée et une redingote verte, il n'en était pas moins resté prêtre par le caractère et même, par l'aspect. Il avançait à petits pas pressés et discrets, sans jamais détourner la tête ni regarder personne, et se glissait ainsi dans la foule d'un air gauche et modeste, comme s'il fût sorti d'une sacristie, et avec cela un orgueil à marcher sur la tête des rois et à tenir tête à Dieu.⁹ »

Avec le recul du temps, savoir que cette Constitution a placé le Président plus au centre de l'édifice que les Communes, cela constitue un choix significatif dans l'Histoire de France, un choix qui poussa la démocratie vers la présidentialisation dont la forme extrême s'incarnera dans l'Empire. Le 18 juillet 1851, à la Chambre des députés, Baroche, le ministre des affaires étrangères eut cette parole : « Monsieur Hugo dans sa violente improvisation nous a accusé de songer à restaurer l'Empire. Non, messieurs, cette pensée n'est entrée dans l'esprit de personne.¹⁰ »

Vraiment, de personne ? Ah ! que les politiciens sont sincères ! Le vote qui interviendra suite à ce débat sera clair : 446 veulent réviser la Constitution dont Cazalès et Janvier pour le Tarn-et-Garonne. Tandis que 278 s'y opposent, ce qui est insuffisant pour atteindre 75% des votants. Louis-Bonaparte décida alors d'en appeler au vote des Conseils Généraux. En Tarn-et-Garonne le débat fut houleux avec un légitimiste qui étonna : « M. Gras fait ensuite une petite incursion dans l'Histoire de France, et il nous montre tous les rois qui depuis Louis XVI sont tombés du trône sur l'échafaud ou dans l'exil ; après quoi, l'orateur nous promène en Angleterre, au Portugal, en Grèce, et de cette revue historique et de ce voyage à vol d'oiseau il en conclut que les gouvernements constitutionnels paraissent être sur le plan horizontal, tandis que les autres sont tout bonnement sur un plan incliné et penchent sans

⁷ Alexis de Tocqueville, Souvenirs, Folio, Chapitre XI

⁸ Raymond Huard Le suffrage universel en France p.74

⁹ Alexis de Tocqueville, Souvenirs, Chapitre XI

¹⁰ Le Moniteur, compte-rendu des travaux de l'Assemblée

cesse vers le gouffre où ils finissent par tomber.¹¹ » L'argumentation du républicain Constans, personnalité plus connue du fait de son pouvoir dans la deuxième ville du département, Castelsarrasin, fut exposée sommairement : « Il combat très énergiquement la demande de révision par des considérations politiques d'une couleur un peu éclatante ». ¹²

Le Conseil Général du Tarn-et-Garonne, comme d'autres, se prononcera pour la révision. Chabrié oncle avait été soutenu par 10 conseillers sur 23 dans son souhait d'empêcher cette discussion (une façon d'éviter le vote en faveur de Bonaparte au nom de l'incompétence, en la matière, des Conseils Généraux). Larramet interviendra de son côté pour la révision de la loi du 31 mai (sur la réduction du suffrage universel) et obtiendra une discussion malgré une intervention tordue du préfet. Le retrait pur et simple de la loi du 31 mai (défendu par Chabrié neveu) est repoussé par 14 voix contre 6, mais sa révision est acceptée par 7 voix contre 5. Subtilité des choix politiques de l'heure qui sera éliminée le 2 décembre !

Bref, Louis-Bonaparte supprima la Constitution et décida le 2 décembre, de l'abrogation de la loi du 31 Mai 1850 pour ainsi restaurer en France, le suffrage universel (masculin). Pour comprendre le mérite de cette restauration il faut encore revenir en arrière, et plus exactement à ce débat du 31 mai 1850 qui va restreindre le droit de suffrage gagné sur les barricades de Février 1848. Face aux succès électoraux de la gauche en 1849 et 1850, les conservateurs décidèrent, le 31 mai 1850, de maintenir le droit de suffrage uniquement aux citoyens ayant plus de trois ans de résidence dans la commune ou le canton, un casier judiciaire vierge et l'inscription sur la liste des contribuables. Sur les 750 députés de l'Assemblée, suite aux élections du 4 mai 1849, il y a 500 conservateurs et 200 montagnards. Parmi les 500 conservateurs, trois groupes varient : les Légitimistes, les Orléanistes et les Bonapartistes. Au sein des Montagnards, les différences ne sont pas moindres entre les diverses tendances. Parmi les différences géographiques, 16 départements donnent la majorité aux « Rouges », ce qui recoupe seulement en partie les zones de la carte des révoltes de 1851. Pour le Sud-Ouest, deux départements donnent plus de 50% aux « Rouges » (ils seront pourtant assez tranquille en 1851 et il s'agit du Tarn et de l'Ariège). Sur les limites, les Pyrénées Orientales et la Dordogne sont dans ce cas mais deviendront des lieux de fortes révoltes en 1851. Deuxième groupe pour les départements de Midi-Pyrénées, ceux qui donnent entre 40 et 50% aux Rouges : Aveyron et Lot (avec le Lot-et-Garonne et l'Aude dans ce groupe mais aux limites de la région). Les autres départements sont dans la moyenne nationale : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Gers et Hautes-Pyrénées donnent entre 20 et 30% aux Rouges. Il est clair que, par rapport au Nord, le Midi soutient les Rouges de manière très nette.

Frédéric Thomas, dans son journal *L'Electeur du Tarn*, analyse ainsi les suites du 31 Mai : « Maintenant que l'Assemblée a perdu sa vertu originelle, elle agonisera dans son isolement à moins qu'un nouveau Cromwell (sic) ne change cette mort paisible en mort violente soit qu'il ferme la salle en plaçant sur la porte cet insolent écriteau « maison à louer » soit qu'il dise à ses soldats « qu'on me débarrasse de cette marotte. » ¹³ »

Pour Castres voici l'évolution du nombre d'électeurs : 5587 par le décret du 5 mars 1848, puis 5810 par celui du 15 mars 1850, et seulement 2544 suite à la loi du 31 mai 1850. Aussi il précise : « Dans une cité comme la ville de Castres où naturellement l'ouvrier domine par son nombre, il y en a seulement 18 qui sont électeurs, c'est-à-dire que les ouvriers ont 5 fois moins d'électeurs que les domestiques. »

¹¹ C-82, 1-09-1851

¹² C-82 1-09-1851

¹³ Electeur du Tarn 2 Juin 1850

Dans l'Ardèche, les élections législatives partielles de septembre 1850 virent le nombre d'inscrits descendre de 100 411 à 69 366 ! Elie Reynier fit une étude minutieuse de cette baisse et constate : « les communes rurales ont été atteintes dans des proportions importantes.¹⁴ » Les observateurs pensaient que la mesure toucherait surtout les villes mais cet exemple montre qu'il n'en est rien, d'autant que ce département augmentait sa population ! Preuve que la mobilité des ruraux et des couches pauvres fut souvent sous-évaluée. Les fermiers, les brassiers, les métayers s'ajoutaient aux autres éléments mobiles de la société : les colporteurs, les maçons parfois. Pas étonnant que la gauche se soit levée pour dénoncer cette atteinte à un des droits majeurs acquis en 1848.

Même à Lavit, petite ville du Tarn-et-Garonne, le citoyen Bach fera de l'agitation autour de la pétition que lança sur ce thème Emile de Girardin grâce à son journal, *la Presse* (le droit de pétition n'était pas encore aboli!). Un Emile de Girardin qui, peu après, se distingua à l'Assemblée en proposant à la Montagne de sortir en masse dans la rue pour répliquer aux propos du ministre de la guerre Hautpoul qui avait désigné la Révolution de Février de « catastrophe néfaste » mais il fut désavoué par ses amis et chassé du groupe comme député indigne car l'heure n'était pas aux manifestations de rue. Bach se souvenait-il que cet homme fut député de sa circonscription avant 1848 ? Le pharmacien découvrit donc chez le chef receveur de l'enregistrement la pétition qui indique : « Le mandataire qui anéantit le droit de mandat détruit son mandat. Voilà le principe, tirez-en les conséquences. Sachez-le, voter le projet de loi électorale qui vous est présenté c'est voter la loi sur laquelle on s'appuiera demain pour proposer notre dissolution. C'est une nouvelle proposition Râteau. » Bach déclare à la lecture du texte : « Voilà bien notre affaire. Il faut que chaque localité fasse sa pétition. » Il signe, fait signer et, comme les autres, il envoie le tout à l'Assemblée législative. Le Ministre de l'Intérieur en étudie les 540.000 signatures, découvre que quelques-unes sont fausses et porte la question devant les tribunaux (d'où l'information que nous en avons)¹⁵. Défendu par Manau « avec son habileté et son éloquence habituelle » d'après le journal centriste du département du Tarn-et-Garonne, il sera acquitté. Devant les tribunaux, Bach joue au modeste républicain qui trouve par hasard une pétition qu'il fait signer, or pendant les mois de septembre-octobre 1851, il parcourt la campagne aux côtés du député Detours pour défendre les idées démocratiques. *Le Courrier*, moins élégant que pour Manau indique au sujet de cette campagne : « Le 2 octobre pour la fête de Sainte-Thècle leurs phrases et leurs lieux communs moisissés vinrent se briser misérablement contre le bon sens et la raison qui dominant encore dans nos campagnes. » Le 4 octobre, ils sont « dans la patrie de ce fameux apothicaire qui naguère l'échappa belle devant notre Cour d'assises » et *le Courrier* prédit que « leur charabia sera bafoué et conspué et leur phraséologie patoise obtiendra un magnifique succès ...négatif. » Plus que l'humour du journal observons cette mention rare du patois ! Puis le 6 octobre, à Montech, « le rapsode socialiste » Detours deviendra « le plus pur montagnard ».

Le texte de Girardin, d'abord proposé à l'entrée de *La Presse*, à Paris, attira 2000 puis 4000 signataires et au total, le premier jour 10 000 Parisiens viendront signer ! Le lendemain, Girardin crie victoire dans son journal : « Admirable peuple que celui qui sait épuiser ainsi tous les modes réguliers de protestation pacifique. » Le succès sera considérable : 120 000 signatures. Le journal publie des pages spéciales pour faire connaître les signataires, un beau prétexte de répression, pour le pouvoir, qui observe que les pages en question n'ont pas les mentions légales d'où une amende de 3000 Fr.

Cet engouement de Girardin, pour le suffrage universel, est nouveau car en 1848 il s'en méfiait un peu, comme Proudhon : pour eux, l'économique éliminant le politique,

¹⁴ Elie Reynier, *La Seconde République dans l'Ardèche*, FOL de l'Ardèche, réédition 1998

¹⁵ Serie U, archives du TetG

l'essentiel était ailleurs que dans ce droit de suffrage. Dans son projet de constitution Girardin avait cet article :

« 6° En cas d'usurpation de pouvoir ou d'atteinte aux libertés publiques, le refus de l'impôt est un droit et un devoir. »

Sa défense de la liberté passait par une révolte financière mais, une fois instauré, le suffrage universel devenait, à ses yeux, définitif.

A Moissac (TetG), la municipalité républicaine, glorieusement élue le 31 mars 1850 (ce qui obligea le Préfet à choisir Chabrié père comme maire), fut dissoute pour sa protestation contre la loi du 31 mai, avec nouvelles élections en septembre où les Républicains furent trompés par le nouveau mode de scrutin. Pérès devint le nouveau maire. Le 31 mars le score le plus faible des Républicains était de 1357 voix tandis que le score le plus fort des Réactionnaires arrivait à 958 voix. En septembre, changement de mode de scrutin et nouvelle situation avec comme résultat le passage du nombre de conseillers municipaux de 27 à 57 !

Dans la Drôme les luttes pour la pétition se produisirent avec beaucoup plus d'ampleur qu'en Tarn-et-Garonne. A Marsanne le percepteur organisa l'action jusqu'à produire lui aussi des « fausses » signatures c'est-à-dire qu'il écrit de sa main le nom des illettrés à côté de leur croix.

En mars 1850, le soutien populaire aux démocrates-socialistes semble avoir atteint son apogée (les législatives complémentaires du 10 mars furent plus significatives que la municipale de Moissac) et la majorité de l'Assemblée nationale en réagissant par la loi du 31 mai sut stopper cet élan car les montagnards n'osant pas revenir dans la rue (souvenir de 1849 qui envoya Ledru-Rollin en exil ?), ils perdirent donc la face. Bilan : l'impuissance du groupe parlementaire et la campagne de signatures n'ayant pas eu de conséquences, les divisions au sein du mouvement républicain furent relancées en apportant de l'eau aux moulins aux défenseurs de l'organisation clandestine du mouvement.

Suite à l'adoption de cette loi du 31 mai, les Républicains se divisent : fallait-il ou non appeler à l'abstention ? Division classique entre les modérés qui veulent composer avec le système et les radicaux qui veulent s'y opposer. Des municipales sont organisées à Montauban en 1851 et le comportement des forces en présence peut nous éclairer. Les Légitimistes montalbanais échoue face aux Orléanistes et écrivent dans la Gazette de France : « La loi de monopole, la loi illibérale et protestante du 31 mai a porté ses fruits. » (notez le mot « illibérale » car nous y reviendrons). *Le Courrier de Tarn-et-Garonne*, qui soutenait les Orléanistes, s'étonne à juste titre du réquisitoire haineux de ce parti contre la loi du 31 mai car, et on le verra au moment du vote de novembre 1851, les Légitimistes seront pour le maintien de cette loi du 31 mai alors que des Orléanistes et en particulier ceux de Montauban seront pour sa révision ! La dimension historique du débat sur le suffrage universel se doublait d'opérations tacticiennes. De son côté, la gauche déclare : « Considérant que la loi électorale du 31 mai 1850 a porté atteinte au suffrage universel le comité républicain démocratique a décidé qu'il était du devoir des Républicains de s'abstenir dans l'élection municipale. »

Le Courrier de Tarn et Garonne, qui mentionne cette décision, le 6 avril, indique qu'elle fut votée à une faible majorité. A la lecture des signataires de cet appel, il semble davantage l'œuvre des boutiquiers que celle des avocats et chefs du parti républicain. Ce débat fut national :

« L'abstention n'est pas seulement un droit mais elle est un devoir. » déclarent dans un long texte l'équipe à Baudin où l'on trouve Michel de Bourges, Nadaud, Greppo et Duputz du Gers qui put vérifier, dans son département, la nature des débats (et des dégâts) existants sur la question. Les Républicains de Lombez voulaient participer ; mais non,

répond Duputz, la décision d'abstention est irrévocable. Donc, en mai 1851, les Républicains du canton de Masseube n'ont pas voté pour le Conseil Général. Auparavant, Fleurance fut le théâtre d'étranges événements. Le 27 octobre 1850 la liste rouge est réélue malgré la nouvelle liste électorale puis démissionne aussitôt pour protester contre l'application illégale de la loi du 31 mai aux dites élections. En Janvier 1851, les représentants montagnards se prononcent majoritairement pour l'abstention totale ce qui fera écrire à Lucien Lamarque dans *l'Ami du Peuple* : « Dans le Gers, certaines localités ont adhéré à l'abstention, d'autres ont voté. Il faut que toute divergence cesse. »

Dans le Lot, une élection partielle a lieu en Juillet 1851 avec des incidents divers au sujet de l'abstention, des incidents dans des localités cœur de la révolte en décembre 1851. A Saint Céré, indique *le Courrier du Lot* : « M. Le juge de paix avait, aux termes de la loi, adressé par la voie de M. le maire de Saint Céré, un réquisitoire à la garde nationale pour qu'elle eût à fournir un piquet préposé à la garde des boîtes de scrutin. (...) Sur l'avis de l'abandon des urnes électorales, M. le juge de paix requit la gendarmerie, pour ce service, qu'elle fit depuis sept heures du soir, jusqu'à huit heures du matin. » Et le récit de la suite ne manque pas de sel : « Pendant la nuit, vers dix heures du soir, le sieur Vayrac réunit à la hâte une vingtaine de jeunes gens dont la plupart sont inconnus sur les contrôles de la garde nationale. Suivi de cette troupe prétorienne, le zélé démocrate envahit l'hôtel-de-ville, y commande en maître, place des postes et signifie leur congé aux gendarmes. Ces derniers échangent de vives interpellations avec le limonadier commandant, ils refusent d'obéir à ses injonctions et se maintiennent au poste confié à leur courage. Des menaces furent même proférées par les acolytes du sieur Vayrac ; ils vociféraient qu'en 1852 on se présenterait aux comices le bulletin d'une main, le fusil de l'autre. »

On retrouve là le limonadier (adjoint au maire) qui sera plus tard victime de la répression, on retrouve là une base soucieuse d'en découdre avec, en référence, 1852, et le désir de perturber cette élection où les démocrates doivent s'abstenir. Pour que l'abstention soit active, à en croire le même journal, le Maire de Bio du canton de Saint Céré, avait pris des mesures draconiennes : « M. le Maire de cette commune avait d'avance manifesté son sentiment au sujet de l'élection du 27 juillet en s'obstinant à ne pas faire remettre leurs cartes à la plupart des électeurs. Le sieur Rivière, carillonneur, avait été chargé d'en opérer la remise à quelques-uns dont M. le Maire craignait les réclamations ; mais en même temps, il les engageait à ne pas voter pour ne pas se faire d'ennemis. Malgré ces premiers obstacles, la plus grande partie de la population se présenta, le dimanche matin, devant la porte de la mairie pour exercer son droit électoral. Quelle n'a pas été la surprise des braves habitants de Bio, de trouver la maison commune fermée à clef, M. le maire absent, la majorité du conseil municipal absente ! Il fallut se retirer sans pouvoir voter. » Il y eut d'autres incidents à Crayssac (canton de Catus), à Cazillac (canton de Martel), à Thémines (canton de Lacapelle-Marival) et à Figeac.

Dans le Lot-et-Garonne, le journal *Le Radical* va naître le 17 août 1850 avec, en lui, cette plaie de la division qui sera rappelé durement par le responsable Paul Gauzence : « Cette scission qui a semé partout la défiance et la haine est devenue plus tranchée depuis le vote de cette loi fatale qui laissera un humiliant souvenir dans l'histoire des variations politiques de notre pays. » Quelle est la nature de la « scission » ? « L'efficacité parlementaire plaît aux uns, les autres ont un penchant plus prononcé pour l'action révolutionnaire. »

Marx, évoquant ce moment majeur de l'actualité révolutionnaire française (la loi du 31 mai), démontra parfaitement comment le Prince-Président sut se tenir à l'écart du projet et comment la Montagne révéla ses faiblesses :

« Aux attaques déchaînées, sauvages, de Thiers et de Montalembert, la Montagne opposa un humanisme plein de décence et de bon ton. Elle invoqua le terrain juridique ; le parti de

l'ordre la ramena sur le terrain où le droit pousse, à la propriété bourgeoise. La Montagne demanda en gémissant, si l'on voulait vraiment conjurer les révolutions à toute force ? Le parti de l'ordre répondit qu'on les attendait. »

Et Marx conclura son analyse de l'année 1850 ainsi :

« Avec la loi électorale et la loi sur la presse, le parti révolutionnaire et démocrate disparaît de la scène officielle. Avant de regagner prestement leurs foyers, peu de temps après la clôture de la session parlementaire, les deux fractions de la Montagne, les démocrates-socialistes et les socialistes-démocrates, lancèrent deux manifestes, deux testimonia paupertatis (deux témoignages de leur indigence) dans lesquels ils prouvaient que s'ils n'avaient jamais trouvé de leur côté le pouvoir et le succès, ils s'étaient trouvés du moins toujours du côté du droit éternel et de toutes les autres vérités éternelles.¹⁶ »

Dans son article, il avait auparavant démontré que le contenu des mesures financières de la révolution de février mettait la France à l'heure de l'Angleterre, le modèle de la société bourgeoise, et non à l'heure de la révolution prolétarienne.

Autant Marx est ignoré par l'époque, autant Proudhon est désigné comme l'homme à abattre. Le 27 avril 1850, *l'Union Républicaine du Tarn* évoque la saisie de *la Voix du peuple* ; *Le Conciliateur du Tarn-et-Garonne* évoque ses faits et gestes comme son mariage le 27 avril 1849 qu'il trouve peu digne d'un adversaire de la propriété, du mariage, de la religion etc. Le 2 décembre, Proudhon, le prisonnier, bénéficiant d'une permission, croisa Victor Hugo et lui indiqua qu'il n'était pas parmi les insurgés. Il fit confiance, pendant quelques semaines, à Louis-Bonaparte, peut-être parce qu'il avait beaucoup souffert de la République. Mais le suivait-il quant à sa décision de rétablir le suffrage universel (masculin) dont il se méfiait. Il écrira en 1852 : « J'accepte le fait accompli ... comme l'astronome tombé dans une citerne accepterait son accident. » « Que Louis-Napoléon prenne donc hardiment son titre fatal ; qu'il arbore, à la place de la croix, l'emblème maçonnique, le niveau, l'équerre et le compas »¹⁷.

Dans ce livre, il en appelle à la nécessité des choses et rappelle ses critiques du suffrage universel : « à cause du suffrage universel au lieu d'être les éducateurs de la multitude nous nous sommes faits ses esclaves ». Et il insiste : « Il doit être permis au philosophe, au républicain, de constater, pour l'intelligence de l'histoire et l'expérience de l'avenir, que le suffrage universel, chez un peuple dont l'éducation a été aussi négligée que le nôtre, avec sa forme matérialiste et héliocentrique, loin d'être l'organe du progrès est la pierre d'achoppement de la liberté. » En tant qu'homme politique il s'incline devant l'existence du suffrage universel mais en tant que philosophe, il considère que toute l'erreur vient du fait que « nous n'avons pas voulu reconnaître que la monarchie était le produit direct presque infaillible de la spontanéité populaire. » Cette attitude négative vis-à-vis du suffrage universel s'accompagne, dans ce livre de Proudhon, d'un mépris total pour les insurgés des départements seulement évoqués par une phrase qui nous renverrait trop vite aux questions religieuses : « Le 7 décembre, alors que la bataille sur quelques points des départements durait encore, un décret du Président de la République rendait au culte, le Panthéon... ». Il ajoute ailleurs, à l'adresse du même Président : « sait-il les noms de tous ces citoyens ouvriers, laboureurs, vigneron, industriels, gens de loi, propriétaires qu'a frappés la Terreur décembristes ? non. Il a laissé faire. Pourquoi ? ». Proudhon inaugure dès 1852 une tradition historique qui rendra Louis Bonaparte coupable de non-assistance à personne à danger alors qu'il fut le danger direct. Il aurait laissé faire alors qu'il était aux commandes ! Comme nous le verrons ce point n'est pas un détail de l'histoire.

¹⁶ Karl Marx, Lutttes de classes en France

¹⁷ Proudhon, La révolution sociale démontrée par le coup d'Etat (livre de Proudhon rarement cité)

En Mai 1850, pour en rester encore un peu à ce moment historique dont nous venons de voir les conséquences dans diverses communes, le Prince-Président qui avait des amis parmi les défenseurs de cette loi, évita toute prise de position. Les Républicains à l'inverse se lancèrent dans une lutte acharnée avec de multiples pétitions à l'appui pour revenir sur ce vote acquis très largement : 433 voix contre 241. Louis Bonaparte se réveilla de son mutisme pour mieux préparer son coup d'Etat. En demandant, en 1851, l'abrogation de cette loi, il provoqua le départ de deux ministres, Faucher et Buffet, qui en avaient été les artisans mais le 14 novembre 1851, à une majorité très courte, l'Assemblée maintint sa position. Dans le Gers sur six députés, quatre veulent l'abrogation : Carbonneau, Duputz, Gavarret et Jout tandis qu'un seul veut le maintien, De Lagrange de Panat avec un absent : M. Belliard. Dans le Tarn-et-Garonne trois veulent l'abrogation : Delbrel, Détours et Constans-Tournier avec également un seul député favorable (Janvier) et un absent (Cazalès).

Le biographe de Girardin¹⁸ va croire que cette abrogation est obtenue par le Prince-Président et, en effet, le vote fut très serré : avec 703 députés présents, la majorité absolue était de 352, or ils furent seulement 355 à refuser l'abrogation alors que 348 la demandèrent. Cette fois encore les Républicains virent juste, par la bouche de Michel de Bourges, son délégué à la Tribune, pour expliquer leur position. Il s'adresse ainsi aux royalistes : « Si vous rejetez la loi d'abrogation vous pouvez avoir la guerre civile, au profit de qui ? Si c'est un Cromwell vous aurez un protecteur, si c'est un Napoléon Bonaparte vous aurez l'Empire ! ¹⁹ »

Et il ajoutera un mot au sujet du vote des femmes : « M. Daru nous a traités en philosophe, il a inventé le mot suffrage illimité. Que voulez-vous dire ? Et vous comprenez-vous vous-mêmes ? Voulons-nous appeler au vote les enfants, les femmes, les adolescents ? Non, nous laissons à la philosophie les théories illimitées. »

Il expliquera ainsi la beauté du suffrage universel : « La beauté du suffrage universel fait asseoir, sur le même banc, celui qui entre dans la vie à côté de l'homme vieilli dans l'expérience des affaires, la beauté de la démocratie c'est le niveau, un grand niveau abaissé sur toutes les têtes ce qui n'empêche pas qu'on ne fasse de grands efforts pour s'élever au-dessus de ce niveau. »

Thorigny, pour défendre le suffrage universel au nom de Louis Bonaparte dira : « Quand les pouvoirs sont le résultat du suffrage universel s'ils viennent à être attaqués, le pays entier se lève pour les défendre. »

La référence au souci militaire n'a rien d'étonnant.

Côté légitimiste l'argument sera aussi exemplaire pour justifier la restriction du suffrage : « Un homme qui a vécu 3 ans consécutifs dans une commune, propriétaire ou ouvrier, doit être un homme d'ordre, moins accessible qu'un autre aux mauvaises impressions. » L'idée de permettre le vote aux seuls sédentaires est une attaque classique contre la démocratie.

Martin Nadaud, dans ses Mémoires mentionne clairement les suites de cette audace de Louis Bonaparte : « Où commença mon inquiétude, ce fut quand j'acquis la certitude que par le rétablissement du suffrage universel, le président avait fait brèche dans l'armée des mécontents. Un très grand nombre d'ouvriers se mirent à dire et à répéter sur tous les tons, que le Président valait mieux pour eux que les Changarnier, les Montalembert et les Falloux. Je me souviens en effet que je vis diminuer le nombre des ouvriers qui venaient me voir, soir et matin... »

Ces quelques éléments tendent à prouver l'importance de la question du suffrage parmi le peuple et dans la stratégie de Louis Bonaparte, aussi, le 2 décembre, quand l'Assemblée est

¹⁸ Emile de Girardin par Emile Pellissier, Denoël, 1985.

¹⁹ Cette citation comme les suivantes de cette partie sont extraites du compte-rendu des débats du Moniteur.

dissoute et le suffrage universel masculin rétabli si l'opération trompa seulement quelques éléments de la gauche, elle n'en demeure pas moins décisive aux yeux de l'Histoire. Parmi les clairvoyants, un jeune homme de Condom, monté Paris où il devint rédacteur au journal *Le Suffrage Universel*, qui envoya, dès le coup d'Etat, un message à ses amis de province pour décrire avec enthousiasme la révolte parisienne et les inciter à l'insurrection. Victor Hugo dans « l'Histoire d'un crime » au chapitre « Obscurité du crime », évoque par contre la réaction populaire comme la nota Nadaud dès juin 1850. Il indique les propos de Girard :

« Cela est trouble. La chose est faite de telle sorte qu'on ne la comprend pas. Les ouvriers lisent les affiches, ne soufflent mot, et vont au travail. Il y en a un sur cent qui parle. C'est pour dire : Bon ! Voici comment cela se présente à eux : La loi du 31 mai est abolie. — C'est bon. — Le suffrage universel est rétabli. — C'est bien. ... »

Dominique Sampieri, dans son livre « La faux et le fusil » évoque la question par une rencontre entre A. Berthier et Ch. Dupont : « Que dit la dépêche ? demanda simplement Charles Dupont.

- Qu'il maintient la République et le suffrage universel.

- Comme son oncle.. Il fait comme son oncle le 18 brumaire...Allons !

Il faut défendre la Constitution ! »

La référence à l'Oncle était inscrite dans l'Appel au Peuple : « Ce système créé par le premier consul au commencement du siècle, a déjà donné à la France le repos et la prospérité ; il les lui garantit encore. »

Si l'invocation de la République était très exactement une manœuvre vu sa mort l'année après, l'instauration du suffrage universel lui devint une réalité définitive d'où mes réflexions en la matière dans le chapitre sur les ruptures fondamentales issues du coup d'Etat. Louis Bonaparte ne devenait pas seulement le Petit, ou l'Astucieux mais bien une Référence !

Dès à présent quelques éléments sur l'organisation rapide du premier plébiscite. Morny envoya cette note pleine de saveur aux préfets : «Jaloux de protéger la libre expression de la volonté populaire et de prévenir jusqu'aux doutes qui auraient pu s'élever sur la sincérité et l'indépendance des suffrages, le Prince Louis-Napoléon a voulu que le vote ait lieu à bulletin secret au sein même de la commune pour avoir la plus sincère expression de la volonté du peuple.²⁰ »

En Tarn-et-Garonne, un homme n'oublia pas de revenir dans le département pour y appeler à voter Oui. Il s'appelait Louis Belmontet et comprit, aussitôt le coup d'Etat réalisé, qu'une carrière politique l'attendait (en avril 1848 il avait eu 516 voix quand le premier, un Orléanistes ex-ministre de Guizot, Léon de Maleville en avait 43 310). Il s'adressa par l'intermédiaire du *Courrier de Tarn-et-Garonne* à ses concitoyens le 19 décembre 1851 :

«L'Empereur Napoléon disait, à son retour de l'Île d'Elbe : «Quand on marche avec la nation on a une force invincible. Ce que je sais, je le dois au peuple, à l'armée, aux paysans, aux ouvriers, aux soldats. Je sens que je suis l'homme de la France régénérée. Je représente la grande conquête de la révolution française (...) » Ce langage du Grand Homme est celui de son digne héritier. C'est aux paysans, aux soldats, aux ouvriers, au peuple enfin, que Louis-Napoléon Bonaparte a dû son élection du 10 décembre, ce grand acte de notre nationalité. »

La double référence est contradictoire : Louis Bonaparte devint président suite à l'élection du 10 décembre 1848, ce qui ne fut pas le cas de son ancêtre, mais les deux tiennent le pouvoir du peuple, ce qui est étrange, n'est-ce pas ? Ne tenant pas le pouvoir du sang, il

²⁰ Morny L'homme du Second Empire, par Claude Dufresne, Librairie Académique Perrin, 1983

fallait une autre justification à son exercice (qui écrira une histoire française des appels au peuple ?). Belmontet répète au paragraphe suivant de sa lettre :

«Oui, le neveu de l'Empereur est, pour ainsi dire, la création des classes laborieuses ; investi de la confiance unanime des patriotes, il a défendu hardiment, résolument, à la manière de Napoléon, l'autorité que la France avait mise dans ses mains. »

Autre présence de cette double référence qui permet de présenter une France unanime pourtant si divisée en ce mois de décembre, divisée au point qu'une extraordinaire répression se produisit : 100 000 insurgés avec presque 30 000 condamnés (qui dit mieux dans le monde du XIXème siècle ?). Cette division s'ajoutait à celle plus considérable encore que le suffrage universel maintenait : l'opposition entre hommes et femmes.

La révolution de 1830 donna naissance à un parti peu évident au départ, les Orléanistes puis la révolution de 1848 donnera force à cet autre parti : les Bonapartistes. Louis Belmontet avait le profil de ce parti. Avec le coup d'Etat va naître une tradition française qui n'a pas fini son œuvre.

Le déroulement du plébiscite vu de Brassac, petite commune du Tarn-et-Garonne est amusant : la population est réveillée au son du tambour à sept heures du matin pour être invitée à se retrouver à l'église où le prêtre indique lui-même qu'après l'Evangile il a adressé aux paroissiens (ça rime avec citoyen ?) une courte allocution. Puis au son du même tambour, le scrutin est ouvert. Résultat 340 oui et un non (le pauvre).

Les résultats du plébiscite seront en Tarn-et-Garonne plus favorables au Non, que ceux de France (8,4% contre 7,9%), avec une abstention plus forte. A Vazerac 31% de Non, un score à relier au refus du décret du Président qui modifia en mai 1851 les dates des deux foires de la commune. Celles du 2 mai et celle du premier mardi de septembre auront lieu à l'avenir le mardi après le 10 mai et le mardi après la fête de Saint Augustin. Au-delà de cette péripétie, Montauban se distingue par un fort taux d'abstention (51% de votants avec 22% de Non par rapport aux votants) tandis que Castelsarrasin obtient le meilleur score pour le Non : 38% (impossible de connaître le taux d'abstention). Moissac avec 58% de votants et 36% de Non manifeste également le maintien de son républicanisme. Pour Caussade où la participation est plus forte (75%) le Non atteindra tout de même 12%. Pour le Tarn, si républicain en 1849, André Armengaud indique : « Mais Louis-Napoléon obtint l'approbation de 61,8% des électeurs inscrits, 6,4% seulement se prononçant contre lui. » Il considère que les légitimistes durent se rallier, en plus ou moins grand nombre suivant les lieux, au nouveau régime.

Le plébiscite constitue le couronnement de la volonté politique du maître des lieux qui, à l'inverse d'autres champions en coup d'Etat, n'oubliera jamais d'appeler les électeurs aux urnes. Il maintiendra le suffrage universel dans sa Constitution et n'attendra pas des mois pour faire élire une autre assemblée : le Corps législatif, une assemblée qui aujourd'hui, pour être dans le ton, devrait s'appeler « Espace législatif ». En 150 ans nous sommes passés du corps à l'espace ! Dans la troisième partie, ces questions électorales seront revisitées mais, en attendant, j'invite les dictateurs démocrates de tous les pays à s'unir pour écrire un livre ainsi intitulé : «-Qu'est-ce que la dictature démocratique ? -Louis Bonaparte.» Pierre Rosanvallon dira plutôt «démocratie il libérale».

12 - Morny : la volonté économique

Le 2 décembre, avec le rétablissement du suffrage universel, l'autre grande décision de Louis Bonaparte le conduisit à mettre son demi-frère au Ministère de l'Intérieur où il restera le temps d'exécuter « les basses besognes » : dès le 14 janvier 1852 il fut poussé à la démission. Il adressa alors à son successeur un petit mot savoureux qui le représente

agréablement : « Mon cher Persigny, agissons sans façon. J'ai un habit de grand uniforme que je n'ai pas mis. Nous sommes de la même taille. Ne pourriez-vous vous en arranger ?²¹ » Persigny, l'éminence grise, a réussi enfin à supplanter son adversaire. Comment Louis Bonaparte a-t-il poussé Morny à abandonner le ministère ? En annonçant le 9 janvier 1852 qu'il allait promulguer une loi mettant sous séquestre les biens de la famille d'Orléans, tandis que les biens personnels de l'ex-roi Louis-Philippe reviendraient à l'Etat. Morny ne pouvait se faire complice de cette atteinte à la propriété privée. Organiser la mort d'une République, passe encore, conduire à « la famine » une famille royale, impossible ! Entre la carrière politique et les bons rapports avec ses amis banquiers Morny a préféré abandonner, un temps, ses espoirs politiques. Et la saveur du mot à Persigny tient dans cet humour masquant adroitement son dépit. Humour qu'il utilisera encore pour refuser le poste de sénateur offert en cadeau de consolation. Il indique au Président : « J'apprécie comme il se doit l'honneur que vous me faites, mais en toute conscience, je crois que je vous serai plus utile à un autre poste. » Humour qui deviendra plus cocasse encore quand le 29 février Morny est élu triomphalement, contre le candidat officiel de Persigny, membre du Corps législatif pour le département du Puy-de-Dôme où il fut député orléaniste de 1842 à 1848 et où il avait une raffinerie de sucre. Pour le moment, faute de la Présidence du Corps législatif, il se contentera de son sport favori : faire fortune. Cet humour, Morny en fera étalage vis-à-vis d'un préfet qui lui écrivit le 4 décembre 1851 au matin : « On répète dans mon département que l'Assemblée triomphe sur toute la ligne. Veuillez m'éclairer. » et à qui il répondit : « Au contraire, la Ligne triomphe sur l'Assemblée, et vous, vous êtes suspendu. »

Sans retracer toute la vie de Morny, ce simple détour vise à montrer les soubassements économiques de l'engagement sans faille du duc aux côtés de son demi-frère le 2 décembre. Un engagement si fort que la plupart des biographes de Louis Bonaparte feront porter le chapeau des morts parisiens et de la répression ... à Morny ! Philippe Séguin est le plus éloquent en la matière : « Morny a-t-il songé qu'il aurait barre sur son demi-frère, en le faisant le complice d'un crime de sang ? A-t-il pensé qu'il scellerait ainsi -sur un pied d'égalité- une alliance indissoluble ? A-t-il songé aussi qu'il briserait ainsi le lien, insensé à ses yeux, qui pouvait encore exister entre Louis-Napoléon et les tenants de la démocratie sociale ? On peut tout imaginer quand on sait combien il était froidement calculateur et déterminé.²² » Tout en écrivant que Louis-Napoléon se montra « sincèrement affecté et même désespéré par les conséquences humaines du coup d'Etat » Philippe Séguin aura l'honnêteté, en évoquant un proscrit, de donner le texte qu'il dut écrire pour obtenir une des grâces présidentielles si souvent évoquées : « Le suffrage universel a prononcé. Homme de principe, je dois m'incliner. Je déclare donc me soumettre à la volonté nationale et m'engage à ne rien faire désormais contre le gouvernement de l'Elu du Pays. » En écrivant cette lettre, Louis Bouloumié, fondateur de *L'Aveyron républicain* dans son département d'origine, pouvait se donner l'illusion qu'il ne reniait pas ses idées. Comme Morny, oh ! coïncidence de l'histoire, il se lança dans des activités économiques. Sa « grâce » lui arriva quand il suivait une cure à Contrexéville où il apprit les vertus d'une source dite de Gérémy qu'il va acquérir, et sous son impulsion, elle deviendra une des richesses du pays, d'où l'attention qu'y porta le député des Vosges Philippe Séguin.

Morny, pas plus que Louis-Bonaparte ou Saint-Arnaud ne sera le roi de la répression car elle est inscrite dans le projet même du coup d'Etat. Enfoncer l'un pour sauver l'autre me paraît ... injuste ! Incontestablement Morny avait sa propre stratégie pour assurer le succès du coup d'Etat mais il n'avait pas en vu le seul succès en question. Il voyait au-delà et

²¹ Morny L'homme du Second Empire, par Claude Dufresne, Librairie Académique Perrin, 1983

²² Louis Napoléon le Grand, Philippe Séguin, Grasset, 1990

l'ingéniosité de Louis Bonaparte consiste à avoir deviné la soif de pouvoir économique de Morny, une soif qui conditionna sa détermination et servit le régime en plusieurs occasions.

Hippolyte Magen, victime du coup d'Etat, écrira un petit livre dès 1852 pour raconter « le mystère du 2 décembre » petit livre qu'il orne de ce sous-titre : « débauches prétoiriennes, bastilles, casemates et pontons ». Il n'ira pas par quatre chemins pour présenter son travail: « Sous l'œil épouvanté du lecteur, se dérouleront, un à un, les milles scènes qu'inventa le barbare génie de M. Bonaparte et qu'exécutèrent froidement ses bourreaux dociles. » Et à la lecture du livre, qui s'appuie sur des faits précis, il est facile de vérifier que Victor Hugo n'a rien inventé dans des textes plus célèbres que ceux de Magen car dotés d'un style plus considérable dont l'emphase nuit parfois à la portée du message. Magen s'appuie sur une conversation avec Louis Bonaparte affichée en introduction, et au cours de laquelle, le découvrant plus socialiste que lui, avant l'accès au pouvoir, il lui indique « Tous les prétendants au pouvoir, par malheur, dès qu'ils sont arrivés à leur but, perdent la mémoire, et prouvent que promettre et tenir font deux. » Cette seule évocation prouve combien Louis Bonaparte reste d'actualité mais elle vise surtout à montrer comment cet auteur, tout en désignant le Prince-Président comme le responsable numéro 1 des événements, n'en réduisit pas pour autant, le rôle des complices, à de la figuration. Morny sera mentionné pour ce qu'il est, un corrompu : « L'association de malfaiteurs qui exploite la France, se compose d'hommes si corrompus que la corruption est le moyen naturel de leur gouvernement. » Magen évoquera aussi la félonie du colonel Espinasse (un Tarnais) qui, ayant obtenu par amitié, du Général Le Flo, l'indication du moyen de fuite à sa disposition en cas d'attaque de l'Assemblée législative, lui barrera facilement la sortie le matin du 2 décembre. Mais, aux yeux de Magen, le crime du 2 décembre, celui qui obligera aux crimes suivants, car comme la violence appelle la violence, le crime appelle le crime, un homme en porte la responsabilité, un homme comparé à Néron, un scélérat et il s'appelle Louis Bonaparte, l'inventeur du crime industriel.

Morny le bâtard sera donc, après janvier 1852, simple député du Corps législatif où, discret pendant la première session, il n'oublia cependant pas d'intervenir en faveur de la fusion des chemins de fer du Gard et de l'Hérault. Quelques semaines plus tard, en guise de remerciements, il est nommé vice-président de la Compagnie d'Orléans aux appointements de 100 000 francs par an en un temps où un ouvrier gagnait environ 400 francs par an (quand il avait du travail). Réfléchir à l'engagement de Morny dans le coup d'Etat en dehors de ses volontés économiques dénature le sens même du coup d'Etat et masque les raisons poussant le tout nouveau Ministre de l'Intérieur à frapper sévèrement les Républicains. La France va enfin s'orienter pleinement vers l'ère du capital ouverte par l'Angleterre à laquelle Morny est si lié. En 1851, le Sud-Ouest ne connaît qu'une petite voie ferrée de Bordeaux à la Teste, mais aussitôt après le coup d'Etat, les projets ressortent des cartons avec plus de vigueur pour construire la ligne Bordeaux-Sète (on écrivait Cette) si chère aux Anglais d'où leur implication financière (avec le fait que les trains roulent à gauche) et on retrouvera, un temps, Morny au cœur d'une Compagnie du Grand Central, qui construira la ligne Montauban-Rodez par Saint-Antonin.

L'action de Morny tout au long de l'année 1852, pendant que le Prince-Président s'évertuait à « gracier », est un résumé des affaires significatives de cette ère du capital qui le conduiront à retrouver de hautes responsabilités politiques. Alors que les insurgés appartiendront au monde économique du présent (dans sa diversité), le Duc de Morny appartient déjà au futur qu'il a acheté. Pour le coup d'Etat, la tradition retient que Louis Bonaparte y joua toute sa fortune. Fanny le Horn aussi (première femme présente dans cette étude), par l'intermédiaire de son amour du moment, le duc de Morny, qui trouvera

un instant pour aller la rassurer dans la nuit du 3 au 4 décembre. Elle avança un million pour le coup d'Etat.

La vie politique de Morny commencera par l'achat d'une sucrerie dans le Puy-de-Dôme comme base de lancement de sa candidature au poste de député. Il obtiendra gain de cause en 1842 juste au moment où la Chambre doit choisir le tracé d'une ligne de chemin de fer Paris-Limoges ou Paris-Clermond-Ferrand. Il défendra le second projet qui l'avantage et, obtenant gain de cause, il obtiendra une bonne place pour quelques gains. Administrateur de la Compagnie du Centre, il se révoltera en 1847 quand le député Crémieux demandera d'interdire à tout député de prendre part à l'administration d'une Compagnie de chemin de fer. Thiers, qui ne voyait dans cette activité qu'un jeu d'enfants, et le savant Arago qui imaginait les plus sérieux empêchements à son fonctionnement, ne pouvaient que susciter des sourires de la part de l'affairiste. Et si aujourd'hui la statue de Morny est à Deauville, une de ses plus belles affaires, qui s'en étonnera ? Qui s'étonnera de l'absence de Morny, en 1851, dans les journaux du Sud-Ouest ? Pour le moment, ses affaires sont ailleurs, par conséquent pas la peine de s'y faire remarquer. Ce n'est que plus tard, quand viendra l'heure du développement de Decazeville avec la Compagnie du Grand Central que son nom se prononcera dans quelques salons de Montauban. Cependant son esprit y règne, un esprit résumé par Borjes dans *Le Courrier du Gers* :

« Trêve aux luttes stérilisantes des partis et à la politique qui a trop longtemps absorbé la nation. Occupons-nous des « questions d'affaires » ; examinons les problèmes utiles et pratiques. « Le bien-être de 40 millions d'hommes, la grandeur du pays, la marche de la civilisation du monde », voilà les préoccupations qui doivent remplacer désormais les controverses infécondes de la politique. Que la presse parisienne se consacre à « l'étude des questions pratiques » trop longtemps dédaignées ; que la presse départementale s'occupe des affaires d'intérêt local ou départemental. Les Gersois, amis politiques du *Courrier*, suivront le journal avec faveur sur le terrain de leurs propres affaires. En Angleterre, les questions d'affaires font et défont les ministères ; la forme du gouvernement est toujours hors de jeu. Pourquoi sous une dynastie qui vient de s'asseoir sur une si large base, n'en serait-il pas de même chez nous ?²³... »²³

Cette citation contient les bases d'une philosophie tenace, une philosophie dont Morny est le prototype, dont Guizot donna l'habillage avec sa formule « Enrichissez-vous » et dont les cadavres hantent notre histoire tout en portant souvent des habits du genre « Liberté, Egalité, Fraternité » formule que les autorités de 1852 chassèrent du fronton des mairies, un habit qui peut donc servir de masque comme de lumière. J'en conviens ce rapprochement Morny-Guizot apparaîtra schématique à plus d'un lecteur (ils furent du même parti orléaniste cependant) mais pour moi le schématisme consiste à ne pas voir comment, autour de ce 2 décembre, va s'institutionnaliser le désir de faire de la politique pour faire des affaires, les affaires conduisant elles-mêmes au besoin de pouvoir politique ; une dialectique à revoir chez Marx.

Comment cette philosophie pouvait-elle heurter celle des deux révoltés de 1848 devenus célèbres, Marx et Engels ? Juste avant la Révolution de 1848, ils publiaient un manifeste qui eut plus tard un grand retentissement, un manifeste qui faisait de la Bourgeoisie, donc, entre autres, de Morny, l'agent absolu de la révolution moderne. « Avant tout, la bourgeoisie produit ses propres fossoyeurs. Sa chute et la victoire du prolétariat sont également inévitables.²⁴ »²⁴ Cette force colossale cède pourtant devant « l'enchanteur Louis-Napoléon » (jugement de Marx au lendemain du coup d'Etat) or la voici encore

²³ Courrier du Gers, 28-12-1851

²⁴ Manifeste du parti communiste, Marx et Engels

mieux présentée dans le Manifeste : «Elle a soumis la campagne à la ville. Elle a créé d'énormes cités ; elle a prodigieusement augmenté la population des villes par rapport à celle des campagnes, et par-là, elle a arraché une grande partie de la population à l'abrutissement de la vie des champs.²⁵ »

Parce que le marxisme contient des belles vérités (et ce tableau, plus d'un siècle après, a un seul défaut), j'ai mis longtemps à comprendre, ô combien il était impensable de n'avoir que des chaînes à perdre pour des futurs fossoyeurs ! D'accord, être le fossoyeur de la Colossale Bourgeoisie constitue un titre de gloire appréciable mais la classe ouvrière de 1848 n'avait-elle que des chaînes à porter et donc à perdre ? L'histoire réelle ne fut pas l'histoire rêvée par Marx (qui rêva autant qu'un certain nombre d'utopistes qu'il rejeta) ! En effet, la Colossale Bourgeoisie, dont les chemins de fer et les télégraphes brisent toutes les barrières de castes et des nations et effacent sur toute la terre les traces de « la sauvagerie primitive et de l'arriération paysanne », confiait son sort, dès décembre 1848, à un fripon ! Ne peut-on tenter une lecture de gauche de l'ouvrage de jeunesse des deux allemands qui conduisit au marxisme ? Jacques Rancière sut en proposer une lecture merveilleuse à laquelle je renvoie dans sa globalité en donnant seulement une citation ironique : « La classe conquérante, déchaînant les forces de la grande industrie et démystifiant les enchantements politiques et idéologiques, cède à un enchanteur qui n'est pas même ouvrier. Elle abandonne son pouvoir sans combat à un filou, chef d'une société de parasites, à un rustre qui au-delà de la pègre qui l'entoure, tient sa force représentative de la seule arriération de la vieille France paysanne.²⁶ »

Citation qu'il faut saisir à partir de ce tableau général : « Jusque-là tout confirme la théorie de l'observateur des *Luttes de classes en France*. Mais à partir de là (1851 J-P D) tout se trouble. On devait voir la domination bourgeoise s'accomplir et l'histoire politique se manifester comme livre ouvert de la lutte des classes. Or le livre de la révélation du manifeste se couvre de hiéroglyphes. La scène politique se vide de ses acteurs en titre, bourgeois et prolétaires, pour laisser la place à une troupe de comédiens remplaçants dont la burlesque représentation s'achève par le triomphe du pitre Louis-Napoléon. »

Marx contribua, comme Hugo, à ridiculiser Louis Bonaparte en nous interdisant presque de saisir, sous l'événement du coup d'Etat, le sens théorique profond d'un type de dictature superbement conçu par le futur Napoléon III. Morny, membre concret de la Colossale Bourgeoisie indigne de l'histoire grandiose que Marx lui a écrite sera, pour l'auteur du «Manifeste», la pourriture alliée de l'autre pourriture, le lumpenprolétariat, un autre fantasme de la construction savante du génial matérialiste. La bourgeoisie industrielle moderne (celle que Marx idéalise) serait rongée par un parasite, l'aristocratie financière, classe de l'escamotage qui vit aux dépens de la richesse productive. Plus d'un siècle et demi après, le rapport entre bourgeoisie financière et bourgeoisie industrielle (celle que Marx idéalise) paraît le même, et, quant au prolétariat, la bourgeoisie semble avoir trouvé le moyen de se payer d'autres fossoyeurs (lesquels ?). Marx, reviens vite, tu as du pain sur la planche, mais ne nous rejoue pas le mépris envers les paysans ! indique le lecteur attentif ! Morny, comme d'autres capitalistes, pourra, en bon matérialiste, tirer profit des écrits de Marx, et s'il n'eut le temps de le faire, plus grand est son mérite, plus grande est sa réussite. Pendant que le philosophe écrira le *Capital*, Morny constituera un capital très réel tout en évitant de se jeter sous les roues du train prolétariat. Démocrates corrompus de tous les pays (je ne vous confonds pas avec la mafia) unissez-vous au moins pour écrire un livre qui pourrait s'intituler :

« -Qu'est ce que la corruption? — Morny ».

²⁵ Manifeste du parti communiste

²⁶ Le philosophe et ses pauvres, Jacques Rancière, Fayard, 1983, p.141

En ce 9 avril 2000, j'achevais ce chapitre au moment où, à la télévision, Claude Allègre, démis récemment de son poste de Ministre de l'Education Nationale, pronostiquait le déclin du politique. Morny aurait été heureux d'entendre ce professeur-ministre, absent des joutes électorales, expliquer que l'économie va tout régler. Sa promotion d'un système éducatif favorable aux élèves, pour l'habillement démocratique (car quoi de plus démocratique que le souci de tous les élèves ?), s'accompagnait d'une position de fond antidémocratique (quel souci de l'électeur a le monde économique ?). Exemple typique du double langage cher aux populistes français, une démarche inaugurée en conscience, par Louis Bonaparte aussi j'approuve totalement Maurice Moissonnier quand il écrit en conclusion de son travail sur « Bonaparte terrasse le péril rouge » dans *l'Histoire de la France contemporaine* :

« Pour finir, ne faudrait-il pas s'interroger sur l'existence d'un populisme français ?²⁷ »²⁷
Vingt ans après, cet appel ne me paraît pas avoir été entendu, alors que le populisme s'impose dans notre histoire de France. Quant à la corruption dans ses rapports avec la démocratie, quel chantier actuel, n'est-ce pas Morny ?

13 - Saint-Arnaud : la volonté militaire

Pour Hippolyte Magen les justes revendications des insurgés de 1851 auraient dû les conduire à la victoire si l'armée n'était devenue le meilleur soutien de Louis Bonaparte : « Cependant au peuple, s'il l'eut voulu, jamais ne s'offrit un plus facile triomphe. Il n'eut trouvé qu'un obstacle : l'armée. » L'armée aurait dû fraterniser avec le peuple puisque l'armée était pour une bonne part le peuple. Telle était l'illusion d'une bonne partie des milliers de révoltés de certains départements qui prirent les armes en pensant que, prise d'arme valait pour prise du pouvoir. C'était sans compter avec la transformation de l'armée, conduite minutieusement par Louis Bonaparte et ses amis, et peu analysée à sa juste mesure ; cette transformation avait pour symbole l'apparition de Saint-Arnaud au Ministère de la Guerre en novembre 1851.

Le 2 décembre, à les en croire, Edmond et Jules de Goncourt furent réveillés en sursaut par M. de Blamont et après avoir mis pantalons, souliers et le reste se jetèrent précipitamment dans la rue. Deux ans avant, Jules avait eu son baccalauréat (le 15 février 1849), et avec son frère, ils firent le voyage jusqu'en Algérie (entre le 5 novembre et le 10 décembre 1849). Il en coûtait généralement 600 francs pour réserver sa place dans une entreprise de tourisme. Les premières émotions commençaient dès la traversée. Abandonnant le poulet à la Marengo et les soles au gratin, les jeunes bourgeois se faisaient une gloire de manger du cous-coussou, de boire le caawab et de déguster l'arake et l'alib-ben. L'exploit consistait en l'abandon du lit classique, de l'édredon vulgaire et du traversin moelleux, pour le hamac se balançant si doucement dans les airs, avec en prime, quelques chasses aux sangliers, la découverte des bains turcs et l'usage d'une longue pipe traditionnelle. Au retour, un lumbago et une courbature africaine constituaient les souvenirs de base. Les frères Goncourt, grâce à leur plume, fabriquèrent, avec de telles fariboles, un exotisme à la mode. Cette expérience fabuleuse les décida à publier leurs notes de voyage en tant que premier écrits. En ce 2 décembre, ils attendaient la publication d'un nouveau texte, avec au fond du cœur, leurs souvenirs d'Alger, puisque encore en 1854 ils écrivent dans leur journal : « Je ne passe jamais à Paris devant un magasin de produits algériens sans me sentir revenir au mois le plus heureux de ma vie, à mes jours d'Alger. Quelle caressante lumière ! Quelle respiration de sérénité dans le ciel ! Comme ce climat vous baigne dans sa joie et vous nourrit de je ne sais quel savoureux bonheur ! La volupté d'être vous pénètre et vous remplit, et la vie devient comme une poétique jouissance de vivre. Rien de l'Occident ne

²⁷ Histoire de la France contemporaine, Tome III, page 182

m'a donné cela ; il n'y a que là-bas, où j'ai bu cet air de paradis, ce philtre d'oubli magique, ce Léthé de la patrie parisienne qui coule si doucement de toutes choses !²⁸ »

Déjà tous jeunes, les frères Goncourt n'avaient d'yeux que pour leur Dieu: eux-mêmes et leurs états d'âmes. Aussi, ce voyage ne les poussa pas à rencontrer les transportés de Juin 1848 qui souffraient, là-bas, sous cet air de paradis au milieu de mille souvenirs de lutte.

Par ce détour nous en venons à l'attitude de Saint-Arnaud en Algérie. Au matin du 15 mars 1850, il assiste à la sortie de leur cachot des 138 victimes de la répression parisienne de Juin 1848, à qui les autorités offrirent un voyage gratuit jusqu'à Bône où ils résistèrent aux punaises, aux scorpions et aux rats, faute de résister aux puissants de ce monde. Saint-Arnaud trouve aux prisonniers, un air charmant. Parce que l'homme se sent doté d'une plume littéraire, il utilise souvent sa mère comme correspondante à qui il indique à cette occasion : « J'ai passé ce matin trois heures à la casbah avec les plus grandes canailles, les énergumènes les plus forcenés, les fous les plus pitoyables que l'on puisse imaginer ; amas hétérogènes de tout ce que peuvent réunir les débris d'une révolution vaincue ; ramassis de journalistes, de poètes, de maçons, d'instituteurs, de peintres, de forçats, de voleurs, de faussaires — tous socialistes, tous rouges, mais, par-dessus tout, tous fous enragés, posant au martyr que personne ne songe à leur infliger ...²⁹ ».

A son demi-frère il pourra parler encore plus crûment pour expliquer sa position en cas de troubles :-«J'en ferai fusiller vingt à Constantine, autant à Bône et à Philippeville, et nous serons tranquilles, je n'hésiterai pas une seconde. Je te réponds que ma province ne sera pas envahie par les rouges. »

Qui peut s'étonner, si après l'expression d'une fermeté aussi nette, Il soit devenu sur les conseils de Fleury, Achille de Saint-Arnaud, Ministre de la Guerre le 27 octobre 1851 ? Les lecteurs du *Courrier de Tarn-et-Garonne* apprendront ainsi la nouvelle : « Monsieur de Saint-Arnaud vient de se préparer à l'administration de la guerre par les plus grands succès sur les tribus Kabyles. Que pouvons-nous dire de plus ?³⁰»

Dans une parenthèse, il sera rappelé qu'il s'appelle Jacques Arnaud mais nous ne reviendrons pas sur sa noblesse usurpée. Une chose est sûre, le journaliste a eu raison d'établir un rapport entre la campagne de Petite Kabylie et la nomination de Saint-Arnaud au poste de Ministre de la Guerre : la campagne fut inventée à cette fin comme l'expliquera plus tard Fleury. Ce ne fut ni la première ni la dernière fois que des populations paisibles (oui, paisibles !) servirent à régler des débats internes aux colonisateurs. Intervenant le 17 novembre à la tribune de l'Assemblée Saint-Arnaud y défendit ... le Prince-Président. Le dimanche 2 décembre, il sera à pied d'œuvre. Pour ma démonstration, je retiendrai seulement deux éléments de la splendide biographie de François Maspéro. Le 2 décembre il écrivit, à sa mère, cette lettre :

«Bonne chère mère, je t'écris dans un moment solennel. Encore deux heures et nous allons assister à une Révolution qui, je l'espère, sauvera le pays. Cette Assemblée folle, factieuse, sera dissoute et un appel au peuple décidera du sort d'une nation fatiguée d'être ballottée par les inquiétudes et les soucis. Nous aurons un gouvernement stable, et j'ai confiance que tout ira bien. La République reste, avec le Président nommé pour dix ans. Je n'ai pas le temps de t'écrire tous les détails. Paris se réveillera ce matin, la révolution faite ! Une centaine d'arrestations et la porte de l'Assemblée fermée, et tout est fait. Aujourd'hui, je n'aurai pas le temps de t'écrire. Mes frères le feront sans doute. J'attends le commandant de l'armée de Paris pour lui donner des ordres. Tout est prêt, réglé, le ministère changé. Je fais toujours partie du nouveau : c'est sur moi que repose l'action et la force. Adieu, bonne

²⁸ Journal des Goncourt, page 95 Editions Bouquins de Robert Laffont

²⁹ L'honneur de Saint-Arnaud, François Maspéro, Points. Les citations sont reprises du chapitre 9

³⁰ C-82, 29-10-1851

mère, je t'aime et t'embrasse de cœur.³¹» Le 4 décembre, pour l'action et la force, Saint-Arnaud fit savoir par affiche aux Parisiens : « Le Ministre de la Guerre, vu la loi sur l'état de siège, arrête : Tout individu pris construisant ou défendant une barricade, ou les armes à la main, sera fusillé. »

Quand les soldats sortiront des casernes aux cris de « Pas de pitié pour les bédouins ! » ils appliqueront, plus qu'à la lettre, l'arrêté de leur chef qui par avance les couvre : ils fusilleront même des passants pour inaugurer une stratégie simple : tuer des innocents est plus efficace que de tuer des coupables car ça sème une terreur plus forte, une terreur assise sur les canons. Si le Prince-Président n'est pas de ce plan-là (pourquoi aurait-il alors choisi cet homme ?), il en retirera les bénéfices, bénéfices qui s'étendront à la France entière car le comportement de l'armée à Paris ne sera pas différent de celle d'Auch ou d'ailleurs.

Le lecteur mesure-t-il l'importance de cette stratégie de la peur ? Victor Hugo en fut plus ou moins le témoin et ne s'en remettra jamais. Un diplomate hongrois dira du massacre majeur, celui du Boulevard Bonne-Nouvelle : « On sabre et on tue tout le monde ; les canons font un horrible effet au milieu de la foule qui ne sait où se réfugier ... Le carnage a été épouvantable. » Et Hippolyte Magen rapporte cet élément : « Sur le boulevard couvert de débris humains, devant ces cadavres qu'entourait une foule consternée, la musique du 7^{ème} régiment de lanciers, jouait une polka ! ». Il décrira la conduite du colonel Couston qui présidait le Conseil de guerre dans l'affaire du « grand complot » de Lyon et qui, après le 2 décembre, se trouve dans la Drôme :

« Envoyé dans le département de la Drôme après le guet-apens napoléonien, M. Couston se désolait en voyant les prisons vides. A tout prix, il voulait frapper les esprits de terreur ; or, voici le moyen qu'il imagina : un beau matin, il sortit de Montélimar à la tête d'un régiment ; au devant de lui il envoie ses musiciens. Les paysans de la Drôme sont très sensibles aux charmes de la musique ; l'harmonie des instruments militaires les attirait de leurs fermes sur les routes. Des soldats, aussitôt, les enveloppaient. C'est ainsi que le rusé colonel fit, dans les environs de Montélimar, 150 prisonniers. » Par la suite, un certain nombre de prisonniers furent relâchés mais le principe de la terreur est là : s'attaquer même à des innocents pour frapper tous les esprits. Dans son livre excellent sur la Drôme, Roger Pierre évoquera les événements de Montélimar mais sans mentionner cette phase. Pour Paris, très souvent, des historiens retiendront le faible engagement du peuple contre le coup d'Etat, ce qui aurait dû les encourager à cerner cette stratégie militaire disproportionnée face à l'enjeu. Pour une fois, de manière consciente, des chefs militaires se lançaient dans la psychologie ! Les civils devenaient les otages d'une guerre sans merci. En France, l'armée - et la conscription n'y changera rien - se distingua plusieurs fois sur ce terrain des massacres avec en prime, en 1851, l'envoi de Français dans les camps algériens (sans compter les envois à Cayenne et les expulsions).

Parce que Saint-Arnaud arrive au pouvoir par ses « mérites » gagnés sur les champs de bataille algériens, il serait grave de ne pas prendre conscience des spécificités politiques de cette guerre d'Algérie qui durait depuis 1830 et Maurice Agulhon est de ceux qui n'oublèrent pas de les mentionner avec précision : « Dès les élections à la Constituante, on voit donc naître en Algérie une vie politique intense dans laquelle la majorité des colons marient intimement l'attachement à la République et à la liberté d'expression, avec l'hostilité invétérée contre l'indigène. Sous la plume de tel candidat democ-soc à la Législative, tiré de l'ombre par Ch. A. Julien, le programme de la Montagne alterne avec les proclamations du colonialisme plus classique. On sait la longue destinée de la tradition qui naît alors. » Pour moi, cette tradition naissante n'est pas seulement celle du colonialisme à

³¹ L'honneur de Saint-Arnaud, page 364

la française mais plus encore celle d'une dictature à la française dont la duplicité fera école : pour la façade, la déclaration des droits, et pour le reste la gestion spéciale de ces droits. Les droits acquis pas les colons renvoient les indigènes vers un statut encore plus négatif que précédemment. La République, telle qu'elle fut mise en œuvre, contribua à accroître le fossé entre communautés, un fossé qui par la suite, se fera ravin. En mai 1849 des Montagnards furent élus par Alger à l'Assemblée législative. Girardin avait décidé, cette année-là, de ne pas être candidat or il lui manqua 51 voix à Alger pour être élu. Qui plus est, la ville de Constantine vota majoritairement Non au plébiscite qui suivit le 2 décembre. Autant dire que les démocrates étaient puissants en Algérie, mais pas la démocratie envers les indigènes. Question de la plus haute importance mais pour le moment cherchons quels échos eurent dans la presse locale républicaine, les guerres sauvages conduites en Algérie par nos officiers civilisés.

Par la plume élogieuse d'un brave rédacteur, les lecteurs du *Journal du Tarn* apprendront le décès du modèle de Saint-Arnaud, l'illustre maréchal Bugeaud : « Ce que l'armée aimait surtout dans l'illustre maréchal, c'est l'homme essentiellement bon et humain, pratiquant la fraternité avant qu'elle ne fut proclamée.³² » Pour éviter de chercher jusqu'en Algérie les crimes historiques de ce Maréchal, il fallait se souvenir du 15 avril 1834 quand il transforma la rue Transnonain (actuelle rue Beaubourg) en un charnier. Il déclara alors : « Il faut tout tuer. Amis, point de quartier. Soyez impitoyables. » Mais Bugeaud souleva même l'admiration d'Eugène Le Roy, auteur de « Jacquou Le Croquant » qui fut aussi militaire en Algérie mais au début du Second Empire. Sa biographe, Joëlle Chevé écrit : « L'enfance d'Eugène a été bercée du récit des hauts faits du maréchal Bugeaud, proche voisin de Hautefort à Lanouaille, et c'est bien le seul membre de la noblesse du Périgord qu'il évoque nommément dans ses romans de façon positive.³³ » Avec le temps, l'écrivain aurait pu revoir son image du maréchal comme il revit son souvenir du 2 décembre qu'il vécut à Paris où il était de passage : « Le seul souvenir qu'il évoque dans sa correspondance en 1900, c'est lorsqu'il vit « sortir de l'Elysée, Bonaparte, pâle, la moustache tombante, précédé par des guides le pistolet haut, et suivi d'un état-major de généraux ». C'était le 2 décembre 1851. Eugène a vu la scène, pourrait-on dire de son balcon, puisqu'il travaillait rue du Faubourg-Saint-Honoré ! Ce jour-là, il a rencontré l'histoire par hasard ! Ce n'est que plus tard que ce souvenir prendra une place centrale dans sa détestation de Napoléon III. » Il semble que jamais aucun souvenir ne prendra place dans sa détestation de Bugeaud, autre confirmation du manque d'anti-colonialisme de la gauche française.

Peu après, dans sa rubrique *Nouvelles d'Afrique* le même journal indiquera sous le titre *vive résistance à Zaatcha* : « Ce village depuis longtemps disposé à la défense renferme tous les fanatiques du pays, tous les hommes exaltés, les bons tireurs et beaucoup de biskris ou portefaix d'Alger qui avaient quelques motifs de fuir, c'est en un mot un repaire d'hommes déterminés.³⁴ » Puis le 15 décembre la chute de Zaatcha est annoncée avec « une cruelle nouvelle qui est venue affliger aujourd'hui une famille honorable de notre ville. Le jeune Alfred Combes, fils de M. Combes juge au tribunal d'Albi, sergent aux zouaves en Afrique a reçu, en combattant devant Zaatcha, une balle, qui a fracturé le bras droit, ce qui a nécessité une amputation ». *Le Journal du Tarn* complète son bref aperçu de cette bataille par quelques chiffres pour le côté français : 1500 tués et blessés, sans compter les victimes du choléra, ce qui va justifier aux yeux des généraux, un massacre en règle des Algériens le jour de leur victoire tant attendue. Un témoin dira très justement : « Sans

³² Journal du Tarn 16 juin 1849

³³ Eugène Le Roy, Joëlle Chevé, page 61

³⁴ Journal du Tarn 24 novembre 1849

doute l'ennemi vaincu tremble davantage en présence de pareils actes, mais aussi sa haine devient implacable contre le vainqueur. » Quels actes ? Prendre un bébé par les jambes et lui briser la cervelle contre une muraille !

Non, Saint-Arnaud n'était pas à Zaatcha où se distingua Canrobert qu'on retrouvera à la pire place le 4 décembre 1851 sur le fameux Boulevard Bonne-Nouvelle à la tête des massacreurs. Il faudra à Saint-Arnaud une campagne spéciale décidée en mai 1851 par le Prince-Président pour en faire un général à sa convenance. Elle durera deux mois autour du port de Djidjelli dans la Petite Kabylie et le 17 juillet Saint-Arnaud en tirera les conclusions : « J'ai fini la campagne comme je l'ai commencée, par une brillante affaire qui me comblerait de joie si je ne la payais fort cher : Fornier, des spahis, a été tué raide... Fatalité ! Il a été bien vengé. On a tué plus de deux cents Kabyles. Le camp est plein d'armes et d'oreilles.³⁵ » Odieux, révoltant, horrible ! Alors que les populations n'avaient aucun désir de guerre ! Et les oliviers coupés, et les villages brûlés et les viols et les massacres... Mais qui, en France, pouvait savoir tout ça ? A lire un journal républicain, *L'Union républicaine du Tarn* les lecteurs n'apprendront à connaître Saint-Arnaud que pour ses insultes à l'adresse des transportés de Juin comme l'indique cette information : « Dans une lettre de Bône nous trouvons sur la visite du Général de Saint-Arnaud des détails qui seront lus avec intérêt. Au moment où le général mettait en doute que les transportés fussent des gens d'honneur, l'un d'eux sortit des rangs avec une croix de la Légion d'honneur sur la poitrine et la montrant avec fierté dit ; « Général, cette croix c'est l'Empereur lui-même qui me l'a donnée sur le champ de bataille de Wagram ; j'étais officier avant que vous ne fussiez sous les drapeaux. » ».

Ceci est un écho « sage » de la conduite infâme du Général déjà évoquée au début de ce chapitre. Pour le reste, le journal restera discret. Il annonce simplement le 8 juin 1850 : « Le général Barral a été tué dans une expédition contre les Arabes. » Le commun des Français ne pouvait pas deviner qu'en Algérie se concoctait l'avenir de la France, même si beaucoup furent frappés dans leur chair par les drames qui se jouaient là-bas. En 1842, la femme d'Emile de Girardin perdra son cher frère au siège de Constantine.

En Lot-et-Garonne le journal le plus républicain, *Le Radical*, sans la moindre attention pour la vie des arabes, évoqua l'Algérie à trois occasions : pour un procès fait à Oran à des Républicains, pour le maintien des militaires rouges en Algérie et à propos du choléra (surtout quand il frappait un Français). L'expédition de Saint-Arnaud dans la Petite Kabylie trouva place aussi dans *Le Courrier de Tarn-et-Garonne*. A Djigelly (nouvelle écriture) la victoire fut complète : « Notre armée a frappé un de ces grands coups que rend nécessaire le pays où passent les luttes qu'elle est obligée de soutenir. Le soir de cette belle journée le camp du général Saint Arnaud était rempli d'armes et de bournous apportés en trophées par nos soldats. » Etrangement l'article ne mentionne pas les oreilles qui servirent aussi de trophées ! « Trois grandes fractions des B. Amran, les Achaïb, les O. Bouira et les O. Bou Achair ont fait leur soumission. Les B. Ahmed ont demandé l'aman. On peut donc dire qu'à la date du 20 mai, des résultats de la plus haute importance étaient obtenus déjà par notre expédition. Djigelly est enfin débloqué et verra bientôt, sans aucun doute, ses marchés ouverts à notre commerce. » Que ne ferait-on pas pour ouvrir des marchés ! Je veux dire: que ne ferait-on pas pour cacher la vérité ! Qui parle dans nos beaux livres d'histoire de cette première guerre d'Algérie ? *Le Conciliateur du Tarn-et-Garonne* parlera seulement de l'attaque du camp d'El'Arouch le 24 mai 1849.

Pour mieux comprendre l'état d'esprit de l'époque par rapport à l'Algérie voici les éléments d'un débat qui eut lieu, à l'Assemblée Constituante, le 15 juin 1848 autour d'un projet capital : élargir le territoire de la France jusqu'en Algérie. Buchez assurait la présidence, du

³⁵ Dans l'Honneur de Saint-Arnaud

haut de ses 52 ans et de son œuvre gigantesque, qu'à partir de 1830 il mit au service d'un catholicisme social, Buchez dont l'ami Flocon s'activait au gouvernement provisoire, le Buchez qui ira mourir à Rodez en 1865. De Rancé défendit le projet en dénonçant tout d'abord la devise de la Monarchie de Juillet : « Ne rien faire qui pût définitivement engager la France en Algérie ». Avec pour preuve de cette politique, le maintien d'un Consul anglais auprès du dey d'Alger. Dans ces conditions, le milliard de francs investi dans le pays et les 150 000 hommes qui périrent pour la conquête de ce territoire n'étaient pas pris en compte sérieusement. A continuer ainsi «il ne reste plus à la France qu'à descendre du premier rang des nations.» pense De Rancé. Il propose donc d'inverser la tendance et de faire comme pour la Corse le 30 novembre 1789: rendre l'Algérie française. Dans son très long rapport, De Rancé mentionne une seule fois la population indigène très clairsemée et indique à ce propos :

« Nous ne poussons pas l'amour de l'assimilation jusqu'à vouloir l'imposer aux indigènes ; non certes, bien que cela fût peut-être facile, attendu que le musulman subit avec résignation la fatalité et que les Arabes, qu'on dit fanatiques, n'ont pas produit un seul homme qui ait fait à aucun de nos généraux l'honneur d'une tentative d'assassinat, bien que l'un d'entre eux ait poussé les choses jusqu'à les griller et les enfumer dans leurs cavernes. Nous admettons donc que quelques concessions devront être faites aux indigènes sur les rapports civils et religieux, mais temporairement quant au civil. »

Celui qui «a poussé les choses» était à ce moment-là le maréchal Bugeaud, suivi ensuite dans ses exploits, par le dit Saint-Arnaud, que nous remercions pour le voyage qu'il nous oblige à faire sur l'autre rive de la Méditerranée.

Après le rapport de De Rancé, un débat extraordinaire, dont une publication édifierait nos mémoires, lance quelques affrontements. Le premier à prendre la parole n'est autre que le Général Cavaignac, Ministre de la Guerre, qui s'oppose au projet : «J'aime mieux, j'aime beaucoup mieux que la colonie algérienne, s'il faut subir cette alternative, devienne dans l'avenir un Etat indépendant lié à nous par le souvenir reconnaissant du bien que nous lui avons fait, que de la voir assimilée à jamais au territoire français. » Voilà un général qui préfère une Algérie annexe de la France plutôt qu'une France prononçant une annexion et qui, en même temps, préfère une Algérie indépendante plutôt qu'assimilée à notre pays, de crainte que les députés algériens ne viennent détourner les volontés de la Métropole ! Quelques jours après cette intervention, ce grand général deviendra l'organisateur de la tuerie des révoltés de juin 1848. Après lui, Astouin, qui se présente comme ouvrier portefaix de Marseille, réplique spontanément : « Il convenait à un représentant de cette fille de la Grèce, qui tend la main à l'Algérie, de venir prendre part à cette intéressante discussion. » Pour cet ouvrier marseillais, l'incorporation de l'Algérie à la France constitue la seule ancre de salut. Il reprend les arguments de De Rancé sur cette belle, riche et fertile colonie sauf que lui il n'aura même pas un mot pour les indigènes. Il veut « déclarer à la face du monde que l'Algérie est un pays français » avec annexion immédiate pour que, comme le pense son compatriote Pascal (d'Aix), on puisse substituer la civilisation à la barbarie. Tout deviendra encore plus passionnant avec la montée à la tribune du socialiste Pierre Leroux, ce qui suscite évidemment un petit tumulte. Il annonce qu'il va défendre un point de vue peu abordé pour qui cherche à construire du nouveau pour le monde. En réalité sa très longue intervention est un sac d'embrouilles qui veut globaliser les questions mais où se perd le fil du raisonnement : « Pour que la colonisation existe, il ne s'agit pas seulement de considérer les choses au point de vue matériel. L'aspect matériel des choses n'est qu'une illusion. Est-ce que vous croyez que dans le cœur des hommes du peuple il n'y a pas autre chose que ce besoin de la vie matérielle ? » Pierre Leroux veut se servir du thème de l'Algérie pour défendre l'ensemble de ses idées et conceptions sur le droit

d'association, sur la réalité du peuple, sur le développement agricole, pour, au total, ne rien dire de plus qu'Astouin, sur la question même. Il répète : « Nous avons l'Algérie ; c'est une terre immense ; nous pouvons trouver là précisément ce que nous cherchons et sans cesser d'être en France. » Comme beaucoup Pierre Leroux pense à la terre mais peu aux indigènes alors qu'il aura ce mot pour les noirs : «Quoi ! vous affranchissez les nègres et vous voudriez que les Français, là-bas fussent sous un régime despotique. » En clair, il en appelle à une colonisation qui défende les intérêts des colons de manière démocratique. Il scie la branche sur laquelle il est assis puisque son propre discours est antidémocratique vu son « oubli » des indigènes qui, comme les femmes, seront réduits au néant politique, celui des sans droits.

Dès le début des événements, un homme avait un peu plus de considération pour les Algériens que la moyenne des Français, ce qui explique peut-être qu'il demanda à Louis Bonaparte, dès son élection comme président, la libération d'Abd el-Kader : il s'agit d'Emile de Girardin qui encore en 1844 se veut pacifiste. Il n'admet les expéditions coloniales que si les Etats ont des excès de population ce qui n'était pas, à son avis, le cas de la France. Il se positionne économiquement ce qui n'est pas étonnant : « Notre opinion sur l'occupation de l'Algérie n'a pas changé, nous croyons que le milliard au moins qu'elle coûte déjà à la France aurait été plus profitable à notre grandeur, à notre force, si au lieu de servir à étendre notre domination, il avait été employé à améliorer nos ports, à les fortifier, à perfectionner notre navigation intérieure, à compléter tout notre système de voies de communication et de transport ³⁶... pour ainsi mieux vendre des journaux comme *La Presse* ai-je envie d'ajouter.

Mais que faisait donc le 2 décembre au soir, Abd el-Kader, le plus célèbre des Algériens de ce temps, que Girardin voulait libre depuis 1848 ? (entre 1832 et 1883 il bénéficia de 1253 articles de presse car il fut l'un des personnages les plus médiatisés du monde au 19e siècle). Si « la révolution de 1851 » était arrivée jusqu'à lui — et on peut le penser car il avait de bons informateurs — il pouvait commencer à espérer en sa libération ! Car ne l'oublions pas, quand Saint-Arnaud dirige les tueries dans la Petite Kabylie, le grand chef des révoltés algériens est déjà en prison ! Il déposa définitivement les armes, le 23 décembre 1847, après avoir lu la promesse que le Général Lamoricière lui fit en réponse à sa modeste réclamation (pouvoir se réfugier à Alexandrie) et dont voici des extraits : « J'ai l'ordre du fils de notre roi (...) de t'accorder l'aman que tu m'as demandé et de te donner le passage de Djemaa-Ghazaouat à Alexandrie ou Akka ; on ne te conduira pas autre part.³⁷ »... Et le 29 décembre 1847 ... Abd el-Kader et son entourage furent conduits dans un autre port ... à Toulon puis à Pau. Contre la promesse faite, tous les membres de l'escorte furent prisonniers, en attente depuis cette date de leur libération. Lamoricière pourra alors se consacrer aux affaires françaises ! Le 2 janvier 1849 *le Courrier de Tarn-et-Garonne* informa les lecteurs de cette situation : «Abd el-Kader a écrit au nouveau président de la République une lettre datée d'Amboise dans laquelle il lui demande, en exécution de la promesse qui lui a été faite, de le laisser aller en Egypte ou en Syrie. On dit que le Conseil a décidé qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de cette nouvelle demande de l'ex-ministre.»

L'Emir avait dû aller de Pau à Amboise sous l'œil attentif du *Times* anglais. Un autre journal anglais, *Little's Living Age* de juin 1851 publie les correspondances entre la reine Victoria et l'Emir, lettres que la jeune reine commença à envoyer à l'Algérien avant ses 20 ans, en 1837. Enfin en juin 1852, la promesse française sera presque tenue : l'incroyable Emir pourra rejoindre librement ... la Turquie puis la Syrie. Merci Louis Bonaparte !

³⁶ Emile de Girardin par Pierre Pellissier

³⁷ Abd El-Kader par Smail Aouli, Ramdane Redjala et Philippe Zoummeroff

Alexis de Tocqueville se lance dans la politique par une mission ... en Algérie comme s'il s'agissait d'un passage obligé (mais oublié). Donc, en 1837 Tocqueville publie ses premières réflexions sur l'épineuse question. Il sent très vite l'originalité des «Cabyles»: « S'il continue à s'établir entre les Cabyles et nous des rapports fréquents et paisibles ; que les premiers n'aient point à redouter notre ambition et rencontrent parmi nous une législation simple, claire et sûre qui les protège, il est certain que bientôt ils redouteront plus la guerre que nous-mêmes, et que cet attrait presque invincible qui attire les sauvages vers l'homme civilisé, du moment où ils ne craignent pas pour leur liberté, se fera sentir.³⁸ »

Pour Tocqueville le doute n'est pas permis, il s'agit d'un rapport entre sauvages (« des petites peuplades à peu près barbares » et civilisés («avec la supériorité des lumières»). En 1841, il répondra à l'argument économique d'Emile de Girardin : «La question sera toujours pour moi : ce que l'on fait est-il efficace, et non ce que l'on fait coûte-t-il. En cette affaire toute dépense utile est une économie.»

En 1847, Tocqueville est en colère : « La société musulmane, en Afrique, n'était pas incivilisée ; elle avait seulement une civilisation arriérée et imparfaite. Il existait dans son sein un grand nombre de fondations pieuses, ayant pour objet de pourvoir aux besoins de la charité ou de l'instruction publique. Partout nous avons mis la main sur ces revenus en les détournant en partie de leurs anciens usages ; nous avons réduit les établissements charitables, laissé tomber les écoles, dispersé les séminaires. Autour de nous les lumières se sont éteintes, le recrutement des hommes de religion et des hommes de loi a cessé ; c'est-à-dire que nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus misérable, plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître. » Dans ce rapport, il parle de la Kabylie indépendante : « A l'opposé du Petit-Désert, dans les montagnes qui bordent la mer, habitent les Kabyles indépendants. Jusqu'à présent nous n'avons jamais parcouru leur territoire ; mais, entourées aujourd'hui de toutes les parts par nos établissements, gênées dans leurs industries, bloquées dans d'étroites vallées, ces peuplades commencent à subir notre influence et offrent, dit-on, de reconnaître notre pouvoir. »

Il s'agit très exactement de la zone pacifique que Saint-Arnaud est allé mettre à feu et à sang !!! Comme souvent, Alexis de Tocqueville montre un sens aigu de l'analyse sans pouvoir changer ses conclusions. Comment peut-il continuer d'appeler « civilisation » ce comportement qui, après vérification de sa part, rend des « sauvages » plus sauvages encore ? Que pouvait-il dire en 1849 quand il devint ministre de la Seconde République ? Qu'a-t-il ressenti au récit des exploits militaires de l'armée française ? Aura-t-il considéré qu'il s'agissait de bavures ? Décidément, la question algérienne met tout un chacun au pied du mur.

Vu la place centrale que ce livre veut leur faire, eux que Saint-Arnaud et ses amis envoyèrent en masse en Algérie, cherchons ce que les insurgés pensèrent du pays. Sans attendre le récit de la révolte, retrouvons l'un des condamnés à la déportation en Algérie découvrant la terre africaine.

François Mazenc, avait conduit, à Rodez, la rébellion contre le coup d'Etat. En Algérie il passa par une prison près de Bône d'où il sortit pour construire une route près de Ghelma, au moment où la province vivait sous le commandement de Mac-Mahon. Il rencontrera véritablement les indigènes un peu plus tard à Constantine, mais avant même la description qui va suivre, on mesure que, tout en se situant hors du camp de ses geôliers, il continue à appartenir à la France (avec sa supériorité). Sa révolte et celle des Arabes ne lui paraissent avoir aucun point commun. Voici donc sa description du pays de Constantine qu'il fit 30 ans après :

³⁸ De la colonie en Algérie par Alexis de Tocqueville, Ed. Complexes, 1988 (pour les citations de cette partie)

« Ce pays conserve encore, après 2000 ans, de nombreuses traces de la longue occupation romaine. Dans la vallée de Bou-Merzouk, qui forme un des affluents du Roumel, on voit encore debout plusieurs arcades d'un pont-aqueduc qui était destiné à amener des eaux potables à l'ancienne Cirta. Partout où l'on fait des fouilles, les nombreuses inscriptions, les fragments de statues ou de chapiteaux de colonne que l'on trouve, attestent que cette terre recouvre la cendre du grand peuple.

Constantine est la ville arabe par excellence ; en 1852, sur une population de 40 000 habitants, au moins 30 000 étaient indigènes, arabes ou juifs. Ces derniers, qui parlent la langue arabe, ont les habitudes et à peu près le costume des premiers et n'en diffèrent que par la religion ; ils entraient dans ce chiffre pour 6 ou 7000. Les 10 000 habitants formant la population française se composaient de la garnison et des personnes qui s'occupaient de commerce et d'industrie. Les Français habitaient un quartier distinct comprenant la rue Damrémont et la place du gouvernement ; tout le reste de la ville était occupé par les indigènes. Les quartiers arabes présentaient un aspect d'une originalité dont on aurait peine à se faire une idée sans les avoir vus. Les transportés se rappellent encore ces rues étroites où grouillait une population aux costumes étranges. Là, des hommes couverts de burnous, les jambes nues et hâlées par le soleil, ici des femmes ornées de boucles d'oreilles en argent de six centimètres de diamètre et dont la figure et les mains étaient bariolées d'arabesques au henné. Ils se rappellent encore ces maisonnettes à un seul étage couvertes de roseaux, et ces petites boutiques de marchands indigènes, où il n'y avait place que pour quelques rayons et pour le maître, et ces hôtels maures où l'on faisait rôtir les têtes de moutons et autres basses-viandes, dont les émanations étaient peu faites pour attirer les chalands, et ces caouadji (cafetiers) qui vendaient cinq centimes des tasses de café, où il y avait à boire et manger.

Il y avait dans les rues des quartiers arabes un mouvement tel qu'elles ressemblaient à une fourmilière, d'où partaient des cris discordants qui couvraient les conversations des promeneurs et les rendaient impossibles. Des hommes et des femmes y vendaient à la criée des galettes, d'autres des comestibles et des objets de ménage. Les mendiants y psalmodiaient des versets du Koran ou chantaient des rapsodies.

On y voyait aussi des negro (nègres) chassant devant eux des troupes de borricos (ânes) chargés de matériaux de construction, en les accompagnant de force jurons émaillés de coups de bâtons à l'adresse du dos des patients.

Les proscrits allaient aux heures de loisir oublier un instant dans ce tohu-bohu désopilant leurs chagrins et la patrie absente et déshonorée.

Après s'être installés à Constantine, les républicains cherchèrent dans le travail leurs moyens d'existence, et les habitants de cette ville dont la majorité s'était prononcée contre le coup d'Etat au plébiscite du 2 décembre 1851, reçurent à bras ouvert ces malheureux et leur ouvrirent leurs ateliers³⁹. »

Ce tableau vivant de la situation prend un caractère politique ... dans le quartier français ! L'évocation des ruines romaines nous permet de revenir aux écrits de Saint-Arnaud, cause de ce détour par l'Algérie : « Chère bien-aimée, dit-il à sa mère, j'ai passé huit heures dans une admiration continuelle. Ces ruines magnifiques ont produit sur moi un effet inconcevable. Toutes ces inscriptions, toutes ces colonnes encore debout me parlaient d'un passé auprès duquel nous sommes petits. » A Lambessa, il prétendit avoir sauvé des ruines qu'évoquera quelques années plus tard l'archéologue Léon Renier. Pour construire le camp français il découvrit qu'il fallut détruire un amphithéâtre, scier des colonnes et marteler des inscriptions: «une honte ineffaçable» commise par notre civilisation. Visiter

³⁹ Coup d'Etat dans l'Aveyron en 1851, François Mazenc, chez Nouguiès Albi en 1872

aujourd'hui, en Afrique du Nord, les vestiges romains encore présents, me laisse rêveur sur les destructions effectuées par les militaires. Et Vive Saint-Arnaud !

Un transporté de Marmande, évoqué par Jean-Alfred Neuville, apportera son témoignage. Arrivant au port Mers-El-Kébir, il note surtout la multitude de marchands d'oranges d'origine maltaise. Pour le reste, il ne mentionne pas les autochtones se contentant d'évoquer surtout la vie dans le camp : « Ce qu'il y avait de plus humiliant c'est que tous ces chefs étaient pris parmi nous. Un seul, le citoyen Miot refusa de remplir ce grade infamant.⁴⁰»

Pour le Lot-et-Garonne, Jean Robert écrivit un livre de 315 pages : « Le coup d'Etat du 2 décembre et mon histoire de proscrit ».

Pour unir tous les militaires au service des pouvoirs économiques, qui écrira un livre au titre suivant : « - L'armée peut-elle assassiner ? - Oui avec les Saint-Arnaud. »

Sans goût pour la trinité, je me limite cependant à cette étude de trois des conjurés qui me permet dès à présent de faire ressortir l'originalité du coup d'Etat vu sous l'angle du pouvoir : à savoir la mise en place d'un régime capable d'allier le sang, l'argent, l'église et le droit de vote. Action originale en 1851 mais devenu classique depuis d'où l'intérêt de poursuivre l'analyse par une petite visite, plus directe, aux insurgés.

⁴⁰ Proscriptions de Marmande, J-A Neuville, 1882

2 – 100 000 insurgés

Toute recherche en matière d'insurgés conduit à se poser la question des sources qui le plus souvent sont contrôlées par les adversaires des insurgés. Et ceux-ci peuvent tenir des discours contradictoires à leur encontre ce qui brouillent encore plus les cartes. Avec la Seconde République, la première grande insurrection fut celle de Juin 1848, et à l'Assemblée, les mêmes pouvaient expliquer pour calmer les esprits et minimiser la révolte, que tout était calme, mais pour accroître la répression, ils pouvaient déclarer « que depuis 5 jours entiers, Paris et la France sont dans le plus horrible état que jamais on ait pu imaginer ». Par la suite les historiens pourront retenir la révolte parisienne et oublier celle de Marseille qui provoqua huit à dix morts et 700 arrestations.

Les condamnés de 1851 le furent par des Commissions Mixtes, sans procédure, sans audition de témoins, sans débat contradictoire, sans défense des prévenus et sans jugement public mais les dossiers ainsi obtenus et largement fournis constituent souvent la base de travail essentielle.

Après la mention de cette précaution concernant les sources, des précautions d'ordre géographique : je vais résumer les faits majeurs pour les départements de la région Midi-Pyrénées en me méfiant des limites départementales. A prendre la direction des préfectures, des insurgés pouvaient être proches, comme ceux de Nérac et de Condom tout en regardant dans deux directions différentes : les premiers vers Agen et les seconds vers Auch. Ce qui n'exclut pas la permanence de comportements politiques se moquant des « frontières » départementales : par exemple la rive gauche de la Garonne a toujours eu tendance à être plus à gauche que la rive droite.

Voici donc un bref voyage dans les départements de l'actuelle région Midi-Pyrénées. André Armengaud le présente ainsi : « les départements de la région toulousaine accueillirent dans l'ensemble la nouvelle du coup d'Etat du Deux Décembre avec un calme à peu près complet : l'état de siège ne fut proclamé dans aucun des départements du ressort de la cour d'appel de Toulouse.⁴¹» Pourtant, les condamnations ne manquèrent pas: issues des Archives Nationales dossier AN, BB 424 et présentées par Ted Margadant dans son livre, j'en donne le tableau. La plus forte condamnation, passage devant le Conseil de Guerre, a été prononcée dans le Gers. Les condamnations fortes ajoutent à cette dernière condamnation, l'envoi des « coupables » à Cayenne ou en Algérie suivant deux traitements (soit cinq ou dix ans avec emprisonnement, travail sous contrôle militaire ou liberté surveillée). Les condamnations plus «faibles» cumulent, les expulsions, les éloignements, les internements, les surveillances. Ces premiers chiffres masquent certaines réalités : parmi les condamnations fortes, dans le Gers personne ne sera condamné à Cayenne malgré l'ampleur des événements, alors que dans le Tarn deux Républicains de Mazamet et deux de Labastide-Rouairoux subiront cette dure peine (ainsi que 2 à Toulouse). Quant à la fiabilité des données, en les comparant avec les chiffres départementaux on arrive à des résultats approchés.

	Condamnations fortes	Condamnations faibles
Haute-Garonne	23	95
Lot	43	124
Aveyron	108	156
Tarn	48	73
Tarn-et-Garonne	0	30
Ariège	5	19

⁴¹ Coup d'Etat et plébiscite dans le Tarn, Annales du Midi, 1952

Hautes-Pyrénées	0	35
Gers	461	464
Total	683	992

Haute-Garonne

Dans le département, l'homme modéré par excellence, Charles de Rémusat (1797-1875), traitera le coup d'Etat de farce enfin jouée. A Toulouse le télégraphe électrique a été installé en novembre 1851, en conséquence le 2 décembre la nouvelle du coup d'Etat est aussitôt connue. Le 3 décembre le journal *L'Emancipation* peut publier une proclamation signée de 60 personnes : « Il n'y a plus de président ! M. Bonaparte, traître et parjure, n'est plus qu'un criminel d'Etat justiciable de la Haute Cour nationale ; les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance ! »

L'homme de gauche par excellence est le directeur de ce journal : Armand Duportal (1814-1887). Rien d'étonnant si le premier est sur l'Encyclopédie Larousse en vingt volumes et l'autre non : le premier a été membre de l'Académie Française et l'autre compagnon de l'extrême-gauche. Pourtant les deux furent proscrits suite au 2 décembre : le premier jusqu'en 1859 et le deuxième jusqu'en 1852. Ce retour de Duportal lui vaudra une attaque de ses adversaires qui publieront en 1877 la demande de grâce qu'il envoya à Napoléon III. « Il s'en défendra avec quelque embarras, disant qu'elle ne devait pas être remise à Napoléon III et qu'il s'agissait d'une concession de pure forme, qu'il lui fallait nourrir sa famille »⁴²⁴². Triste situation faite à des Républicains dont la générosité traversa leurs vies. Le 2 décembre au soir, une manifestation se déroula Place du Capitole (d'autres diront une émeute) et entraîna aussitôt l'arrestation des soixante signataires et décapita le mouvement. Même si la révolte est tuée dans l'œuf par un Préfet à poigne et un Commandant de la place qui n'a pas froid aux yeux, le département aura 23 fortes condamnations et 95 de moindre importance (une liste nominative fait monter ce nombre à 145 avec 11 expulsions et 14 envois en Algérie)⁴³.

En plus de Duportal et de l'équipe de *L'Emancipation*, on découvre, parmi les victimes, les animateurs d'un journal encore plus à gauche, *La Civilisation*, géré par Laffont Guillaume, né en 1802, et professeur révoqué. Géographiquement, le secteur de Villefranche-de-Lauragais semble aussi une zone rebelle avec Laflèche Herculien, pharmacien et Pebernat-Langautier, propriétaire, comme dirigeants du mouvement. Baux Jean, ouvrier ajusteur à Toulouse, et né en 1810, originaire également de Villefranche-de-Lauragais, il écopera d'une déportation en Algérie.

Parmi les soutiens de *L'Emancipation* il faut compter les cordonniers avec deux d'entre eux comme référence : Rivière Joseph, abonné au *Populaire* de Cabet qui évitera l'Algérie en se réfugiant en Espagne, et Vidal qui est à la tête de l'Association des cordonniers.

Enfin mentionnons trois autres cas particuliers : celui du poète Joseph Balensac, né en 1796, qui subira la déportation en Algérie, celui d'Abadie Philibert, prêtre défroqué changé en libraire-imprimeur à Saint-Gaudens, né en 1821, qui subira le bannissement et Marie Achard né en 1815, ouvrier typographe, sous le coup d'une simple surveillance alors qu'il est indiqué fondateur d'une société secrète dans le Var.

Tarn-et-Garonne

Poumarède partit chercher les ordres à Toulouse et comme l'appel à la mobilisation y avait été neutralisé, les nouvelles furent décourageantes mais une réunion s'est tout de même tenue à Montauban : elle fut dispersée par la police avec quelques premières arrestations.

⁴² Dictionnaire Maitron

⁴³ Adolphe Bremond, Histoire du coup d'Etat en Haute-Garonne, 1870

Par contre à Moissac, Bousquet est parti chercher les ordres à Agen, aussi la mobilisation sera plus forte, avec tentative de prendre la mairie. Même réaction à Castelsarrasin où la mairie favorable aux insurgés garde une certaine prudence tout en envoyant une lettre « insurrectionnelle » au sous-préfet. Pas étonnant si presque tous les condamnés seront originaires de ces trois villes. Ils sont au nombre de 31 avec seulement des peines « faibles » (une de plus que dans le tableau). Alors qu'Armand Leygue avait été libéré à Toulouse, où était sa résidence principale, il fut condamné par la Commission de Montauban à l'expulsion vers l'Italie, pour son rôle à Castelsarrasin où il n'était pas, au moment des émeutes ! D'autres condamnations seront liées aux actions du Lot-et-Garonne et du Gers. Parmi les condamnés il y aura trois élus de Castelsarrasin : le cabaretier adjoint au maire, et deux conseillers municipaux influents. Pour Moissac, les deux députés républicains étant à Paris, ils évitèrent la répression bien qu'ayant participé à des réunions favorables aux insurgés. Nous aurons l'occasion de croiser, dans les portraits, plusieurs des insurgés de ce département (deux monographies existent)⁴⁴. André Armingaud, ajoute à la phrase évoquée qui concernait la région de Toulouse : « Il n'y eut de troubles notables que dans le Tarn-et-Garonne (à Moissac et à Castelsarrasin) et surtout dans le Tarn (à Mazamet et accessoirement à Labastide-Rouairoux). » Ce qui n'empêche pas Jean Estèbe de présenter ainsi les événements dans Histoire de Montauban: « Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 est, dans l'ensemble, bien accepté en Tarn-et-Garonne. Sauf à Moissac on ne trouve guère trace de résistance. »⁴⁵ Pas trace dans l'étude, des condamnations tarn-et-garonnaises, alors qu'une des victimes, l'avocat Manau, deviendra une personnalité nationale, au moment de l'affaire Dreyfus. Observons enfin que le Tarn-et-Garonne se distingue par une absence totale de référence aux sociétés secrètes et par une absence totale de condamnations de paysans.

Gers

Nous l'avons déjà écrit, le Gers, avec 461 condamnés de la première catégorie et 464 de la deuxième, fait figure de département particulièrement insurrectionnel. Mirande et Vic-Fezensac surtout imposeront un ordre révolutionnaire. Des colonnes armées entrèrent donc en action mais les Républicains restèrent aux portes d'Auch : après une négociation avec les autorités, ils acceptèrent de passer la nuit devant la ville puis, trahissant l'accord, les militaires attaquèrent par surprise les insurgés qui aspiraient aux repos, provoquant des morts ... parmi les militaires. Condom, Lectoure et Fleurance eurent aussi des réactions, moins fortes, surtout après l'écho des événements d'Auch. Il est difficile de faire un résumé d'événements aussi considérables. Joseph Dagnan, docteur ès lettres, gascon installé à Paris, produira en 1929, sur le coup d'Etat, un livre magistral de près de 600 pages. Il semble que ce soit l'œuvre unique de cet homme, avec le tome I consacré à la Seconde République. Il réussit à obtenir le soutien de la Société Archéologique qui diffuse encore des exemplaires de l'ouvrage.

Pourquoi le Gers et pas le Tarn parmi les départements insurgés ? En effet, aux élections de 1849 le Tarn put faire élire en entier la liste républicaine alors que dans le Gers comme dans le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne, l'influence de ce parti se situe dans la zone entre 20 et 30% des voix. En réalité, dans de telles circonstances l'action d'hommes particuliers peut avoir une conséquence fondamentale. En l'occurrence l'homme clef fut le vétérinaire de Mirande, Cantaloup. Quand il arriva à Auch avec ses amis, la réunion des responsables républicains s'achevait par un rejet de l'appel aux armes, or, par son discours

⁴⁴ Hors-série n°5 et n°6 de Point Gauche!

⁴⁵ Histoire de Montauban (sous la direction de Daniel Ligou), Privat, 1984, page 256

de dernière minute, il fit basculer la majorité dans l'opinion inverse. Joseph Dagnan rapporte ainsi ce moment crucial :

« Mais une minorité ardente, belliqueuse, décidée à tout et très irritée du dernier vote, prit violemment à partie quelques républicains, comme Sancet et Prieur, qui avaient conseillé une expectative prudente en vue d'empêcher une aventure sanglante et sans portée. On criait déjà à la trahison et un nouveau débat très vif s'engagea. Gastineau, rédacteur en chef de *l'Ami du peuple*, se rallia à l'idée d'une offensive républicaine immédiate et vigoureuse. Quelques-uns entraînés, intimidés, revinrent sur leurs votes et se joignirent aux partisans de l'appel aux armes. Alors Sancet et Prieur et quelques républicains se retirèrent en protestant contre la violation d'une délibération régulièrement prise. »

Ce moment décisif eut lieu partout et pose les questions essentielles. S'agissait-il d'un chant du cygne ? S'agissait-il de prendre date ? En quoi les modérés pensaient-ils préserver l'avenir ? Un débat apparaît entre une démocratie sage légaliste, même face à l'impossible, conformiste en plusieurs domaines, et une démocratie de la rue, de l'action et de la virulence des idées.

Tarn :

Pour ce département relativement tranquille, l'action aura lieu surtout à Mazamet et Labastide-Rouairoux, deux centres industriels essentiels. Albi avait eu une importante révolte le 8 juillet 1849 (avec Joseph Maraval, créateur de l'industrie chapelière d'Albi qui sera condamné à 8 mois de prison et qu'on retrouvera maire entre 1876 et 1877 au chef-lieu du Tarn). Rien dans le Nord du département autour de Carmaux. La preuve de la modération peut se lire dans la persistance du journal républicain jusqu'en janvier 1852 (celui de Castres sera par contre interdit mais sans l'arrestation de son responsable). La Commission Mixte n'en sera pas pour autant clémente. Pour Albi nous avons six condamnations à l'Algérie : Jean-Jacques Béteille de 29 ans, Jean-Antoine Puech de 44 ans, Pierre-Auguste Fontès de 30 ans, Philippe Espinasse de 42 ans, Pierre et Victor Mouret de 32 et 36 ans. Or dans la ville il semble que tout fut calme car elle envoya des émissaires à Toulouse pour y chercher les consignes et nous savons dans quelle situation étaient les démocrates de la ville rose.

A Mazamet par contre, environ soixante Républicains pénétrèrent dans la Mairie pour se saisir des armes. Ils le firent sous l'influence d'une fausse nouvelle communiquée par l'instituteur Béteille qui annonçait l'arrestation du Prince-Président. Il y a deux condamnations à Cayenne :

Eugène Bordes un commis de 34 ans (il va y décéder), Jean Barthès un aubergiste de 57 ans dont Ténor racontera l'odyssée (un Barthès sera un dirigeant du mouvement ouvrier de cette ville mais je n'ai pu vérifier le lien de parenté) ; 17 condamnations à l'Algérie : Jean-Baptiste Debesse natif de Carcassonne (38 ans) le commis-négociant en relation avec Béteille, David Dougados, un serrurier de 35 ans, Jacques Mots un tisserand de 24 ans et avec lui d'autres ouvriers : Jean Amalric, un fileur de 28 ans (qui en fait va décéder à Cayenne), Louis Mailhes, un garnisseur de 22 ans, Louis Raynaud dit Molinié un fileur de 42 ans, Pascal Siguier un fileur de 24 ans, Jean-Baptiste Séverac un fileur de 34 ans, et d'autres personnes très diverses : Jacques Teyssier 33 ans, Etienne Farret 19 ans, Pierre Auguste Essabaud 24 ans, Louis Escande 25 ans, Pierre Rollandes un tailleur d'habits de 41 ans, Jacques Mirande dit Sans-Pareil 25 ans, Germain Bel 25 ans, Etienne Amand 46 ans coutelier, Jean-Pierre Gasc un maçon de 44 ans.

Pour Labastide-Rouairoux dont je ne connais pas la nature des actions entreprises (André Armengaud indiquera de son côté : « Tout s'y borna à des conciliabules et, dans la nuit du 6 au 7 décembre, à une réunion dans une prairie éloignée de l'agglomération »), on retrouve

deux condamnations à Cayenne. Un autre Barthès de 45 ans, prénommé François (surnom France) et le scieur de long Ambroise Scaevola de 38 ans (tous deux éviteront Cayenne en se réfugiant en Espagne). On trouve par ailleurs 9 condamnations à l'Algérie. Jean Crozes 33 ans commis négociant et Eugène Planques plus âgé, 42 ans, Paul Marty 25 ans (ces trois là iront aussi en Espagne), Jean Guibert (30 ans), Jacques Sénégas (46 ans et décédé en Afrique), Louis et Gabriel Rouanet (40 et 42 ans, décédés en Afrique), Louis Bordes un cordonnier de 36 ans dit L'Amérique, et deux journaliers de 28 et 26 ans Joseph et Auguste Lanet (décédé en Afrique). J'arrive à un total de 36 condamnations fortes, un nombre un peu inférieur au tableau mais qui correspond aux données de l'article d'Armengaud.

Pour Castres, même Jean Nauzières, connu comme chef des rouges ne sera pas arrêté. Grand-père de Raymond Nauzières qui sera beaucoup plus connu, il fera revivre la franc-maçonnerie dans l'élan de la République. Maire provisoire de Castres en 1848 il appartient à la bourgeoisie républicaine. Se pose ici cette autre question : souvent des liens s'établiront entre franc-maçonnerie et Républicains mais, est-ce la franc-maçonnerie qui fut un appui pour la République ou l'inverse comme dans le cas de Jean Nauzières ?

Lot :

Pour le Lot, la rébellion se concentre autour de Figeac qui jusqu'au 7 décembre est aux mains des Républicains. A Gramat le maire destitue le Président de la République. Les révoltes touchent aux zones proches de la Dordogne. Ceux de Cahors comme dans les autres chefs-lieux ne pourront s'exprimer réellement. Avec 124 condamnés on peut penser que l'insurrection fut plus forte que dans le Tarn : en fait, plus de la moitié des condamnés ne participèrent pas à l'insurrection. Jean Yves Terret a étudié la question dans un mémoire de maîtrise dirigé par Rolande Treppe. Parmi les condamnés il s'en trouve 7 à avoir écopé de Cayenne ! Parmi eux P. Marlet rédacteur en chef du *Réformateur*, un journal plusieurs fois victime de la répression. Son seul tort est d'avoir lancé un appel à l'insurrection sans même inciter à user de la voie des armes. D'ailleurs deux autres condamnés à Cayenne sont de Cahors qui n'a pourtant pas pu lever le petit doigt. Julien Bailly est de Figeac. Les paysans n'ayant pas pu être informés (l'autorité fit retirer les cordes des cloches) ils furent rares parmi les victimes, membres surtout de l'artisanat (24%) et de la bourgeoisie moyenne (33% parmi les fonctionnaires, intellectuels et professions libérales). L'une des victimes, L. Delord, deviendra sénateur du Lot en 1879.

Voici le texte de la brève déclaration des Républicains :

« Citoyens, Bonaparte a chassé l'Assemblée Nationale ; il a fait arrêter deux cents représentants du peuple. Bonaparte a violé la Constitution, il a renversé la République. Bonaparte n'est plus justicier, mais rebelle. Sonnez le tocsin, et montez sur Cahors avec vos populations au nom de la Constitution, de la loi, de la République. De Gramat, de Figeac, de Souillac, de toutes les communes voisines des masses de citoyens vont se diriger vers notre ville. Vive la République ! Vive la Constitution, Vive la Loi. P. Marlet.

P.S. Envoyez-moi des courriers pour annoncer votre arrivée. Quand les campagnes seront près de Cahors, nous nous lèverons. Soyez ici à midi. »

Aveyron :

L'insurrection fut lancée à Rodez par un appel aux armes. Des groupes venus du Sud du département devaient prendre la préfecture avec Villefranche-de-Rouergue comme point de départ d'une action importante. Mais un manque de détermination des dirigeants ne permit pas l'entrée des insurgés au chef-lieu. Avec 108 condamnations fortes et 156 plus faibles, c'est le second département, par ordre d'importance, à avoir secoué le joug du pouvoir dans le Sud-Ouest. Louis Erignac résume les événements et donne la liste des

victimes de la répression⁴⁶. Comme pour le Gers, pas l'ombre d'une condamnation à Cayenne avec 109 condamnations fortes mais seulement 54 condamnations faibles. Deux données majeures me paraissent avoir présidé au développement de l'insurrection. Tout d'abord l'existence d'un journal, l'Aveyron républicain, qui traversa toute la Seconde République en passant à travers toutes les répressions grâce à une superbe intelligence de sa rédaction. L'orientation adoptée par le mouvement permit de contourner l'influence de l'Eglise dans le département. Ensuite, un lien précieux avec les paysans dans les zones assez riches du Séguéla permit de propager les idéaux des rouges. Comme dans le Lot, où l'influence républicaine touche surtout les campagnes aux sols riches (par opposition aux Causses), l'insurrection n'existe que dans des endroits précis et non sur l'ensemble du département.

Ariège et Hautes—Pyrénées :

Etrangement les départements des Pyrénées, pourtant à gauche, resteront assez calmes quand on constate seulement 19 condamnés pour l'Ariège (mais avec 5 fortes condamnations) et 37 pour les Hautes-Pyrénées qui viendront s'ajouter à la liste totale.

Deux personnalités valent qu'on mentionne leur combat.

D'abord **Arnaud de l'Ariège** (1819-1878) un avocat largement évoqué par Victor Hugo dans *Histoire d'un crime* car il appartenait au « catholicisme social » et qu'il tenta de demander l'intervention du catholicisme contre le coup d'Etat. Député de l'Ariège dès 1848 puis réélu en 1849, sa base populaire est chez lui à Saint-Girons où il s'installa en 1846 après son séjour à Paris. Il y poursuivit ses efforts pour que le catholicisme se penche sur les questions sociales. Pendant toute la Seconde République il défendra cette position et dès 1848 il y trouvera l'appui de députés de sa région : Pierre Pradié de l'Aveyron, Jean Rigal du Tarn ou Hippolyte Detours du Tarn-et-Garonne. Ce catholicisme sans point commun avec Lamennais, appartient à la famille de Buchez. Il place « l'Association » avant l'Etat, l'association qui aurait permis aux ouvriers de devenir collectivement les patrons, l'Etat devant servir à fixer les cadres généraux. Dans le dictionnaire Maitron il est écrit : « Le coup d'Etat de 1851 marqua une coupure dans la vie d'Arnaud comme dans celle du catholicisme démocratique et social dont il entraîna la disparition momentanée. ». Un abbé le cachera et lui permettra de s'enfuir en Belgique. Il rentrera en France dès 1852 (avait-il fait sa soumission ?) et s'installera près de Joigny dans l'Yonne (un autre haut-lieu de l'insurrection de 1851), chez ses beaux-parents. Avec la Troisième République, il reprendra des responsabilités : tout en refusant de condamner les communards, il deviendra sénateur.

Ensuite voici l'histoire abrégée de **Louis Pujol** (1822-1866) natif lui aussi de Saint-Girons, fils d'un modeste tailleur, éduqué au Petit puis au Grand Séminaire, qui n'aura pas d'action dans l'Ariège mais sera sur les barricades de Juin 1848 à Paris où il faillit mourir. Envoyé à Belle-Isle puis en Algérie, il va obtenir rapidement une amnistie qui le fait soupçonner d'être, à ce moment-là, un agent bonapartiste. L'histoire ne dit pas ce qu'il fit au soir du 2 décembre mais en 1853, membre d'une société secrète, il s'enfuit en Espagne pour échapper à la répression. Il participe là-bas, aux événements de 1854 qui le font « Historiographe national » de la Junte de Madrid, des fonctions aussi brèves que celles de la Junte et qui l'obligeront à chercher une autre terre d'asile. Il s'échappe donc à nouveau, aux bras d'une Espagnole, traverse la France où il est recherché et arrive en Angleterre. Sa vie nous entraîne pendant quelques lignes, loin du coup d'Etat, même si, à Londres, il retrouve un compatriote poursuivi pour insurrection, le sieur Balagué. Comme le maçon de la Creuse, Nadaud, il se fait percepteur mais son Espagnole, fatiguée de lui, le laisse, ce qui

⁴⁶ 46 Trois siècles de luttes populaires en Bas-Rouergue, édité par le PCF de l'Aveyron

ne le décourage pas puisque aussitôt il séduit une Anglaise, part avec elle à New York, s'engage dans la Guerre de Sécession, puis au Mexique, aux côtés de Juarez. Il s'embarque et périt dans un naufrage. Auparavant, il eut le temps d'écrire quelques poésies. N'est-ce pas une histoire d'un homme du peuple digne de son siècle ?

Ne serait-ce que pour son livre publié en 1852, à Londres, intitulé *le coup d'Etat*, il me faut ajouter un député de l'Ariège de 1848, **Xavier Durrieu**, qui ne sera pas réélu en 1849. Natif de Castillon dans l'Ariège et mort à Barcelone, sa vie est aussi atypique que celle de ses deux précédents compatriotes. Comme Arnaud de l'Ariège, il fera des études de droit à Paris qui le conduiront au journalisme jusqu'à devenir le rédacteur en chef du Temps et jusqu'à fonder La Révolution, journal interdit par le coup du 2 décembre. Proscrit, il restera deux ans en Angleterre avant de s'installer à Barcelone où il vivra en créant un établissement de crédit.

Concernant les événements des Hautes-Pyrénées, voici le cas de **Jean Martin**, arrêté à Lourdes fin janvier 1852, et qui déclare : « Oui, j'ai été démocrate-socialiste, et je le suis encore. Je me suis rendu dans la soirée du 6 décembre à Bagnères pour prendre part à l'insurrection qui devait y éclater le lendemain et qui n'a échoué que par la couardise des habitants. »

Le même journal indique que Bruzard, « médecin distingué de Bagnères-de-Bigorre », Dubarry avocat, ancien membre de la Constituante et Desplats ont été découverts dans leur retraite, arrêtés et conduits dans les prisons de Bagnères d'où des amis voulurent les faire libérer sur promesse qu'ils se détourneraient de la politique mais ils refusèrent de se soumettre.

Quelques mots, à présent, sur les « personnages » retenus puisqu'il ne s'agit pas ici d'analyser des moyennes mais d'attirer l'attention sur quelques individus et quelques phénomènes. Tous les démocrates ne furent pas des insurgés comme tous les insurgés n'étaient pas des démocrates. Des démocrates, par leur isolement, par leur modération ou pour toute autre raison, purent se trouver à l'écart de la révolte sans pour autant renier leurs idées (au plébiscite, des communes absentes du soulèvement eurent d'importants taux de « non »). Inversement, dans une insurrection peuvent se glisser des agités plus soucieux d'en découdre que de défendre des idéaux. Les « pillards » furent très rares, les Républicains ayant partout pris des dispositions pour s'en distinguer. A Marmande par exemple, tous les lieux financiers furent étroitement protégés.

Précisons qu'il est difficile de commencer par les avocats et de finir par les tailleurs quand nous savons l'interaction savante qui existe entre les différents types d'insurgés. A Marmande encore, le chef républicain ne souhaitait pas la révolte armée dont il prévoyait l'inefficacité, vu l'échec des militants parisiens, mais se rallia à la majorité qui, à son avis, se lança dans « un baroud d'honneur ». Le modéré sera parfois tout autant condamné que l'actif, avec parfois des situations inverses puisque les jugements furent souvent improvisés. Cependant, avant les présents dans les luttes, un mot des absentes (sauf rares exceptions) : les femmes.

21 - Des absentes de marque

Parmi les insurgés, pourquoi les femmes sont-elles si rarement présentes? Pour les Républicaines, plusieurs douches froides avaient calmé les plus beaux élans dès 1848. Rappelons leurs luttes considérables sous la Première République, luttes qui permirent le droit au divorce que Napoléon élimina en décidant d'un « compromis » qui, schématiquement, se présente ainsi : aux hommes les affaires publiques et aux femmes les affaires privées (donc aux hommes le contrôle financier des femmes par exemple). Sous la royauté, vu la faible démocratisation des affaires publiques, ce partage avait moins de

conséquences qu'au lendemain des journées de Février 1848. Sauf si les Républicains au pouvoir avaient manifesté de l'intérêt pour le statut des femmes. Ils semblent plutôt avoir intégré le partage mentionné.

Au plus près des réalités, voici des éléments du recueil du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Antonin (TetG). L'institutrice Jeanne de Just qui depuis plus de 30 ans se livre à l'instruction des petites filles pauvres de la commune ne reçoit qu'une aide très modeste et elle pétitionne pour demander plus. République ou pas, la réponse reste la même : pas d'argent. Pas d'argent non plus pour Monsieur Brousse de Servanac qui voulait donner gratuitement un local pour une école de jeunes filles si la municipalité acceptait de verser un salaire aux sœurs d'un couvent du Lot prêtes à venir. Pas d'argent non plus pour Marie Cabrol, la sage-femme qui accouche gratuitement les femmes pauvres de la commune. En 1849, « tout traitement lui est supprimé pour des faits graves qui lui sont reprochés. » Elle avait cru que la République ressemblait au Père Noël !

Pour préciser la nature de la déception des femmes vis-à-vis de la Révolution, que dire de la loi sur le divorce proposée par Crémieux, une question de toute la société (nous savons pourquoi les hommes s'en préoccupaient moins).

Une façon d'évoquer le divorce entre la République et les femmes engagées, en 1848 avec Michèle Riot-Sarcey qui indique⁴⁷ :

« La question du divorce, tout particulièrement, excite les esprits : mise à l'ordre du jour d'une des séances, au grand regret de sa présidente (du Club), elle est annoncée à grand renfort de publicité ; des affiches sont placardées, invitant les femmes à manifester. Plusieurs journaux s'empressent de reproduire cette affiche, insistant sur sa couleur, rouge, hautement symbolique. Au-delà de l'humour, par-delà la hargne que le projet suscite, la loi de rétablissement du divorce, préparée par le citoyen Crémieux, est attendue par des hommes et des femmes sincèrement attachés à « la moralité du mariage. » »

Crémieux osa proposer en tant que ministre de la justice un projet de loi. Il n'eut pas le temps de finir sa phrase : « J'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée, au nom du pouvoir exécutif, un projet de loi sur le rétablissement du divorce... » que des mouvements en sens divers se produisirent dans la salle aux dires du *Moniteur* ce qui obligea le président de séance le citoyen Buchez à déclarer : « J'invite l'Assemblée à se calmer. » Quels résultats ? Tout le monde se mit à rire mais les députés finirent par écouter la présentation de Crémieux d'un projet de loi en deux articles :

« Article 1er : La loi du 8 mai 1816 est abrogée, en conséquence, les dispositions du titre VI, livre 1er du Code civil reprennent leur force à compter de la promulgation de la présente loi.

Article 2 : L'article 310 du Code civil est modifié comme suit : « Tout jugement de séparation de corps et devenu définitif depuis trois ans au moins sera converti en jugement de divorce sur la demande formé par l'un des deux époux sur requête et assignation à bref délai. Le jugement qui prononcera le divorce sera rendu à l'audience. L'époux condamné pour adultère n'est pas admis à réclamer le divorce. »

Pouvait-il faire plus court ? La discussion sera aussi courte que le projet !

- 1) Le président propose le renvoi au comité de législation civile et criminelle.
- 2) Les députés s'opposent à cette proposition et la renvoient dans les bureaux pour examen préalable.
- 3) Le député Laurent emporte la décision, le citoyen Wolowski appuie l'orateur et achève ainsi les débats.

Le président de séance déclare alors :

⁴⁷ La démocratie à l'épreuve des femmes, page 218

« Plusieurs membres ont demandé que le projet, vu son importance, fut renvoyé dans les bureaux (non ! non ! — oui ! oui !). Mais, mon Dieu, citoyens, pas de oui, pas de non, vous allez voter, gardez le silence je vous prie. Les bureaux nomment, après discussion préalable, une commission qui sera chargée de présenter son rapport à l'Assemblée. (Voix diverses : quand se réuniront-ils ?) Au jour fixé par l'Assemblée après impression et distribution du projet. »

Le 29 mai intervient la nomination de la commission de 18 membres qui examinera le projet relatif au rétablissement du divorce et qui comprend: Baroche, Béchard, Lemonnier, Charancey, Maurat-Ballange, Parieu, De Larcy, Sauvaire Barthélémy, Desèze, Nachel, Gavarret, Conté, Valette, Dupin, Bonjean, Laurent (Ardèche) et Girard. Dans le *Moniteur Universel* je n'ai pas trouvé trace du rapport présenté par la commission et donc encore moins un débat à l'Assemblée sur le sujet. Un enterrement en grande pompe ?

Après l'échec du combat en faveur du droit au divorce, des femmes seront déçues par l'échec du combat en faveur du droit de vote pour tous. George Sand ne fut pas la moins décevante pour les Républicaines engagées quand on lit le fond de sa pensée : « La question des femmes est venue mêler, cette semaine, un peu de gaieté au sérieux des événements et des préoccupations. Certains clubs sont envahis ou menacent de l'être par les dames socialistes. Ces dames ont raison de s'occuper du progrès que la république promet de faire entrer dans les mœurs, dans la législation, dans la condition morale et matérielle des femmes du peuple, dans l'éducation de l'un et l'autre sexe. Mais ces dames ont tort de vouloir se jeter, de leurs personnes, dans le mouvement. On ne leur conteste point le droit de lire, de penser, de raisonner et d'écrire ; mais, quel que soit l'avenir, nos mœurs et nos habitudes se prêtent peu à voir les femmes haranguant les hommes et quittant leurs enfants pour s'absorber dans les clubs.⁴⁸ »

Leur déception de militantes s'aggraverà à la découverte de cette autre idée de George Sand qui, sans être publiée à l'époque, reflète exactement sa position vis-à-vis des féministes : « Les femmes doivent-elles participer un jour à la vie politique ? Oui, un jour, je le crois avec vous, mais ce jour est-il proche ? Non, je ne le crois pas, et pour que la condition des femmes soit ainsi transformée, il faut que la société soit transformée radicalement. Nous sommes peut-être déjà d'accord sur ces deux points. Mais il s'en présente un troisième. Quelques femmes ont soulevé cette question : Pour que la société soit transformée, ne faut-il pas que la femme intervienne politiquement dès aujourd'hui dans les affaires publiques ? J'ose répondre qu'il ne faut pas, parce que les conditions sociales sont telles que les femmes ne pourraient pas remplir honorablement et loyalement un mandat politique.⁴⁹ »

Cette idée fut défendue par Jules Michelet dans son cours le 26 avril 1850 : « Si vous faites voter les femmes aujourd'hui, ignorantes et passionnées comme elles sont, vous donnez au parti-prêtre un ou deux millions de voix. ». Cette approche aura un bel avenir : reprise sans cesse, elle retardera l'accès au suffrage universel réel jusqu'en 1945 ! Les femmes à la merci des curés ? Les paysans étant considérés à la merci des gros propriétaires et les ouvriers à la merci des patrons étaient-ils en mesure de remplir honorablement et loyalement un mandat politique en 1848 ? Cette sincérité de George Sand facilitera la tâche de tous ceux qui veulent aller plus loin : les maintenir en esclavage. Ce n'est ni son but, ni celui de Michelet qui indique dans son journal de 1820: « La puissance qu'à la femme sur l'homme, tient précisément à cette faiblesse qui demande aide et protection. Que la femme devienne tout d'un coup virile, et tout disparaît : sa grâce touchante, son charme indéfinissable, ce qui émeut en elle et nous fait faibles à notre tour, pour mieux la servir.⁵⁰ »

⁴⁸ La Vraie République, 7 mai 1848

⁴⁹ Cité dans La démocratie à l'épreuve des femmes, page 534 :

⁵⁰ Michelet, *Mon journal* p.265

A « mieux les servir », à choisir une solution intermédiaire (le suffrage universel au moins pour la moitié des habitants), les Républicains scièrent la branche où ils étaient posés. Pour le suffrage des hommes, ils prirent une argumentation égalitaire ; pour le suffrage des femmes, ils prirent une argumentation réactionnaire qu'usèrent longtemps les légitimistes contre le suffrage universel lui-même. Ces derniers, persuadés de la légitimité de leur pouvoir, oublièrent en 1848 les précédentes inventions touchant au suffrage universel (en France et en Italie), pour croire « qu'il fut introduit à l'improviste ». Non, le suffrage universel masculin fut bel et bien une lutte considérable et son ampleur, en retour, mettait les femmes sur la marge politique ! Si en 1848 le suffrage universel (masculin) avait été vraiment le fruit d'une divine surprise, les députés auraient pu dire que le cas des femmes n'avait pas eu le temps d'être étudié. En fait, il le fut et nous connaissons le résultat : la majorité de la classe politique proposa aux femmes d'aller de manière graduelle et pragmatique vers le droit de suffrage (ce que la droite voulait pour toute la société). De toutes les études sur la question, celle de Laure Ortie me paraît la plus convaincante. En 20 pages elle règle son compte à l'obsession suivante : « Comment la République a pu s'accommoder si longtemps de l'exclusion des femmes du droit de cité et se satisfait encore si bien de leur marginalité ? » Elle découvre que « l'exclusion des femmes, élément constitutif de la démocratie représentative est devenue progressivement un des révélateurs de ses impasses au regard des principes mêmes de la démocratie. » Son travail n'évalue pas la place plus moins importante des femmes mais le sens même de la démocratie dans un système qui ne fait pas sa place aux femmes. Il s'inscrit dans une recherche théorique qui conduit à relativiser totalement la parité comme ultime réponse à la marginalité des femmes. Aussi je donne sa précieuse conclusion qui doit inciter à lire toute sa démarche : « Le slogan de la parité n'a sens que couplé à un effort de redéfinition des règles du jeu démocratique dans le cadre d'un projet politique. » Cet effort, Laure Ortiz⁵¹ l'a accompli, avec quel résultat ? Nous évoquerons plus loin la colossale étude de Pierre Rosanvallon sur « La démocratie inachevée » pour y vérifier la totale absence d'une référence à ce travail. Dans le cadre d'un projet politique, entre le droit de suffrage comme marque d'un constat (le résultat de l'élection) et ce droit comme instrument d'un combat (par la campagne électorale), il existe un écart mis à profit par les uns et les autres. Bonaparte voulait surtout favoriser le constat (en faisant légitimer son pouvoir par un suffrage universel contrôlé) et des Républicains en firent un instrument de combat (mais pas en direction des femmes). Qui plus que les Républicains creusa l'écart entre citoyens et femmes ? Ils firent progresser la conscience politique des citoyens, et par ce résultat repoussaient d'autant les femmes. Avec l'insurrection du 2 décembre qui tourna le dos à la représentation, elles retrouvèrent donc une place dans l'action politique mais aux postes minimes. Les Républicains ne comprendront pas qu'en refusant aux femmes le droit de vote et le droit au divorce, au nom d'un certain « réalisme politique », ils provoquèrent une REGRESSION de leurs droits. Sans suffrage universel (masculin), elles se situaient presque sur le même plan que les hommes puisque le vote censitaire passait par des critères financiers dont elles étaient de toute façon exclues. Quand, dans une République, le droit accorde aux uns et pas aux autres, les autres sont doublement en droit de se plaindre : pour cette exclusion et pour les raisons de cette exclusion qui sont contraires à la République ! Une exclusion qui ne peut s'expliquer par l'image des femmes dans la société, une donnée que nous allons observer. *Le Conciliateur du Tarn-et-Garonne* emploie le terme « la candidate femelle » pour évoquer Mme Deroin, candidate illégale au cours de l'élection de 1849, et *L'Ami du Peuple* du Gers reprend une analyse signée P. Rochery pour expliquer les déboires des femmes avec le socialisme : « La République c'est l'égalité des hommes, et c'est aussi l'égalité des femmes.

⁵¹ Démocratie et représentation, éditions Kimé, 1995

Le Christianisme, il faut le dire, a maintenu dans une certaine mesure l'antique infériorité de la femme.⁵²»⁵² Sympathique cette vision, sauf qu'elle vise à convaincre les femmes qu'elles doivent croire en la République ... même si elle fut indifférente à leur droit de vote et à la loi sur le divorce ! Reporter sur le Christianisme les retards en matière de droits est juste mais insuffisant pour des Républicains qui savent invoquer, à leur avantage, ce même Christianisme ! La République de Tarbes se saisira en 1850 du passage dans le département de la citoyenne Venelle pour ridiculiser le combat féministe.

« Comment, vous ne connaissez pas la citoyenne Venelle ? ... l'amie intime, peut-être cousine de la citoyenne Dumouchet et de la citoyenne Niboyet ? une amazone future de la sociale, et en attendant vendeuse de plaintes, autres imprimés panachés — Vous n'y êtes pas encore ? Tête romaine, cheveux rouge clair, nez rouge foncé (résultat obtenu moitié avec la tabatière, moitié avec la bouteille auxquelles elle partage ses faveurs avec une parfaite égalité), yeux avinés, bouche ornée de quelques défenses en ruine, une verrue sur le nez comme Cicéron ; taille sur la perpendiculaire des épaules, robe inexprimable ayant une tendance au bloomérisme... »

Quel tableau ! La lutte contre les féministes ne prendra pas toujours ce sentier grossier. *Le Courrier de Tarn-et-Garonne* reprendra une poésie de A.-I. Dufaï qui s'intitule *Lélila ou la femme socialiste* où l'argumentation est beaucoup plus subtile. L'auteur fait parler une féministe qui vante les mérites de Victor Hugo sur un ton ironique :

« Pourtant envers Victor je ne suis point ingrante,
Et tout en rabattant ce qu'il faut qu'on rabatte,
Je reconnais aussi, dans ma sincérité,
Que celui qui de l'art fonda la liberté,
Ce Tell et ce Brutus des vers et de la prose
A, bien plus qu'on ne croit, servi la bonne cause. »

Cette bonne cause est celle en fait d'une femme envieuse, une irréaliste, une femme sans existence possible.

Elle dira de Proudhon, peu défenseur des femmes comme nous le verrons :

« Pauvre, aurait végété dans son vieux Besançon,
Si les couronnes d'or de son Académie
N'eussent du prolétaire affranchi le génie.
Il n'avait pas encore dans sa force éclaté.
Et parlait de Dieu même avec quelque bonté.
Ce Dieu qu'il expulsa du Ciel et de la terre,
Ce Dieu qu'il a traité comme un propriétaire,
Et déjà plus d'un trait au regard clairvoyant
Annonçait les grands coups du bretteur foudroyant
Qui, seul avec Greppo, dans le silence et l'ombre
Forgeait les arsenaux de sa logique sombre.

Le même journal évoquera les femmes politiques dans un texte de Variétés repris du Corsaire et signé Jules Joly où, sous le titre, Le Royaume des femmes, il mêlera l'insulte, la moquerie, l'ironie pour finir par la condescendance : « Jeudi soir, quelque chose d'insolite se passa dans le quartier Rochechouart. Toute une légion de jeunes filles, tout un essaim de femmes de quarante ans, un peu hongroises, un peu tyroliennes, un peu syriennes, mais surtout bohémiennes et cracoviennes, tout un bataillon de libre-penseurs, de marchands de contre-marques, de magnifiques montagnards et de jolis babouvistes, se ruèrent vers la barrière pour se diriger sur le Château-rouge. Les hommes portaient des cabas, les femmes fumaient leur cigare. Quel était ce mystère ? Et que signifiait cette procession saugrenue ?

⁵² Ami du Peuple, 20-12-1850

Je vais vous le dire, Monsieur. Un malheur éternel pèsera sur l'oeuvre de février. Elle est souillée d'une tache dont elle ne peut se laver : elle a mis les femmes en dehors de la République. Les femmes ne peuvent être ni électeuses ni Représentantes du peuple (...) C'était la fête de Jeanne Deroïn — je veux dire de Jeanne Hachette. Sans doute l'héroïne de Beauvais, de la pièce Le Royaume des femmes, n'était qu'un prétexte. Ces dames auraient pu se placer sous l'invocation de toute espèce de Jeanne, de l'héroïne d'Orléans par exemple ; mais c'eût été invraisemblable. »

En réalité, cette stratégie de dénigrement permanent ne serait rien sans l'appui de la plupart des Républicains, qui, de même, apportèrent leur soutien au colonialisme. Jeanne Deroïn, puisqu'il s'agit d'elle ici, fut candidate illégale en 1849 et son action fut accueillie ainsi par Proudhon : « Un fait très grave et sur lequel il nous est impossible de garder le silence, s'est passé à un récent banquet socialiste. Une femme a sérieusement posé sa candidature à l'Assemblée nationale. Nous ne pouvons laisser passer, sans protester énergiquement, au nom de la morale publique et de la justice elle-même, de semblables prétentions et de pareils principes. Il importe que le socialisme n'en accepte pas la solidarité. L'Égalité politique des deux sexes, c'est-à-dire l'assimilation de la femme à l'homme dans les fonctions publiques est un des sophismes que repoussent non point seulement la logique mais encore la conscience humaine et la nature des choses (...). La famille est la seule personnalité que le droit politique reconnaisse (...). Le ménage et la famille, voilà le sanctuaire de la femme... » (Le Peuple 12 avril 1849)⁵³ Il serait injuste de laisser Jeanne Deroïn sans droit de réponse donc voici comment elle défendait sa candidature : « Une Assemblée législative entièrement composée d'hommes est aussi incompétente pour faire les lois qui régissent une société composée d'hommes et de femmes, que le serait une assemblée entièrement composée de privilégiés pour discuter des intérêts des travailleurs, ou une assemblée de capitalistes pour soutenir l'honneur du pays.⁵⁴ »

Les pourfendeurs de Jeanne Deroïn se gardent de la citer : ils préfèrent la travestir. Cette idée, d'une assemblée mixte pour mieux traiter, non seulement les questions propres aux femmes mais aussi les lois qui régissent une société, me semble pleine de clairvoyance et opposée à « la bonté » classique qui donnera aux hommes le pouvoir de légiférer globalement et aux femmes le pouvoir de s'occuper des problèmes des femmes !

Parce qu'il serait injuste de laisser Proudhon seul, voici comment Tocqueville le subtil, présente George Sand suite à leur unique rencontre : « J'avais de grands préjugés contre Mme Sand, car je déteste les femmes qui écrivent, surtout, celles qui déguisent les faiblesses de leur sexe en système, au lieu de nous intéresser en nous les faisant connaître sous leurs véritables traits ; malgré cela, elle me plut.⁵⁵ » Comportement classique qui fait preuve de bonté pour dicter à quelqu'un sa ligne de conduite !

Malgré ce tir groupé contre les « amazones », nous allons croiser quelques femmes parmi les insurgés de 1851 comme celle évoquée dans le Journal du Lot et Garonne du 29 décembre 1851. Dans un article, il mentionne un convoi des prisonniers qui arrivent à Agen : « Il est arrivé hier soir un nouveau convoi de prisonniers venu de Nérac : dans le nombre se trouve une jeune femme qui, le jour où les insurgés de Barbaste et des environs se dirigeaient sur Agen, marchait en tête de la colonne, habillée en homme et portant, dit-on, un drapeau rouge. »

Dans une autre partie du Lot-et-Garonne, à Marmande, Jean-Alfred Neuville mentionne les arrestations de femmes qui furent envoyées à Bordeaux où « plusieurs notables,

⁵³ Repris dans La démocratie à l'épreuve des femmes, Michèle Riot-Sarcey

⁵⁴ L'Opinion des femmes, 10 avril 1849

⁵⁵ Souvenirs, Folio, page 180

habitants de la cité girondine, émus de voir figurer sur les pontons des bateaux-à-vapeur des femmes, indignés de savoir qu'on les détenait pour être transportés sur la frégate » interviennent et obtiennent leur libération. Elles étaient 14. Ce témoignage montre que les femmes considérées comme des êtres inférieurs peuvent être protégées au nom même de cette infériorité. Une façon de renforcer les mérites de la dite infériorité !

Pour l'Yonne, Denis Martin indique : parmi les arrestations, 1% des personnes recensées dans l'enquête sont des femmes (manouvrières, domestiques, lingères, couturières...) et aucune n'a subi de condamnation mais des témoignages les indiquent présentes dans l'action. Celui du juge de paix de Saint Sauveur précise : «Après le départ de ces insurgés et pendant toute la nuit, nous avons entendu sonner le tocsin, battre la caisse et tirer des coups de fusil. Un grand nombre de femmes proférait des menaces de mort et même d'incendie, lançait des pierres contre les fenêtres et les portes des maisons et se livrait à des actes de violence envers quelques personnes.⁵⁶ »

Dans le Gers, sur 464 condamnées, une femme : Elisabeth Dupuy. Ménagère d'Auch, elle a 34 ans et surtout ... elle est veuve Marambat. Son mari n'avait pu lui donner le bon conseil de rester à la maison si bien qu'elle se retrouva en Algérie ...

L'homme qui, à ce moment-là, semble avoir défendu avec le plus d'énergie les femmes s'appelle Victor Schoelcher, en particulier dans son Gouvernement du deux Décembre où il consacre un chapitre à présenter son féminisme où il publie des lettres émouvantes de Pauline Rolland écrites de la prison Saint-Lazare et de Sétif, lettres qui lui avaient été communiquées par Jeanne Deroin la destinataire, exilée à Londres. Comme l'indique la biographe de Schoelcher, Janine Alexandre-Debray : « Rien ni personne n'obligeait Schoelcher à publier ces textes, si ce n'est le respect et l'admiration qu'il portait à son auteur, cette victime républicaine de Bonaparte. Et il est certain que ce sont ces lettres qui l'amènèrent à consacrer, dans son livre, de longues pages à la « Défense et Illustration des Femmes »⁵⁷. » En réalité, Victor Schoelcher va inverser les discours sur l'infériorité de la femme par un discours sur sa supériorité. Pour lui, elles sont par avance au-dessus de l'homme car « leur conscience descend d'emblée au fond des motifs, et il est rare qu'en matière d'honneur et de dignité, on puisse appeler de leurs arrêts. ». Cette supériorité les rend infailles en matière d'honneur et de dignité ! Il s'inscrit dans le combat général pour l'affranchissement des prolétaires, des noirs ou des femmes mais en donnant aux femmes la fonction d'élever et purifier le système social. Quand pour conclure il indique : «Un régime qui a contre lui les femmes ne peut durer» imagine-t-il que le régime en question va durer vingt ans ? Et qu'il marquera durablement la France ? Pour compléter ce rapide détour voici deux lettres de femmes d'ouvriers extraites des dossiers des archives du Tarn : des documents rares. Elles disent avec minutie la détresse des compagnes des condamnés et montrent comment des femmes furent liées aux événements.

Labastide-Rouairoux, le 5 décembre 1853

Monsieur le Préfet du Département du Tarn

Je viens par la présente lettre vous supplier au nom de la sainte humanité de vouloir vous intéresser pour mon mari malheureux détenu politique en Afrique française à Nesméa près de Guelma dans la dépendance de Bône, attaqué en ce moment des fièvres désastreuses qui dévorent les Français qui en sont attaqués et dont plusieurs sont déjà morts. Mon mari n'ayant pour tout bien et pour toute fortune que ses bras et la force de son corps nourrissait sa femme et lui du fruit de son travail en filant à la mécanique. Depuis que je ne l'ai pas je traîne ma vie dans la misère, ne pouvant qu'avec peine gagner un pain que j'arrose de mes

⁵⁶ Les Rouges de l'Yonne en 1851, Esquisse d'un profil, Denis Martin, Mémoire de maîtrise Université Paris X, 1995 page 41

⁵⁷ Victor Schoelcher, page 188

larmes. Ci-inclus une pétition encore pour implorer la clémence de sa majesté l'Empereur que vous aurez la bonté de lui transmettre avec le certificat qui l'accompagne.

Dans l'espoir que vous aurez cette bonté pour une épouse malheureuse, elle a l'honneur d'être votre très humble servante. Marguerite Marty non lettrée

A Monsieur le Préfet du Département du Tarn

Monsieur le Préfet,

Permettez à une pauvre mère de deux jeunes filles en bas âge que la misère et les chagrins de toute nature ont épuisée de venir solliciter votre bienveillance et d'implorer votre concours pour un acte d'humanité.

Le sieur Louis Raynaud, ouvrier tisserand, mon mari, eut le malheur d'être compris au nombre des transportés politiques de Mazamet que nous habitons alors et quoique depuis cette époque il ait adressé plusieurs supplications à sa majesté l'Empereur auquel il a été des premiers à faire sa soumission on semble l'avoir entièrement oublié car presque tous ses compatriotes sont rentrés tandis qu'il reste seul au Camp de Douerit.

Nous n'avions pour notre subsistance que le produit de son travail et lorsque nous l'eûmes perdu, les chagrins et les maladies eurent bientôt épuisé le peu de ressources que nous avions et nous laissèrent dans le plus complet dénuement. Nous fîmes heureuses mes pauvres filles et moi que Raynaud mon frère scieur de bois à Labrespi eût pitié de nous et nous offrit un asyle (sic) dans sa maison. Mais malgré tous les efforts de mon pauvre frère qui a lui-même quatre enfants en bas-âge, notre travail et notre parcimonie, nous ne pouvons parvenir à nous procurer le pain strictement nécessaire à notre subsistance, nous sommes sans linge et les misérables vêtements qui nous couvrent encore tombent en lambeaux. Ayez pitié de nous, Monsieur le Préfet, vous êtes bon, tout le monde ici s'accorde à rendre hommage à votre caractère. Daignez supplier sa majesté l'Empereur de nous rendre ce mari, ce père qui gémit dans l'exil où il expie bien cruellement la faute où il a pu être entraîné ; Dîtes lui qu'en ce moment c'est surtout sur ses pauvres enfants et sur leur mère que pèse la sévérité de sa justice et que telle ne peut pas être la volonté d'un Prince qui a autant d'élévation dans l'esprit que de générosité dans le cœur. C'est avec confiance, Monsieur le Préfet, que je me jette à vos pieds avec mes enfants pour que vous nous rendiez celui qui nous manque, celui qui nous rendra le pain dont nous manquons et le calme dont nous sommes privées depuis si longtemps. Nous vous bénissons, Monsieur le Préfet, en associant dans nos prières votre nom à celui de notre bon souverain. Votre très humble et très obéissante servante. Rose Raynaud illétrée (sic) Labrespi le 7 février 1854

Les deux lettres de ces femmes m'incitent à caser ici, un écho d'autres absents de l'histoire : les ouvriers qui vont se distinguer à Mazamet et Labastide-Rouairoux. La note du Journal de Toulouse en date du 7 décembre sera reprise dans Le Courrier de Tarn-et-Garonne et ailleurs et elle indique que les ouvriers de Mazamet menacent de mettre le feu aux filatures où on introduit les machines à la Mol-Genney. En réalité, cette rumeur paraît difficile à vérifier. Dans son livre sur les ouvriers de Mazamet⁵⁸, Rémy Cazals, indique qu'en 1851 sont tentés les premiers essais de délainage de deux balles de peaux de moutons importées de La Plata, base d'un développement spécifique de cette industrie. Comme pour Montauban, les patrons industriels étaient protestants et républicains. Plus tard, les ouvriers seront unis à la droite et parfois des historiens y verront une logique, sauf qu'en 1851 des ouvriers sont avec les insurgés républicains (voir la liste des condamnés déjà évoquée). Le placard affiché dans la nuit du 26 au 27 novembre 1851 vaut d'être mentionné en entier :

« Ça ira, ça ira, ça ira

⁵⁸ Avec les ouvriers de Mazamet, page 46-47

Car notre appel a été entendu et nous sommes convaincus que, si la République venait à être attaquée, les ouvriers de Mazamet sauraient mourir pour la défendre. Honneur aux ouvriers de Mazamet ! Et vous, travailleurs des champs, vous ferez comme vos frères des villes. Vous comprendrez comme eux l'ont compris que marcher seul c'est succomber. Aussi viennent-ils par notre voix vous supplier de vous unir à eux, car vous travaillez pour le triomphe de la même cause. La besogne sera grande. L'union seule des ouvriers de la ville et de la campagne la fera. Bientôt vous fraterniserez et vous scellerez ainsi votre union mille fois sainte. Vive la République sociale. Le comité central de résistance. »

Le texte l'indique et l'analyse de Rémy Cazals le confirme : c'était un mouvement politique et non à caractère strictement économique comme le laissaient croire les journaux ; un mouvement politique qui s'appuyait sur une société secrète avec des liens dans l'Hérault tout autant qu'à Albi. Un ouvrier indiquera qu'un des objectifs de la société secrète était « de détruire les machines des manufactures qui empêchaient les ouvriers d'utiliser leurs bras. » mais cet objectif masquait un cadre plus vaste puisque la société secrète était plutôt à tendance « artisanale » qu'ouvrière.

22 - L'avocat de la loi

Toute la Troisième République se fera sous le signe des avocats. Avec Gambetta en figure de proue. La Seconde République, fut en cela annonciatrice de la suivante où ils furent aussi en première ligne et souvent dans le camp des Républicains. Le 2 décembre, dans les départements insurgés étudiés, un avocat se trouve toujours aux premières loges (et souvent dans les loges maçonniques).

En Tarn et Garonne, les rares personnalités visées par la répression furent surtout des familles d'avocats : respectivement les familles Manau, Chabrié et Constans.

Constans l'aîné, 51 ans, est avoué près du tribunal de première instance de Castelsarrasin et son étude est une des plus importantes. Président de la Chambre des avoués en 1851, Républicain depuis 1830, il a constamment fait partie du conseil municipal jusqu'à exercer les fonctions de maire en 1830 et 1848. Son jeune frère, Léopold, est le juge suppléant du tribunal et siège au Conseil Général. Le premier déclare payer 3000F d'impôts et le second, d'après l'enquête pour la candidature au Conseil Général, en paie 5000F. Autant dire une riche famille ! Constans Isidore sera expulsé en Belgique mais sera gracié dès la fin 1852.

Extraits de l'immense tableau de lui, proposé par la police : « Ce qui le rend excessivement dangereux c'est qu'il est fort habile en politique n'agissant jamais qu'avec la plus grande prudence, ne se compromettant jamais qu'à demi dans les révolutions et se réservant toujours, dans le cas de non réussite de ses complots, quelque moyen préparé par la ruse et à l'aide duquel il espère non seulement se créer une excuse mais se procurer même des titres de bienveillance des hommes d'ordre.⁵⁹ »

Le fait est qu'il ne peut en aucun cas appartenir aux comploteurs vu qu'il lutte pour la démocratie tandis que ses juges eux furent d'excellents comploteurs ! Avec l'arrestation de Pierre Flamens, un autre avocat, ex-substitut en 48, la répression frappe une nouvelle vague plus radicale, plus socialiste.

A Moissac l'arrestation de l'avocat Victorin Chabrié sera plus tardive mais confirme l'engagement de la profession dans la révolte. Son père Jean-Baptiste, à ne pas confondre avec son oncle Pierre, expliquera, au moment de sa candidature à la Constituante en 1848 : « Les sentiments républicains ont toujours été gravés dans mon cœur ; je n'ai pas crains de les manifester avec la modération qui convient à l'honnête homme en 1830 quand je faisais partie de l'administration communale de Moissac, soit au Conseil Général, soit par des

⁵⁹ Archives du TetG, dossier répression de 1851

pétitions présentées par le Comité radical de Moissac dont j'étais le président.⁶⁰ » Il sera cependant conduit à préciser : « Il est fait répandre dans tout l'arrondissement de Montauban où je suis moins connu que dans celui de Castelsarrasin, que porté sur la liste du citoyen Sauriac, je suis communiste. Sans doute cette supposition ou calomnie se détruit d'elle-même par son absurdité. Comment croire que je puisse être communiste ? Je possède des biens d'immeubles avec ma femme qui sont d'une valeur de 300 000F ; j'exerce depuis près de 30 ans ma profession d'avocat et d'avoué. Je dois en grande partie ma position à cette profession que j'ai su toujours rendre honorable. Et l'on serait assez absurde de croire que je voulusse mettre en commun une fortune que j'ai légitimement acquise, pour en priver mon fils. J'ai toujours déclaré que ces théories de communisme étaient des utopies et des rêves creux. Il m'est pénible de repousser des attaques de ce genre intentées, j'ose le dire, par les plus calomnieux. »

En fait Chabrié père ne sera pas arrêté suite au coup d'Etat ce qui tend à indiquer qu'à Moissac la police a été plus clémentine qu'à Castelsarrasin car l'attitude de Constans père fut la même que celle de Chabrié père. Par contre Victorin Chabrié fait figure de jeune agité. Le rapport de police sera éloquent : « Il était en tête de la colonne des agitateurs lors de la seconde tentative qu'ils firent de s'emparer de la mairie de Moissac. C'est lui qui fit au fonctionnaire l'injonction d'aller chercher les autorités. Son signalement est le même que celui de l'individu qui dirigeait dans le faubourg Sainte Blanche, une bande qui criait : aux armes ! Il a été vu dans le Café de la Montagne le 3 décembre quand s'y préparaient les démonstrations d'insurrection. Dominé au plus haut point par l'esprit révolutionnaire, il s'exalte jusqu'à la démence. Il n'a obtenu qu'avec peine le titre de licencié en droit et quoique inscrit au tableau des avocats il n'exerce réellement point cette profession. Pour lui, être républicain c'est pouvoir dominer et vivre sans rien faire. Il a toujours montré une grande exaltation, aussi, a-t-il trouvé depuis le 24 février, tous les gouvernements qui se sont succédés, réactionnaires, même le gouvernement provisoire. Il était le correspondant et l'aide de camp de l'ex-représentant Detours. Du reste dissolu sans mœurs et fort endetté. Il était le chef des démagogues qui se réunissaient au Café de la Montagne.

1°) Condamné le 7 janvier 1832 par le tribunal correctionnel de Toulouse à 25 francs d'amende pour outrage envers les agents de l'autorité ;

2°) le 10 septembre 1848 par le tribunal d'appel de Montauban aussi à 25 francs d'amende pour coups et blessures ;

3°) le 10 août 1850 par le même tribunal à 8 jours d'emprisonnement et 800 francs de dommages également pour coups et blessures. Son père possède une fortune évaluée à 300 000 francs. ⁶¹»

Puisque Detours vient à nouveau d'apparaître, que dire de cet autre avocat, représentant montagnard dès 1848 pour un département qui ne se distingue pas, pourtant, par ses engagements révolutionnaires ? Voici une présentation du Courrier du 15 juin 1848 :

« Ce qui est vrai, ce que nous pouvons publier hautement, c'est que le citoyen Detours est apprécié aujourd'hui comme il doit l'être ; ce que nous pouvons prédire à coup sûr c'est que le département aux prochaines élections se débarrassera de ce mandataire et que «le pauvre peuple» surtout, dont il parle avec tant de sollicitude et qu'il a l'air de tant aimer, le remplacera par un représentant plus capable et plus sérieux. »

Pour expliquer cette attaque en règle (en réalité il sera réélu en 1849) voici deux informations. Suite aux événements du 15 mai il est intervenu à l'Assemblée, où il arriva en retard, pour demander qu'on lui précise les griefs développés contre Barbès. Une question

⁶⁰ C-82, Avril 1848

⁶¹ Archives du T-et-G, Dossiers M condamnations de 1851

de trop, assimilée à un soutien au révolutionnaire, une question de trop de la part d'un homme que certains faisaient mine de croire légitimiste ! (il l'avait été durant sa jeunesse). Cette confusion, conforme aux élections de 1848, prend sa source dans la vie de la loge maçonnique de Moissac.

Hippolyte Detours était le fils de Jean-Pierre Detours, baron d'Empire grâce à sa carrière militaire : il se distingua même à Valmy ! Comme l'autre représentant montagnard du Tarn-et-Garonne, Delbrel, fils d'un Conventionnel, il permet de lier les deux Républiques. Le père Detours mourut le 23 novembre 1856 à 95 ans et il avait été maire de Moissac en 1808. Cette «famille honorable de Moissac» participa activement à la loge : « Il est difficile d'essayer d'interpréter le sens de ces oppositions. Il y a évidemment des oppositions de personnes, mais aussi l'existence de trois clans politiques, les républicains, Chabrié, Hippolyte Detours, fils du Detours de 1808, Massip, les ex-légitimistes (dont Chambonneau) qui occasionnellement faisaient bon ménage avec les républicains contre leurs adversaires communs, les orléanistes, eux-mêmes divisés entre les partisans du maire Colombié et ceux de Delvolvé. ⁶²» Cette note permet à la fois de vérifier que Detours était un Républicain avant 1848 mais que ses liens avec les légitimistes avaient pu contribuer à son élection comme Représentant du Peuple. Les Démocrates de Montauban qui publient *Le Vigilant*, ne l'incorporent pas dans les Républicains quand ils tirent les leçons des élections, préférant défendre Sesquières qui fut largement battu : « Des légitimistes et des dynastiques, voilà les députés que nous envoyons à la Constituante chargée d'organiser la république.⁶³ »

Et pour compléter ce point un démocrate de Saint-Antonin a observé le jour des élections que les listes très républicaines avec Nicolas et Sesquières étaient remplacées par celles avec MM. Cazalès, Detours, Delpech, Barbot etc. Detours est donc sur le bulletin des conservateurs modérés. Preuve que les informations circulaient mal entre Républicains du département (Nicolas appartenait au monde protestant - avec à son actif un livre en 1847 sur le conventionnel Jeanbon Saint-André - et les questions religieuses devaient maintenir quelques fossés).

Pour en revenir à la *Parfaite Union* de Moissac sous la Seconde République Daniel Ligou indique :

« De 1848 à 1851, le F. Chabrié tint régulièrement le premier maillet et les effectifs, tant de la Loge que du Chapitre s'accrurent lentement. Il y avait vingt Maçons affiliés en 1848, il y en aura quarante en 1849, mais seulement vingt-cinq en 1851. Quant au Chapitre, reconstitué semble-t-il en 1848, il a seize membres en 1849. »

Dans son étude sur la franc-maçonnerie en Tarn-et-Garonne Victor Malrieu évoquera le témoignage de Jules Momméja au sujet de Detours : « Fils de Baron d'Empire qui s'était assez enrichi pendant les guerres de la révolution pour pouvoir équiper à ses frais un escadron, Hippolyte fut un très ferme républicain, un homme bon, loyal, un peu grandiloquent dont je n'ai entendu dire que du bien. Très lettré et féru des auteurs latins. ⁶⁴» La monographie que j'ai réalisée sur ce personnage lié au département de l'Aude par son épouse, montre la complexité de ce catholique social.

L'écrivain Camille Delthil apportera son témoignage à la mort du quarante-huitard en 1885 : « Il avait eu toute sa vie l'amour de la déclamation. Il se piquait même d'avoir reçu quelques leçons du grand Talma, et, de ce fait, il me semble le revoir encore drapé dans la toge rouge de Manlius déclamant des vers pompeux de Lafosse. »

⁶² Daniel Ligou, les Francs-Maçons de Moissac

⁶³ *Le Vigilant*, 22 avril 1848 et 15 mai 1848

⁶⁴ Victor Malrieu, B.M de Montauban Manuscrit 125

Pour terminer par Montauban nous rencontrerons la famille Manau. Ils sont deux frères liés aux deux villes, Moissac et Montauban. Jean-Pierre, né à Moissac, le 18-08-1822, a donc 26 ans en février 1848, une Révolution qui le conduit aux plus hautes places du pouvoir en tant que secrétaire particulier de Ledru-Rollin au Ministère de l'Intérieur. En 1850, de retour à Montauban, il y exerce son métier (sa présence à Paris en 1848 s'explique comme membre de la Cour d'Appel de la capitale). Au moment du coup d'Etat, les registres de la police indiquent qu'il temporisa : « Il ne faut pas agir trop légèrement. Il faut attendre. Nous ne savons pas encore ce qui se fait à Paris et dans les départements voisins » aurait-il déclaré aux 700 membres de l'Assemblée qu'il présidait le 3 décembre au soir. Il fera pencher la balance du côté des modérés pendant que les minoritaires criaient : « Aux armes ! Vive la République démocratique et sociale ! ». Jean-Pierre Manau se fera cependant arrêter comme son frère Joseph-Paul victime de la répression à Moissac. Comme Victorin Chabrié, il subira la plus lourde peine infligée à Montauban : la proscription. Joseph-Paul sera seulement interné à Angoulême mais se réfugie ensuite, début 1853, en Angleterre puis en Belgique d'où il rentre au mois de juillet 1855. En 1858, une nouvelle arrestation l'envoie à Tlemcen en Algérie jusqu'en 1859. Plus tard, Manau se retrouvera aux côtés de Dreyfus.

Puisque j'ai mentionné un avocat de Rodez, Bouloumié, le fondateur de *L'Aveyron républicain*, je précise qu'il subira la condamnation à Algérie+. Grâce à ses appuis, elle se transformera en expulsion en Espagne et enfin, après une autorisation exceptionnelle à suivre une cure dans les Vosges, en une grâce présidentielle (avec la lettre de circonstance déjà évoquée). Dans ce département, deux autres avocats subiront l'envoi en Algérie : Labarthe Casimir et Puech Auguste de Sainte Affrique.

Dans le Gers, il serait trop long de les nommer tous puisqu'ils furent 23 victimes de la répression si on compte ensemble les avocats, avoués, notaires. Je retiens le cas d'Adolphe Daulhième. Dans *L'Ami du peuple* du 21 juin il est « l'énergique chansonnier républicain de Condom ». Le journal publie avec retard, et s'en excuse, une chanson de cet avocat qui reprend en guise de titre une phrase « médiatique » de Thiers, la *Vile multitude* avec l'air *Des bohémiens parisiens*. Une autre chanson sera publiée en octobre 1851 sur l'air d'une chanson de Béranger pour évoquer Kossuth, un autre avocat né en 1802 en Croatie, et mort très vieux à Turin, en 1894, d'où ce nouveau détour vers l'étranger. Il réclama l'autonomie hongroise et l'affranchissement des paysans. L'Autriche dut céder mais poussa les Croates à attaquer les Hongrois. Kossuth prit la tête d'un Comité de défense nationale, leva une armée et proclama en avril 1849 une République hongroise. Les Russes intervinrent et écrasèrent l'armée hongroise d'où son exil vers Turin.

Dans le numéro trois du *Radical du Lot-et-Garonne*, en août 1850 Adolphe Daulhième, tout en envoyant son abonnement au journal explique : « Le véritable but de la démocratie est le triomphe et l'application dans l'intérêt de tous, des principes socialistes, en dehors de tous systèmes individuels, et sans préoccupation surtout des intérêts particuliers ou des tendances personnelles de chacun. » Etre avec tous

23 - Le cabaretier de la fraternité

Pour le Tarn-et-Garonne, voici Jean Bousquet, fils d'un propriétaire de la ville voisine de Bourg-de-Visa qui créa à Moissac un Café nommé dès 1848, Café de la Montagne. Déjà arrêté en 1849 pour exposition du bonnet rouge et du drapeau de la même couleur, il a 30 ans au moment du coup d'Etat. Un être dangereux pour une République !

En septembre 1851, suite à un important procès à Agen, il reçoit dans son établissement un ancien membre du gouvernement provisoire, Adolphe Crémieux en personne (celui qui pensa au droit au divorce en 1848). Le compte-rendu qu'en donne Lagrèze-Fossat ne peut

pas nous étonner : dans ce temple du socialisme, il note que le député de Chinon faisait figure d'un modéré lui qui, en 1848, conseilla à Louis-Philippe d'abdiquer et tenta de proclamer la duchesse d'Orléans comme régente. A Moissac, les mécontents sont les habitués de l'idiome patois qui déclarèrent qu'il aurait mieux fait de ne pas venir. Pour Lagrèze-Fossat, ami des riches, les auteurs de telles réflexions furent les personnes les plus démunies.

Le 3 décembre au soir, rassemblement général au Café de la Montagne où le commissaire de police veut pénétrer. Il faillit se faire ... arrêter par le sieur Bousquet qui cria à son adresse : « Arrêté, arrêté », mais un agent le libéra. Dans cette ville, où la loge maçonnique défend les idées démocratiques, Jean Bousquet n'en semble pas membre, tout en étant un des chefs de son parti. Suite à l'annonce du coup d'Etat, il sera envoyé à Agen pour s'informer des ripostes à mettre en œuvre. Sur le chemin du retour, il s'arrêtera à Lamagistère pour donner la consigne : rendez-vous demain à Moissac pour prendre la sous-préfecture. Aimablement, ses adversaires diront de lui : « Un homme violent, passionné, cruel, capable de tout et dont la violence le rendait redoutable même aux hommes de son parti ! » Exposer le bonnet rouge fut la seule violence dont on l'accusa ! D'ailleurs quand le Procureur de la République perquisitionne dans son Café, il découvre, faute d'armes : un buste de la Liberté portant un bonnet phrygien, des tableaux représentant la République universelle, démocratique et sociale et deux personnages en plâtre : Ledru-Rollin et Barbès.

Un républicain moissagais, Jules Momméja, dira, plus tard, que les uns prétextaient la guillotine peinte sur la devanture de son café pour le classer parmi les sanguinaires alors que d'autres le savaient excellent homme, très enthousiaste.

En réalité, non seulement la sous-préfecture ne fut pas attaquée, mais la mairie, que les insurgés tentèrent d'occuper resta hors de leur portée. Arrêtés par un seul homme, l'adjoint Vidal, les insurgés ne tirèrent pas un seul coup de feu pour s'imposer, même avec à leur tête « le terrible Bousquet » il n'y eut aucune violence !

Dès le 5 décembre son café est fermé et le 6 il doit répondre aux questions du Procureur puis le 9 au Commissaire instructeur. « Où avez-vous passé la soirée du 3 décembre ? » et il répond tranquillement : « Je n'en sais rien, je ne crois pas pouvoir me rappeler les incidents de cette soirée. » Peut-on avoir la mémoire plus courte ?

Le Sous-préfet aurait voulu l'envoyer en Guyane mais la Commission mixte prononça « seulement » une sentence d'expulsion du territoire. Bousquet aurait préféré l'Espagne mais le Pouvoir l'obligea à partir vers la Belgique. Il quitta Moissac en diligence le 24 mars 1852 puis mourut sur l'île de Jersey le 20 avril 1853, information issue du discours prononcé par Victor Hugo sur sa tombe : « Nous l'avons vu, dit-il, dépérir douloureusement au milieu de nous ; le mal du pays le rongait, il se sentait lentement empoisonné par le souvenir de tout ce qu'on laisse derrière soi. Il pouvait revoir les lieux aimés, sa ville, sa maison ; il pouvait revoir la France, il n'avait qu'un mot à dire : cette humiliation exécrationnelle que M. Bonaparte appelle amnistie ou grâce s'offrait à lui ; il l'a chastement repoussée, et il est mort ; il avait 34 ans ».

Un document officiel mentionne ce refus de la grâce, or en tant que transporté il devait souffrir des maux mentionnés par Victor Hugo et que Jean-Alfred Neuville rapporte grâce aux souvenirs d'un exilé qui avait achevé ses jours dans sa famille :

« Il avait presque oublié, par les joies de la famille et les douceurs consolantes de l'amitié, les longues angoisses, les nostalgies affreuses, les dures épreuves, les souffrances amères qu'il avait endurées sur la terre étrangère, loin de sa femme, de ses enfants, de ses amis ; loin de la France. »⁶⁵

⁶⁵ Les proscrits de Marmande, introduction

Plus de vingt ans après cet homme là avait ... presque oublié.

Au-delà de l'exemplarité humaine que représente Bousquet à Moissac ou Bordes à Castelsarrasin, comment interroger la fonction de cabaretier ?

« Pourquoi les ouvriers peintres, en 1848, vont-ils demander un plan d'association à leur bizarre collègue, ce cafetier Confais qui les assomme ordinairement de ses harmonies fouriéristes et de ses expériences phrénologiques ? ⁶⁶ » demande Jacques Rancière dans sa merveilleuse *Nuit des prolétaires*.

Si après le coup d'Etat, des cafés obtiennent la notoriété grâce aux multiples descriptions de la vie de Bohème — par exemple la Brasserie des Martyrs dont des habitués deviendront sous la plume de Léon Cladel les Martyrs ridicules — les « cafés rouges » restent oubliés par les historiens et romanciers. Tout au long de la constitution du mouvement ouvrier, des arrière-salles de cafés servirent souvent de lieu de réunion, mais les cafés rouges de la Seconde République permettront en plus l'organisation, la prise de repères, la lecture de la presse, bref ils furent un quartier général du peuple en révolte et pas seulement dans l'arrière-salle.

Voilà pourquoi à l'heure de la répression ils paieront un prix très lourd : dans le Gers ce sont 24 cabaretiers, aubergistes ou limonadiers qui subiront les foudres des commissions mixtes. Il n'y a pas de haut lieu de l'insurrection sans un cabaretier envoyé en Algérie.

Pour les «Blancs», le cabaret est typiquement présenté comme le lieu de perdition, le lieu de l'oisiveté si dangereuse. Pour les «Blancs» et tous les membres du camp des Bien-Pensants, la valeur majeure s'appelle le travail (surtout pour le peuple bien sûr). Le cabaret apparaît comme un endroit où l'on peut refaire le monde, où le rêve a droit de cité et si Bousquet a peint la guillotine sur sa devanture, c'est pour le symbole et non pour dire : « Exécutons les Blancs ». En revendiquant et obtenant le suffrage universellement masculin les Républicains ne firent-ils pas la démonstration qu'ils voulaient le pouvoir du peuple par le suffrage et non par la force ? Car qui finira par obtenir ce droit de vote, les Républicains ? Le cabaret est le lieu de la parole et des exagérations qui vont avec. Face aux professionnels de la parole que sont les avocats, cette parole du cabaret liée aux luttes pour les droits, construit une expression populaire libre. Par la fraternité qu'il crée, le cabaret et son représentant, le cabaretier, veulent anticiper sur un avenir où le bonheur serait dans le plaisir (la fraternité est le mot que la Révolution de Février a ajouté à la devise républicaine).

Pour le Lot-et-Garonne, H. Delpont et P. Robin résument parfaitement la situation :

« Le rôle central du café comme lieu de rassemblement, nous l'avons déjà noté dans le récit des événements (Café Rodolphe, à Nérac, Café Faulong à Barbaste), nous avons vu aussi que c'est l'endroit où, la chaleur de l'amitié et celle du vin aidant, on se sent assez fort pour chanter les refrains révolutionnaires et crier les slogans « séditieux ». ⁶⁷ »

24 - Le cordonnier de la liberté

Que les artisans soient un élément central de l'insurrection fait l'unanimité aussi je ne vais pas traiter le sujet dans sa globalité. Tous les corps de métiers participent plus ou moins avec quelques-uns qui se distinguent : parmi les condamnés de l'Yonne, 71 maçons, 62 menuisiers, 61 charpentiers, 51 forgerons et 59 cordonniers. ... Quel cordonnier retenir pour ouvrir cette immense galerie de portraits ?

Pour le Tarn-et-Garonne, j'ai choisi Jean Courtès maître-cordonnier à Moissac qui en 1881 vit à Louisville dans le Kentucky aux USA. Arrêté le 4 décembre 1851 il fut condamné par la Commission mixte de Tarn-et-Garonne à un éloignement du territoire français qui le

⁶⁶ La Nuit des prolétaires, archives du rêve ouvrier, Jacques Rancière, Fayard, 1981

⁶⁷ Revue de l'Agenais Janvier-Mars 1985 page 53

conduisit d'abord en Belgique puis à Jersey où il devait vivre avec son ami Jean Bousquet avant d'émigrer définitivement aux USA. Peu fortuné, il recevra, en 1881, de la République, un dédommagement de 1200F, avec décision de lui verser rapidement 192F dès 1882 pour cause de sa grande indigence (cette somme était le maximum offert par la République).

Cet homme, dont la vie fut chamboulée par le coup d'Etat, a appartenu à la loge maçonnique la Parfaite Union de Moissac. Quand, le 18 août 1850 les responsables de la loge veulent donner un grand éclat à leur rencontre avec Detours et Delbrel, le Préfet considère que les limites de la décence ont été dépassées, et prononce son interdiction au désespoir du Grand Orient à laquelle elle est affiliée. Cette mesure de répression nous permet d'apprendre que Jean Courtès est frère servant et détenteur des clefs du siège Maison Thial, située sur le port et dont Chabrié père est le vénérable avec Bonnefous Jean, marchand, comme orateur délégué.

Jean Courtès malgré cette position stratégique à la Parfaite Union ne sera pas sur la liste municipale des Républicains en 1850 et ne sera donc pas élu. Avec d'autres cordonniers, mais il est aussi mentionné comme serrurier (Lacoste Antoine par exemple), il est membre du Cercle républicain (groupe plus large que la loge avec ses 75 membres) avec son frère du même prénom Jean Courtès, forgeron. Le 3 décembre le rapport de police indique : « qu'il a été vu au Café de la Montagne le soir et qu'un peu avant l'appel aux armes il s'est fait remettre un fusil que lui avait prêté un certain Limouzy. On a trouvé à son domicile des écrits démagogiques. Très influent sur les ouvriers, il était extrêmement assidu au Café de la Montagne. Doué d'une imagination vive, il adopte les utopies socialistes les plus mauvaises. Il maudit la société et on le trouvera toujours prêt à se jeter dans les entreprises qui tendent à la renverser. Courtès serait homme à remplir les fonctions d'exécuteurs jusqu'à ce que tout le monde fut descendu à son niveau : il a fanatisé sa femme qui disait que son bonheur serait parfait si, avant de mourir, elle pouvait contempler la guillotine fonctionnant sous sa croisée.⁶⁸ »

Jean Courtès était l'ami d'un autre cordonnier franc-maçon qui sera expulsé : Eugène Mességué de Castelsarrasin.

Quant, à Montauban, si aucun ne fut arrêté, je veux mentionner Dély fils, ouvrier cordonnier qui devait être le descendant d'un sans-culotte exceptionnel de la ville⁶⁹ et qui écrivit le 10 mai 1848 une belle lettre au *Vigilant* : « Le génie de l'égoïsme ne pourrait inventer un meilleur prétexte ni choisir un moyen plus propre à servir l'avarice des hommes qui pèsent sur la classe ouvrière, que de se dire républicain. Selon moi, je ne vois dans ces hommes que des loups devenus bergers, afin de mieux dévorer le troupeau à leur aise. »

Pour ce cordonnier le « génie de l'égoïsme » c'est-à-dire les Bourgeois, s'est déguisé en « républicain » pour tromper le peuple. Son appel à la vigilance a valeur plus que circonstancielle d'autant qu'il se double d'une dénonciation claire de l'intoxication dans laquelle le peuple risque de mourir : « Quand on le répèterait à satiété, le peuple est bon et trop bon ; c'est qu'on le trompe ; on lui insinue de faire ce qu'il ne voudrait pas faire, on peint des plus noires couleurs ce qui est blanc et sans tâche, c'est là que naissent toutes les médisances, toutes les calomnies que peuvent adresser les ouvriers aux véritables auteurs de la République, à ceux qui ont consacré tout leur dévouement au Peuple, à ceux qui ont sacrifié leurs intérêts, qui se sont imposé une vie d'entraves et de périls, qui ont renoncé à une carrière moins pénible et beaucoup plus lucrative. »

Je pense que Dély avait eu l'occasion dans sa famille de mesurer les dégâts causés par l'art de dénigrer, cher aux Puissants.

⁶⁸ Archives du T-et-G Série M, les dossiers de la répression de 1851.

⁶⁹ Voir J-P Damaggio, La révolution dans le montalbanais, page 37 Editions Midia et Les Sans-culottes auto-édition, 1986

Ces mêmes Puissants, pour légitimer le coup d'Etat, usent des mêmes stratagèmes visant à rendre coupables ... les victimes. Les comploteurs appellent comploteurs ceux qu'ils emprisonnent, les violents appellent violents ceux qu'ils expulsent, etc. Un monde aux valeurs inversées !

Pour le Lot-et-Garonne, Hubert Delpont et P. Robin écriront :

« Fondamentalement, et cela confirme bien d'autres études régionales, c'est la campagne, le village, le hameau même qui ont défendu la République. (...) Du côté de la ville et des plus gros villages, c'est encore le monde de la boutique et de l'artisanat qui l'emporte : beaucoup de cordonniers, boulangers, tisserands, épiciers, bouchers. Il est significatif qu'à Nérac, les chefs de section soient le chapelier Bordes, le tapissier Capuron, le cordonnier Bonnet, le coutelier Laporte, le boucher Sabiran et le propriétaire Garrigue. C'est bien dans le petit monde de la boutique que l'on trouve l'essentiel des cadres urbains de la révolte, et les plus résolus. ⁷⁰»^o

A partir de ce constat les auteurs préfèrent parler du caractère rural du mouvement et repoussent les thèses de l'historien nord-américain Joseph Ahern sur les « paysans révoltés ». Nous y reviendrons dans le chapitre suivant pour insister ici sur l'attention portée aux « gens de métiers qui parcourent ou servent de pivots au monde des campagnes » dont les forgerons fournissent un bon exemple vu que la forge sert de lieu d'échanges tout en faisant réparer le soc, comme les charpentiers et maçons qui vont de maison en maison et maîtrisent les liens de voisinage. Ce constat se double de cette autre information, chez les mêmes auteurs :

« Quand on recherche les motivations politiques, les idées, les théories des insurgés, on reste en général sur sa faim. Là est sans doute le point faible du soulèvement. A côté de sa force, de sa capacité d'organisation, on est frappé par sa pauvreté idéologique, théorique, prévisionnelle. »

Ils listent trois idéologies : la tendance socialiste, celle démocratique et celle républicaine (ce qui se retrouve dans le slogan : république démocratique et sociale, si on le tranche de trois manières). Je ne pense pas qu'il s'agisse là d'une pauvreté idéologique surtout quand on articule les trois objectifs.

Mon choix des cordonniers comme seuls artisans présentés ici tient à Jacques Rancière qui en propose une étude splendide (sans rapport avec le coup d'Etat) à laquelle j'ai voulu confronter mes propres recherches. Quelle est sa réflexion ? Tout en renvoyant, au livre tout entier, voici une première citation :

« Insurrection cordonnière. La raison sociologique des historiens voudrait y voir la promotion de la vertu cordonnière. La fierté de ces travailleurs habiles, leur inquiétude devant le monde nouveau du travail déqualifié armeraient l'esprit et le bras des cordonniers comme de leurs inséparables acolytes, les tailleurs. Seulement les cordonniers — et tous les ouvriers — le savent : il n'y a pas de vertu cordonnière. Ou bien, et cela revient au même, il y a cette vertu qui n'a pas changé depuis Platon : le cordonnier est celui qui ne peut pas faire autre chose que la cordonnerie.⁷¹ »

Et plus loin, pour signifier précisément le statut historique du cordonnier, il ajoute :

« Le cordonnier, au XIXème siècle n'a pas encore fini de payer ses crimes contre l'ordre platonicien. Il est le nabit dont les chansons de compagnon ridiculisent le grand tablier, les outils grossiers et la poix puante. Il est l'esclave usurpateur, initié par fraude aux secrets du compagnonnage. La loi des charpentiers commande à tout compagnon conscient de ses devoirs de tuer « le sabourin » rencontré porteur des insignes du compagnonnage. »

⁷⁰ Revue de l'Agenais Janvier-Mars 1985, p. 66

⁷¹ Le Philosophe et ses pauvres, Jacques Rancière, page 91

Quand le journal *L'Artiste* écrira en avril 1845 : « La nature n'a pas permis à tout le monde d'avoir du génie ; elle a dit à l'un : fais des poèmes; elle dit à l'autre : fais des souliers. » la référence aux souliers ne peut pas être accidentelle. Comme le rapport de Marx aux savates évoqué par Jacques Rancière :

« Pour Marx le cordonnier poète est l'homme de la mauvaise histoire, l'homme du double (le bâtard) opposé à l'homme de la contradiction, le travailleur qui veut enrichir sa qualité quand il faut la sacrifier, qui prosaïse dans l'univers de la fabrication le grand rêve pastoral du poète Antipatros : le loisir des ouvrières dont les nymphes font marcher le moulin. A la vie divine du loisir il faut au contraire laisser toute sa distance « archaïque » pour la gagner dans le sacrifice de la machine, de la science et du combat.⁷² »

En évitant la mécanique sociologique, l'analyse de Jacques Rancière permet de placer le social au carrefour de l'histoire immense, une histoire dont 1851 constitue un tournant. Le cordonnier, pour reprendre une idée d'Hubert Delpont, se trouve à un carrefour social (un pivot) car son atelier, comme celui du forgeron, constitue un lieu où l'on se retrouve pour bavarder, indépendamment du lien commercial. Des historiens parleront de « sociabilité » comme vecteur d'engagement révolutionnaire. A travers les cordonniers, il faudrait une étude plus minutieuse pour donner corps à cette approche qui reste souvent vague.

En Tarn-et-Garonne comme souvent ailleurs, les premiers militants communistes figent des cordonniers : à Montauban, ils s'appelaient André Gros ou Roger Pédurand, tandis qu'en 1852, un certain Jean Pédurand vivait sous la surveillance de la police. Était-ce des intérêts de classe qui pouvaient les mobiliser ? De plus, tout insurgé avait besoin d'appartenir à un groupe fraternel, qui se constituait par la parole, le chant, en clair par une culture partagée, démarche permettant d'éviter la marginalisation des questions culturelles dans la catégorie « supplément d'âme ». Qui plus est, aujourd'hui, économiquement, le gigantisme de la multinationale finissant par être considéré contre-productif par le système lui-même, nos capitalistes inventèrent la sous-traitance (elle peut s'appeler concession) qui est parfois un atelier familial ou une boutique mais en induisant cependant un modèle social opposé à celui du petit propriétaire. Le sous-traitant n'est plus qu'un exécutant alors que l'artisan pouvait exercer une part de liberté.

25 - Le cultivateur de l'égalité

Pour trouver le paysan, il va falloir chercher longtemps. D'un côté, il est partout, et de l'autre, nulle part, puis les mêmes qui le trouvaient partout l'oublient, alors que d'autres qui l'ignoraient, le dénoncent à tour de bras. Le cultivateur se fond (et se fonde) dans le nombre. Un nombre qui l'accable et qui le sauve. Prenons le Gers, département essentiellement agricole (comme le TetG) qui avec ses 500 condamnés à de lourdes peines envoie 49 paysans en Algérie ! 28 cordonniers subirent la même peine ! Qui retenir de cet état de fait ? Auguste Bordère, simple paysan d'Homps, est interpellé par le commissaire de police, à une foire d'Auch. Il veut lui prendre la brochure qui sort de sa poche puis lui demande de le conduire chez lui où une perquisition soignée aboutit à la découverte d'un autre texte : **Le suffrage restreint** d'A. Cadéot (une confirmation de l'importance du suffrage universel). Suite au 2 décembre, il sera envoyé en Algérie où il mourra en 1852 (pour sa gloire il sera gracié en 1853) ! Le maréchal-ferrant Desbarrats eut plus de chance : suite à une perquisition chez lui, autour du 20 novembre 1850, un écrit de Marat fut découvert : **Les chaînes de l'esclavage** et deux autres brochures : **Chenu et ses complices ; Le dieu des riches et le Dieu des pauvres**. Avec bien sûr des chansons patriotiques. Plus tard, suite au 2 décembre, il pourra fuir en Espagne et il mourra à Madrid en 1869 (même pas le plaisir de voir tomber Napoléon III !). Pourquoi glisser ainsi

⁷² Le Philosophe et ses pauvres, page 105

du paysan au forgeron ? Parmi les 49 cultivateurs condamnés étaient-ils tous de vrais cultivateurs ? Que penser de Bernard Barthaes, cultivateur à Castera-Verduzan, né à Beaucaire ? Les paysans condamnés furent souvent des paysans mobiles, car contrairement à l'image d'un homme attaché à sa terre, le cultivateur était en 1850 très souvent un nouveau cultivateur ayant acquis quelques droits depuis 1789. Autre paysan précis du Gers: Joseph Cabos de Bassoues, né en 1798, et donc une figure d'ancêtre quand il est condamné en 1852. Comme souvent chez les cultivateurs, il est en fuite et ne rentrera qu'après avoir été gracié le 2 février 1853. Mais le naturel reprenant le dessus, il est à nouveau interné par décision ministérielle le 31 mars 1854. A travers cet homme, j'ai choisi ... une communauté ! En effet, Bassoues est décrit comme village rouge pendant la Seconde République avec ensuite dix condamnés après le 2 décembre et parmi eux «seulement » deux cultivateurs. Il est facile de noter de suite que Joseph Cabos ne doit pas être un «vrai» paysan puisque son fils est boulanger (condamné à Algérie +). L'autre paysan victime du coup d'Etat est né à Mascaras (autre commune du Gers) donc un travailleur mobile. D'ailleurs, sur les dix condamnés seulement quatre sont natifs du village ! Avec comme maître d'œuvre de la contestation, le pharmacien Léon Vidaloque natif d'Auch. La première distinction à faire parmi les paysans concerne le rapport entre l'économie paysanne et celle du village : dans le cas d'une complémentarité, la communauté villageoise devient ferment de révolte politique, tandis que dans le cas de la monoculture, le lien local paysans-artisans est détruit, alors la solidarité n'existant pas, cela crée un courant réactionnaire. Dans un cas, le troc entre les paysans et les artisans crée une dynamique villageoise, une solidarité qui pousse vers la politique ; dans l'autre le paysan souhaitant vendre le plus cher possible à un citadin, et acheter le moins cher possible se trouve en concurrence avec le citadin. Dans le premier cas, chacun des deux éléments de l'échange connaît le prix du travail de l'autre et l'entente se réalise (souvent les paysans sont aussi artisans et inversement) tandis que dans l'autre cas, chacun veut « exploiter » l'autre. Ce rapport économique signe une différence fondamentale de statut entre ville et village mais aussi parfois au sein des villages.

Pour rester près de Bassoues, allons dans une autre petite commune de ce canton de Montesquiou où le chef-lieu est resté relativement calme (il avait beaucoup bougé auparavant) et on arrive à Pouylebon où, là encore, la dizaine de condamnés ne sont qu'à 50% natif de la commune et où cette fois les cultivateurs sont beaucoup plus nombreux à avoir subi les rigueurs des condamnations. Je retiens Vital Baron, maire et riche cultivateur puisqu'on pense qu'il a de 14 à 15 000 francs d'immeubles ! Pour faire bonne mesure, il se retrouve condamné avec trois cultivateurs et deux métayers dont l'un est né à Bassoues. Et pour compléter le tableau des victimes, il suffit d'ajouter deux cordonniers (deux frères) et un charron. Pas très loin, à Estipouy, trois paysans subissent aussi les foudres de la répression et aucun n'est natif de la commune bien que propriétaires. Le plus riche Cyprien Lascombes est à la fois cultivateur et boulanger et a 20 000 francs d'immeubles.

A passer dans le Lot-et-Garonne, le seul paysan affiché comme tel dans *Le Radical* sera de la frange anti-parlementaire souvent classique dans ce milieu et je m'étonne un peu que le journal ait passé cet article «facile» : «Vos représentants toujours modestes se sont alloués leurs vingt-cinq francs par jour pour prix des vacances soit pour les trois mois 2250 francs. » Le cultivateur Nozahie précisera : « Je dis vos représentants car moi qui vous parle, je suis impitoyablement rayé de la liste des électeurs comme faisant sans doute partie de la vile multitude. »

Pour ce même département H. Delpont et P. Robin écrivent : « Cette absence ne doit cependant pas tromper : celle-ci, la paysannerie, a sans doute fourni la masse des insurgés,

et si elle apparaît aussi peu dans nos listes, c'est qu'elle a davantage servi qu'agi, formant la masse des indécis, qui seront aussi les premiers déserteurs dès Barbaste⁷³. »⁷³

Très vite la présence ou l'absence paysanne suscite des analyses et cette utile citation permet une facile transition. «L'absence» représente tout de même 20% de paysans condamnés alors que socialement, ils représentent beaucoup plus ! Après ce premier indice, les paysans sont marqués d'un autre signe négatif : ils furent sans doute « les premiers déserteurs ». Alors réfléchissons un peu avant de tenter une analyse dans la troisième partie.

Le couplet classique sur « les paysans retardés » sert l'homme de droite comme de celui de gauche ! Pour l'homme de droite, ce « retard » a permis aux démocrates de le manipuler, de le tromper ; et pour l'homme de gauche, ce retard le laisse aux côtés des pouvoirs en place, le curé et le bourgeois. D'où l'immense tromperie sur les «jacqueries», qui suivra les révoltes du 2 décembre : pour les défenseurs de l'ordre, les insurrections dans les départements furent d'ignobles jacqueries et pour les Républicains, dans la foulée de Ténot, il n'y eut aucune jacquerie mais des révoltes pour le droit. Les Républicains, avec Ténot d'abord, n'eurent aucun mal à démontrer que contrairement aux dires de la presse aux ordres, l'insurrection de décembre 1851 ne provoqua que très peu de dégâts, mais à restaurer cette simple vérité, ils validaient la jacquerie comme horreur absolue, l'horreur historique de bandes de paysans qui pillent les villes. Or, où et quand eurent lieux les «jacqueries» ? Celles des Croquants de Villefranche-de-Rouergue ? Si le pillage consista à détruire des châteaux dont les seigneurs furent d'ignobles exploiters où est l'horreur : chez le Jacques qui n'a rien ou chez le Seigneur qui a tout ? Les Croquants, par exemple, furent plus respectueux de la vie humaine que leurs adversaires. La jacquerie en 1851, c'était pour s'appuyer sur la «mythique» brutalité paysanne : qui peut imaginer une jacquerie d'avocats ?

L'autre analyse, après celle de la brutalité rurale, touche au nombre de participants. Incontestablement en Tarn-et-Garonne, les paysans sont rares parmi les républicains connus, mais sans doute nombreux parmi les votants sinon comment deux montagnards auraient-ils pu être élus en 1849 ? Dans les endroits aux fortes insurrections, la place des paysans apparaît réelle. Denis Martin en conclusion de son travail sur l'Yonne observe :

« Dans l'Yonne la présence des paysans dans l'insurrection donne un caractère particulier au mouvement. Les paysans ne sont pas là seulement comme masse de manœuvre. Ils ne sont pas là seulement pour épauler les artisans du bourg. L'irruption des masses paysannes s'accompagne de revendications propres. Elles portent sur la terre. Les paysans réclament le partage des grands domaines. Les petits propriétaires veulent s'agrandir. Les manouvriers rêvent de cultiver leur propre lopin. Les paysans parcellaires et les manouvriers veulent conserver les droits d'usage et les communaux. Ils demandent l'abolition du Code forestier. On peut alors parler de mouvement paysan autonome. C'est l'originalité du mouvement insurrectionnel de 1851 qui apparaît ici avec sa composante paysanne. La statistique nationale de la répression minore de façon excessive cette composante.⁷⁴ »

Cette analyse diffère totalement de celle d'Hubert Delpont pourtant les insurrections de l'Yonne et du Lot-et-Garonne furent du même ordre. Qui a raison ? Les deux sans doute si on creuse bien.

L'autre élément étudié concerne les raisons de l'engagement. En Tarn-et-Garonne où les paysans furent calmes, un lecteur du *Courrier* ose écrire le 15 décembre 1851, que « dans les bandes de paysans soulevés en vingt endroits par le seul appât du pillage, les chefs du

⁷³ H ; Delpont, P. Robin op.cité, page 65

⁷⁴ Les Rouges de l'Yonne en 1851, page 101

parti démocratique ne voient chez ces paysans pour lesquels le nom de république et de monarchie n'a même pas de sens, que les soldats de la démocratie ; les démocrates en supputent le nombre ; ils les comptent avec anxiété ; mais leurs actions, ils les négligent. Endurcis dans une opinion dont ils ne prévoient pas la conséquence logique, ils préfèrent fermer les yeux et croire quand même, que leurs théories demeurent inébranlées. » Voilà donc le paysan ignorant manipulé par les appels à la démocratie de démagogues inconséquents ! Et voyez, d'après le même personnage, jusqu'où conduit leur aveuglement : « Le paysan pauvre et ignorant des Landes et des Alpes comprendra-t-il les bienfaits du vote universel, de l'égalité politique ? — En fait d'égalité il n'en voit qu'une et n'en demande qu'une. Voter ! Que lui importe ! Il ne connaît même pas l'opinion de celui auquel il a donné sa voix. — Mais l'égalité qu'il désire, et que les agents subalternes de ce que l'on nomme, je ne sais pourquoi, la démocratie, ne manquent pas de lui faire aisément comprendre, c'est celle de la fortune et du bien-être de la vie. Ils s'inspirent de ses mauvais instincts et les développent. Ils connaissent ses croyances naïves, son ignorance, souvent si grossière, et ils en usent pour insinuer dans son esprit crédule des idées aussi absurdes qu'impraticables. ⁷⁵»

Mais alors, cher monsieur, pourquoi votre idole, Louis-Napoléon, veut donner à de tels « abrutis » le suffrage universel ? Pour à son tour les manipuler ? Et pourquoi cher monsieur, stigmatiser leur désir de bien-être dans la vie ? En matière de réflexion sur les paysans les contradictions ne manquent pas ... chez les démocrates comme chez les autres.

Parmi les défenseurs de la démocratie, il va falloir chercher longtemps le dit paysan puisque dans les listes des condamnés ils sont si rares qu'à tour de bras, chacun y va de son couplet : « en fait, les paysans ne participèrent que très peu à l'insurrection ce qui n'a rien d'étonnant vu leur faible conscience politique ! ». Toutes les analyses sur le rôle des paysans sont marquées par l'idée classique de leur bêtise qui s'appelle leur naïveté, leur cupidité, leur immobilité etc. Monsieur Lémouzin-Lamothe terminant un discours à l'Ecole Normale indique le 7 octobre 1848 : « Aussi encore, si l'agriculture attache à la propriété, affermit son patriotisme ; comme nous venons de le voir, disons-le bien haut : les agriculteurs ne sont pas gens à l'humeur turbulente et révolutionnaire, mais tout en eux se lie à des mœurs paisibles, des habitudes d'ordre et de conservation. Ceci ne saurait être trop répété. »

J'ai cru pendant très longtemps à cette simpliste image du paysan réactionnaire. Aussi, cette fois, je me retrouve intéressé par Alain Minc écrivant : «Quelle motivation pousse un paysan analphabète de l'arrondissement du Luc dans le Var, qui a sans doute voté en 1848 pour Louis-Napoléon, à se révolter contre une opération policière qui se passe, mille kilomètres plus loin, à Paris, où il n'a jamais mis les pieds, au nom d'un république pour laquelle il n'a jusqu'à présent guère combattu ? Tel est le mystère de cette Commune des campagnes. Ni le discours marxiste classique ni l'épopée militante ne peuvent expliquer, voire récupérer, ce phénomène comme ils ont toujours su le faire des révoltes ouvrières. De là une longue amnésie interrompue, un siècle plus tard, par les travaux de Maurice Agulhon. Même Victor Hugo fait preuve vis-à-vis de la révolte des campagnes d'un silence assourdissant. » Je ne partage par la formule « opération policière » et je pense que plus que Maurice Agulhon c'est Ted Margadant qui place les paysans sur la juste marche de la révolution mais la question de « l'amnésie » est fondamentale. D'où la troisième partie de ce livre.

⁷⁵ C-82, 15-12-1851

26- D'autres insurgés de longue date

Pour l'essentiel les insurgés ne se sont pas découverts subitement insurgés le 2 décembre. Parmi eux, il faut compter les maires révoqués, les artisans tracassés, les paysans perquisitionnés, les chanteurs emprisonnés etc. Brièvement, voici quelques autres cas de figure.

Le médecin des pauvres

Les médecins comme les avocats appartenaient, en 1851, à divers partis de la classe politique. Ils étaient nombreux à soutenir le pouvoir mais le coup d'Etat démontre, par sa répression, qu'ils étaient aussi quelques-uns parmi les défenseurs de la République. Denis Martin observe dans l'Yonne la forte présence des médecins et assimilés (pharmaciens, chirurgiens, vétérinaires...). Il l'explique ainsi : « Ces médecins, en raison de leur profession, sont en contact étroit avec le petit peuple. Ils connaissent ses difficultés et côtoient sa misère. L'état sanitaire déplorable des classes populaires, le manque d'hygiène, les logements insalubres favorisent les épidémies ; c'est la grande époque du choléra. Les médecins savent faire le lien entre toutes ces données. Ils sont rouges par compassion et parce qu'ils ont une conscience aiguë des problèmes sociaux (cf. le portrait du médecin républicain d'Erckman et Chatrian). Ils s'engagent à fond dans le combat pour l'amélioration des conditions de vie des pauvres. Beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à écorner leur fortune pour venir en aide aux miséreux. Leur prestige en sort renforcé en conséquence.⁷⁶ »

Dans «médecins 83 d'avril 1989 » le Docteur Antoine Marmottants évoque quelques médecins du Var qui participèrent à l'insurrection et présente ainsi leurs motivations : « Le médecin proche des difficultés et des espoirs de ses concitoyens, partage leurs convictions et prend le flambeau de la lutte pour la défense du bon droit. »

Comme Denis Martin, il met en avant les questions sociales pour expliquer cet engagement. Pour nuancer cette analyse, nous allons rencontrer rapidement un médecin du Tarn-et-Garonne.

Basile Cassaigneau (1821-1904), voici les quelques mots le présentant dans l'étude sur 800 auteurs du Tarn-et-Garonne, sous la plume de George Passerat : « médecin de la Lomagne selon sa propre expression, félibre gascon le plus connu du secteur, n'a jamais quitté son pays natal. Son souvenir a subsisté dans les petits villages où il a exercé son art ». Ils m'incitèrent à lire les poèmes de cet homme : *Fantasio et loisirs d'un médecin de la Lomagne* publié d'abord à Montauban en 1856 puis en 1881 à Toulouse et Paris⁷⁷". La dénomination de « félibre » apparaît un peu rapide puisqu'il indique à Mistral son refus de toute affiliation : il tenait à l'orthographe de sa langue gasconne que le félibrige voulait normaliser. Question technique mais aussi politique quand on découvre son explication : « tout changement orthographique est une mutilation non seulement inutile mais de nature à altérer le patois de Lomagne... ». Mistral lui indique : « Sans flatterie aucune, beaucoup de vos poésies pourraient être signées Jasmin, et vous avez de ce grand troubadour le naturel, l'esprit bien indigène et l'éclat méridional. »

Dans le premier poème il nous présente les *Tribulations d'un médecin de campagne* : « *Es uno famuso magagno / De touca le pous as paisants.* » Pourquoi est-ce une drôle d'affaire que de prendre le pouls des paysans ? Car le pauvre médecin est toujours critiqué et mis en concurrence avec le renoueur, l'empirique, le rhabilleur, tous des *adoubaires* à ne pas confondre avec les charlatans. Il cite, sans le mépris classique des médecins autorisés, ces membres éminents de la « médecine traditionnelle » habitants Faudoas ou La Chapelle. Il combat pour sa science avec bonhommie. Il mentionnera toutes les difficultés du métier,

⁷⁶ Les Rouges de l'Yonne page 54

⁷⁷ Fantasio a été consulté dans sa deuxième édition aux archives du Lot et Garonne

mais quand son fils décidera de devenir médecin à son tour, sans masquer les précipices à côtoyer, il dira son bonheur de le voir prendre cette route : «oui mon fils, l'art est sublime». Et il précise encore le rapport avec les paysans : pour expliquer leurs maux, ils ne manquent pas de bavardages alors que souvent ils sont muets quand il s'agit de payer. « *En d'expliqua lours mous, les y manquo pas blago / Mès, forço cops, soun muts quand s'agis de la pago.* »

Dans cette présentation passionnante de sa réalité sociale, exprime-t-il un positionnement politique ? La Seconde République en le mettant sur les rails de l'écriture, comme tant d'autres hommes qui durent oublier cet élément de leur personnalité en décembre 51, nous le révèle républicain. Il avertissait, dans la préface de son unique livre : « d'autres me feront un crime d'avoir abordé le terrain brûlant de la politique. »

Par deux textes du 16 novembre 1850 et de juin 1851, dont il maintient la publication dans le recueil, il appela les paysans à soutenir la République. Il ne sera ni poursuivi, ni frappé par la répression puisque rien ne se passera dans son secteur, mais ce simple médecin de campagne (ami sans doute du pharmacien Bach évoqué pour sa défense du suffrage universel), surtout soucieux de soigner, affirma cependant clairement son engagement. Comment les deux textes suivants furent-ils diffusés à leur époque ? Je ne le sais mais je suppose qu'il dut faire le nécessaire. «*Escoutatz doun lour poulitiquo / Bolon brisa la Republico / Demoli la counstitioun / E s'empara de la natioun ! / Peno perdudo ! ... car le Noble, / Ni le Nebout, ni l'Orlean, / Biraran pas d'un cop de man / Le gran gouvernement d'ou pople.* »

Cette conclusion du texte qui s'appelle l'agonie nous explique ceci : *Ecoutez donc leur politique, ils veulent briser la république, démolir la constitution et s'emparer de la nation. C'est peine perdue ! ... car ni le Noble, ni le Neveu, ni les Orléanistes ne pourront chasser (virer) d'un coup de main le grand gouvernement du peuple. Pourtant le Neveu ne fera rien d'autre et ça s'appellera un coup d'Etat.*

Cassaigneau se bat avec la République non seulement parce qu'il connaît les misères du peuple, ce lien évoqué par Denis Martin comme par Antoine Marmottans (il en connaît aussi les bêtises) mais parce que, pour lui, la République apporte l'éducation, la science, le savoir, et en termine avec les méchantes rumeurs par le droit à la transparence (formule plus actuelle). Il se bat pour la vérité, et en soi, ce combat ne mérite-t-il pas un engagement dépassant les situations sociales ?

« *Paisants, que sabézt pas la crouès / Més que couneguètz le patouès,
Escoutatz-me, car moun lengatgé / Tout blous et brico fardat,
Bous hara bese la bertat / Coumo le mirai] aou bisatge.* »

Que je peux traduire ainsi : *paysans qui ne connaissez pas la croix mais qui connaissez le patois, écoutez-moi car mon langage entièrement clair et pas du tout fardé vous fera voir la vérité comme le miroir révèle le visage.* Ailleurs il dira encore et je donne directement la traduction : *Paysans, que personne ne lâche le morceau quand ce sera l'heure du scrutin / Armez-vous d'un bon bulletin et moi de ma plume qui crache.*

Ce qui tend à prouver que ce n'étaient pas les seuls textes de lui en circulation. Après le coup d'Etat, il écrira sur les papillons Sa trajectoire me semble porteuse d'un sens plus global de l'engagement du médecin de base.

Dans le Tarn, Bernard Lavergne devient docteur en médecine en 1839 à Montpellier. Tout en ressemblant à Cassaigneau il s'en différencie. Ce natif de Montredon dans le Tarn avait 36 ans en 1851 et une vraie carrière politique derrière lui comme devant lui. D'origine catholique, marié à une riche protestante d'une famille d'industriels de Castres, il est le type même du médecin du pauvre, d'après son biographe dans *Les Tarnais*. Sa notoriété lui permettra d'être élu député en 1849 en tant que Républicain. Après le 2 décembre, comme

d'autres députés, il se cache à Paris puis reviendra exercer son métier à Montredon et retrouvera le chemin de la carrière politique avec la Troisième République dont il sera un pilier dans le Tarn. Les observateurs diront qu'il conservera, de ses engagements sous la Seconde République, «le goût des questions sociales» et, j'ajoute, le plaisir d'user l'occitan dans ses combats politiques.

Cette réflexion sur les « médecins du pauvre » doit se lier à l'inventeur de « la médecine moderne » François Magendie (1783-1855). Dans un livre consacré à l'histoire de la médecine⁷⁸ nous pouvons lire : « Jamais Magendie n'a fait partie de la faculté de médecine de Paris, et jusqu'à la fin il a été incompris du plus grand nombre de ses confrères. » A travers l'histoire du révolutionnaire que fut Magendie (révolutionnaire pour la médecine en lien avec son engagement dans la Révolution elle-même), il est facile de mesurer comment les années 1800-1850 provoquèrent une rupture considérable dans l'histoire médicale au nom, ai-je envie d'écrire, de la quête à tout prix de la science. Contre Bichat, qui malgré ses talents, continuait de penser que la vie ne pouvait pas se manifester en fonction des lois immuables de la physique et de la chimie, mais seulement sur la base de ses « propriétés vitales », Magendie refuse de tels échafaudages branlants. Il va inventer les sciences expérimentales comme autour de 1860 des chercheurs vont «inventer» la préhistoire en tant que discipline historique. Sans développer la question, disons que ce médecin exceptionnel comprend enfin que la physiologie doit être reprise à la base, exclusivement avec l'aide de l'expérience s'appuyant sur la physique et la chimie (tout en étant une science indépendante). Cet événement fut possible parce que Paris concentrait les chercheurs scientifiques et pas mal d'inventions politiques. «La Révolution Française, ce brutal renversement dans les rapports de force a également imprimé de puissantes impulsions à la vie et à l'œuvre du jeune iconoclaste.⁷⁹»

Pour Magendie la vie est ainsi : « Supposons que rien n'est encore fait, que tout est à faire. » Et avec une telle maxime, il inverse le rapport à la vérité. Pour les jeunes médecins qui vont se former dans le sillage de ses découvertes, l'esprit de la médecine moderne va être allié à celui de la République. « De son temps d'autres « sans-culottes » surgissent surtout à Vienne, Berlin et Leipzig » et il n'est pas surprenant que la chaire d'histoire de la médecine, créée dans la foulée du printemps des peuples en 1848, soit supprimée dès 1850. Cette histoire révèle trop le rôle d'une vision politique du monde dans les découvertes scientifiques de l'époque. Il faudrait pouvoir analyser exactement la place des « médecins rouges » dans les débats scientifiques d'alors. Qu'on soit pour ou contre l'homéopathie, comment ne pas mentionner que Gastier, élu septième pour l'Ain, le département d'Alphonse Baudin, médecin lui aussi, qui meurt sur les barricades de 1851, était considéré comme médecin homéopathe et démocrate-socialiste !

A partir du cas de Basile Cassaigneau j'ai tendance à penser qu'ils avaient tout autant la passion de leur métier que celle du peuple et qu'en conséquence, ils étaient tout autant «rouges» pour des raisons sociales que culturelles. On a trop répété (ou laissé sous-entendre) que les révoltés de 1851 furent des archaïques pour ne pas prendre en compte cette question qui, j'en conviens, mériterait des analyses plus vastes. J'ai souhaité simplement ne pas laisser en marge de leur profession, des hommes qui, sans rapport avec le docteur Bovary, tentèrent de faire avancer leur « art ». Ce docteur, moins célèbre que sa femme, me renvoie aux discussions du Congrès scientifique de 1852 qui s'est tenu à Toulouse, à partir du 6 septembre, dans la salle des Illustres, et qui m'a permis de comprendre pourquoi Magendie fuyait de telles rencontres. Le débat, très animé, porta sur les rapports entre «être immatériel» et «fonctions vitales». Le premier intervenant

⁷⁸ Histoire de la médecine, Charles Lichtenhaeler, page 397

⁷⁹ idem, page 419

s'expliqua avec talent à en croire le secrétaire de séance : « Cette force vitale, ces propriétés (cohésion, affinité), sont d'origine divine ; c'est là le souffle divin donné non seulement à l'homme, mais à tout ce qui est. Il en trouve la preuve dans l'histoire de la création, d'après les Livres Saints eux-mêmes. La production successive des minéraux, des végétaux, des animaux, de l'homme et enfin de la femme, lui démontrent que Dieu créa la matière avec ses propriétés (la cohésion, l'affinité), et qu'avec ces simples propriétés, il s'est produit une série de transformations qui ont abouti à cette chose merveilleuse, le monde, tel qu'il est aujourd'hui, avec la variété infinie des êtres qui le composent. » Oui, il s'agissait d'un congrès SCIENTIFIQUE et la suite du débat sera en réalité un affrontement entre les défenseurs de l'homéopathie et les autres.

L'instituteur Bernard Bazerque témoigne dans *L'Ami du Peuple* du Gers, en mai 1850, de sa situation : conduit à une grande misère suite à sa révocation du poste d'instituteur, il envoya une lettre au Préfet pour solliciter un réemploi qu'il justifie ainsi dans le journal :

« J'ai fait un effort violent pour sortir de l'impasse. Oserai-je le dire ? Oui, citoyen j'ai presque étouffé le cri de ma conscience en adressant à M. le Préfet une demande de réintégration dans laquelle j'exprime le regret de m'être mêlé aux luttes politiques⁸⁰... ». Et pourquoi cet aveu à *L'Ami du peuple* ? Parce que les services du Préfet lui demandent, en contrepartie de son réemploi, de jouer le rôle d'indic de la police pour démasquer les sociétés secrètes. Malgré sa misère, il refusa un tel marché ! Suite au 2 décembre, il fut envoyé en Algérie. Son cas témoigne ainsi du grand désespoir de beaucoup d'instituteurs souvent révoqués dès 1850 et qui devaient avoir les soucis intellectuels des médecins, sans en avoir le statut social. Je ne sais combien d'entre eux furent élus députés en 1849 mais je pense qu'ils furent rares. Leur carrière politique se manifesterait surtout à la fin de la Troisième République quand celle-ci leur aura donné un statut social important et le droit à la candidature.

Le tailleur

Jacques Rancière lie cordonnier et tailleur. Ici ils sont séparés mais seulement pour des raisons secondaires. Le tailleur à présenter est un Montalbanais, Jean Aubin Monbrun, qui n'apparaît nulle part dans les archives, tellement il est insignifiant et qui pourtant apparaît comme un homme fabuleux, exemplaire, un homme destiné à tous les oublis. Au moment du coup d'Etat il avait presque 39 ans pour être né le 2 mai 1813. Et voici le portrait de la police : « Marchand tailleur, orateur très remarqué dans les clubs. Grande facilité d'élocution. Il a parodié Mirabeau. Il est pour Ledru-Rollin. Il a beaucoup de maîtresses qu'il entretient. »

J'ai repoussé en annexe le récit de sa vie présenté dans une publication éphémère du Tarn-et-Garonne, un texte précieux ayant miraculeusement échappé aux poubelles de l'histoire. Le signataire J.M.-L. me paraît être Jean-Bernard Mary-Lafon ce qui explique, de ma part, une première publication de ce texte sur Monbrun dans ma biographie de cet écrivain étrange⁸¹. *La Revue du Tarn-et-Garonne* qui nous l'offre, bénéficie de l'enthousiasme de la naissance de la Troisième République.

Citons seulement ici le passage sur le coup d'Etat :

« Le guet-apens de décembre fut pour ce cœur de patriote la plus cruelle des épreuves morales. Il fut emprisonné ; mais qu'était pour lui la prison en regard de la France bâillonnée, ensanglantée, courbée plus que jamais sous le joug du despotisme ? Néanmoins il dut à quelques amitiés qu'il avait su conquérir dans les rangs des partis hostiles, de ne pas être porté sur la liste de proscription comme tant d'autres de nos amis. »

⁸⁰ Ami du Peuple, Mai 1850

⁸¹ Mary-Lafon quel combat ! ?, autoédition 1986. J'y évoque la réécriture des démocrates en Tarn-et-Garonne entreprise avec ce livre.

3 - Les ruptures

Les deux premières parties du livre évoquent les hommes tout en les liant souvent à leur statut (comme les cordonniers par exemple). A présent les structures sociales serviront de point de départ pour mieux proposer quelques analyses. Naturellement, l'histoire d'un jour, même quand il s'agit du 2 décembre, constitue un détail de l'histoire des structures. Pourtant même pour l'ébullition, il existe un degré décisif : 100°. L'eau s'évapore avant et après ce seuil sans lui enlever son rôle fondamental. Il est rarement opportun de prendre des exemples de lois de la nature pour expliquer les lois des hommes, cependant je souhaite défendre cette idée : le 2 décembre matérialise en France le passage d'une époque à une autre par la mise au point d'une dictature à la française.

Je vais commencer par les questions économiques dans une France à l'apogée de son agriculture. Ce statut de l'agriculture ne pouvait qu'avoir des incidences majeures sur les événements de la Seconde République, jusqu'à faire élire en décembre 1848 celui, qui, de son poste, trouvera les moyens d'inventer la dictature à la française. Le Second Empire continuera d'accorder quelques faveurs aux paysans mais désormais l'industrie deviendra l'horizon majeur, le signe du futur, le passage obligé à une société développée. Phénomène indépendant du régime mais qu'il a su accompagner.

Ce basculement économique correspond à un basculement politique Hippolyte Magen raconte au jour le jour les événements du 2 décembre dans un livre publié à Londres en 1852, sans se douter qu'en tant qu'homme de lettres, il signe sa propre fin artistique. Si Ted Margadant évoque deux de ses livres publiés en 1872 et 1878 : Histoire de la terreur bonapartiste, Histoire du Second Empire, il en sera un des rares lecteurs. Ce sursaut, au retour de la République, n'a pas été suivi d'effets. Que dit globalement son « mystère du 2 décembre » ? Que l'auteur croisa autour du 2 décembre Arnaud de l'Ariège, Xavier Durrieu, Duputz, Lamarque, Mathieu de la Drôme et Duprat pour citer quelques personnages mentionnés dans son livre. Les députés souhaitant l'offensive déclarèrent : « Adressons-nous au Peuple qu'il ne faut pas craindre de soulever. » La rupture du 2 décembre tourne peut-être autour de rapports spécifiques entre le peuple et ses alliés bourgeois. La Seconde République permet au peuple d'obtenir une majuscule (nous le verrons devenir Dieu lui-même dans la partie de ce travail sur la religion) avec Jules Michelet comme figure de proue, un peuple qui s'émiettera ensuite. Avec la Troisième République, les Bourgeois démocrates ne l'accepteront plus que comme force de manœuvre. D'où la coupure profonde avec les Communards. «La Sociale » sera renvoyée à plus tard puisque la démocratie a besoin d'un pas à pas dont le réalisme aura pour condition ... le conditionnement du Peuple. Le basculement n'est pas tant dans le passage d'une forme de gouvernement à une autre, de la république à l'empire, ou ensuite de l'empire à la république, mais dans le type d'alliance possible entre les forces sociales et politiques. L'intervention de la petite bourgeoisie va être définitivement marginalisée après le 2 décembre pour créer un fossé entre bourgeois et prolétaires, entre paysans et citadins, entre socialistes et démocrates et pour ainsi animer beaucoup mieux les ficelles des marionnettes. Cet état de fait se complète par un virage dans l'histoire culturelle de la France, virage qui sera analysé par l'étude de quelques cas (nous y reviendrons à des études de cas individuels). Pour le dire en un mot, l'Anglais Merton donnera des lettres de noblesse à la culture populaire qu'il appellera folklore alors que les intellectuels français utiliseront généralement cette même notion de folklore pour ridiculiser la culture populaire en l'enfermant dans le passé.

Ce tournant de l'histoire française a suscité des interprétations multiples (jusqu'à sa minimisation fréquente) et celles que je me propose d'ajouter ici vont sans doute heurter des positions considérées souvent comme établies. Je ne cherche ni la provocation, ni

l'originalité : tout est le fruit d'un travail durable sur ce coup d'Etat, travail qui débuta entre 1979 à 1983, pour renaître vers 1990 par le dialogue avec mon ami René Merle qui m'incita à formaliser mes premiers travaux, grâce aux activités de l'Association 1851-2001⁸². Dans le même temps, j'ai étudié l'histoire paysanne du siècle et l'histoire de la révolution française à Montauban. Je me suis plongé dans l'histoire intellectuelle du XIX^{ème} siècle à travers les vies de deux marginaux : Mary-Lafon et Léon Cladel. En conséquence, les analyses qui suivent synthétisent mes recherches de 20 ans sur la période concernée.

31 - La rupture économique

Le statut des paysans

En 1848, dans l'est de l'Europe, des paysans devaient encore lutter contre le féodalisme pour gagner quelques droits. En France, ce combat contre l'aristocrate continue, mais les acquis des petits paysans depuis 1790 leur donnent tout de même une indépendance qui leur permet de voir au-delà du féodalisme. Contrairement à l'Angleterre, ils ne sont pas encore marginalisés par le pouvoir industriel. Ils sont typiquement entre deux états que nous allons essayer d'approcher à travers quelques situations.

Voici une première présentation de deux cas concrets pour cette période.

Pour Vazerac en Tarn-et-Garonne, Jean-Claude Sangoï publia, en 1985, *Démographie paysanne en Bas-Quercy 1751-1872* où il étudie la moyenne annuelle de la production céréalière à Vazerac. Pour le froment elle passe de 6380 hl entre 1817-1830 à 10 600 hl entre 1864-1869. Toutes les autres céréales baissent, sauf l'avoine, qui passe de 40 hl à 260 hl, symptôme du développement du cheval ce qui a des conséquences sur la manière de travailler (de 158 bêtes à 330). Cette augmentation massive du froment indique une évolution lente mais constante de la transformation des campagnes, vérifiable ailleurs que pour le blé. Le maintien du nombre de porcs paraît douteux en tant que statistique quand on lit : «Il se fait dans le canton de grands nourrissements de porcs.» et de plus le développement de la culture de la pomme de terre put nourrir deux ou trois cochons par famille pour améliorer l'ordinaire alimentaire. Car, telle paraît être la conséquence de ces rapides observations : une amélioration du niveau de vie qui permet d'exclure les disettes sans naturellement apporter richesse et luxe dans les fermes vu que l'endettement ira croissant. L'augmentation constante de la population se poursuivra jusqu'en 1841 puis dans toutes les communes du canton, la baisse démographique se mettra en place pour très longtemps. La période connaît une rupture démographique fondamentale (que la rupture politique de 1851 institutionnalisera) différente de phénomènes passagers : en 1831 la population du canton est de 5229 puis monte jusqu'à 5475 en 1841 et se retrouve à 5193 en 1851. De son côté, Louis Taupiac tenta autour des années 1860 une étude minutieuse de l'arrondissement de Castelsarrasin, sous l'angle paysan. Après les généralités précédentes, il va nous permettre d'entrer dans le détail des statuts paysans. Sur un chiffre d'environ 14 000 personnes liées à la campagne il observe :

	Nombre	%
Propriétaires	4850	35
Propriétaires + journaliers	4705	34
Journaliers	1421	10
Maîtres-valets	1024	7
Métayers	541	4
Propriétaires + métayers	678	5
Fermiers	323	2
Propriétaires + fermiers	318	2
	13860	

⁸² Association 1851-2001 Groupe scolaire Pasteur, 7 bd des Tilleuls 04190 Les Mées

Le maître-valet doit exécuter les projets du propriétaire alors que le fermier ou le métayer ont plus de liberté de choix dans leurs cultures. Il constitue une originalité du Midi. Jean Claude Sangoï constate que dans son secteur en 1851 9,3% sont métayers pour un total de 74% de personnes liées à l'agriculture. Tous les métayers n'appartiennent pas au même niveau social : suivant la métairie les écarts de revenus peuvent beaucoup varier. Et Louis Taupiac indique que le métayer de la rive droite de la Garonne ne reçoit que le quart des récoltes alors que celui de la rive gauche en reçoit la moitié (mais dans le premier cas le propriétaire fournit les semences à la charge du métayer dans le second cas). Il précise : «le métayage peut se concilier avec toutes les idées de progrès». En conséquence il est impossible d'attribuer de fait une caractéristique révolutionnaire ou réactionnaire au statut de métayer qui restait marginal par rapport aux propriétaires, et à première vue c'est plutôt du côté des propriétaires que des métayers que se rencontrent les victimes de la répression suite au 2 décembre.

Cette diversité de statuts sociaux se complète de la diversité des types de culture, ce qui permet de comprendre que tous les paysans ne sont pas logés à la même enseigne. Un des axes de classement peut aussi prendre en compte la réaction aux innovations. Parmi ses références, Louis Taupiac note le livre sur le morcellement de Léonce Rigail de Lastours «un homme de si regrettable mémoire. Sa fin si triste et si imprévue (un accident de chemin de fer) a privé le Tarn-et-Garonne d'un talent distingué, d'un dévouement à toute épreuve, et plongé de nombreux amis dans un deuil dont le temps n'a pas encore effacé l'amertume ». Rigail de Lastours, Républicain notoire, sera donc du côté de l'étude sérieuse de la campagne pour en susciter les progrès. Tout comme Rozier à Sauveterre-de-Rouergue. L'un et l'autre furent jetés dans les oubliettes modernes de l'histoire. Si le livre de Rozier est encore aux Archives de Rodez, celui de Rigail de Lastours est introuvable d'où l'absence de sa biographie dans le livre 800 auteurs qui recense minutieusement les écrivains liés au T-et-G.

Parmi les innovations, deux exemples apparaissent souvent : la pomme de terre et les engrais. Le tubercule s'était développé avec un inconvénient majeur, ses maladies, que le Moniteur universel évoque ainsi pour les combattre : « Lorsque les tiges ont atteint toute leur croissance c'est-à-dire un peu avant la floraison, on les fait couper à la faucille jusqu'au niveau du sol en remuant le moins possible les tubercules qui se trouvent en terre. Après avoir enlevé les tiges on fait recouvrir les plantes d'une couche de terre assez épaisse pour empêcher le contact avec l'air (3 cm). On laisse ensuite le terrain en cet état jusqu'au moment de la maturité. »

Pour les engrais chimiques, Taupiac s'en méfie, tout autant que des effets de la branche de coudrier qu'utilisent des paysans pour découvrir des sources. Il s'en reporte aux effets réels issus de l'expérience.

Le monde se divisait en conservateurs et progressistes tout autant qu'en riches et pauvres d'où les conséquences des crises. La maladie de la pomme de terre était devenue un des éléments de la crise de 1846-1847, crise que je vais mentionner brièvement car elle permet de rappeler deux choses : l'importance des questions économiques, et spécifiquement de l'agriculture, dans les questions politiques. A Montauban, en novembre 1845 la livre de pain blanc coûte 27 centimes puis elle augmente un peu, en novembre 1846, pour atteindre 31 centimes, début d'une montée en flèche qui ira jusqu'à 45 centimes en mars 1847, soit une augmentation de 41% entre janvier et mars 1847. Bien sûr, les riches gardent leurs réserves et poussent à l'augmentation : vive la spéculation ! Cette crise économique tient à des perturbations climatiques qui provoquèrent des mauvaises récoltes sur toute l'Europe (avec les maladies de la pomme de terre cause d'une famine en Irlande). Elle constitue une

des bases du mécontentement qui conduira aux révolutions de 1848 qu'ensuite les Pouvoirs détournèrent d'où en France le coup d'Etat de 1851.

En l'an 2000, les crises sont devenues depuis longtemps des crises industrielles, et les mauvaises récoltes des événements économiques marginaux, aussi, beaucoup de Français oublient que la planète Terre reste surtout peuplée de paysans. Les plus avertis parleront de paysans à l'agonie en écho peut-être à l'agonie de la planète elle-même. Mais les faits sont là : les paysans par millions nourrissent encore les hommes. En 1851, ils représentaient encore 64% de la population active française, en conséquence rien d'étrange s'ils occupent la première place de ce chapitre d'autant qu'en effet, ils vivent, à ce moment-là, une rupture claire et nette mentionnée par des études comme celle de Guy Lemarchand: « La période 1795-1880 constitue l'apogée des campagnes françaises, car en même temps que leur poids reste essentiel dans l'économie et la société, les productions s'y accroissent peu à peu et se diversifient, tandis que le niveau de vie s'élève. Le rythme de ces progrès est inégal. Après l'écrasement du banditisme rural et l'apaisement des querelles religieuses qui avaient sévi sous le Directoire, une certaine prospérité règne jusqu'en 1811, puis les changements se dessinent lentement de 1815 à 1850 ; les grandes innovations ont lieu sous le Second Empire. ⁸³»

La période entre 1800 et 1850 me paraît donc fondamentale pour une étude des campagnes. Alors qu'ils se libèrent des pouvoirs féodaux, les paysans vont petit à petit découvrir le pouvoir bourgeois. Pas un trajet de voie ferrée ne se fera, au départ, en fonction des marchés agricoles ! Pas un effort des banques en faveur du crédit paysan ! etc. La Seconde République, soucieuse des villes, refusa comme priorité la question paysanne si bien qu'au cours du premier grand débat sur le sujet, à l'Assemblée Constituante, le ministre Flocon, le 17 juin 1848, soulèvera quelques polémiques. Dans ce débat suscité par les événements de Guéret, il défendra un projet d'éducation professionnelle agricole (qui deviendra quoi ?) et il recevra une longue réplique de son ami Pierre Leroux qui prétend avoir poussé en faveur d'une réflexion urgente. Ce dernier montre sa connaissance réelle de la question : « La propriété foncière est grevée d'une dette énorme ; elle paye des intérêts considérables. Et quel est le revenu de l'agriculture, en moyenne, dans certains départements particuliers ? Le revenu est extrêmement minime ! Vous le savez tous ; ce revenu est tout à fait inférieur à l'intérêt payé au capital. » Leroux analyse la dette hypothécaire et la dette d'obligation et répète son idée maîtresse : trop d'ouvriers peuplent la France.

Comme autre élément d'analyse, en quelques mots, il réplique à Flocon pour qui la République a beaucoup fait en faveur des paysans par le bas prix du pain : « Mais, messieurs, dans tous les départements du centre, dans ce dans ce département de la Creuse où le sang humain vient de couler, il est constant que la plupart des hommes, des serviteurs de l'agriculture, ne mangent pas de véritable pain, qu'ils se nourrissent de tourteaux, qu'ils se nourrissent de pain noir et de châtaignes. »

Ce tableau global est confirmé localement par le maire de Montauban en 1847, un noble peu soucieux de la misère paysanne qui écrit cependant : « le petit propriétaire est sans avance et recueille cette année à peine la semence de l'an prochain. »

Dans ce contexte complexe, comment situer les insurgés de 1851 sans trop les maltraiter ? Le livre de Daniel Fabre et Jacques Lacroix consacré aux paysans du XIX^{ème} siècle, mentionne, à la fin seulement, les communautés révolutionnaires en citant en quelques lignes l'insurrection biterroise de décembre 1851. Eux, ne marginalisent pas les paysans (c'est le sujet de leur étude), mais marginalisent l'engagement politique des paysans à

⁸³ Campagnes françaises, Guy Lemarchand

l'œuvre entre 1848 et 1851, par une vision réductrice des sociétés secrètes. L'analyse sera courte :

« Si une triple mutation économique, sociale et démographique explique en plaine la conversion politique de l'opinion publique et la diffusion des modèles carbonaristes, seule une tradition de luttes, obscures mais violentes, rend compte des actions révolutionnaires des communautés montagnardes asphyxiées par l'économie capitaliste.⁸⁴ »

Loin de ce simplisme qui oppose la plaine à la montagne et croise le présent et les traditions, le Nord-américain Ted Margadant, posant la même scène biterroise en ouverture de son livre, écrira : « A suivre les perspectives de l'histoire française moderne, l'insurrection de 1851 semble paradoxalement à l'avant-garde en terme d'orientation politique et sur le recul par ses bases économiques et sociales.⁸⁵ »

L'émergence de l'ère du capital engendre une rupture de nature sociopolitique par le lien nouveau qui s'établit entre les pouvoirs politiques et économiques. Face à l'Etat qui se place dans l'orbite industrielle, une alliance très nette unira en 1851 artisans et paysans, pour la défense de principes républicains totalement modernes (ils s'imposeront par la suite sous une forme plus modérée). Cette alliance, intolérable pour les nouveaux pouvoirs, sera brisée jusqu'à la racine. Des producteurs en voie de marginalisation économique en appelaient à une autre économie que celle qui s'annonçait. Voulaient-ils par le politique prendre une revanche sur les nouveaux maîtres économiques dont ils voyaient poindre la dictature ? Voulaient-ils, par la République, défendre leur passé ? Quels liens entre la place occupée dans la production et la nature des opinions politiques affichées ? Pour le dire autrement : seuls les ouvriers porteurs de l'avenir économique pouvaient-ils penser l'avenir démocratique du pays ?

Par la soumission du politique à l'économique, les grands capitalistes cherchèrent, plus encore que le peuple, un gouvernement à leur dévotion ; se sentant faibles, ils souhaitèrent grandir à l'ombre d'aides économiques de l'Etat. L'avenir n'avait pour eux qu'un seul intérêt : l'avenir de leur fortune. Pour les paysans l'avenir consistait à repousser au loin la boue qui les cernait. *L'Ami du Peuple* du 3 décembre 1851, son dernier numéro, reprit du Travailleur de l'Allier une chanson dirigée vers les paysans qui se conclut ainsi :

Chers Paysans, c'est à la République
Que vous devrez un heureux avenir
Repoussez donc la terreur chimérique
Qu'apportent ceux qui voudraient la flétrir
Chez ces gens-là, de vous tous on se joue
Vos conseillers ; choisissez les plus bas
Jusqu'à présent vous fûtes dans la boue
N'y restez pas !

Entre 1848 et 1851, une conscience authentiquement politique serait née chez des paysans connus pour leur crasse ignorance ? Pour continuer cette analyse étudions le rapport entre la révolte contre l'impôt des 45 centimes et l'insurrection de 1851 (tout aussi villageoises l'une que l'autre).

L'impôt des 45 centimes décidé le 16 mars 1848 par le gouvernement provisoire pour « sauver » les finances de l'Etat, est une contribution exceptionnelle de 45 centimes par franc pour les quatre contributions directes. Les patentes et les impositions locales votées ou autorisées pour 1848, frappaient surtout les petits paysans. Le décret du 5 avril 1848 décida que les maires et les percepteurs devaient dresser la liste des exemptés. Parmi les régions qui refusèrent le plus massivement cet impôt, le Sud-Ouest occupe une bonne

⁸⁴ Des paysans du Languedoc, page 449

⁸⁵ French Peasants, page 40

place: même le Tarn-et-Garonne connaîtra des révoltes. Une des plus marquantes est celle de Guéret qui fit, le 15 juin 1848, 12 morts (d'où le débat à l'Assemblée constituante) et que Martin Nadaud, bien placé pour en parler, vu ses origines géographiques, présente ainsi dans ses *Mémoires* :

« Il était arrivé quelques mois auparavant un déplorable et cruel malheur à Guéret, qui attrista nos populations. On sait que des cultivateurs des communes de Ladapeyre, Pionnat, Ajain, conseillés par les plus éhontés réactionnaires, se révoltèrent pour ne pas payer l'impôt des 45 centimes ; ils marchèrent en nombre assez considérable sur Guéret, avec la pensée de s'emparer de cette ville. Arrêtés dans leur marche, ils furent repoussés par une vive fusillade de la garde nationale, et un certain nombre de ces malheureux trouvèrent la mort.⁸⁶ »

Pour le Montagnard Martin Nadaud comme pour beaucoup de membres de son camp, il suffisait d'accuser les réactionnaires pour expliquer cette révolte, or elle avait aussi une dimension républicaine.

Nous allons essayer d'étudier le lien entre cette révolte de 1848 et celle de 1851 dans deux départements.

En Tarn-et-Garonne, parmi les procès sur la question, nous trouverons les accusés de deux petits villages de l'Ouest du département : Miramont et Bourg de Visa. Seuls les gendarmes eurent besoin d'intervenir. Sur les lieux de la révolte, personne ne connaît les coupables qui installèrent une potence. Comme souvent, les maires sont complices. Pour le cas de Bourg de Visa, Jean Grasset, le menuisier, avouera qu'il a fourni le bois de la potence, prêté la scie et fait l'entaille dans l'arbre pour accrocher la potence. Jeanne Lagardelle, une boulangère de 29 ans, avouera aussi (tiens, une femme ?) avoir fourni le tablier noir qui servit de drapeau mais sans deviner l'usage prévu ! Mais, les gens sur la place, rassemblés pour dire leur refus de payer l'impôt, qui les a rassemblés ? Jean Lacoste le garde-champêtre reconnaîtra avoir battu le rappel mais sous la contrainte. Contrainte exercée par qui ? En remontant la filière des responsables, il semble que Bernard Garrigou (39 ans) et Raymond Ducasse (48 ans) soient les deux propriétaires à l'origine de la manifestation de colère. Les autorités en auront la confirmation en apprenant que Garrigou passa avec un plat à barbe de Lacoste pour faire la quête permettant de payer les menus frais de la journée : l'arbre pris de force chez Birou, les crochets de la potence que le forgeron Marchet dut fournir et l'écrêteau qui avait été prévu mais pas affiché malgré ses qualités artistiques :

« République française : Liberté — Egalité — Fraternité

Nous nous opposons au paiement des 45 centimes

Jusqu'à ce que le gouvernement soit bien assis.⁸⁷ »

A Miramont, même scène, mais avec un écrêteau farci de fautes d'orthographe et qui visait davantage le percepteur que l'on se proposait de pendre. Tous les accusés furent acquittés le 23 novembre 1848. Le motif d'inculpation avait été celui-ci : « provocation par la désobéissance aux lois par discours, attroupements et expositions d'instruments de supplice. » A Miramont, la « provocation » avait eu lieu le jour de la foire et les deux propriétaires accusés étaient Jean Sardeis et Anselme Gras avec aussi une boulangère et un cordonnier participant. Pour réagir, 260 militaires parcoururent les cantons de Montaigu et Bourg de Visa. Plus tard, en avril 1849 le sous-préfet de Moissac aura besoin d'une compagnie armée pour faire respecter l'ordre dans son arrondissement. Il s'agissait cette fois d'une révolte à Roquecor où des paysans ne voulaient pas payer l'impôt mais le 18 avril il écrira au préfet : « Je ne prévois pas, Monsieur le Préfet, que la force publique puisse redevenir nécessaire dans cet arrondissement. La rentrée de l'impôt extraordinaire

⁸⁶ Léonard maçon de la Creuse

⁸⁷ Archives du TetG Dossiers répression de 1851

s'effectuera maintenant avec quelques retards peut-être, mais à coup sûr sans nouvelle résistance. »

Historiquement, cette région autour de Lauzerte fut le théâtre de révoltes paysannes pendant la révolution. Elles continuaient avec le refus de l'impôt en 1848 et 1849. Mais en 1851, la participation à l'insurrection fut très faible. Dans une lettre, au *Courrier de Tarn-et-Garonne*, un lecteur de Bourg de Visa indique dans le numéro du 6 décembre 1851: « J'ai à vous annoncer des nouvelles forts graves : la démocratie a fait une manifestation. Tout est ici en révolution. Les gendarmes se trouvent enfermés dans la maison commune sans pouvoir en sortir. On nous annonce un renfort qui doit arriver de Valence. Les esprits sont très agités. » Puis viendra très vite un démenti. Pour minimiser les événements ? Aucune arrestation ne se produira.

Les événements de 1849 auront leur écho à la tribune de l'Assemblée législative par la bouche d'Hippolyte Detours, député : « Je déclare que j'ai fait au peuple de Tarn-et-Garonne la promesse que cet impôt de 45 centimes serait supprimé (violente interruption). Je l'ai fait avec le sentiment profond des intérêts et des devoirs de la République, avec la confiance que la République ne frapperait jamais le pauvre peuple et prendrait l'argent là où il est. » Il s'agit d'un simple écho à un débat qui devait agiter les démocrates car Ledru-Rollin avait signé le décret sur les 45 centimes. Par la suite, les Montagnards se rallieront à la condamnation de cet impôt.

Pour le Gers, d'après Joseph Dagnan, les révoltes touchèrent Malabat, Villecomtal dans le canton de Miélan ainsi que Homps, Montesquiou, Antras, Tillac, Lavardens, et il conclut ainsi : « Les cantons de Plaisance, Riscle, Aignan, centre de la résistance aux 45 centimes, resteront longtemps et fortement conservateurs. »

Comme en Tarn-et-Garonne, la révolte est située géographiquement, même si le refus de payer est le fait de la majorité des paysans (« 8 paysans sur 10 refusent d'acquitter une contribution d'autant plus pesante que les produits du sol sont tous à très bas prix et trouvent peu de débouché » indique *le Courrier de Tarn-et-Garonne*), et les révoltés ne se retrouvent pas massivement en 1851. Dans les sept communes du Gers citées, seulement quelques arrestations se produiront en 1851 : une à Villecomtal (un vieux cordonnier), une à Antras (un cultivateur), une à Tillac (un cordonnier), une à Montesquiou (un cordonnier) et aucune à Malabat et Homps. Avec une exception notoire à Lavardens mais ce village ne se situe pas dans l'ère géographique du Sud-Ouest du département. Ainsi se confirme l'observation que Ted Margadant formule ainsi : « Une analyse géographique précise montre, cependant, que les révoltes paysannes de 1848 et l'insurrection républicaine de 1851 n'impliquèrent pas, habituellement, la même population.⁸⁸ »

L'enjeu de l'analyse est considérable. Une fois admise la présence massive des paysans dans le refus du coup d'Etat, il reste à savoir s'il s'agit d'une révolte de nature plutôt économique, comme les révoltes paysannes précédentes, ou d'une révolte de nature politique. Même en tenant compte des possibles manipulations de Légitimistes en 1848 et des Républicains en 1851, ce décalage entre 1848 et 1851 tend à prouver que la mise en mouvement des foules paysannes suite au coup d'Etat tient surtout à une prise de conscience plus globale que le seul refus de l'impôt. Pour compléter un tel travail il faudrait chercher d'autres liens avec des révoltes postérieures à 1848.

Joseph Dagnan n'a pas étudié le lien sur Auch, entre les révoltes de 1847 (révoltes citadines) et celle de 1851 qui, les deux, suscitèrent l'intervention de l'armée. En septembre 1847 des femmes furent arrêtées pour vol de bois dans la forêt d'Auch, un vol qui n'était, pour les dites femmes, que l'exercice légitime d'un droit d'usage, limité au ramassage du bois mort sur les propriétés individuelles ou domaniales mais toléré au-delà de cette limite

⁸⁸ Ted Margadant, page 42, *French Peasants*

pour les années de grosses difficultés (comme pour l'hiver de 1847). L'incarcération des femmes (Marie-Anne Ponsan sera la plus célèbre) provoqua une émeute dans Auch où des ouvriers, des chômeurs, les maris et les parents poussèrent à la manifestation pour libérer les prisonnières. Il y eut des bagarres sérieuses avec la troupe pendant plusieurs jours avec de nouvelles arrestations. Les inculpés furent transférés à Agen où Marie-Anne Ponsan fut condamnée à un an de prison. Entre les victimes de ce mouvement qui s'inscrit dans l'histoire des révoltes paysannes, et celles de l'autre procès, celui de 1843, où des gersois furent condamnés pour communisme-icarien, y a-t-il eu un lien qui s'est noué entre 1848 et 1851 ? Lucien Lamarque l'avocat de Condom, pénétré de déisme mystique, écrivait à un ami de Valence-sur-Baïse en septembre 1842 : « L'espérance nous soutient, peut-être réussirons-nous. Que Dieu le veuille et que ce soit bientôt !⁸⁹ » et il sera, en 1852, condamné à l'Algérie qu'il évitera par un exil en Espagne mais qu'il subira ensuite en 1858. Typique militant politique du XIX^{ème} siècle il ne semble pas avoir eu de lien avec les révoltés d'Auch de 1847 qu'on ne retrouve pas parmi les noms de condamnés de 1851.

Dans son étude Ted Magadant confirmera que la volonté de voir dans la révolte des paysans (pour ceux qui ne la négligent pas) une simple réaction épidermique ne pouvait donner la profonde dimension de l'insurrection de 1851. Les révoltés pouvaient être membres de la classe pauvre comme de la classe montante des milieux agricoles, ils n'étaient pas que des révoltés économiques (ce qui n'est pas péjoratif pour les dites révoltes). « Il est important de distinguer entre les griefs économiques qui suscitèrent les protestations locales de 1848, et la généralisation de la conscience politique qui stimula l'insurrection de 1851. ⁹⁰»

Par cette analyse, au-delà de la reconnaissance de la présence paysanne (souvent réduite quand elle est prise en compte à une force d'appoint), il y est question de son statut. Là où les démocrates-socialistes surent allier traditions et innovations politiques en direction des paysans, ils furent compris en 1851 et donnèrent alors au combat démocratique une vigueur inattendue. Inversement, les discours sur l'arriération inévitable des paysans ne pouvaient les gagner à la démocratie.

La rencontre avec le monde de l'artisanat s'impose à présent puisque la dynamique paysanne n'exista que là où elle trouva des artisans pour l'enclencher et la soutenir. Paradoxalement si la place des artisans est totalement reconnue dans l'insurrection, si les dénigrement sont rares, la dimension propre de leur combat n'apparaît que faiblement. Faire état de leur présence suffirait-il à donner l'état de leurs espoirs ? Coincés entre les études sur l'arriération paysanne et la grandeur ouvrière, l'artisan a droit à des égards qui souvent nous égarent. Mais que faisaient-ils dans cette galère ? Autant la présence paysanne est décrite parfois comme un anachronisme, autant celle des artisans apparaît comme naturelle. Peut-être, parce qu'ils n'ont pas le nombre, la réflexion suivante sur le statut des artisans se fera par un détour vers la démographie.

La démographie et le statut des artisans

A observer l'évolution démographique des départements du Sud-Ouest une découverte saute aux yeux : presque tous obtiennent leur maximum de population autour des années 1850 ! Les courbes sont claires : le Lot arrive presque à 300 000 habitants en 1851 et entreprend alors une plongée sans fin jusqu'à atteindre 150 000 habitants en 1968. Du côté du Gers le maximum intervient en 1846 avec 315 000 habitants pour atteindre 180 000 en 1968. Les Hautes-Pyrénées avaient augmenté de 43% entre 1800 et 1850 puis à partir de 1846 la baisse va correspondre à la moyenne régionale. Le Tarn-et-Garonne n'est pas en

⁸⁹ Repris du Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier

⁹⁰ Ted Magadant, p.44, French Peasants

reste : de 242 000 habitants en 1846 à 183 000 en 1968 (comme le Gers, le Lot et l'Ariège il perdra 20% de sa population entre 1850 et 1900). Pour le Tarn si la baisse commence aussi en 1851, elle sera moins considérable avec une remontée qui commence bien avant 1968. Bref, sur huit départements de la région Midi-Pyrénées, six atteignent leurs sommets en 1846 ou 1851 ce qui laisse deux départements à part : l'Aveyron qui attendra 1886 pour voir sa courbe basculer et la Haute-Garonne qui se distingue totalement avec une montée très forte après la Première Guerre mondiale.

Ces chiffres sont d'autant plus frappants qu'ils se situent dans un contexte d'augmentation de la population française ! Le Sud-Ouest perd donc à double titre : en valeur absolue, et par rapport à sa part de population française. Qui plus est, la population vieillit. Si rien ne lie le coup d'Etat et ce virage social, la coïncidence méritait d'être notée. Le tournant industriel de la France, que va impulser le Second Empire, tourne le dos non seulement à l'agriculture, mais à une forme de vie économique centrée sur la petite propriété tout en différenciant deux phénomènes : la perte «inévitable», du nombre d'agriculteurs et la question de la structure agricole symbolisée par la petite propriété qui, elle, persistera grâce à un acharnement des survivants.

Compte-tenu du fait que les villes du Sud-Ouest, comme celles du pays, augmentent leur nombre d'habitants, la baisse démographique concerne surtout les structures villageoises. Et ce ne sont pas seulement les paysans qui quittent la terre. Dans leur sillage, beaucoup d'artisans devront suivre. Boulangers, forgerons, cordonniers, charpentiers vivent en relation étroite avec la population qui se rassemble les jours de marché et de foire : ils vont être frappés par la même crise qui, de crise démographique va se changer en crise sociale.

Quand les luttes paysannes françaises, avec d'autres, abattent le féodalisme, le modèle économique de l'artisan devient la référence avec, pour base, la petite propriété comme source d'une indépendance sociale. Le village devient le monde des petits en tout genre. Un monde où le travail n'est pas source d'accumulation mais source de vie. Pourvu que le cordonnier fasse vivre sa famille avec son travail, ça lui suffit. Même situation pour le paysan. Quand les besoins primordiaux sont satisfaits, nourriture, vêtement, habitation, alors la vie suit son cours. Accumuler appartient à une autre philosophie de vie : celle du commerce. Gagner plus pour gagner plus en tuant le concurrent dont on s'empare : voilà une façon de travailler encore étrangère au monde de la boutique et de la petite paysannerie toute heureuse d'expérimenter son indépendance fièrement gagnée depuis quelques années. La crise de 1846-1847 va rendre fragile cette structure qui semble incapable de répondre aux intempéries. Fallait-il pour autant se livrer pieds et poings liés à l'industrie ?

Le statut des industriels

En 1830, seule la Russie avec ses 70 millions d'habitants avait un produit intérieur brut (PIB) supérieur à la France qui atteignait 32 millions d'habitants. Qui la devança vers 1850 ? L'Angleterre bien sûr.

Entre 1830 et 1860 les pays riches assistent donc à ce double événement : - La France double son PIB.

- L'Angleterre passe cependant devant la France.

Toute la rupture économique de l'époque tient-elle dans ce fait ? Avec les conséquences politiques que l'on imagine. En guise de symbole, voici la première véritable exposition universelle et internationale, celle de Londres, qui se déroula entre le Premier mai et le 11 octobre 1851, étrange hasard qui place ici la date du premier mai. Un Tarn-et-Garonnais en parla dans le journal local :

« En parcourant, il y a quelques jours, les vastes galeries du Palais de Cristal, j'ai remarqué avec un vif sentiment de plaisir mêlé, je l'avoue, d'un peu d'orgueil, que notre département avait su s'y faire une place. Au-dessus d'un compartiment assez spacieux et non loin de la magnifique fontaine de cristal, on lit ces mots écrits en gros caractères : Département de Tarn-et-Garonne, Produit des Forges de Bruniquel, représentée par M. Detape, directeur. Malheureusement ces produits, comme du reste presque tous ceux de la France, en fort petit nombre jusqu'ici, n'étaient pas, à cette époque entièrement déballés. Il est triste de voir un pays comme le nôtre rester ainsi en arrière et se laisser en quelque sorte, primer par des Etats de second ordre. La France aurait peut-être mieux fait de s'abstenir plutôt que de se borner à des envois insignifiants. Ce n'est pas ainsi que les autres nations ont répondu à l'appel qui leur était fait. L'Autriche, surtout, a fait des frais inouïs pour le transport de ses nombreux produits. Après ceux de l'Angleterre qui occupent, à eux seuls, presque la moitié du palais, ce sont les plus admirés, et, il faut le dire pour être juste, les plus dignes de l'être. Il y a là des meubles d'un goût exquis, des mosaïques en bois d'un très bel effet et qui décèlent, chez leurs auteurs, une rare habileté. »

Donc un petit département comme le Tarn-et-Garonne présenta des échantillons de fer qui seront primés⁹¹ ! Or, en réalité, l'usine en question, victime de la crise de 1846-1847, ne produit plus.

A l'Exposition, 6 millions de visiteurs viendront dans ce Palais de Cristal conçu pour l'événement, avec verre et acier, au sein de Hyde Park. Son caractère international, marqué surtout par la présence ses colonies anglaises, apporte ce double constat : l'échec politique de l'impérialisme anglais s'accompagne de son succès économique. Le bilan sera d'abord financier : 186 437 livres de bénéfices.

Il se trouve que le dernier discours du président de la République française sera à la gloire des exposants de Londres. En 1855, l'Empereur prendra sa « revanche » par l'Exposition universelle de Paris où il ajoutera, aux festivités, les Arts.

Après l'Expo voici le développement des chemins de fer.

Montauban avait le privilège de se trouver au cœur d'une concurrence opposant le canal et le chemin de fer. En 1831, des industriels pensèrent à relier Toulouse et Montauban, puis, en 1846, une concession, résiliée en 1848, décida d'installer le chemin de fer dans le lit du Canal ce qui produisit une vive opposition : le canal, avec son embranchement Montech-Montauban avait été achevé en 1845 !

Le 9 août 1851, Capelle aîné présenta son rapport de Londres au Conseil municipal de la ville pour déterminer les avantages de chaque moyen de communication et nous allons l'analyser comme élément exemplaire d'un débat crucial. L'article commence ainsi : « Une question de la plus haute importance pour notre contrée est celle de savoir si on acquiescera aux désirs de la compagnie représentée par M. Tarbé des Sablons, et si le canal latéral disparaîtra pour faire place au chemin de fer, ou bien si le canal latéral sera maintenu. »

Le rapport indique d'entrée l'enjeu national de l'étude. Le transport fluvial vise le voyage de Toulouse à Bordeaux au prix de 7fr 29c la tonne de marchandise par le canal contre 13fr 50c par le fleuve ou autres moyens. Par chemin de fer le prix monterait à 24fr 20c. Le rapporteur, plus porté sur les mérites des Compagnons du Tour de France que sur les lois du chemin de fer, a cette analyse malheureuse aux yeux de l'histoire : « Pour le commerce, il s'agit beaucoup plus de terme fixe que d'une grande vitesse, et toutes les fois que la différence du prix du transport accéléré dépassera de peu de choses seulement le taux de

⁹¹ Voir étude dans un Hors-série de Point Gauche !

l'intérêt de la différence du temps de route, entre deux voies qui auront la possibilité d'assurer la régularité des transports, c'est toujours la moins chère qui aura la préférence. » Capelle aîné ne pouvait pas imaginer que «le temps deviendrait de l'argent». Comme toujours en la matière, des modèles sont mis en avant et ici, le modèle anglais, peu convainquant pour le rapporteur : « Ainsi s'il existait un Canal depuis les houillères de l'Aveyron à Montauban alors, par le Canal latéral, les houilles de Decazeville arriveraient sur le marché de Bordeaux à un prix bien plus modéré que les houilles anglaises. ». La mention de l'enjeu représenté par le transport du charbon de Decazeville à Bordeaux est juste, mais l'importance du prix du transport par rails est terriblement surévalué. Sur la base de l'opinion de la Chambre de Commerce de Lille, voici un autre argument :

« Les intérêts de la batellerie, si intimement liés à la production nationale, commandent très impérieusement de donner une grande activité au transport des charbons par nos canaux ... ».

Sur le prix des chemins de fer, le rapporteur a cette juste observation :

« Ainsi le chemin de Lyon, qui a la Saône et le Canal de Bourgogne peu éloignés, se maintient à un prix très raisonnable ; mais à mesure que les voies navigables s'éloignent, les prix s'élèvent... »

Cette clairvoyance ne l'empêche pas d'aller chercher des arguments tirés par les cheveux :

« Nous croyons avoir démontré que, sous le rapport commercial, le maintien du canal est d'une nécessité absolue ; non seulement l'intérêt des contrées qu'il traverse est attaché à sa conservation, mais l'intérêt de toute la France même ; en temps de paix, il rendra des services immenses, mais c'est dans le cas d'une guerre maritime surtout qu'on aurait le regret de ne pas le posséder. Quel est le chemin de fer qui transporterait économiquement et en masse le matériel si encombrant et si lourd de notre marine militaire dans le cas où le besoin d'en faire passer d'une mer à l'autre se ferait sentir ? »

Derrière ce débat s'en profile un autre : à qui donner la gestion du canal : « La mise entre les mains d'une Compagnie de Chemin de fer, du Canal latéral de la Garonne, nous mettrait dans la possibilité de voir cette compagnie créer des obstacles à toute autre création, en abaissant momentanément ses tarifs de manière à rester maîtresse de la situation en empêchant toute concurrence. La mise entre les mains par l'Etat n'a pas cet inconvénient : les tarifs une fois fixés, il faut un motif grave, sérieux, autre que celui d'écraser un concurrent, pour que ces tarifs soient changés. »

A craindre une augmentation injuste des tarifs de chemin de fer, dans le cas d'absence de concurrence, pourquoi ne pas demander à l'Etat une maîtrise des rails ? A défendre le canal Capelle aîné ne conteste pas l'utilité du rail : il pense même que la quantité de marchandises en circulation peut faire vivre les deux moyens de communication. Ce qui est difficile à croire quand il donne les tarifs du chemin de fer car à le suivre, qui l'utilisera ? La conclusion de la délibération municipale est claire :

« Le Conseil municipal reconnaît que le Canal latéral à la Garonne est d'une utilité nationale incontestable ; déclare qu'il considère sa conservation et son achèvement comme intéressant au plus haut degré, non seulement les départements traversés ou les aboutissants, mais encore et surtout le commerce national en général. Déclare en outre qu'il est urgent de rejeter la proposition de M. Tarbé des Sablons. Invite le gouvernement à doter, le plus tôt qu'il lui sera possible, le Sud-Ouest d'un chemin de fer, en faisant exécuter après l'achèvement de celui de Paris à Bordeaux, le tracé adopté par la loi de 1846. »

Voici les suites de ce débat dans une étude de Raymond Granier :

« Il y a des différences importantes entre la concession précédente de 1846 et la nouvelle : l'Etat lui donne 35 millions pour réaliser Bordeaux-Cette, lui fait cadeau du Canal latéral, garantit l'intérêt de 4%, etc (la cession gracieuse du Canal dont le trafic sera maintenu,

équivalait à une subvention supplémentaire de 50 millions ; il sera exploité au profit de la Compagnie). Comme en 1846, le nouveau cahier des charges consacre la direction par Montauban.⁹² »

Le Canal est donc protégé (dans quelles conditions !) avec dès le lendemain du coup d'Etat, Morny et ses affairistes qui entrent en action. La ligne Bordeaux-Sète sera ouverte, dès 1856, bien avant que ne s'achève la ligne Paris-Bordeaux. Les notables montalbanais maintiendront le détour par leur ville car à suivre la Garonne, Montauban devait être oublié. Le rail et le canal pouvaient être complémentaires mais très vite les Compagnies de chemin de fer construiront leur monopole. Débat économique et enjeux politiques paraissent en cette fin 1851 plus liés que jamais. Après le 2 décembre, la modernisation capitaliste du pays ne fera plus l'ombre d'un doute. Le fluvial face au rail pose aussi le rapport d'une économie de petits producteurs face aux grandes compagnies. Le fluvial permet un lien avec les hameaux et mille petits métiers. Le train ordonne le monde autour de pôles plus grands avec rien entre les deux gares.

La roue tourne et Morny a une plus juste conscience du phénomène que « le travailleur qualifié » qu'est Capelle aîné et avec le Conseil municipal de Montauban ils prendront un train de retard. N'est-ce pas là une constante du développement économique jusqu'à aujourd'hui ? Comment le politique, fort de sa vision globale des intérêts nationaux, peut-il alerter les esprits généreux sur les enjeux de l'heure, quand il se voile la face ?

A l'Assemblée Constituante, en Juin 1848, grâce à Galy-Cazalat un décret de nationalisation des chemins de fer a été discuté, preuve que des hommes politiques peuvent chercher l'essentiel. Mathieu de la Drôme interviendra fortement en faveur de la nationalisation (le 2 décembre il sera sur les barricades et subira fortement les suites de ses actes) :

« Un gouvernement de monopole et de privilège devait nécessairement faire de cet instrument la propriété de quelques uns. La République doit en faire la propriété de tous. » Il défendra le projet en indiquant que cette propriété de tous permettrait une meilleure efficacité sur le terrain militaire et économique.

Montalembert sortira de sa réserve pour expliquer que, sans pour autant posséder la moindre action dans les chemins de fer, il défend le principe du libéralisme. Les conclusions du débat : une nationalisation ... en 1936 pour seulement quelques années puisqu'avec les années 1990 la privatisation est entreprise par petits morceaux.

L'Industrie peut s'étudier aussi par l'implantation de la machine à vapeur. En Tarn-et-Garonne, elles étaient officiellement 7 en 1848 et 11 en 1851. Tout commença par le textile, à Montauban, dans l'usine Lagravère qui utilise cette nouveauté dès 1828. Puis en 1834, le minotier Courtès à Caussade souhaite, pour son moulin, suppléer l'eau de la Lère trop basse en été par « une machine haute-pression qui n'excèdera pas 6 atmosphères ». En 1838 le département possède 5 machines à vapeur (en France 2540). En plus du textile, de la minoterie, elles vont intervenir dans la modeste industrie sucrière qui travaille à partir de la betterave. En 1844 la nouveauté atteint un petit village, Montricoux, dans l'usine textile de Malartic. Elle n'en sera pas pour autant sauvée puisqu'elle ferme un an après. Alors que Lagravère est passé à des machines plus puissantes c'est le filateur Couderc et Sucret qui en 1845 investit dans la vapeur. Les machines pour le sucre cesseront vite de fonctionner tandis que les minotiers de Moissac font comme celui de Caussade sauf que la concentration capitaliste intervient et, en 1847, la Société Marie récupère le matériel. En 1848, alors que la France a presque doublé son nombre de machines en dix ans, le Tarn-et-Garonne passe de 5 à 7 (5 dans le textile et 2 chez les minotiers). Pendant la Seconde République les informations se font rares : en 1851 le point global donne un total de 11

⁹² La ligne Océan-Méditerranée

machines. Situation d'autant plus remarquable que la minoterie locale, malgré l'effort technique, ne résistera plus à la concentration : les moulins de Courtès à Caussade et de Vaisse à Nègrepelisse ferment leurs portes. Par contre c'est encore une filature qui amène la machine à vapeur jusqu'à Laguépie, chez Galibert.

Ces quelques éléments pris dans un département peu industriel ne visent pas à tracer un portrait des questions industrielles de l'époque mais à montrer comment les autorités, voyant venir « ce nouveau monde », allaient s'y conformer. Parmi les révoltés de 1851, peu viendront de l'usine car le mouvement social ne peut être qu'en décalage avec l'évolution économique. Ne pouvant que soupçonner la révolution économique en cours, le mouvement social n'avait pas les moyens de se positionner par rapport à elle. A peine s'il avait pu mesurer les conséquences du travail des enfants dans les manufactures.

Voici quelques exemples en Tarn-et-Garonne. En 1845, sur 20 entreprises du secteur de Moissac, 18 emploient des enfants d'après les rapports d'une commission officielle mise en place en application de la loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants. Les 5 fabriques qui emploient des enfants de moins de 12 ans sont les fabriques de faïence d'Auvillar où on trouve 22 hommes, 12 femmes et 10 enfants. Si l'on prend l'ensemble des fabriques on peut compter 58 hommes, 45 femmes et 27 enfants qui comme les adultes commencent à 5 heures du matin pour finir à 6 heures du soir. Ces chiffres sont conformes aux lois puisqu'aux 12 heures de travail, l'employeur a le droit d'ajouter une heure pour le temps des repas. Les fabriques d'appretages de plumes à écrire de Valence d'Agen emploient 34 hommes, 15 femmes et 18 enfants. Cette fois pas d'enfants de moins de 12 ans. Pour Castelsarrasin le rapport datera seulement de 1853 pour constater que sur 65 fabriques il y a 147 ouvriers dont 24 mineurs (16%).

Ce n'est pas l'insurrection de 1851 qui provoquera la montée en puissance de l'industrie mais cette montée en puissance qui donnera à l'insurrection une dimension spécifique. La naissance du mouvement ouvrier éclipsera en partie une révolte qui lui est étrangère, révolte reprise ensuite par des Républicains qui en limiteront la radicalité. Le malentendu sur les quarante-huitards tient souvent au manque d'articulation entre les diverses temporalités économiques, politiques et culturelles.

Et l'instruction ?

Pour Vazerac, entre 1800 et 1850 Jean Claude Sangoï pense que le taux d'alphabétisation est passé environ de 20 à 70%. Les villageois accèdent plus facilement à l'école que les paysans vivant en habitat dispersé, et le paysan aisé y accède plus que le paysan pauvre, mais la loi Guizot, qui demanda la création d'une école pour garçons par commune en 1833, a eu ses effets (avec encore une fois les femmes mises sur la touche). En 1851, le Tarn-et-Garonne avait 209 écoles publiques pour garçons et 44 écoles « libres » alors qu'avant loi Guizot, il avait seulement 41 écoles publiques et 73 écoles « libres » pour les filles. Sur 187 communes, seulement cinq n'avaient pas d'école. Ce développement massif des écoles eut aussi pour conséquence une réflexion sur son rôle. Si en 1796 l'administration centrale du Lot pouvait écrire : « La grande majorité des instituteurs des deux sexes professent des principes antirépublicains et au lieu d'inspirer à leurs élèves l'amour de la République, ils les imprègnent d'opinions erronées et de tous les préjugés de l'Ancien Régime. » ; en 1851, le rapport au Conseil Académique du Tarn-et-Garonne tiendra le discours presque inverse : « Que l'écolier devienne un homme utile et ne devienne pas un homme dangereux. » Après la « massification » scolaire de la Monarchie de Juillet il fallait réduire ainsi les ambitions :

« Il y a une idée dont il faut se défendre parce qu'elle est trompeuse, parce qu'elle est fatale ; c'est celle que l'instruction primaire est donnée pour que les enfants qui vont à l'école fassent en sortant, dans le reste de leur vie, autre chose que ce qu'ils auraient faits s'ils n'y

étaient pas allés ; elle leur est donnée pour qu'ils fassent mieux la même chose ; elle leur est donnée non pas pour que le laboureur ne soit pas laboureur, mais pour qu'il soit un laboureur plus intelligent, plus exact. (...) MM les Inspecteurs ne doivent pas concentrer leur investigation sur les notions développées d'histoire et de grammaire, sur les analyses, sur ce qu'on peut appeler les choses de luxe des écoles primaires ; ils ne doivent pas s'attacher aux détails, mais à l'ensemble, pas à l'allure de la classe, mais aux habitudes d'obéissance et de travail. »

Sur le terrain, la loi Falloux de 1850 devait en finir avec les progrès engendrés par la Loi Guizot, aussi les Ecoles Normales étaient dans le collimateur. Ainsi s'exprimait M. de Bardot à Montauban en septembre 1851 : «Le principal des dangers de l'École normale, c'est, en donnant à l'élève plus de connaissances qu'il n'en peut plus tard appliquer, de lui donner aussi plus d'ambition qu'il ne peut satisfaire ; c'est de faire que sachant plus que ce qu'il enseigne, il veuille être plus que ce qu'il est. Et ce danger, il est facile de s'en convaincre en examinant les poursuites dirigées l'année dernière contre les instituteurs que le mécontentement du présent et la soif de l'avenir avaient jetés dans la voie des folles utopies et des espérances insensées : pendant que sur le nombre des instituteurs qui ne sortaient pas de l'École normale, la proportion des poursuivis n'était que du dixième ; sur le nombre des instituteurs qui en sortaient, cette proportion était d'un tiers.»

Cette élévation du niveau scolaire et de sa fonction concerna toute la société avec même des effets sur les paysans. Eugène Le Roy né en 1836 avait donc 15 ans au moment de la loi Falloux. Il mentionnera ainsi son passage à l'école dans une lettre de 1906 :

« Ne croyez pas que j'ai reçu une brillante instruction. Je n'ai jamais été dans aucun collège ou lycée. Jusqu'à l'âge de neuf ou dix ans, j'ai fréquenté une petite école de campagne, celle-là même que je décris pages 26, 27, 28 du Moulin du Frau. Plus tard, j'ai été à la ville dans une école primaire un peu moins rudimentaire, c'est tout. Vous le voyez, comme vous, je me suis fait tout seul ... »

Sa biographe précisera que sous l'impulsion des Frères des Ecoles chrétiennes le niveau des écoles de campagne n'était pas aussi faible qu'on le croit parfois. Et la mention, par Eugène, de sa lecture des «Aventures de Télémaque » de Fénelon comme lecture de base en 1848 dans de telles écoles, en est la preuve.

Cette loi Falloux de 1850 annonce-t-elle le Second Empire ? Est-elle la première claire manifestation des volontés des futurs adeptes du coup d'Etat ? La vie politique française est souvent scandée par des luttes scolaires et la tentative d'abandon de la loi Falloux en ... 1994 n'est pas la dernière.

Au début de 1850 une coalition nouvelle verra le jour, et si Thiers, qui s'y distingue, sera incarcéré un temps en décembre 1851, cette coalition appartient très exactement à la philosophie du coup d'Etat : mettre sous surveillance politique les instituteurs. En 1851, l'administration mettra même sous surveillance toute la société. Cette alliance étrange autour de la loi Falloux rassemble des jeunes catholiques et des vieux voltairiens comme le dira Marx. Inversement, la riposte d'Hugo annonce parfaitement son action en 1851. L'incapacité de la gauche à préparer une riposte commune à la loi Falloux annonce aussi la riposte désunie au coup d'Etat. Et enfin, comme le note Maurice Agulhon, « la situation morale qu'elle a créée dans la politique française devait se prolonger plus d'un siècle. » Ce que confirme Maurice Moissonnier : « On peut considérer le vote de la loi Falloux comme un moment historique majeur portant en lui les affrontements idéologiques du siècle à venir, marquant en profondeur l'histoire politique et l'histoire des idées en ce pays.⁹³ »

Ces conditions générales vont nous permettre de lire, dans les débats autour de cette loi, les claires prémices du coup d'Etat. La loi admet la cohabitation des écoles publiques et des

⁹³ Histoire de la France contemporaine, p.148

écoles privées dites libres. Et en effet, l'essentiel de la loi - un paradoxe - met plus que jamais l'école publique sous la coupe de l'Eglise ! Les écoles publiques pouvaient être ouvertes aux enseignants congréganistes !

Mais le débat essentiel portait sur l'Université impériale qu'on avait hésité à éliminer et là aussi va naître un compromis. Un Conseil supérieur de 27 membres va la contrôler. Sa composition sera contestée par un abbé montalbanais, l'abbé de Cazalès. Ce débat permet de vérifier l'impact du pluralisme religieux montalbanais (à cause de l'histoire protestante de la ville) sur l'abbé en question qui déclare :

« Si l'Eglise y paraît comme auxiliaire de la politique humaine, si elle semble parler au nom de l'Etat, en vertu d'une mission reçue de l'Etat, elle perd son caractère et voit s'affaiblir son action. » Ce point précis traduit une volonté de séparation de l'Eglise et de l'Etat mais l'abbé est si isolé qu'il ne sera pas possible de penser à une union entre cette frange catholique et les forces plus classiques de la gauche. L'abbé courageux expliquera :

« Des deux grands partis qui divisent le pays, celui dont la majorité de l'Assemblée est l'organe me paraît le meilleur : je crois ses idées plus justes, plus saines, plus applicables que celles du parti opposé, et c'est pourquoi je vote habituellement avec lui. Mais tout honorable qu'il puisse être, quelque droit qu'il puisse avoir par ses tendances générales au beau nom de parti de l'ordre, ce n'en est pas moins un parti, et l'Eglise ne peut pas, ne doit être d'aucun parti. »

Il précisera même sa position : « Voulez-vous qu'elle rende au pays les services que vous attendez d'elle et que son dévouement ne lui refusera jamais ? donnez-lui la seule chose dont elle ait besoin, la liberté.⁹⁴ »

Ce qui fait penser au combat de Lamennais.

Manifestement, quand les autorités françaises souhaitent une régression scolaire, elles poussent dans le sens d'une privatisation (hier religieuse et aujourd'hui économique) ; projet contrecarré, en 1848-1851, par les actions de Lamennais. Au début de son combat ultramontain, disait-on, (fondamentaliste pourrait-on expliquer aujourd'hui), il s'exprima en 1814 sur l'université impériale, en 1817 sur le droit du gouvernement en matière d'éducation, en 1818 sur l'éducation du peuple, la même année pour défendre les Frères des écoles chrétiennes et encore en 1818 sur les rapports entre éducation et liberté. L'évolution de Lamennais est assez incroyable et elle tient en partie au débat sur les questions d'éducation. Si dans un premier temps le prêtre faisait de Dieu et du Roi la même chose, il déchantait assez vite et préférait se rallier au rapprochement de Dieu et de la liberté. Pour arriver à ces cinq libertés en 1830 :

1.— La liberté de conscience ou liberté de religion rendant totale la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

2 — La liberté d'enseignement, une liberté pour la famille parce qu'il n'existe sans elle ni liberté religieuse, ni liberté d'opinion. Un régime vraiment libéral doit renoncer au monopole universitaire.

3 — La liberté d'une presse délivrée de toutes les entraves fiscales.

4 — La liberté d'association qui s'oppose à l'individualisme des révolutionnaires de 1789.

5 — Les libertés publiques (suffrage universel et libertés administratives).

Son refus du monopole étatique en matière universitaire rejoint son point de vue de 1814 contre les lycées casernes de Napoléon où il ne voyait comme références que Vénus et Bacchus. Cette passion pour l'éducation, passion de l'époque, se justifie pour Lamennais à partir de ce constat : « De l'éducation dépend le bonheur des individus et l'ordre de la société⁹⁵ » un constat qui se complète par cette affirmation : « Qui est maître de l'éducation

⁹⁴ Le Moniteur Universel, 8 février 1850

⁹⁵ L'éducation du peuple, Lamennais, 1818

est maître de tout l'homme, parce que l'homme reçoit tout de l'éducation, religion, morale, sentiments, habitudes et c'est la raison des différences qu'on observe entre les divers peuples. »

Donc il ne veut pas que le Gouvernement soit « reconnu pour unique propriétaire des connaissances et des vérités qui constituent la vie morale des peuples » mais qu'il soit reconnu apte à « conseiller, à diriger, à offrir à tous, sans contrainte, les moyens d'instruction, à surveiller les établissements libres, à les supprimer même, s'ils sont dangereux pour l'Etat, pour les bonnes mœurs, ou s'ils servent à propager des doctrines funestes à la société. »

Par ce combat pour la liberté, qui explose en 1830, Lamennais passera d'une défense bec et ongles du pape à sa condamnation, suite à l'Encyclique du 15 août 1832, qui désapprouve fermement l'engagement catholique du prêtre. Le dogme de Lénine « Le critère de la vérité c'est la pratique » était peut-être celui de Lamennais qui méprise le Chrétien convaincu par un raisonnement, cette action lui paraissant contraire à la foi et à la pratique de cette foi. Il va donc changer de pratique après 1832: « Désormais ma cause à moi, ce sera celle de mon pays et de tous les pays, la cause générale de la liberté en un sens purement politique. ⁹⁶»

Parfois, dans la foulée de Marx, la comparaison est établie entre 1793 et 1848 en sautant allègrement la révolution de 1830 aussi je pose la question : pourquoi ne pas dire que l'histoire se répète trois fois, de la tragédie elle passerait à la comédie par la tragi-comédie ? De toute manière je préfère la comédie à la tragédie.

Lamennais, sur les questions de la liberté de l'enseignement, ou de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, continuera d'apporter sa foi, complétée de son raisonnement, et appuyée sur sa pratique. Lamennais aura foi dans le peuple et dans l'éducation sans cependant mépriser la culture orale :

« Chose remarquable, toutes les connaissances nécessaires se transmettent, dans la société, par la parole seule, sans le secours de l'écriture. Plus des trois quarts du genre humain ne sait pas lire, et il vit. »

Dans le même temps Lamennais considère :

« On ne lit plus ; on n'en a plus le temps. L'esprit est appelé à la fois de trop de côtés ; il faut lui parler vite, ou il passe. Mais il y a des choses qui ne peuvent pas être dites ni comprises si vite, et ce sont les plus importantes pour l'homme. Cette accélération de mouvement qui ne permet de rien enchaîner, de rien méditer, suffirait seule pour affaiblir, et à la longue, pour détruire entièrement la raison humaine.⁹⁷ »

D'une autre manière, Michelet, professeur au Collège de France témoigne douloureusement de la situation. Interdit de cours juste avant la révolution de 1848, il le sera à nouveau sous la Seconde République juste avant le coup d'Etat ! Epoque où il se penche sur les questions d'éducation, «éducation par l'amour », «éducation par les femmes ». Mais avant d'analyser son rôle en la matière, étudions son action le 2 décembre. A dix heures du matin, il apprend par sa jeune femme «l'étonnante nouvelle » et, aux Archives Nationales où il se rend, il trouve comme cible le directeur, François Chabrier à qui il explique pourquoi il ne l'a pas dérangé le 2 décembre au matin : « On savait aux Archives et dehors que vous aviez passé la nuit à l'Elysée ; j'ai pensé que vous deviez reposer encore. » Accusation qui faillit se changer en duel ! Cette pirouette ne peut cacher le fait que Michelet resta en dehors de la révolte. D'après Madame Quinet et ses *Mémoires d'exil* :

«Le 2 décembre Michelet et Emile Souvestre pensaient encore que la situation pouvait être sauvée et même qu'elle tournerait à l'avantage de la démocratie. Le rétablissement du suffrage universel parut au peuple une compensation suffisante à l'arrestation des

⁹⁶ Cité dans Lamennais, de Chauvin, p. 88

⁹⁷ Pensées dans un livre de Lamennais de 1819

généraux et des représentants jetés en prison à Vincennes. Michelet et Emile Souvestre n'étaient pas loin de partager ces illusions.»

Cet optimisme de Michelet durera : il peut même croire encore le 10 janvier que le coup d'Etat est sans avenir. Cependant il ne soutiendra pas Proudhon qui avec sa *Révolution sociale démontrée par le coup d'état* publiée en juillet 1852 propose une semi-acceptation de l'action de Louis Bonaparte ; et il soutiendra encore moins George Sand qui fait preuve d'une indulgence coupable (qui lui permettra d'obtenir quelques adoucissements pour des amis). Il se retrouvera par contre d'accord avec Victor Hugo qui publie en août, *Napoléon le Petit*. Plutôt homme de pensée que d'action (il refusera toute candidature à un poste politique), sa trajectoire intellectuelle sera faiblement déviée par le coup d'Etat (il s'éloignera un temps de la capitale jusqu'à voyager vers l'Italie). Moins déviée que celle de Pierre Dupont ou Victor Hugo.

La Seconde République lui apporta l'amour grâce à la montalbanaise Athénaïs Mialaret et la liste des témoins au mariage le 12 mars 1849 est, comme souvent, significative : Béranger, Quinet, Mieckiewicz, Poret. Avec la Seconde République il rêva d'une autre éducation, non par des structures modifiées comme nous l'avons évoqué dans la partie précédente mais par un contenu renouvelé. Symptomatique que ce soit son cours qui soit interdit. Paul Viallaneix écrit dans sa biographie : « La troisième leçon, professée le 30 décembre 1847, démontre que le principe républicain de l'égalité s'y appliquera parfaitement. Il s'agit, en effet, d'accueillir la parole de tous les laissés-pour-compte du savoir académique et du pouvoir établi, femmes, enfants, pauvres, illettrés, minorités d'aujourd'hui qui seront peut-être la majorité de demain.⁹⁸ »

Surtout sous la forme de l'éducation mutuelle, les recherches et expériences pédagogiques furent fructueuses en France, entre 1800 et 1850, (de la méthode pour les sourds-muets à la méthode Jacotot défendue même par Girardin) mais le scepticisme politique qui dominera après 1851 va tarir la source de cette invention. Quand Michelet en appelle à en finir avec l'abstraction et le mode artificiel dans l'enseignement, il reflète un espoir qui, à mon sens, restera lettre ... morte. Michelet allant jusqu'à dire : « Que les lettrés se fassent illettrés! » et allant jusqu'à écrire : « Je voudrais deux complaintes, l'une en français, l'autre en patois du Midi. » pour célébrer une jeune fille violée et assassinée par un Frère des écoles chrétiennes. En 1849 son cours devient un lieu d'agitation où on chante *la Marseillaise*, *le Chant du départ* et *Les Girondins* et Jules Vallès sera de la partie.

Par sa vie, Jules Michelet restera un des « monstres » du 19^{ème} siècle mais contrairement à Victor Hugo, il ne deviendra pas une référence populaire. La position prise par le poète en décembre 1851, l'exil que causa son radicalisme furent plus porteur de postérité (en complément des talents de l'écrivain bien sûr) que le travail acharné de l'historien qui conservera de précieux défenseurs sans atteindre la notoriété d'un Tocqueville par exemple. En matière d'instruction aussi, rien ne sera plus pareil après 1851.

Pour récapituler :

a) Le tournant économique n'explique pas le coup d'Etat mais sa nature le conditionne. J'ai tendance à penser avec Tocqueville que 1789 marque davantage la fin de l'Ancien régime que le début d'une ère nouvelle qui débutera, en fait, en 1851 pour la France. Entre 1789 et 1799 un système global a été détruit puis entre 1800 et 1850 un autre se fait jour à travers un certain nombre d'hésitations. Dans la France de 1851, avec en référence l'Angleterre, l'horizon du salariat pour tous commence à être perçu avec l'établissement « d'une féodalité industrielle ». La nouveauté du système tient en ceci : avant 1789 le régime politique était incontestable puisque de droit divin tandis qu'économiquement, vu le statut de l'aristocratie et celui des corporations, il existait un pluralisme d'où va naître la force

⁹⁸ Paul Viallaneix, Michelet, les travaux et les jours, page 323

capable de renverser le régime politique. Avec l'économie de marché la situation s'inverse : petit à petit toute l'activité économique passera aux ordres « des lois du marché » tandis qu'en politique va naître un réel pluralisme.

b) Ce système capitaliste se crée donc sur une contradiction : il décrète l'homme libre mais pour exercer sa liberté, l'homme doit seul partir en quête de son gagne pain. Au travail, le pouvoir ne se partage plus (fin des corporations pour la défense du travailleur) par contre dans la cité, l'homme peut davantage s'exprimer.

c) Ce système capitaliste doté de cette caractéristique fondamentale, contrôler à lui seul toute l'activité économique, renvoie vers le social tout effort de contestation, une contestation de ce fait en décalage constant avec le dit système. Sous l'Ancien Régime les Bourgeois étaient à l'avant-garde économiquement pendant qu'ils singeaient parfois l'aristocratie politique. Avec le nouveau système comment pouvoir anticiper ?

d) Les petits paysans, les artisans et les professions libérales ne peuvent que se méfier de ce système auxquels ils n'appartiennent pas. Eux aussi veulent la liberté mais pas le prix auquel il faut la payer : l'asservissement économique à la classe qui possède les moyens de production. Ils sentent monter sous leur pied les immenses possibilités d'un autre mode de production qui se dote ainsi d'immenses possibilités de contrôle sur les citoyens. Ils croient pouvoir se défendre par le droit à leur petite propriété. Ils ne savent pas que la propriété elle-même changera de droit jusqu'à se faire anonyme !

e) Le coup d'Etat interviendra en faisant d'une des contractions de base enfin assumée (la liberté théorique de l'individu face à la soumission pratique devant un patron), l'instrument d'une gestion politique nouvelle. Par un double langage politique capable de créer dans son ombre, l'émergence du monde industriel, la politique deviendra enfin un des outils des forces économiques dominantes. La petite bourgeoisie qui marqua profondément la révolution de 1789 n'aura plus voie au chapitre. Pour s'assurer de la chute de l'aristocratie, les Bourgeois avaient eu besoin d'une alliance qu'ils éliminent enfin en 1851. Si 1792 avait été le début d'une ère nouvelle, l'histoire de France aurait été celle de l'alliance exceptionnelle entre petits bourgeois et bourgeois. Cette alliance disparaîtra pour l'essentiel avec seulement quelques résurrections sporadiques. Après 1851, petit à petit le double langage inventé par le régime prendra le nom de « démocratie », mot pour qualifier l'action consistant à convaincre les hommes avant de leur proposer une nouveauté. Napoléon III apportera une des premières pierres à l'édifice et nous allons vérifier laquelle.

32- La rupture politique

En concluant leur étude sur les suites du coup d'Etat dans le Néracais, Hubert Delpont et P. Robin avancent cette certitude que je partage et discute en même temps. « Les orientations politiques qui se sont cristallisées pendant ces trois années le seront pour longtemps. A telle enseigne que le caractère « rouge » du Val de Baise — à l'exception déjà notée de son centre Nérac — sera durable. Au siècle suivant, le Parti Communiste saura prendre l'héritage des démocrates-socialistes de la région, avec des conseillers généraux comme Amat, Ruffe, Peroua, Pierre Touja et Robert Lacoste à Houilles.⁹⁹ »

Je partage d'autant plus cette analyse qu'à scruter la carte de l'insurrection dressée par Ted Margadant, je découvre Anduze, fief communiste en 1936, Marmande avec Renaud Jean premier député communiste français en 1919 et grand connaisseur de l'histoire des transportés de 1851, Bédarieux où la tradition communiste devint dissidente en 1988, Bagnères de Bigorre, patrie de Jacques Duclos, ou le secteur de Prades dans les Pyrénées Orientales, fief communiste également. Ailleurs, un héritage socialiste se manifesta : Castelsarrasin donnera au Tarn-et-Garonne son premier député socialiste en 1936 (les

⁹⁹ Hubert Delpont, P. Robin, page 70 op.cité

communistes auront du mal à s'implanter mais prendront ensuite de l'importance) ou Figeac dont le maire est devenu le premier président socialiste de la région Midi-Pyrénées en la personne de M. Malvy (depuis l'élection au suffrage universel direct). Pour l'Aveyron, la partie qui se révolta restera fidèle à la gauche plutôt radicale à Villefranche-de-Rouergue qui, du temps du Programme Commun, au début des années 70, donnera Robert Fabre au MRG. A contrario, je vois Belley dans l'Ain, mairie actuelle de Charles Millon, un homme de droite qui montra sa capacité à s'allier avec l'extrême-droite au Conseil régional Rhône-Alpes. Bref, plusieurs autres éléments prouvent que les inventions politiques nées entre 1848-1851 et les positionnements issus de ces combats, seront durables. Mais cette continuité une fois reconnue, je ne peux pas la dissocier de ruptures tout aussi phénoménales liées aux répercussions du coup d'Etat dans la pratique même des forces de gauche ou dans l'orientation du combat révolutionnaire. Comment ne pas se souvenir que le désir de la droite d'abolir la loi Falloux de 1850, a suscité en 1993, puis le 16 janvier 1994, un vent de révolte de la gauche ! Non que la gauche soit devenue une défenseuse de la dite loi, mais l'histoire produit certains retournements significatifs qui valent le détour. Bref, tentons une étude de la rupture politique de 1851 par l'articulation nouvelle qui va naître entre économie et politique.

Denis Martin indique pour l'Yonne au sujet des revendications des insurgés : « En mettant en avant des revendications économiques les démoc-soc ont trouvé un profond écho dans les masses rurales ; c'est sur ces bases que les insurgés se sont levés et non pas sur des bases politiques. Tous les témoignages concordent : les insurgés interrogés ne mettent en avant que des revendications sociales. Ce qui permet au sous-préfet de Joigny de dire de l'un d'eux : « il ne connaît pas le premier mot de République.¹⁰⁰ »

Denis Martin s'appuie sur les travaux de Philippe Vigier où il retrouve les revendications des ruraux de l'Yonne, sur les taxes, l'usure, les octrois ... mais aussi pour l'instruction gratuite qui nous sort de la stricte revendication économique. La conscience politique ne serait que l'apanage des gens de la ville où « l'éducation politique est plus avancée ». Cette vision peut se nuancer à la lecture du Mémorial de Paris du 8-05-1850 : « Depuis 20 ans et particulièrement depuis 1848, les habitants d'Aussuruc, village du canton de Mauléon, se sont dégoûtés de la vie pastorale, et veulent prendre part au gouvernement de l'Etat ; ils auraient, je crois, la velléité de se former une petite République à eux, et de manger leurs revenus en famille. » Comment réfléchir au rapport entre revendications politiques et économiques ?

Pour donner de la dialectique aux analyses de l'insurrection de 1851, je cite un journal conservateur qui s'étonna de voir des « riches » parmi les insurgés : « Au nombre des inculpés figurent quelques personnes dont la position est assez brillante. On ne comprend pas comment ils ont pu, à l'encontre même de leurs intérêts, prêter leur appui aux théories dissolvantes et anti-sociales qu'ils cherchaient ouvertement à propager par tous les moyens en leur pouvoir¹⁰¹. »

Denis Martin pour l'Yonne observe lui aussi la présence de « riches » parmi les insurgés et condamnés, un rentier qui possède 160 000 francs à Saint Sauveur, le chef de l'insurrection à Toucy a 20 000 francs etc. Et il explique ainsi cet engagement :

« La position sociale et la fortune de ces personnalités les mettent à l'abri du besoin. S'ils embrassent la cause républicaine avancée ce n'est pas parce qu'ils souffrent matériellement. S'ils sont rouges c'est par conviction profonde par choix moral et philosophique. Ils sont instruits, ils sont intelligents, ils connaissent le monde ; ils ont fréquenté les clubs, les idées révolutionnaires les ont séduits ; la misère du peuple les

¹⁰⁰ Les Rouges de l'Yonne, page 34

¹⁰¹ C-82, 18-12-1851

touche, ils ont soif de justice sociale ; ce sont des philanthropes ; ils mettent en accord leurs actes et leurs idées ; leur engagement est avant tout un engagement intellectuel.¹⁰² »

Osons alors ces deux questions : aux riches les engagements intellectuels, et aux pauvres les engagements directement économiques ? Si les raisons économiques commandaient pourquoi tous les pauvres n'étaient-ils pas dans les révoltes ?

Roger Pierre pour la Drôme s'est également posé la question de l'engagement étrange des riches comme Richard de Besse dirigeant de la Nouvelle Montagne réfugié en Suisse pour éviter les juges. Au sein de ce qu'il appelle les notables, il différencie à juste titre, au moment de l'insurrection, les temporisateurs et les engagés. « Plus de 60 membres de la moyenne bourgeoisie et des classes libérales, dont ceux qui viennent d'être cités, furent cependant traduits devant la Commission mixte, mais moins d'une dizaine avaient réellement pris part à l'insurrection.¹⁰³ »

Tout comme chez Joseph Dagnan et Elie Reynier, aucune explication n'accompagne ce constat. Les riches engagés aux côtés des pauvres seraient-ils seulement des égarés, comme les pauvres qui soutiennent les riches ? Je réponds : l'apprentissage de la République avait besoin de commencer ; mais qu'est-ce qu'apprendre la république ? Maurice Agulhon évoquant Victor Schoelcher qui s'insurgea en 1851, écrit :

« Schoelcher, grand bourgeois de belle fortune, libéral philanthrope, avait été, nous le savons, en 1848 un républicain tout court, spécialisé dans le problème colonial et l'anti-esclavagisme.¹⁰⁴ »

Cette nouvelle présence de la philanthropie constitue-t-elle le symbole de la République ? L'évolution de Schoelcher et Hugo permet plutôt de discerner chez ces notables sincères un élargissement du sens du droit : à côté du droit de vote, ils incluent enfin les droits sociaux. La lutte pour le droit de vote réel, le droit de vote de l'homme informé, instruit et agissant devient un des droits sociaux. Ils ne conditionnent pas pour autant le suffrage universel à cette éducation du peuple puisqu'il en est le meilleur instrument. La République démocratique et sociale n'est pas une République à laquelle on ajoute un adjectif (sociale) mais qui, par cet adjectif, devient enfin République. Alors que le philanthrope ajoute seulement l'adjectif social à son combat ; l'insurgé de 1851 change l'adjectif en drapeau. Il fait de l'adjectif « social » les couleurs du drapeau républicain qui troque le bleu-blanc-rouge contre République, Démocratique, Sociale.

Louis Caussanel, négociant et banquier, natif de Villefranche-de-Rouergue, dans l'Aveyron, le 26-09-1820, et âme de la révolte de ce coin de France en 1851 paya très fort son engagement. Son histoire mériterait sans doute un livre. Marié avec une réfugiée politique espagnole, il devra se réfugier en Espagne pour survivre ! Il finira sa vie, à 51 ans, par un suicide à la fin de la Commune, le 14 mai 1871 ! Rentré dans son pays, depuis seulement un an, pour vivre dans son château de Rocmary, commune de Maleville, il n'en tira pas une énergie nouvelle. Blessé en 1851 par un coup de baïonnette, François Mazenc raconte sa fuite :

«Caussanel, caché chez M. le curé de Rignac, fit soigner sa blessure pendant quelques jours ; mais ayant appris que l'autorité faisait faire les perquisitions les plus minutieuses pour mettre la main sur les Républicains, et pensant que sa retraite n'était pas sûre, il quitta Rignac pendant la nuit, partit à cheval, sa blessure encore béante, accompagné de M. Brunet son ami ; ils suivirent les chemins de traverse, se dirigèrent sur Carmaux, en passant le Viaur à Port-de-la-Besse. A Carmaux, un Républicain de ses amis lui donna asile, il s'y reposa un couple de jours et se rendit ensuite à Toulouse, où on lui procura un

¹⁰² Les Rouges de l'Yonne, page 48

¹⁰³ Ah ! Quand viendra la belle !, page 179

¹⁰⁴ L'apprentissage de la République, page 105

passerport sous un faux nom pour l'Espagne. Caussanel gagna la frontière à travers des départements soumis à l'état de siège. Pour se rendre compte des difficultés qu'il éprouva, des perplexités auxquelles il fût souvent en proie, du degré de prudence et d'énergie qu'il fût obligé de déployer, il aurait fallu entendre de sa bouche les détails de ce pénible voyage. Il se trouva côte à côte, dans les voitures publiques, avec des hommes de police à la recherche des Républicains ; il eut le cœur brisé en passant dans le Gers d'entendre un feu de peloton exécuter un Républicain pris les armes à la main. Après avoir passé la frontière, il fit une longue maladie ; sa blessure s'était rouverte à la suite des fortes émotions qu'il avait éprouvées.¹⁰⁵»

Caussanel, comme son ami Casimir Moins qui le sauva en 1851, appartenait à la loge « La Cordialité ». Battu aux élections de 1849, il fut accusé ensuite d'avoir trempé dans « le complot de Lyon » mais il fut acquitté. Son combat avait-il pour seul mobile la philanthropie ?

L'insurrection pose un problème à la plupart des riches mais aussi à des Républicains plus modestes socialement. Ayant depuis des mois répétés que l'action devait être pacifique, par le bulletin de vote, comment ensuite accepter la violence ? Les circonstances ne pouvaient qu'accroître les divisions issues de la stratégie à appliquer suite au 31 Mai (abstention ou participation) sans changer la nature de l'engagement républicain des uns et des autres. Notables ou paysans, ils luttent pour le même drapeau, celui de la République mais elle n'a pas les mêmes conséquences pour les uns et pour les autres : pour les premiers la conséquence est surtout dans l'ordre du représentatif alors que pour les seconds la conséquence a une forte dimension sociale. Car en fait qu'est-ce que la politique ? Les conservateurs n'ont que faire de la politique puisque leur pouvoir est social et historique. La passion du politique ne peut venir que de la gauche puisqu'elle redessine une hiérarchie dans la société. Et en 1851, les nombreuses théories politiques montrent clairement que la Révolution de 1789, en ouvrant la boîte de Pandore, a permis l'éclosion d'une diversité d'engagements qui donnera l'impression de se resserrer, après 1920, autour de l'opposition entre socialisme et communisme, tout en conservant en partie les mêmes éléments. La rupture que j'entrevois ici concerne donc l'articulation nouvelle entre le pouvoir politique et le pouvoir économique avec, au sein de cette articulation, la division de la gauche entre défenseurs du primat de l'économie, et militants favorables au primat du politique. Le statut des uns et des autres dicte le choix des armes et pour rêver un peu, je pose la question : que se serait-il passé si les dirigeants montagnards avaient appelé à l'insurrection juste après le 31 mai 1850 ? Au vu de la riposte au coup d'Etat peut-être auraient-ils pu imposer un pas heureux à la République ? Pour cette émergence citoyenne du politique après une confrontation aux pouvoirs économiques il fallait une confrontation à la hiérarchie politique elle-même. Comment aller du vote au représentant ? (le terme de représentant du peuple écartait en fait celui de député).

Des symboles à l'honneur entre 1848 et 1851, comme le drapeau rouge et le bonnet phrygien, contribuèrent au dialogue entre le local et le national. Au cours d'un procès à Montauban au sujet de l'exposition de signes révolutionnaires par le cabaretier Bousquet, l'avocat Detours argumenta pour prouver que le bonnet phrygien et le drapeau rouge, accusés de troubler l'ordre public, appartenaient déjà à l'histoire du pays. Comme La Marseillaise et Le Chant du départ (nous verrons plus loin le rôle des chansons). Au même titre que l'arbre de la liberté, le bonnet, la pique et le drapeau rouge permettaient une référence à la Première République. Detours tenta de montrer que le drapeau rouge avait déjà été brandi par Jeanne d'Arc et que le bonnet phrygien appartenait également à un

¹⁰⁵ François Mazenc op. cité

lointain passé. Sur ces mêmes questions, dans un autre procès, l'avocat Arexy sera obligé de se défendre, comme Detours, mais pour des raisons inverses. Alors qu'on voulait faire passer Detours pour plus rouge qu'il n'était, la calomnie voulait faire passer Arexy pour moins rouge qu'il n'était. L'Opinion du 24 janvier 1850 publia une mise au point d'Arexy car le journal pensait qu'il se détournait du drapeau rouge :

« Il n'est pas vrai que j'ai flétri le drapeau rouge. Sachez que, s'il avait été en cause je l'aurais défendu ainsi que j'ai défendu le bonnet phrygien, sans détour et sans faiblesse, car le drapeau rouge est le drapeau de la lutte armée à l'intérieur, le drapeau du peuple insurgé contre le pouvoir qui l'opprime, comme le drapeau tricolore est celui de la guerre contre l'étranger, comme le bonnet rouge est l'emblème de la civilisation, et de la liberté c'est-à-dire de la révolution agissante, de la révolution en marche vers l'avenir. »

Après le 2 décembre, le bonnet phrygien et quelques autres symboles feront figure de nostalgie quarante-huitarde. L'Internationale viendra donner un autre ton à la révolution et le drapeau rouge persistera en se défaisant d'une charge considérée comme ringarde. En ce domaine comme dans d'autres, l'évolution entre 1848 et 1851 fut rapide. Pierre Leroux déclare le 17 juin 1848 à la tribune de l'Assemblée :

« Aussi ai-je trouvé calomniateurs ceux qui osent appeler le socialisme, la république rouge, c'est-à-dire apparemment la république sanglante et sanguinaire. Cela est faux, cela est calomnieux, cela est la marque de leur ignorance insolente. Non ! les socialistes n'ont jamais demandé que la paix, ils n'ont jamais apporté que des idées d'association. »

Comme pour les sans-culottes ou les croquants, les « Rouges » reprendront le terme méprisant qu'utilisèrent leurs adversaires pour les dénigrer.

Les chefs politiques de référence seront également un moyen de se rattacher à la politique nationale. Pour l'Yonne les autorités « repèrent les disciples de Cabet, ceux qui possèdent des portraits de Barbès et Felix Pyat », les admirateurs de Louis Blanc, les fouriéristes et les « socialistes de la pire espèce de l'école de Blanqui ».

En Tarn-et-Garonne Bousquet aurait dessiné une guillotine sur son établissement - la référence à Robespierre sera fréquente - et son ami Racio, jeune ouvrier de 29 ans, qui avait connu Proudhon à Paris où il achevait son tour de France, gagna le surnom de Racio Proudhon à cause de sa manie de parler de ce héros révolutionnaire. Ceci ne signifie pas qu'il suivait, à Moissac, les consignes de Proudhon mais que les mouvances révolutionnaires diverses, furent unifiées dans des clubs locaux plus que par une organisation nationale. En 1849, Detours était assimilé par le *Courrier de Tarn-et-Garonne* à la famille de Barbès et Raspail : « L'émoi est grand, l'impatience est à son comble parmi les parodistes de Barbès et Raspail que Moissac a l'honneur de posséder en son sein. Le curieux, l'incroyable événement qui leur est annoncé et qui les agite vivement depuis quelques jours, est la réapparition prochaine dans le pays d'un certain représentant montagnard, apôtre fervent des doctrines socialistes les plus échevelées et dont le nom significatif résume à lui seul une foule de choses. »

Ces liens entre des noms et des mouvances ne sont pas traduits en organisation sauf pour Blanqui, ce qui place les idées au-dessus des partis. La presse réactionnaire, pour effrayer les timorés, utilise les noms comme des épouvantails placés dans des champs, or elle les « sert », tout comme l'adjectif méprisant de « rouges » servira à unifier les révolutionnaires. De nombreux hommes relient Paris et la Province (Noulens pour le Gers) et ces liens directs contribuent aussi à diffuser les diverses figures de l'engagement républicain

Dans le Lot, la vedette s'appelle Ribeyrolles, un des principaux rédacteur de **La Reforme**. Là, en 1849, les Républicains modérés présentèrent Cavaignac. Les Républicains avancés du **Radical**, pour assurer l'élection d'un des leurs, présentèrent ainsi le Général : « Trop célèbre pour qu'il soit nécessaire de le louer ou de le blâmer. » Déjà l'engagement politique

passait par des alliances et donc des compromis qui constitueront ensuite le jeu normal de la démocratie. A partir du moment où la démocratie ne donne pas la réponse avant de poser la question, il devient naturel que la question suscite diverses réponses susceptibles de rapprochements. Les notables démocrates qui s'engagent dans ce débat souhaitent discuter de leurs réponses avec tous, y compris avec les pauvres. Si socialement ils ne sont pas à égalité, ils pensent que politiquement ils peuvent l'être, puisqu'ils pèsent une voix par personne comme tout un chacun. La notion de philanthropie mentionnée à leur égard me semble réduire le politique à l'économique or la République se constitue comme entité à côté de l'économique. Avec une bonne part du courant marxiste, la République et tout l'appareil d'Etat seront réduites au statut d'instrument des classes économiquement dominantes. Ce même courant fera donc de la prise du pouvoir politique l'instrument de tout le changement social pour neutraliser ainsi l'économique. L'insurrection de 1851 met à plat toutes ces contradictions :

- 1 — La classe dominante ne peut se plier aux lois d'une certaine république.
- 2 — Les classes dominées ne peuvent réagir d'une même voix.
- 3 — Pour tous, le combat politique a de toute façon une dimension économique essentielle.
- 4 — Il ne s'agit donc pas d'opposer les deux mais d'analyser le rôle du politique par rapport à l'économique (ou l'inverse) dans une situation concrète.
- 5 — Avec le coup d'Etat, le politique passe au service des industriels.

Dans la France d'aujourd'hui, certains, jugeant infimes les injustices économiques, proposent moins d'Etat pour faciliter l'expression « naturelle » du marché ; pour d'autres, le politique serait le moyen de calmer les injustices économiques moins minimales que les premiers l'affirment. Pour moi, le politique continuera d'être le lieu d'invention d'une autre société, s'il peut prendre une dimension extranationale. Le bulletin de vote reste un des moyens pour manifester ce combat de fond (un des moyens mais pas l'unique) et le faire avancer.

Dans ce contexte, un des enjeux de décembre 1851 s'appelle le rétablissement du suffrage universel par le Prince-Président. Un acte opportuniste pour flatter la gauche ? Non, et cette grave erreur, qui, mieux qu'Alain Minc pouvait se la permettre ? « L'exécution technique des opérations confiée aux six comploteurs, il lui revient une tâche qui, elle, ne se délègue pas : fabriquer l'habillage politique de l'événement. Première manœuvre, fin septembre : se déclarer partisan de l'abrogation de la loi du 31 mai qui avait restreint le suffrage universel¹⁰⁶. »

Cette vision ne reflète que le peu de cas qu'Alain Mine fait du suffrage universel. En effet, Louis Bonaparte, non seulement rétablira le suffrage universel (masculin) mais convoquera dans le même temps à une élection, puis inscrira ce droit dans sa nouvelle Constitution avec par la suite, des rendez-vous, devant les urnes, aussi réguliers que prévus (sauf pour sa propre personne qu'il plaçait au-dessus du vote). Que ça plaise au non, à dater du deux décembre 1851 le suffrage universel (masculin) ne sera plus remis en cause en France et s'imposera petit à petit dans le monde entier en provoquant un paradoxe : la France sera un des derniers pays à l'élargir aux femmes pour le rendre pleinement universel. Il fallut, pour cela, un décret d'un autre homme qui m'apparaît comme un autre « Prince-Président » (je n'ai pas écrit comme un autre Empereur, ni voulu minimiser les luttes des femmes en la matière) ! Pour preuve, cette lettre du Général de Gaulle, en date du 20 mai 1952 qu'il envoya à Henri Guillemin après la publication de son Coup du 2 décembre et que ce dernier évoque ainsi dans son livre *Parcours* :

« Les événements, « *peut-être n'avez-vous pas voulu les voir, et les faire voir, que dans l'optique de la réprobation, c'est-à-dire sous leur jour le plus mauvais, et condamnable.* »

¹⁰⁶ Louis Napoléon revisité

Mais je crois, quant à moi, que, dans l'affaire, il y eut quelques éléments de meilleur aloi et qui ont joué leur rôle aussi et dans l'âme des auteurs — et d'abord de Napoléon III — et dans l'opinion publique ; le désir confus de venger l'abaissement de 1815 était l'un de ces éléments ».

Comme il a soin de ménager la droite et la gauche ! « Venger l'abaissement de 1815 » ? Louis-Napoléon Bonaparte n'y songeait pas le 2 décembre, et, pour se faire acclamer empereur, il annoncera, on s'en souvient : « L'empire c'est la paix. » »

Henri Guillemin voit juste : De Gaulle veut ménager la droite et la gauche, comme tout Prince-Président ; quant à la référence au nationalisme (un des éléments de meilleur aloi), il est tiré par les cheveux. En réalité De Gaulle hier, comme Philippe Séguin aujourd'hui, sont des admirateurs de cet audacieux qui, fort d'un soutien populaire dépassant les partis, se prenait pour un « père la patrie ». D'un trait de plume, De Gaulle créa le CEA comme il donna le droit de vote aux femmes car pendant des décennies, les Sénateurs le refusèrent sous prétexte du peu de cas qu'elles faisaient de la République (le prétexte le plus politique) or, en 1848, il fut accordé aux hommes, au nom du principe démocratique, et non pour le « bel » usage qu'ils allaient en faire. Dans un premier temps, les élus furent si peu républicains, qu'en 1850, ils vont restreindre le suffrage universel au maximum !

Pierre Rosanvallon commet une erreur similaire à celle d'Alain Mine¹⁰⁷ 107. Dans son immense « histoire du suffrage universel en France » (sous-titre de son livre), il s'attarde sur la loi du 31 mai 1850 puis d'une phrase il précise que Louis Bonaparte rétablit le dit suffrage « au lendemain du coup d'Etat ». Il oublie l'essentiel, à savoir que ce rétablissement invente le suffrage universel contrôlé, comme je l'appelle !

Par contre avec son livre de l'an 2000 « La démocratie inachevée¹⁰⁸ » Rosanvallon rend à César ce qui appartient à César en citant Louis-Napoléon qui écrit dès 1843 alors qu'il est prisonnier au fort de Ham :

« Issu d'une famille qui a dû son élévation au suffrage de la nation, je mentirais à mon origine, à ma nature, et qui plus est au sens commun, si je n'admettais pas la souveraineté du peuple comme base fondamentale de toute organisation politique. »

Sur ce point le livre précieux de Rosanvallon corrige le précédent jusqu'à décrire enfin le système Napoléon III sur les mêmes bases que Philippe Vigier :

« Il est vrai que le coup du 2 décembre présente des traits originaux par rapport aux essais antérieurs de règlement du débat politique par la force. Des traits qui tiennent, en grande partie, à la personne même de son auteur, Louis-Napoléon-Bonaparte, et à son programme de démocratie autoritaire, de césarisme démocratique.¹⁰⁹ »

Rosanvallon reprend l'idée de césarisme en lui donnant un contenu plus précis sous la force du concept de « démocratie illibérale ». Je préfère parler de dictature à la française pour désigner un régime qui se donne des airs démocratiques pour mieux cacher son fond tyrannique. Le despotisme, l'autocratie, la tyrannie, la dictature, les termes ne manquent pas pour désigner l'autoritarisme en politique mais en face il n'y a que la démocratie. Avec cependant depuis le XIX^{ème} siècle les deux faces de la démocratie : la démocratie représentative et la démocratie participative. Face au coup d'Etat, les insurgés ne demandent pas la simple république qu'ils viennent de subir mais la République démocratique et sociale dont la caractéristique est d'unir les questions politiques et sociales

¹⁰⁷ Le Sacre du citoyen, p.307

¹⁰⁸ La démocratie inachevée, histoire de la souveraineté du peuple en France, Pierre Rosanvallon, Gallimard, 2000

¹⁰⁹ 1848, les Français et la république, Philippe Vigier, page 301

alors que depuis 1851 tout le monde, sauf Marx, tente de les dissocier. Marx contestera radicalement cette notion de césarisme :

« En fin de compte, j'espère que cet ouvrage contribuera à écarter le terme couramment employé aujourd'hui, particulièrement en Allemagne, de césarisme. Dans cette analogie historique superficielle, on oublie le principal, à savoir que, dans l'ancienne Rome, la lutte des classes ne se déroulait qu'à l'intérieur d'une minorité privilégiée¹¹⁰ »

Il restait donc à Marx à expliquer la notion de dictature face à celle de république à moins que la dictature économique ne rende caduque toute discussion politique des institutions. Je ne peux le croire.

De ses souvenirs de carbonaro Louis Bonaparte avait donc ramené des idées de gauche qu'il associait aux expériences de son oncle. Le suffrage universel n'ayant de valeur qu'accompagné d'autres libertés, il suffisait de supprimer celles de réunion, d'organisation, de manifestation, et surtout la liberté de la presse, pour inventer le suffrage universel contrôlé auquel, depuis, nous échappons avec difficulté car, à chaque liberté gagnée, il s'en ajoute une nouvelle à conquérir comme la liberté d'accès à la télévision, après la liberté de la presse. L'insurgé varrois Louis-François Bonis, déporté en Algérie, écrira à Napoléon III pour demander sa grâce, ces lignes éclairantes : « Par la suite des délibérations de la commission militaire, il résulte que j'ai été transporté en Algérie, accusé de faire partie d'une société secrète ... j'ai pu monseigneur m'occuper d'affaires politiques ... mais, je ne faisais que réclamer le suffrage universel, maintenant que vous nous l'avez rendu ... que pourrai-je réclamer de plus ?¹¹¹ »

Pour demander une grâce, que de courbettes ! Jusqu'à oublier ici les conditions d'exercice du suffrage universel ! Louis Bonaparte, tout en modifiant les idées du carbonaro, continuait pour l'essentiel les choix du premier Napoléon et Pierre Rosanvallon aurait dû y être d'autant plus attentif, dès son livre sur le suffrage universel, qu'il analysa parfaitement la Constitution de l'an VIII installée après le 18 Brumaire. Sous les conseils de Sieyès, le suffrage fut pratiquement universel (masculin) d'où l'apparition du terme ! A ce moment-là, l'élargissement du suffrage fut contrôlé par l'établissement de listes d'éligibilité (en clair, le principe des grands électeurs, toujours en place en France, sous une autre forme, pour l'élection des sénateurs et repris des USA où il commande toujours). La démonstration était faite que le suffrage universel pouvait subir de multiples manipulations. Elles continueront, par exemple un siècle après, en 1951, avec les apparentements. Son inventeur, Bidault, expliquera franchement à Henri Guillemin : « J'avais une religion (annexe) : la proportionnelle. C'est fini. Je suis devenu athée en ce domaine. S'agit d'empêcher l'élection de 40 communistes et de 30 gaullistes. C'est tout le secret de la réforme électorale. Et on réussira.¹¹² »

Et « l'astuce », comme Bidault l'appelle, réussira. Sauf que plus tard De Gaulle aura beaucoup plus que 30 députés ! Entre 1958 et 1981 la gauche française dut se battre pour retrouver une part de scrutin à la proportionnelle que le Général de Gaulle avait envoyé aux oubliettes de l'histoire. Sur ce point comme sur d'autres, de compromis en compromissions, le Parti Socialiste en resta pour l'essentiel au système arrêté par la Constitution de la Cinquième République.

Après cette mise au point, sur le rôle spécifique du « bonapartisme » dans la mise en œuvre du suffrage universel, voyons ce qu'en firent les Républicains entre 1848 et 1851 ? Raymond Huard écrit :

¹¹⁰ Le 18 brumaire, préface

¹¹¹ Provence en 1851, une insurrection pour la république, page 121 112

¹¹² Parcours, page 150

«La consolidation de l'idée républicaine procède aussi, et essentiellement, de la pratique répétée du suffrage universel intimement associé à la mise en place des institutions.¹¹³ »¹¹³
Pour compléter cette idée, j'ajoute cette analyse d'Eric Hobsbawm :

« En France, le premier événement marquant la renaissance conservatrice fut l'élection d'avril 1848, où, malgré une minorité de monarchistes élus, le suffrage universel envoya à Paris une forte majorité de conservateurs, et cela, grâce au vote de la paysannerie, qui n'était pas tant réactionnaire que politiquement inexpérimentée, et que la gauche, tournée exclusivement vers les villes, n'avait pas su gagner. (En fait, vers 1849, les régions « républicaines » et de gauche de la campagne française — régions que connaissent bien les familiers de la politique française des années à venir — s'étaient d'ores et déjà définies comme telles, et c'est là — notamment en Provence — qu'en 1851 l'abolition de la République allait rencontrer la résistance la plus acharnée.)¹¹⁴ »

Les Républicains surent donc profiter des élections pour politiser le peuple. Ceci aggrava la peur panique des possédants qui voyaient en ce mode de suffrage un inévitable danger pour leurs intérêts mais le génial Louis Bonaparte leur démontra que pour retourner la situation en leur faveur, il suffisait de le contrôler par les candidatures officielles, par une presse officielle et par quelques autres « tracasseries » qui devaient durer seulement le temps nécessaire : vers 1860, l'Empire put devenir l'Empire libéral avec amnistie générale. Mais rien ne doit faire oublier l'origine de cet état des lieux. Raymond Huard écrit pour montrer l'incontestable soutien populaire au régime dont il mentionne la source à la présidentielle de 1848.

« Pierre Lévêque étudiant la Bourgogne a fort bien montré l'enthousiasme napoléonien qui y régna lors des élections de 1852 et la force d'un bonapartisme populaire égalitaire qui s'accompagnait d'une totale délégation de pouvoir, impliquant même la renonciation au droit d'élire les députés et conseillers généraux.¹¹⁵ »

Mais alors pourquoi le coup d'Etat ? La montée de la gauche en 1849-1850 serait-elle une donnée négligeable ? Car à garder le pouvoir à tout prix, Louis Bonaparte pouvait cependant user un peu moins de la répression. Mais Raymond Huard, dans la lignée de Marx pense que la masse paysanne est aux côtés du Prince-président : « l'isolement géographique, l'isolement mental que favorise la petite propriété paysanne, la « parcelle » engendrent spontanément une attitude de délégation de pouvoir à l'égard de l'exécutif. »

Marx avait le droit de se tromper sur ce point mais pas Huard qui a eu depuis la connaissance de bien des dictatures. Pétain fit appel lui aussi à la paysannerie dont une grande partie a toujours soutenu les conservateurs. Mais même Raymond Huard conviendra que les pays sans paysans pratiquent avec encore plus de respect la délégation de pouvoir à l'égard de l'exécutif Pour insister sur ce rôle des ruraux Raymond Huard attire à juste titre l'attention sur la réduction du nombre de députés qui « faisait presque inévitablement du Corps législatif une chambre rurale ». Avec Morny qui en fut un beau président ! De l'analyse de Raymond Huard la seule phrase que je retiens et qui aurait dû être à la base du chapitre est la suivante : « Suffrage universel, scrutin uninominal majoritaire à deux tours, vote à la commune, ces dispositions bonapartistes anticipent sur les formes d'organisation du suffrage universel républicain telles qu'elles seront définies en 1875. » La République héritera donc du Second Empire et donc ... d'une dictature qui en fait ne sera pas renversée par une révolution mais prolongée sous une forme plus libérale. Quant au soutien populaire des dictateurs, ça ne les disqualifie pas en tant que dictatures !

¹¹³ Provence en 1851, une insurrection pour la république, page 121 112

¹¹⁴ L'Ere du capital, page 32

¹¹⁵ Le suffrage universel en France p.71

La politique se résume parfois à une course contre le temps. Les Républicains ont considéré qu'avec le temps le suffrage universel leur apporterait la victoire et Louis Bonaparte s'empara du temps pour rendre le suffrage universel inoffensif au point même d'en faire un instrument de manipulation. Alors que son Second Empire continua, pour une bonne part, une répression mise au point sous la Seconde République, la Troisième République continua d'utiliser pour une bonne part une forme de représentation politique mise au point sous l'Empire. La continuité est beaucoup plus grande entre le Second Empire et la Troisième République qu'entre les deux Républiques et la vision du paysan qui va naître de ce suffrage universel en est une confirmation.

Cette présence maintenue du suffrage universel va renforcer, chez un grand nombre de Républicains, une haine sous-jacente des paysans rendus responsables de tous les retards politiques du pays. Si, à mes yeux, Pierre Rosanvallon a négligé le rôle de Louis Bonaparte, il a par contre parfaitement décrit la machinerie infernale qui se met en place pour stigmatiser « l'ignorance du paysan » qui deviendra, sous la plume de Sémérie, la « paganocratie ». Que ce soit Eugène Ténot, George Sand, Jules Ferry, Karl Marx, Taine ou Renan les mêmes mots reviennent : superstition, ignorance, naïveté, passivité, étrangers à la nation, isolement, grossièreté. Pierre Rosanvallon nuance ce schéma, à cause d'études menées à partir des années 1960-70, par des historiens nord-américains - E. Berenson et Ted Margadant - à un moment où les paysans français perdaient leur poids sociologique. Mais la France continue de fonctionner sur la base de faux antagonismes. Des phrases comme « La distinction entre les villes et les campagnes, qui est à la politique ce que la distinction entre le cerveau et l'estomac est à la médecine, s'impose donc aujourd'hui, même aux égalitaires, après les avoir beaucoup fait rire » continuent d'être source de malentendus dramatiques. Si elles avaient appartenu à un seul camp, les dégâts auraient été contenus mais, aux eaux troubles de Louis Bonaparte, répondirent des eaux trop claires chez les Républicains. Bonaparte se joua de la gauche pour combattre la droite ce qui envoya la gauche vers des impasses.

Parmi les succès des Républicains de 1849, notons l'arrivée à la Chambre des représentants du peuple d'ouvriers authentique, le plus représentatif étant le maçon de la Creuse Martin Nadaud. Les lecteurs du *Courrier du Tarn-et-Garonne* purent vérifier comment sa seule présence constituait un défi « aux bonnes mœurs ». En Mai 1851, il monta à la tribune pour défendre un projet de loi, à savoir, la fin des livrets que les ouvriers devaient garder sur eux pour en permettre le contrôle. Balech de Lagarde présente ainsi le « discours empoulé (sic) » du député :

« Le farouche Nadaud grimpe aussitôt à la tribune et dans un discours d'un français très suspect, scindé à tout moment des rires de l'Assemblée, demande tout bonnement l'abolition du livret dans toute son étendue ajoutant qu'il trouve cette loi immorale. (...) Cependant le discours de M. Nadaud s'achève non sans infliger quelques dernières flétrissures aux lois de la syntaxe¹¹⁶. »

Dans son intervention, Nadaud fit des préfets, les « geôliers des ouvriers » ; aussitôt le Président de l'Assemblée engagea l'orateur à éviter de tels épithètes à l'encontre de fonctionnaires publics, tandis que les députés de la majorité rappelèrent que « les ouvriers honnêtes ne rougissaient pas du livret » voire même « qu'ils étaient fiers de leurs livrets. » Seulement 189 députés seront favorables au projet Nadaud (dont Baudin qui se distinguera quelques jours plus tard sur les barricades du 3 décembre) et 445 voteront contre.

L'analyse, par la presse, du discours de Nadaud (qui aurait pu trouver sa place dans la partie sur les questions linguistiques) montre la haine anti-ouvrière dont il est victime : il ne monte pas à la tribune mais y « grimpe », et il ne propose pas l'abolition du livret mais la

¹¹⁶ C-82, Mai 1851

demande tout bonnement (quel culot !). Député qui devait parler plus facilement occitan que français, il est ridiculisé pour son manque de syntaxe ... lui qui, à Londres, deviendra professeur de français ! Il écrira dans ses *Mémoires* : « J'arrivai dans cette école (à Wimbledon), ne sachant si je devais être joyeux ou triste. Trois ans auparavant, j'avais travaillé comme maçon dans cette localité. J'étais poursuivi par cette crainte que les élèves de la maison, appartenant aux grandes familles nobiliaires de l'Angleterre, n'apprirent qu'ils avaient pour professeur un grand maçon¹¹⁷. »

La haineuse campagne de presse contre Nadaud, au moment de la proposition de candidature à la présidence par Emile de Girardin (par philanthropie ?), est tout aussi instructive. Dans le *Courrier de T-et-G*, Amédée Achard indique :

« O vous qui tenez le sceptre du vaudeville, Duvert et Lauzanne, vous les rois de fantaisie appliquée à la vie bourgeoise, vous les maîtres de l'extravagance et de l'esprit, vous tous qui faites chanter les couplets devant les peuplades ravies des Parisiens, vous Dumanoir, Varin, Lafargue, Clairville, Lockroy, Labiche et Marc-Michel, et vous poètes qui supposez l'impossible, dans ces heures d'enivrement où vous apparaissent les Bilboquets de vos rêves et les Burgraves de vos imaginations en délire, avez-vous jamais conçu rien de plus fantastique, de plus bizarre, de plus inouï, de plus grotesque, de plus réjouissant, de plus mirifique et de plus superbe que la candidature de M. Nadaud ? »

Incontestablement, la phrase a de l'allure ! Elle suit un paragraphe où l'auteur se moque du Parlement, et elle se poursuit en souhaitant, ironie oblige, l'élection de Nadaud !

« Ce serait le dernier et le suprême triomphe des barricades. L'œuvre républicaine, cette fois, ne manquerait pas d'originalité, et, s'il y avait encore un Olympe, les dieux immortels mourraient de rire sur le coup. Se figure-t-on M. Nadaud gouvernant cette même France sur laquelle a régné Louis XIV ? » (je préférerais écrire Louis 14)

Amédée se déchaîne à la fin :

« M. Nadaud, c'est l'imprévu, c'est la fantaisie du scrutin portée à son apogée, c'est le comique ramené en France et reprenant tous ses droits, c'est le petit bleu entrant dans la politique, c'est la guinguette mise au rang des pouvoirs de l'Etat, - le refrain prenant la place dans le gouvernement. O Suffrage universel, fantasque et folâtre institution, nous donneras-tu cette joie de voir Nadaud président aux réceptions du corps diplomatique ! Et vous, lord Normandy, pourrez-vous lui parler sans rire ? Mais après M. Nadaud que nous restera-t-il ? Vous avez M. Miot qui est certainement bien gentil ; mais un pharmacien après un maçon, c'est presque de l'aristocratie ; qu'on y prenne garde ? Le règne de M. Nadaud fini, le tour des tondeurs de chien sera peut-être venu. »

Pendant que le courageux maçon supportait son exil, que devenait Amédée Achard ou le brillant Balech de Lagarde ? Grâce à Firmin Gaillard, peut-être le seul à évoquer la trace de ce dernier, nous apprenons :

« Les articles sots et ridicules ne manquèrent pas à la Brasserie, et, sans parler d'une tartine signée Balech de Lagarde¹¹⁸ ».

Cette référence au comique nous renvoie au comique de la situation française que Marx découvre entre 1848 et 1851 avec une Nouvelle Montagne qui singe la précédente, la Grande Montagne, celle de la tragédie de la première révolution. Amédée Achard ne dut rien trouver de comique aux efforts du nouvel empereur pour singer l'ancien.

Après le coup d'Etat et le plébiscite de décembre 1851, il y eut en février 1852 les élections au corps législatif qui furent des élections sous haute-surveillance. Voici quelques éléments « démocratiques » :

¹¹⁷ Léonard, maçon de la Creuse

¹¹⁸ Les derniers Bohêmes, page 81

-Le percepteur de Caussade écrivit au Préfet : « Dans cette circonstance comme dans toutes les autres je ferai tous les efforts possibles pour donner une preuve de dévouement au gouvernement et me conformer aux désirs de M. le Préfet. »

-L'Inspecteur d'Académie écrivit au Préfet après une rencontre avec des instituteurs : « Ils ne m'ont quitté qu'en me promettant formellement leur suffrages pour le candidat du gouvernement et en s'engageant à ne rien négliger pour imprimer une bonne direction aux habitants de leurs communes respectives. »

-Pour le contrôle de la presse, il faut citer le cas de l'avocat Tournayre candidat contre Belmontet tout en se réclamant du gouvernement qui a utilisé les services du Capitole de Toulouse. Le sous-préfet s'en étonne en ces termes : « Il est bien regrettable et d'un triste exemple qu'un journal que la notoriété publique désigne comme recevant des communications et d'autres encouragements de la Préfecture de Haute-Garonne crée ainsi dans un intérêt tout personnel des ennuis à l'administration d'un département voisin. »

- Pour la place des militaires évoquons Moissac où le Sous-préfet écrit au Préfet : « Je viens d'être informé que le détachement d'infanterie cantonné à Moissac depuis les événements de décembre doit se rendre à Montauban le 25 de ce mois. Veuillez avoir la bonté, M. le Préfet, de vous entendre avec M. le Général pour que le détachement nous soit conservé jusqu'au moment où nos prisonniers auront reçu une autre destination ou la liberté. »

-Le contrôle physique des citoyens : A Molières le 1^{er} Mars 1852, Bonnemort Jean dit Lavergne, d'Espagnol, est emprisonné pour avoir tenu des propos outrageants et injurieux contre Elie Janvier.

Je me suis lancé avec retard dans l'étude des sociétés secrètes car en Tarn-et-Garonne, jamais cette accusation générale portée à l'adresse des Républicains n'a été prononcée. Pourtant les Républicains y étaient organisés ! Je conserve l'idée que la dimension « société secrète » qui fut réelle ailleurs, reste marginale par rapport à l'invention globale de l'organisation politique (la société secrète est sa version imposée par la répression). Elle se met en place entre 1848 et 1851 puis, les conditions se transformant, elle donnera naissance au parti radical, père du parti socialiste et partiellement grand-père du parti communiste, trois partis qui furent le creuset de l'organisation de la gauche ; la droite fonctionnera autrement. De toute façon, les dites organisations secrètes n'avaient rien à voir avec les mêmes organisations antérieures à 1848 qu'évoque Chenu en essayant de faire l'amalgame. Grâce au suffrage universel (masculin), la Seconde République en finit définitivement avec l'organisation clandestine antérieure, et si plus tard, des anarchistes, continueront à user de cette forme d'organisation, elle sera marginale par rapport aux lieux essentiels de l'engagement populaire : les partis politiques de masse. Mais si, comme en quelque autre domaine, la Seconde République ouvre une voie nouvelle, le coup d'Etat imprimera ensuite profondément sa marque à cette nouveauté : alors qu'entre 1848-1851 la gestation politique utilise les réseaux « horizontaux », avec la Troisième République la dimension verticale prendra vite le dessus (même si le Parti radical gardera toujours mille tendances). La dimension horizontale tenait à la première raison de l'organisation : gagner des élections.

En 1848, le pouvoir central voulut avec Ledru-Rollin, initier une structure nationale autour du Ministère de l'Intérieur et ce fut un échec complet : cette première élection au suffrage universel masculin fut dominée par l'engagement des individus.

En 1849, pour éviter l'éparpillement, les Républicains s'organisèrent départementalement. Par leurs histoires et les connaissances et solidarités élargies qu'elles offraient, les loges maçonniques jouèrent un rôle fédérateur (H. Delpont les observe à Nérac, Villeneuve, Agen et Joseph Dagnan à Condom comme nous les avons croisées à Moissac, Montauban). Cependant, par l'élection de responsables cantonaux, se regroupant ensuite, le parti resta

surtout « horizontal ». La répression poussant à la clandestinité, les Sociétés secrètes conserveront pour l'essentiel le même principe. Il ne s'agissait plus de constituer une minorité agissante, regroupée autour d'un chef, avec structures descendantes, mais des pouvoirs réels dans les sociétés villageoises. La reprise réelle de rites des sociétés secrètes anciennes constitue seulement un habillage par rapport à l'essentiel : les liens avec la vie locale. Le concept de « minorité agissante », le phare de Blanqui, ne disparaissait pas mais se démocratisait. La politique sera toujours œuvre de minorités agissantes qui à présent s'articulaient sur des nouveaux engagements républicains diversifiés (moins puristes que l'engagement corps et âme de Blanqui).

En Tarn-et-Garonne les documents d'archives donnent un seul élément précieux en la matière : les statuts et la liste des membres du Cercle de l'Union de Moissac établis pour la Préfecture, à la fin de 1849, avec les noms des 78 membres et des 9 dirigeants parmi lesquels n'apparaissent pas les plus socialistes comme Bousquet. Pour être conforme à la loi, l'article 19 indique : « Toute discussion politique est défendue » ce qui peut faire sourire quand on en voit la composition. Les cotisations, le règlement, tout est affiché publiquement. L'article 22 précise : « Aucune feuille ni les brochures ne pourront être emportées hors du local du cercle; le gérant est chargé de les placer sur des cartons chaque jour ; le secrétaire en a la surveillance spéciale, mais chaque sociétaire fera observer le règlement en cette matière. »

Pendant longtemps, sous la Troisième République, « la stratégie des cercles » perdurera à la vie même des partis d'où l'importance de l'analyse de ce phénomène beaucoup moins étudié que les sociétés secrètes et pourtant beaucoup plus présent sans doute entre 1848 et 1851. L'article 21 indique :

« Le choix des journaux est déterminé dans l'assemblée générale annuelle. Si l'état des fonds de la société permet, dans le cours d'une session, d'ajouter de nouveaux journaux, la commission fait provisoirement les abonnements, ceux qui lui semblent convenables, en faisant concorder la durée de l'abonnement avec l'époque de la réunion annuelle. »

Cet article oblige à un lien avec les courants existants car le choix des journaux signifiera telle ou telle orientation mais plusieurs journaux seront au programme !

Si on quitte Moissac, pour un petit chef-lieu de canton tranquille du même département, Monclar, l'idée des cercles et des clubs a-t-elle eu ses effets ? La presse ne laisse rien apparaître, les affaires au tribunal non plus, mais, par chance, les services de police, après le coup d'Etat, feront l'inventaire des 350 personnes à surveiller en Tarn-et-Garonne et, surprise, parmi les commentaires touchant les quinze personnes de Monclar on découvre : Fabre François, boucher, 48 ans, chef du parti en 1848, Bessières Léopold, limonadier, 33 ans, lieu de réunion du club en 1848, Mercadier Pierre, journalier, 49 ans, fréquente le club, Monsieur Miramont, médecin, futur chef.

Pour Saint-Antonin, le commissaire de police, moins prolix, ne compte que 9 personnes à surveiller sans rien préciser sur les clubs éventuels. Ce qui doit inciter à prendre avec des pincettes de tels rapports, mais ils indiquent tout de même que l'engagement politique dépassa alors les limites de Paris. Et cet élan se manifesta par une volonté d'organisation.

Si, petit à petit, cette expérience de la démocratie avait suivi son chemin (sans éliminer les cercles plus populaires, les chambrées), la constitution des partis aurait, par la suite, suivi une autre pente. La nature horizontale du parti avait rapproché la politique des citoyens en équilibrant l'action par le vote et l'action par la rue (Louis Bonaparte retiendra le contrôle du vote). Nous l'avons observé à propos des liens au national, le groupe des élus montagnards à l'Assemblée législative joue un rôle de fédérateur, comme la presse le joue à l'intérieur des départements (républicaine ou pas, elle diffuse plus d'informations nationales que locales) mais pas un rôle centralisateur. Des militants moissagais peuvent

contester fortement le député Crémieux quand il passe à Moissac, accompagné pourtant de Detours.

Après le Second Empire, la hiérarchie centralisée prendra définitivement le pas sur l'inventivité locale. Cette mort de la nature horizontale du «parti» (un mouvement ou un réseau comme on dirait en l'an 2000) a des conséquences trop souvent négligées quand on pense à son héritage (parti radical puis PS et PCF) :

Avec le principe horizontal, la cotisation est seulement locale et permet aux citoyens de lier leurs habitudes et leurs engagements : ils fonctionnent au sein d'une sociabilité connue et font vivre leur propre histoire.

Ce principe permet l'engagement plus motivé des citoyens des couches inférieures qui se sentent moins écrasés par une structure régionale ou nationale. En 1851, les arrestations touchèrent environ 2000 communes.

Ce principe fait écho à la tradition sans-culotte, en l'élargissant. Ayant étudié la puissante société populaire de Montauban entre 1790 et 1794, j'ai vérifié qu'elle usait surtout de liens régionaux, avec un statut propre et que son fonctionnement n'avait rien à voir avec l'image bonapartiste du «jacobinisme». Les jacobins locaux n'étaient en rien les exécuteurs des décisions parisiennes comme le laisse croire l'actuel sens commun du terme. Quant au rapport entre petite bourgeoisie et peuple, j'avais observé en 1793, une répartition du pouvoir : aux petits bourgeois, la municipalité, et aux artisans, le comité de surveillance. En 1850, il est tout aussi facile de constater qu'aucun des membres de la municipalité républicaine de Moissac ne sera frappé par la répression alors que le seront les membres du peuple. Quand la petite bourgeoisie avait besoin du peuple pour asseoir son pouvoir et quand le peuple avait besoin d'elle pour se faire entendre, alors naissait cette alliance qui inventa l'idée de République démocratique et sociale. Certains la compareront au Front populaire. Pour 1851, le terme « démocrate-socialiste » exprime parfaitement cette alliance qui n'était pas possible partout car dans certains endroits le fossé était socialement ou idéologiquement trop grand entre les deux tendances. A l'heure du choix le plus grave, l'insurrection, la petite bourgeoisie démocrate-socialiste suivra le peuple par respect pour son alliance avec lui, mais sans conviction. Avec une différence : si en 1793, les luttes des paysans furent parallèles aux autres et parfois combattues par les sans-culottes, en 1850 elles s'incluent dans l'alliance pour des raisons que nous verrons au chapitre suivant.

Plus tard, les adversaires de la République sauront tenir compte de cette «invention» des Républicains de 1848 en s'organisant eux-aussi sur la base des communes mais c'est à la gauche qu'appartient cette originalité. Jean Jaurès, personnage international, n'était rien sans Carmaux. Avec le communisme, ce lien au territoire restera fort mais contre balancé par le lien à l'URSS. La déstructuration du lien social par le capitalisme (par l'économie de marché dirait plutôt Patrick Mignard), comme le prévoyait Marx, portera un coup grave à cette invention de la gauche. La rupture que j'évoque entre ce premier mouvement horizontal et le passage au parti vertical paraîtra « naturelle » à certains au seul prétexte de l'efficacité !

Loin d'eux, l'idée d'y observer l'influence d'une France centralisée par le bonapartisme : au contraire le concept déformé du «jacobinisme» accusera la République, une et indivisible, de la centralisation, en masquant ainsi l'héritage décisif de deux empires. En disant que Jaurès n'était rien sans Carmaux, je signifie qu'il existait par sa conscience des réalités carmausaines d'où sa position, exprimée un peu tard, sur les questions linguistiques dont nous verrons comment elles sont liées à cette mutation. Si la riposte au coup d'Etat démontre le déficit en matière de liens verticaux, une des causes de l'échec du mouvement, le besoin d'efficacité n'oblige pas à une organisation pyramidale rendant la centralisation inévitable. Les Républicains eurent, en 1870, tout autant l'héritage de la Seconde

République que celle des pratiques léguées par Napoléon III. En 1881, la République indemnisa les victimes du coup d'Etat sans se livrer pour autant à la restitution politique de leur héritage (la Sociale). N'était-il pas ennuyeux pour les Républicains d'alors, soucieux de respectabilité, d'évoquer une stratégie où ils avaient été obligés de faire alliance avec le peuple ? Ce peuple qui, avec la Commune, suscita « les pires débordements » !

Ces quelques réflexions auraient peu d'intérêt sans le lien majeur à l'économique parce qu'en effet, en 1880, la paysannerie n'est déjà plus ce qu'elle était en 1850 (ni dans les faits, ni dans les consciences). Très vite la coupure entre villes et campagnes que des secteurs de la bourgeoisie essayaient de mettre en place sur le modèle social de la coupure dans une part de la France du nord, allait se développer pour atteindre sa référence définitive avec la Commune de 1871 quand la Ville (Paris) sera matée par la Campagne (Versailles) tout en étant considérée comme la Ville lumière (avec le V de toutes les Valeurs) contre la Campagne obscure (avec le c de toutes les conneries).

Pour récapituler :

a) Entre 1848 et 1851, le combat pour la République, c'est-à-dire pour la prise en charge par les citoyens des affaires de l'Etat, joua un rôle actif dans la prise en compte des revendications économiques. L'exercice du droit de vote devint alors un moyen éducatif par la pratique des campagnes électorales, plus que le constat d'une situation s'exprimant par les résultats du vote. Ce moyen éducatif portait en lui la démocratie. L'idée actuelle que l'économique commande le politique, entraîne la disparition d'une dialectique qui me paraît au cœur même de la revendication d'une République démocratique et sociale. La force de la démarche ne tient pas à la mise en avant des revendications économiques mais au lien étroit et profond que les démocrates-socialistes établissent entre le combat politique global et la République. Aujourd'hui, tel pays au faible développement économique n'aurait pas encore les moyens de « se payer » la démocratie ! Or la démocratie sociale n'est pas une conséquence de l'économique mais une articulation avec lui, ce qui change la nature, et de la politique, et de l'activité productive.

b) Le mouvement social, toujours « devancé » par l'évolution économique, puisque les Maîtres du travail en tiennent les rênes, doit intégrer, par la politique, ce décalage. Entre 1848 et 1851, le mouvement social a permis à l'invention politique de prendre une longueur d'avance sur le pouvoir économique, situation qui ne pouvait qu'être féroce sanctionnée par les Maîtres du travail et leurs alliés. Ce point est d'autant plus important dans un monde où l'économique devient un pouvoir totalitaire par sa volonté de tout diriger au nom de la liberté du marché. Puisqu'économiquement personne ne peut concurrencer les Maîtres du monde comment les citoyens peuvent-ils intervenir sur un futur qui leur échappe complètement ? Les contradictions internes aux forces économiques (entre USA et Europe par exemple) détruiront-elles le système de l'intérieur ?

c) Avec la naissance du Second Empire, le mot « enrichissez-vous » de Guizot n'est plus l'appel abstrait d'un politique, mais l'acte concret de nombreux hommes politiques qui annoncent une prédominance de l'économique sur le politique. Du premier Marx qui étudiait de manière dialectique les rapports dans la société entre politique et économie nous sommes passés au Marx scientifique qui travaille au *Capital*. La prépondérance de l'économique, je ne la conteste pas, mais j'en appelle à une recherche d'articulations nouvelles. Après Marx, la gauche a pensé que la seule alternative au système supposait la domination du politique sur l'économique (avec l'économie étatisée ou nationalisée) puis, aujourd'hui, renversement de tendance à 180°, le politique se considère inévitablement à la remorque de l'économique. Sortons du piège ! Aussi, revenons aux combats qui précédèrent la mise en place du piège ! Avec dans ce contexte trois pôles importants à surveiller : l'évolution de la propriété, l'information et la révolution culturelle.

33 - La rupture dans l'information

En 1842, par 297 voix sur 501, les électeurs de Castelsarrasin votent pour Emile de Girardin plutôt habitué à une circonscription de la Creuse, où il sera également élu au même moment, mais cette fois le député préfère retenir son succès dans le Tarn-et-Garonne qu'il avait choisi pour le soutien très actif de la France Méridionale. Qui, dans ce département, aura été curieux du sort réservé par le nouveau régime du 2 décembre à ce représentant du peuple ? Des citoyens avaient pu suivre ses exploits par *Le Courrier du Tarn-et-Garonne* qui ne le ménageait pas tout en acceptant une pleine page de publicité de son nouveau journal *L'Événement*.

« Monsieur de Girardin ne varie pas, il cherche voilà tout. Cet habile clown du journalisme, un chercheur infatigable, espéra pendant longtemps trouver la vérité dans la monarchie de Louis-Philippe, il tourna son falot vers l'opposition... »

Et après la liste des revirements du personnage le journaliste mentionne son rapprochement avec le camp démocratique par son autre journal *Le Bien-être Universel* où il propose pour 1852 la candidature d'un ouvrier à la présidence de la république, Martin Nadaud qu'il connaît bien pour avoir vécu très épisodiquement dans la Creuse.

Que faisait Emile de Girardin le soir du 2 décembre ? Lui, l'inventeur de *La Presse*, et par-là même l'inventeur de la presse de son temps, pouvait-il tolérer la fin de l'effervescence journalistique qui avait touché la France depuis 1848 ? Ce champion du bonapartisme de 1848 puis défenseur du rétablissement du suffrage universel en 1850, pouvait-il se réconcilier avec Louis Bonaparte ?

Morny fera tout pour que cet autre bâtard n'aille pas en prison mais que faisait-il donc derrière les murs de son immeuble du journal, Rue Montmartre le jour du 2 décembre ? Il a fait coller cet avis : « Les ateliers et les bureaux de La Presse sont fermés. Le journal ne reparaitra que lorsque la liberté de discussion sera rétablie. » Girardin a vu clair dans le coup d'Etat. Sur son bureau, il écrit une proclamation qu'en fait il ne diffusera pas : « La loi du 31 mai est abrogée, mais le suffrage universel n'est point rétabli. Il est dénaturé et confisqué. Il n'est pas libre car il n'est pas secret. A la force armée, opposez une force invincible : la force passive¹¹⁹.

Il conclura par cette proposition :

« Grève universelle afin de rétablir le suffrage universel et venger la foi, la loi et la constitution violées par le déchu du 2 décembre. »

Il se distingue tout en restant fidèle à lui-même : il veut une action par le pouvoir économique puisque l'économique commence à décider de tout ! Emile de Girardin poursuivra sa grève jusqu'au 9 janvier date à laquelle il apprend que, proscrit, il a un jour pour faire ses malles et partir pour la Belgique avec sa femme Delphine. On ne saura pas si la mort de la mère de Delphine poussa Louis Bonaparte à un peu de compassion mais il envoie aussitôt son pardon et en avril 1852 le roi de la presse rentre à Paris et relance ... *La Presse*. Mais la loi du 17 février 1852, avec les décrets organiques conçus pour écraser les journaux, interdit tout journal politique sans autorisation préalable ! Comme les cabarets qui tombent aussi sous le même contrôle tatillon et ont donc besoin de la même autorisation ! Sur les journaux, les dessins, les caricatures et la lithographie sont les plus visés. Leur publication nécessite l'approbation du ministre de la police ou du préfet ! Obligation pour l'imprimeur de prêter serment, comme avant 1848, comme en 1940 ! Seuls les journaux traitant d'arts, sciences, agriculture et belles lettres sont exonérés de la caution alors Girardin écrira sur les travaux d'Hausmann. Ici la question qui nous occupe

¹¹⁹ Emile de Girardin, Pierre Pellissier

n'est pas tant l'histoire de ce patron de presse que la rupture que le coup d'Etat imposera durablement à la presse en général.

Entre 1848 et 1851, le combat pour la démocratie conduisit à une explosion de journaux qui reprirent l'invention de Girardin : l'introduction de la publicité. Par exemple, les journaux démocrates reçurent un appui massif des Compagnies recrutant des chercheurs d'or pour la Californie. Je ne connais ni les sommes versées dans les budgets ni les effets concrets de telles publicités, mais elles sautent aux yeux, aussi bien dans *Le Radical de Lot-et-Garonne* que dans *l'Ami du Peuple* du Gers et tout en étant dotées du même but elles n'en sont pas moins diverses. Une façon de se souvenir de cet autre tournant économique : la découverte de l'or de Californie, ce qui vaudra à cette région le titre d'Etat des USA en 1850 (ce titre est donné au fur et à mesure des intérêts économiques représentés par les territoires). Parfois une publicité plus militante apparaît : par exemple pour le journal *Le Peuple* que lance en 1850 Michel de Bourges avec l'appui d'Edgar Quinet, d'Eugène Sue et de Proudhon.

Un autre élément permet cette explosion : le débarquement en province d'un grand nombre de journalistes parisiens qui, après le 2 décembre, remonteront à Paris où partiront en exil.

L'Electeur du Tarn était par exemple animé par Frédéric Thomas un vétéran de *La Presse* (Capo de Feuillade qui joua aussi un rôle dans la vie de *La Presse* était le Rédacteur en Chef de *l'Eclairer de Bayonne* et fut arrêté en décembre). Tout ceci fait que l'un d'eux parla « du pauvre diable de journaliste perdu dans les départements. » Pourtant Frédéric Thomas naquit à Castres en 1814 (il avait donc 37 ans au moment des événements) mais mourut à Paris en 1884. D'origine modeste, il fit ses études au Petit Séminaire de Castres. Dans la foulée des espoirs de 1830, il va devenir homme de lettres et journaliste puis rejoint Armand Carrel en 1835. Son retour dans le Tarn, en 1848, est lié à l'espoir d'une carrière d'élu politique mais, malgré sa modération, il échoue totalement. Avec la Seconde République, il va évoluer vers la Gauche, ce qui le conduisit à une dénonciation du coup d'Etat mais sans suites néfastes pour sa carrière : de retour à Paris, il œuvrera au *Siècle* et à *La Presse*. Ce positionnement un peu en marge du pouvoir lui permettra, comme d'autres, d'obtenir le poste de Préfet du Tarn en 1870 et il sera enfin député en 1881¹²⁰. Pour lui, la Seconde République constitua une parenthèse dans son action journalistique et littéraire (il écrira 35 volumes au cours de sa vie) mais nous pouvons considérer que, sans le coup d'Etat, il aurait continué à œuvrer à Castres ce qui aurait été un facteur de développement du débat démocratique, avec peut-être pour conséquence, une République différente de celle qui renaîtra en 1870-1881.

Et cet effort pour créer des journaux républicains se poursuivait encore le 2 décembre 1851. En Tarn-et-Garonne un bref article du *Courrier* d'octobre 1851 mentionne une réunion tenue au *Café de l'Europe* à Montauban où, au moment de la foire, 5 ou 6 chefs républicains du département se retrouvèrent pour essayer de mettre au point un journal républicain qui serait imprimé à Castelsarrasin et qui devait aider à l'effort électoral en prévision des élections de 1852. Une confirmation de cet effort se trouve dans une convocation lancée par Pierre Flamens et qui disait ceci: « Vous êtes prévenus que la réunion générale des actionnaires pour la fondation du journal républicain démocratique est définitivement fixée au 15 courant à 6 heures du soir à Montauban. Salut et fraternité. » Les signatures sont significatives : Lagravère, Rigail de Lastours, Chabrié Victorin, Calas, Bertal, Monbrun, Constans, Lacaze, Desegaux, Marty, Martin. Pour Montauban, on y retrouve les membres de l'ancien Comité Central républicain et démocratique : Lagravère, Callas, Lacaze, Marty avec Monbrun évoqué par ailleurs. Un homme de la petite commune de Lafitte envoya le 13 novembre une action de 10 Fr en indiquant son souhait d'accès à la

¹²⁰ voir *Les Tarnais*, dictionnaire de 1996

réunion pour vérifier le sérieux du projet car il semble que des tentatives précédentes échouèrent. Des portraits de journalistes insurgés en 1851 auraient dû être présents dans le chapitre précédent.

Avec la publicité, cette presse, née sous la Monarchie de juillet, usait très souvent du feuilleton : les journaux et la littérature s'épaulaient. Balzac passa peut-être autant de temps dans les rédactions qu'à écrire son œuvre. Victor Hugo participa aussi à ce mouvement. Pour un grand coup médiatique, Girardin acheta les droits des *Mémoires d'Outre-tombe* publiables seulement à la mort de Chateaubriand intervenue le 4 juillet 1848 d'où la publication entre le 21 octobre et le 3 juillet 1850 dans *La Presse*, un événement cependant en partie masqué par les mutations politiques.

Avec le feuilleton, l'autre élément de diffusion massive de la presse fut le développement des almanachs. La présentation de cette innovation par le préfet du Tarn-et-Garonne est très instructive :

« L'un des moyens de propagande le plus actif qu'emploient les ennemis de l'ordre, et l'un de ceux qui atteignent le plus sûrement le but, c'est, sans contredit, la vente à vil prix de certains almanachs destinés à pervertir l'opinion et à répandre des doctrines aussi dangereuses qu'elles sont fausses. L'almanach est le livre des pauvres ; dans les campagnes, on le conserve avec soin, on le consulte avec une foi crédule, et, si ce livre est mauvais, il produit le plus pernicieux effet. Je n'ai point à m'occuper ici de la vente des almanachs, en tant qu'elle s'opère par les moyens ordinaires du commerce, c'est-à-dire dans les magasins de libraires patentés et brevetés. (...) Mais la loi du 27 juillet 1849 m'autorise à prohiber le colportage et la distribution des almanachs et autres écrits qui paraissent susceptibles d'exercer une fâcheuse influence au point de vue de la morale et de la religion.... ».

Le « vil prix » se vérifie pour *l'Almanach populaire de la France* : 50 centimes et 132 pages ! Avec les almanachs, les colporteurs vendaient d'autres outils d'informations. Parmi ceux de la citoyenne Venelle mentionnés par ailleurs se trouvaient :

- une gravure lithographique représentant la citoyenne Niboyet.
- une autre lithographie où la citoyenne Dumouchet s'écrie : A bas les propriétaires, A bas les locataires ! et la citoyenne Venelle avait ajouté au crayon : Vive la république des femmes et la sauciale ! (sic)

N'oublions pas les brochures circulant sous le manteau.

Autre usage, les placards affichés au coin des rues et une anecdote condomoise mérite d'attirer l'attention. *L'Opinion* révéla à plusieurs reprises leur présence. En juillet 1851, le journal royaliste fait le portrait sévère d'une affiche pleine de caricatures et de fautes d'orthographe :

« Une cinquième affiche d'un caractère beaucoup plus grave, mais dont nous nous abstenons de faire connaître le contenu par considération pour l'honorabilité des personnes auxquelles il y est fait allusion, avait été apposée auprès du porche de l'église. Le sieur C... garçon boucher, l'enleva vers trois heures du matin. Elle fut, dans la journée du 27, déposée entre les mains du commissaire de police. Le cynisme révoltant dont celle-ci est empreinte n'est égalé que par la stupidité dont y fait preuve son auteur. »

Cette information n'aurait eu aucun intérêt si les socialistes n'avaient également évoqué ce problème, un peu avant, dans *L'Ami du peuple* du 6 juin en parlant des « odieuses provocations qui se traduisent en placards affichés impunément pendant la nuit sur les murs de notre paisible cité. »

Ils précisent qu'ils n'agissent pas la nuit et pour joindre l'acte à la parole, le communiqué est suivi de la signature des socialistes de la ville (j'ai ajouté les professions) : P.J. Labadie ; Adolphe Daulhième (avocat) ; Elle Molle (fondeur) ; Victor Deler (régent de collège) ; Arnaud Lestrade (cafetier) ; G. Noguès ; J. Audié ; Guillaume Dugarçon (avocat et avoué) ;

Joseph Lassalle (avocat) ; Auguste Lamarque. Ceux, dont la profession est mentionnée, seront condamnés par les maîtres du coup d'Etat qui, pas plus que les placards incriminés, ne feront dans la dentelle. Ces divers éléments montrent l'explosion de l'expression écrite à l'époque ...

Avec la publicité, Girardin inventa un principe que l'on retrouve avec Internet : baisser les prix de vente au maximum pour augmenter le nombre potentiel de lecteurs et accroître ainsi la valeur de sa quatrième page publicitaire ; ces gains financiers, assurés par la publicité, permettaient de baisser le prix de revient des journaux pour augmenter le nombre de lecteurs jusqu'à la domination du marché (au nom de la liberté!). Parmi les publicités d'un journal local, l'eau tonique empêche la chute des cheveux, et le bandage électro-médical permet la guérison des hernies. A la rubrique achat-vente-location vous pouviez trouver des peupliers, une usine à Saint-Antonin Nobel-Val, des carottes à 4 F les 50kg (donc Sainte Beuve était payé 2500 kg de carottes par article dans *le Moniteur*), du chocolat Meunier...

Cette situation ne rend pas la presse plus fiable. *Le Courrier du TetG*, un adversaire des Républicains, mentionne jour après jour, avant les élections de mai 1849, les échecs des réunions du candidat Detours, or il sera élu. Voici un exemple des attaques :

« Il a terminé son discours à Castelsarrasin par le cri de Vive la république sociale mais très peu de voix l'ont accompagné. Au café une seule voix a crié Vive Détours et une autre Vive La Montagne.¹²¹ » Celui qui décrit la réunion de Lamagistère fera les mêmes constatations : Constans de Castel prendra la parole en premier et rappellera son quasi-succès contre Emile de Girardin (le biographe de ce dernier évoquant l'élection l'oubliera pour lui opposer un journaliste du National) puis suivra le discours de Chabrié de Moissac un homme aux qualités suivantes : « l'inaptitude, l'exaltation et l'ambition ». Detours finira par quitter la salle aux cris de « A bas l'orateur, à bas la Montagne et les 25 Francs ». (25 F c'est le salaire quotidien des députés).

Après Décembre 1851, toute presse politique étant muselée par le pouvoir, il restait le journal gouvernemental, *Le Moniteur*, que très vite Fould va rénover grâce à sa volonté et aux caisses de l'Etat. Louis-Napoléon, toujours génial, comprend qu'il ne faut pas aller à contre-courant en négligeant la presse mais aller dans le sens du courant en dirigeant la presse. Pour rendre plus attrayant *Le Moniteur*, il est décidé de le présenter comme un vrai journal avec son feuilleton, ses chroniques et ses informations diverses mais ... officielles. Mary-Lafon, un écrivain consciencieux qui avait dit en son temps : « Un journal sans liberté est un navire à vapeur sans charbon. », qui en 1849 et 1850 produisit quelques feuilletons dans le *Musée des Familles* un des fleurons du « groupe » Emile de Girardin, entrera dès 1853 au *Moniteur* comme Eugène Delacroix, Emile Augier, Mérimée, Alfred de Vigny, Théophile Gautier, Jules Sandeau, Edouard Thierry et Sainte Beuve qui tiendra la rubrique *Variétés* où il défendra Flaubert au moment de ses démêlés avec la justice. En 1857 Baudelaire y donnera une traduction d'Edgar Poe. Sainte Beuve aurait gagné 200F par article, un salaire capable d'attirer des écrivains. Pour Mary-Lafon, considéré comme un terrible républicain en 1848, ce passage dans le *Moniteur* l'aidera à obtenir quelques places dans les colonnes du journal de son département, le Tarn-et-Garonne, où il était mal vu depuis 10 ans. En plus du salaire, Mary-Lafon trouva, dans cette galère, deux amis, Halevy et Rapetti. « Il fallait entendre Rapetti parler du chef donné par M. Fould à cette rédaction d'élite : un élève pharmacien, mort du reste par la puissance féérique du favoritisme, président de la Cour des Comptes. » explique Mary-Lafon.

Cette idée de journal officiel se retrouvera plus tard quand apparaîtra la télévision. Le pouvoir politique en fit une télévision officielle, confirmation du contrôle de l'information

¹²¹ C-82, 29-04-1849

que les autorités susciterent tout au long de l'histoire de France. Si, avec la République, l'indépendance générale de la presse fut rétablie, dans plusieurs journaux de province, le pouvoir politique passait (et passe encore) par la possession, plus ou moins directe, d'un journal régional. Quand Eric Hobsbawm fait le bilan de 1848 il retient cette idée : « Les défenseurs de l'ordre social durent apprendre la politique du peuple. Ce fut la principale innovation qu'apporta 1848. » Et cet apprentissage se faisait par la presse, puis il ajoute ensuite concernant Napoléon III :

« Le Second Empire de Louis-Napoléon devint ainsi une sorte de laboratoire expérimental pour une politique de style plus moderne, dont les particularités mêmes ont parfois caché la portée.¹²² »

Par son interventionnisme dans le monde industriel, par son attention aux problèmes des paysans, par son maintien du suffrage universel et par ses efforts en matière de presse, Louis-Napoléon enracine en France ce fameux populisme déjà évoqué, à savoir une politique au style nouveau et moderne qui s'imposera comme un devoir, aux défenseurs de l'ordre souhaitant se mettre à l'heure du peuple pour mieux le berner. Il va dessiner une autre opinion publique ce qui explique la rupture culturelle qui va se produire. Je précise que la rupture en matière de presse ne concerne pas le souci de toucher un nombre plus considérable de lecteurs, mais les formes dans lesquelles ils devaient être touchés. La censure classique des autorités souhaitait détourner le peuple de la lecture des journaux tout en contrôlant le contenu des écrits. Après 1851, vu le succès de la presse sous la Seconde République, il fallut inciter le peuple à lire les journaux dont le contenu permettait de le contrôler. Plus qu'une nuance, une révolution !

34 - La rupture culturelle

En feuilletant le *Musée des familles* des années 1848-1852, j'ai vérifié l'absence de rupture culturelle pour cette période. Cette revue me paraît l'antithèse parfaite de ma démonstration. Pour la situer, voici ce commentaire publié sur le dernier livre de Thiers :

« Quant au livre de M. Thiers : *De la Propriété*, c'est plus qu'un livre, c'est un événement. Depuis le combat de David et de Goliath, on n'avait point vu de victoire plus brillante et plus décisive. M. Thiers a frappé au front et renversé dans la poussière les Goliath du socialisme, d'un seul coup de cette fronde redoutable et infaillible qui n'appartient qu'à lui. Il a mérité le titre de restaurateur de la société.¹²³ » (en 1849, il n'obtiendra pas le titre de député du Gers où sa défaite est cuisante).

Ce journal, publiant plusieurs feuilletons en 1849 et 1850, l'écrivain Mary-Lafon y trouva place pour deux séries : Voyage en France et Histoire d'un livre. Mary-Lafon, engagé en février 1848 dans la révolution démocratique aux côtés de Ledru-Rollin, traversera l'histoire, en homme de lettres insensible à la rupture qui va nous occuper : membre de la gauche modéré, il s'adaptera aux situations jusqu'à collaborer en 1860 au *Moniteur* de Louis-Napoléon.

En matière de peinture voici comment le *Musée des familles* présente Eugène Delacroix :

« M. Eugène Delacroix soulève encore des tempêtes de critiques et d'éloges. C'est le privilège de la force dérégulée. Ses vigoureuses qualités et ses terribles défauts, sa couleur saisissante et son dessin empâté se retrouvent dans son Othello, dans sa Desdémone, dans son Cavalier syrien, et jusque dans ses fleurs ..., car ce génie farouche s'est joué aux fleurs et aux fruits. C'est une fantaisie comme une autre ; et M. Delacroix est homme à se faire tout pardonner. Si vous ne cherchez que l'aspect et l'effet dans ses tableaux, vous êtes saisi

¹²² L'Ere du Capital page 145

¹²³ Musée des familles, n° Octobre 1848

d'admiration. Si vous descendez aux détails de l'analyse, vous êtes abattu de désenchantement¹²⁴. »

Pour être plus politique, voici l'évocation des allégories du même salon : « Les peintres d'allégories n'ont pas été heureux. La République de M. Landelle a l'air d'une muse. M. Gosse a cru figurer l'Esclavage affranchi, avec un globe terrestre, deux hirondelles, une négresse portant des oranges, une jeune fille soulevant un niveau et une femme coiffée d'un bonnet bleu ! Un autre a représenté le Suffrage universel dans la personne d'un homme nu, flanqué d'un lion, d'une lyre, d'une charrue, et déposant un bulletin dans une urne. O allégorie ! que me veux-tu ? »

Sur cette pente à la gloire du « musée », où toute rupture devient sacrilège, comment saisir l'époque ? La rupture qui domine 1851 ne touche ni au statut ni à la fonction de la culture mais à l'articulation entre culture populaire et culture de l'élite, un thème totalement étranger au *Musée des familles* qui se pose la question du peuple, uniquement sous l'angle de personnes à civiliser. Plutôt que d'entrer dans les explications prenons quelques cas en commençant par la chanson populaire.

Rappelons la force de la chanson dans la culture orale du monde populaire. « Nous connaissons par expérience que le chant a grande force et vigueur d'émouvoir et enflammer le cœur des hommes, pour invoquer et louer Dieu d'un zèle plus véhément et ardent. Quand la mélodie est avec, cela transperce beaucoup plus fort le cœur » a écrit Calvin. Les chants séditieux, blasphématoires, licencieux ou injurieux n'étaient pas moins efficaces et si « Malbrough s'en va-t-en guerre » a traversé les siècles, n'y voyons aucun hasard. Avec le tournant de 1851, la chanson populaire va entrer dans un déclin que ne démentiront pas les succès d'Edith Piaf ou de Maurice Chevalier qui représenteront la superbe queue d'une splendide comète. L'heure viendra alors de la chanson consommable et jetable en tubes commerciaux.

Paco Ibanez, le chanteur espagnol disait dans un *Télérama* de septembre 1999 : « J'ai un projet de disque que je veux enregistrer en six langues et avec une plage où le public chante *Le temps des cerises* : une des plus belles chansons du monde, elle renferme tout, le lyrisme, la nostalgie, la sensualité, la révolte... »

Peut-être a-t-on oublié que la France a donné au monde quelques chansons majeures dont *La Marseillaise* et *L'Internationale* qui sont des éléments révolutionnaires. Pour comprendre la situation, rappelons le rôle de la chanson dans cette France-là. Pauline Roland le décrit pour le monde ouvrier en mars 1850 :

« Puis chacun chantait à son tour, les hommes, les femmes et les petits enfants ... la plupart des ouvriers font maintenant des chansons eux-mêmes et ils n'y perdent rien... la muse, fille des palais, descend dans l'atelier ; bientôt elle visitera les chaumières et elle fera rayonner le front des laboureurs. Encore un peu d'attente, encore un peu d'instruction et tous les hommes vivront de cette vie d'intelligence, la seule qui puisse aider à supporter les peines et les misères de l'autre.¹²⁵ »

Une fois de plus le laboureur est injustement placé un cran en dessous de l'ouvrier or il chantait tout autant sinon plus mais pour le moment retenons seulement cette présence vivante de la chanson accompagnée souvent « de l'aigre violon et de la harpe enrhumée » ; l'accordéon, né un peu avant, n'avait pas encore supplanté la harpe.

Denis Martin dit pour l'Yonne : « Les chansons sont d'excellents moyens de propagande. Qu'y a-t-il de plus facile à retenir, y compris pour un illettré ? Ces chants peuvent être révolutionnaires ou satiriques (on met les rieurs de son côté). Au besoin on adapte les paroles à l'actualité. Le dernier vers du refrain du *Chant du soldat* qui stigmatise les

¹²⁴ Musée des familles n° du salon de 1849

¹²⁵ Cité dans *La démocratie à l'épreuve des femmes*

«opresseurs de tous les pays» devient : «Louis Bonaparte et le pape aussi¹²⁶». La chanson est si présente que de très nombreux maires interdiront les chants pendant les manifestations.

Pour le Lot-et-Garonne Hubert Delpont et P. Robin indique :

« Même le chant est étroitement surveillé. Faucher fait afficher une proclamation aux habitants de Nérac, selon laquelle « l'ordre est en péril ... Parce que des jeunes gens de la ville ont coutume de parcourir les rues, les soirs de fête, en chantant La Marseillaise, et Le Chant du départ ... ». Le Maire aussitôt prend un arrêté interdisant de chanter dans les rues. ¹²⁷»

A Montauban, le Maire prend la même disposition le 3 mars 1850 :

« Art 2 : Toute espèce de chants ou de cris sont défendus, soit de nuit, soit de jour.

Art 3 : Il est défendu à toute personne de porter dans les rues, établissements ou lieux publics, aucune espèce de drapeau sans la permission de l'autorité municipale.»

En signe de riposte les démocrates décidèrent de faire un bel usage du sifflet ; un petit malin, à qui on en avait distribué quatre, les revendit deux sous chacun ! Jacques Latapie, maréchal des logis a très nettement entendu *La Chanson des bourgeois et des prolétaires* ou Chanson de Ledru-Rollin dont le refrain est un cri séditionnel : Vive Ledru-Rollin, vive Ledru-Rollin. Dans ce contexte « plus on voit d'agents de police et plus les rassemblements sont nombreux, et plus stridents sont les sifflets» indique le compte-rendu du journal *L'Emancipation* qui poursuit ainsi :

« Ce n'était pas assez ; bientôt défilent de nombreux pelotons d'infanterie, et les artilleurs, sans aucune sommation, opèrent au grand galop des charges dans les rues. On eut dit que M. Rostolan était dans nos murs. Et pourquoi ce grand déploiement de forces ? pour empêcher des enfants de siffler, ce qui ne les a pas du tout empêché. *La Marseillaise* a même été chantée devant la Préfecture.¹²⁸ »

Quatre jeunes seront arrêtés : Eugène Carman, perruquier de 27 ans, Antoine Audibert, carrossier, Jean Grenié, ouvrier aux plumes, et François Lannes, 22 ans, chaisier. Savaient-ils les jeunes en question que l'auteur d'une autre chanson célèbre, *La Marseillaise du Prolétaire* était de Condom. Il s'appelait Joseph Noulens et malheureusement rien ne me permet de connaître ensuite sa trajectoire politique si ce n'est qu'il a été déporté en Algérie après le 2 décembre.

A Beaumont de Lomagne, où la répression fut minime en 1851, donc un lieu ordinaire de la vie politique, il y eut une affaire le 24 juillet 1851. Dans l'auberge du limonadier Régis cadet cinq jeunes chanteurs lancèrent *Le Chant du départ*, *La République rouge*, *Charlotte la républicaine* et *La guillotine*. Ils s'échappèrent avant l'arrivée de la police mais furent dénoncés ce qui nous permet de les présenter : Bernard Berthe, 23 ans, ouvrier plâtrier, Charles Barrière, 19 ans, forgeron, Marc Gilles, 17 ans, sellier, Jean Daux 18 ans, sabotier. Le 15 décembre 1851 une perquisition chez le sieur Ducom Honoré, ex abbé de 29 ans permit de découvrir *La Chanson des aristos* (celle justement de Joseph Noulens mais sous un autre titre). Il avait organisé le banquet démocratique du 3 novembre 1850 sous la présidence de Detours.

Ainsi, suite au 2 décembre la répression apporta des tonnes de chansons dans les filets de la police. A Saint Chamond dans la Loire, Joseph Billon est arrêté le 4 décembre 1851 car il chante *La Marseillaise* et *La Parisienne* et sa *Marseillaise* dit ceci : « Qu'un sang impur inonde nos sillons, / En avant marchons contre les canons. » Dans la même ville, le 20

¹²⁶ Les Rouges de l'Yonne page 31

¹²⁷ Revue de l'Agenais Janvier-mars 1985 page 51

¹²⁸ 128 Article de l'Emancipation dans les dossiers des tribunaux, Archives du TetG, série U

décembre, pour l'arrestation « du plus audacieux des socialistes », la police trouvera dans ses poches une chanson manuscrite.

Dans le Gers, *L'Ami du peuple* du 21 juin présente Adolphe Daulhième, déjà croisé parmi les avocats, comme « l'énergique chansonnier républicain de Condom ». Après *la Vile multitude* (voir en annexe), le journal publia une autre du même Daulhième, en octobre 1851. Sur l'air d'une chanson de Béranger, il fit l'éloge de Kossuth un croate célébré aussi par Pierre Dupont. Joseph Dagnan qui consacra plusieurs pages à la question des chansons pendant la Seconde République indique :

« Le 17 mars 1851, le sous-préfet de Condom informe le préfet que Lestrade, du quartier de la Bouquerie, a chanté, un soir de foire, dans une auberge d'Eauze, une chanson de l'avocat Daulhième, pleine d'allusions perfides contre M. le Président de la République.¹²⁹ »

Joseph Dagnan donne cette appréciation d'un rapport de police : « Le chant est dans tout le Midi une distraction et un délassément que l'usage autorise, mais qui ne tardera pas à se perdre à Auch en y tenant la main. » Si bien qu'un commissaire notera « qu'avant 1850 on chantait plus qu'aujourd'hui et avant 1848 on chantait à tête rompre¹³⁰. »

Dans le Tarn, *L'Union Républicaine du Tarn* indique le 13 septembre 1851: « Mardi soir un joueur de vielle après avoir fait entendre quelques airs de son instrument dans un café de la ville et recueilli le bénéfice de son industrie, se préparait à sortir lorsqu'un voyageur présent le pria d'ajouter à son programme l'air de *La Marseillaise* et *du Chant du départ*. Le savoyard ne vit aucun motif de repousser cette prière et exécuta ce qu'on lui demandait. » Il fut arrêté puis chassé indique tristement le journal ! Inversement *Le Journal du Tarn* se réjouit le 30-12-1851 de la condamnation de Francès François à quatre mois de prison (de quoi vous couper l'envie de chanter) : « Francès François peigneur de laine à Saint-Pons était épris d'une ardente passion pour la République rouge qui nous menaçait de ses aménités pour 1852. Il s'est amusé le 25 juin dernier à faire entendre tout haut ses sympathies dans les rues publiques et dans les cabarets de Labastide-Rouairoux, en chantant une chanson dont le refrain consistait en ces mots : Quand viendra la République rouge / Nous la proclamerons / Et nous la défendrons le poignard à la main. » (Vous notez l'expression « les rues publiques » ?)

Hippolyte Magen apportera son témoignage sur un autre usage du chant. En route pour l'exil, les insurgés, présents sur le bateau, réussissent à convaincre les matelots de chanter avec eux : « Le soir, ils oubliaient le sommeil, et venaient écouter nos chants démocratiques ; souvent ils en répétaient le refrain — Cahaigne dont la santé s'est altérée profondément interpréta notre pensée dans une chanson que les bons matelots apprirent tous, et qu'ont dû répéter depuis, les échos de la mer. »

Le 5 décembre 1851, quand les Républicains de Rodez entrèrent dans leur prison éclairée par une seule chandelle, où l'air était infect et l'aspect dégoûtant, ils ne purent supporter ce local et ressortirent sous le préau où ils se promenèrent longtemps malgré le froid piquant. D'après François Mazenc ils saluèrent cette sombre demeure, en entonnant *Le Chant des Transportés*, de Pierre Dupont¹³¹.

Témoignage parmi des milliers qui prouve qu'entre 1848 et 1851 ce chanteur avait atteint une grande célébrité.

Pierre Dupont, fils de forgeron né en 1821, étudiant au Petit Séminaire de Sainte-Foy-l'Argentière dans le Rhône, exerça des emplois à Lyon puis « monta » à Paris, où il va collaborer au *Dictionnaire de l'Académie française* de 1842 à 1847. Vers 1846, ses chansons populaires évoquant la lutte et la vie des paysans, des ouvriers et des étudiants

¹²⁹ Le Gers sous la Seconde République, 1928, page 515

¹³⁰ Le Gers sous la Seconde République, 1928, page 509

¹³¹ Le coup d'état de 1851 dans l'Aveyron

commencent à le rendre célèbre. Il fut le chansonnier de la révolution de 1848. En 1849, il militait au Comité central de Résistance et le 2 décembre, il participa à la barricade du Faubourg Saint-Antoine. Condamné, il s'enfuit et fut finalement gracié mais mourut à Lyon presque oublié. Un de ses livres de chants et chansons fut préfacé par Charles Baudelaire qui voyait en lui le plus grand poète du siècle, mais le coup d'Etat avait mis un terme à son art populaire, ce qui, pour son biographe Roger Bonniot¹³², passerait pour une exagération. Pourtant, lui-même indique : « Après le coup d'Etat, Pierre Dupont n'eut plus la possibilité de s'exprimer librement. Il laissa cependant percer ses sentiments humanitaires dans un chant qui lui fut inspiré par la lecture de *La Case de l'Oncle Tom*, le célèbre ouvrage de Mme Beecher-Stowe, publié en 1852.¹³³ » Roger Bonniot cite aussi le rapport de police le concernant :

« Chansonnier, 26 Boulevard Beaumarchais. Sans antécédents judiciaires. Démagogue exalté, dangereux, a fait partie de toutes les réunions, de tous les clubs, de tous les comités de propagande. Délégué au conclave rouge. Figurait dans tous les banquets démocrates socialistes. Exerçait une influence fâcheuse sur les ouvriers. En relations suivies avec tous les meneurs, dont il partageait les espérances. »

Pas question de le faire passer pour plus rouge qu'il n'était, ni l'inverse. Si je partage tout à fait le souci de Roger Bonniot de faire connaître le chanteur dans sa globalité, sa biographie noie beaucoup trop la Seconde République dans l'ensemble de la vie de l'homme. Pour situer Roger Bonniot, voici comment, à la fin de son travail, il présente Saint Arnaud : « Fils d'un préfet de l'Empire, il s'engagea dans les gardes du corps en 1817. En 1827, il quitta l'armée pour une vie d'aventures, commis-voyageur, comédien ... Réintégré en 1829, il fut affecté à la surveillance de la duchesse de Berry incarcérée à Blaye. Il gagna ensuite l'Algérie, où, par sa bravoure, il monta rapidement en grade¹³⁴... »

Ce portrait est exact mais quel sens met-il, par exemple, derrière le mot «bravoure»... Je laisse le lecteur comparer ce tableau et celui que j'ai brossé de ce voyou.

Parmi la tonne d'informations utiles que contient le récit de la vie de Pierre Dupont, l'une me renvoie à mon histoire personnelle que je me permets de relater. Autour des années 1970 mon oncle, Roger Taché, offrit à ma famille un disque pour l'électrophone tout neuf : « *Chants pour la liberté* ». A côté des chants classiques comme *La Marseillaise*, Pierre Dupont apparaissait avec : *Le Chant des ouvriers*, *Le Chant des transportés* et ... en collaboration avec J-B Clément, *La Semaine sanglante*. Ce dernier chant a toujours ma préférence mais, fait étrange, *La Semaine sanglante* est un moment de la Commune or Pierre Dupont est mort avant la Commune, dont il n'aurait peut-être pas partagé la radicalité, si on s'en réfère aux très nombreux quarante-huitards qui se rangèrent du côté des Versaillais. Avec le livre de Roger Bonniot (un autre Roger !) j'ai eu l'explication de ce mystère. Jean-Baptiste Clément a repris la chanson *La République des paysans* de Pierre Dupont auquel il a seulement ajouté : *Oui, mais...* en changeant le titre ! Oui, il s'agit d'un vol de droit d'auteur mais le propre de la chanson populaire, n'est-il pas son adaptation aux circonstances ? Pierre Dupont put être repris en 1871 par le parolier de *L'Internationale*, n'est-ce pas très beau ?

Autant la Seconde République n'avait pu politiquement et économiquement s'installer sur des bases solides, autant elle avait fait émerger culturellement un monde totalement méconnu auparavant. Le développement de la presse permit cette mise à jour cassée par le coup d'Etat, si bien que la France va être définitivement marquée par cette coupure. Alors que l'Allemagne ou l'Italie pourront tisser des liens, en cette fin de siècle, entre cette

¹³² Pierre Dupont, Poète et Chansonnier du Peuple, Roger Bonniot, Librairie Nizet, Paris, 1991

¹³³ Pierre Dupont, Poète et Chansonnier du Peuple, p.75

¹³⁴ Pierre Dupont, Poète et Chansonnier du Peuple, p.406

culture populaire d'un monde rural finissant et la culture globale, la France va d'autant plus mettre en avant la culture de ses élites qu'elle niera l'existence de la culture populaire, et à ce jeu, le grand écart ne pouvait que produire des déchirements.

La trajectoire de Pierre Dupont (y compris la soumission qu'il dut faire au maître du pays) me paraît symbolique d'une perte considérable pour la culture française, perte causée par le coup d'Etat, perte qui touche même aux méthodes consistant à étudier l'histoire du monde ; la dimension culturelle sera marginalisée. Aussi je vais continuer par les questions linguistiques.

Un historien, à qui j'expliquais le manque à gagner de parler des paysans et du peuple sans évoquer leur langue, me répondit qu'il s'agissait là d'une question secondaire. Lui-même, bon connaisseur de l'occitan et soucieux de l'histoire des révolutionnaires, n'avait jamais mêlé les questions de langue à ses travaux. De son côté, Joseph Dagnan put écrire 1000 pages en indiquant seulement sur la question de la langue : « A la veille de la Révolution de Février 1848, l'ignorance est à peu près générale : la moitié ou les trois quarts des paysans et ouvriers ne savent pas lire ou ne lisent pas. Tous parlent patois ; beaucoup comprennent difficilement le français.¹³⁵»

Ce tableau ne dit pas la réalité : les illettrés sont ignorants en matière de lecture, mais pas totalement ignorants sauf à cracher sur la culture orale. Sans *L'Aveyron Républicain* nous ne pourrions pas connaître Auguste Rozier dont la popularité n'avait cependant rien à voir avec le journal. Et sans la Révolution de 1848, il serait sans doute resté un anonyme total. Il se distingue en 1849 par la publication d'un livre professionnel sur son métier d'expert-géomètre. Mais pour nous, là n'est pas l'essentiel, même si cela donne un premier aperçu de sa situation sociale évoquée ailleurs dans ce livre. Il est né en l'an 8, donc en 1848, il approche les 50 ans. Veuf depuis huit ans, il a une fille de vingt ans déjà mariée. Dans les dossiers de condamnation, il est indiqué avoir 49 ans mais le dossier n'est pas daté et comme on le verra, sa situation est compliquée. D'après mes recherches¹³⁶, il échappe à la condamnation en 1851 en se cachant à côté d'Aubin, à Viviez, mais après les grâces diverses, il est arrêté le 8 mars 1858 dans la foulée de l'attentat d'Orsini et envoyé en Algérie pour y subir sa peine. Il reviendra chez lui en 1860 mais doit partir, misérable, en Belgique. Déjà, dans ses poèmes de 1850, il indique ses misères : les juges de paix qui en principe le faisaient travailler, le laissèrent sans client du jour où il exprima clairement ses engagements révolutionnaires. La répression, par la suite, lui fit perdre son métier et il serait intéressant de savoir quelles furent ses ressources entre 1851 et 1858. Toujours est-il, sa fille aura une pension de 1200F en 1881 pour la dédommager des pertes que son père dut subir pour cause de ses idées.

Ce Républicain se trouve à un carrefour essentiel de cette révolte, le lien entre cité et campagne. Par son métier, il côtoie les paysans au plus concret de leur vie, mais par sa vie, il côtoie la cité en son cœur vu que sa maison se situe sous les arcades de Sauveterre dont le maire, François Magne, également expert-géomètre de 50 ans, s'enfuit après le coup d'Etat. Capturé, il subira sa peine en Algérie où il décèdera.

Les écrits politiques de Rozier commenceront à paraître dans *L'Aveyron Républicain* à partir de l'élection de 1849 à laquelle il est candidat sans succès. Rapidement sa notoriété va inquiéter les Pouvoirs : elle est confirmée par François Mazenc quand il écrit :

«En octobre 1851, le Comité du journal, *L'Aveyron Républicain* s'entendit avec le Comité de *L'Union républicaine du Tarn*, pour la publication d'une brochure ayant pour titre : *Almanach républicain des Paysans de l'Aveyron et du Tarn*. Cette brochure avait pour but, dans un grand nombre d'articles de divers auteurs, de mettre à nu la démoralisation

¹³⁵ Le Gers sous la Seconde République, page XIX

¹³⁶ Rozier Chantait (1848-1851) par Jean-Paul Damaggio, Poches de Point Gauche ! n°5

produite par le régime de Bonaparte, de démasquer les basses intrigues qui préparaient le coup d'Etat et de faire un appel au peuple pour la défense de la République menacée par une horde de brigands. Les chansons patoises de Rozier, de Sauveterre, qui étaient de circonstance et qui étaient aussi très populaires dans le pays, avaient trouvé leur place dans cette brochure.¹³⁷ »

Parmi ses multiples écrits Rozier avait donc des « chansons patoises ». N'y voyons rien d'évident. Ce sont les journaux de droite qui utilisèrent d'abord la langue d'oc et ce n'est qu'en 1849 et sans doute après de multiples hésitations que *L'Aveyron Républicain* passera, pour quelques articles, au patois. Tandis que Mazenc ne mentionne la question qu'au détour d'une phrase, Rozier en fait le sens de son combat que je résume ainsi :

- la République passe par le suffrage universel masculin.
- les électeurs paysans sont les plus nombreux.
- pour les convaincre, car il faut les convaincre, l'usage de leur langue, de leur culture est indispensable au développement de la démocratie qui est une force émanant de la pratique et de la seule raison. Les paysans ne sont pas les attardés et les ignorants à instruire mais des démocrates sans le savoir, faute de la conscience nécessaire.

Rozier n'instrumentalise pas la langue par démagogie comme pouvaient le faire aussi bien des réactionnaires que des démocrates. Il considère qu'il ne peut y avoir de révolution démocratique sans révolution culturelle. Pour lui, le 2 décembre, n'est pas une défense de la République que fait tomber le petit Bonaparte, mais une lutte pour une autre République, celle où la dignité du travailleur passera par le respect de sa réalité et donc de sa culture.

Parmi les divers textes de Rozier le plus exemplaire est celui où il s'adresse à Jasmin, au grand Jasmin que la tradition occitaniste n'oublie jamais de célébrer, qui a une belle statue à Agen face à l'ancien port et qui reçut en cette fin d'année 1851 une couronne de lauriers de Sainte-Beuve. Ce texte, où Rozier s'adresse au poète coiffeur constitue un outil majeur pour notre réflexion. En voici l'essentiel qui commence par des éloges :

Y a pas que quinze jours, perdouno-mé Jasmin
Qué letgissi tas Papillotos,
Un amic las me presto, hoï ! que son poulitos
E qu'un er oou ta muscadin !
Lours frisuros entrelaçados
Représentou milo dessens,
Son lusentos, son perfumados
E caressou toutes Tous sens.

Comme toujours Rozier commence par prendre la réalité au premier degré pour donner force à son sens de l'humour : il indique donc à Jasmin qu'un ami vient de lui prêter son livre *les Papillotes*, voici quinze jours, et qu'il a trouvé très belles les frisures entrelacées, les mille dessins etc. Ensuite, il se lance dans la critique de cet art poli au service des riches.

Tu qu'habitos la bilo as un polit lengatgé
Més iou parlé coumo al bilatgé.
Mous bersés campagnards fats per travailladous
Lour apprenou la poulitiquo,
Lour disoun qué cal pas espèrar d'estré hurous
Sans une bouno Républiquo.

Voici Rozier mettant les pendules à l'heure : « Toi qui habites la ville, tu as un beau langage, mais moi je parle comme au village et mes vers campagnards sont faits pour les travailleurs, pour leur apprendre la politique, pour leur dire que tout espoir de bonheur est

¹³⁷ Le coup d'Etat dans l'Aveyron

impossible sans une bonne République. » Incroyable inversion des repères : à la campagne on apprend à aimer la République alors qu'habituellement, la ville est le symbole de la juste politique !

Coumu à l'ogré endourmit fet lou pitchot poucet,
Lous governans y oon quittados las bottos,
Y abiou daban enlébat lo bonnet
E la beiren léou sans culotos.

Maintenant Rozier fait le constat de la situation en s'aidant d'une légende populaire : comme à l'ogre du Petit Poucet, on a enlevé à la République les bottes, le bonnet et presque les culottes aussi, en conséquence, il veut la défendre.

Si tu boulios, Jasmin,
T'en prenné à lour toupet
Né tirarios prou papillotos
Per entoura lou froun dé toutos las débotos.
Més la coulour dé lours pelsés lanuts
Te rappourtariou pas ta poulits rebenguts
Coumu las qu'as detja frisados,
Qué d'uno pletjo d'or soun toujoou arrousados.
Mous bersés fabricats per destruire tou mal
Alloc dé m'enretchi, méoun doustat tou trabal.

La conclusion est sans appel : Jasmin pourrait faire de beaux vers en faveur de la République mais ils ne lui rapporteraient pas les beaux revenus qu'il a déjà reçus des frisettes passées (Jasmin était coiffeur) et Rozier en parle en connaissance de cause : « mes vers fabriqués pour détruire le mal, au lieu de m'enrichir, ont détruit mon travail. » Non seulement l'art de Rozier le conduisit à la misère mais aussi au silence. A-t-il pu écrire quelque chose après le coup d'Etat ? Qu'importe, son invention n'avait plus droit de cité ! Rozier dut s'effacer ! Sa difficile recherche entreprise entre 1848 et 1851 se brisa définitivement sur les rochers de la répression pendant que Jasmin gagnait le large des honneurs officiels.

Le 4 décembre 1851, *L'Opinion* du Gers trouve utile de publier enfin un extrait de l'article du Constitutionnel du 7 juillet où Sainte-Beuve fit l'éloge de Jasmin. La suite, prévue pour le lendemain, sera repoussée jusqu'au 12 décembre. Dans le numéro du 21 juin 1850 voici l'annonce de sa venue à Auch :

« Nous sommes heureux d'annoncer une bonne nouvelle. Le célèbre troubadour qui a reçu droit de cité dans notre ville et qui vient d'exciter l'enthousiasme dans les départements de l'Aude et des Hautes-Pyrénées se remet en pèlerinage avec le digne ecclésiastique qui l'accompagne. Le poète et le prêtre unis ensemble pour une généreuse mission reçoivent partout l'unanimité des suffrages. Ils semblent faire revivre ces glorieux temps anciens où toutes les célébrités étaient au service de la foi chrétienne et des œuvres de bienfaisance que son esprit devait inspirer. Quoi de plus beau en effet que de voir la religion et la poésie se donner la main et effacer toutes les divisions, pour grouper autour d'elles tous les rangs, toutes les positions, toutes les couleurs. »

Le 25 juin le journal reprend la présentation de Jasmin faite par Le Narbonnais : « Le seul dont on puisse dire vraiment qu'il fait de l'art pour l'art. » Le 27 juin le journal fait le compte-rendu de son passage :

« A la préfecture, dans cette réunion d'élites, le troubadour obligé de se traduire pour être senti de tout le monde a prouvé de nouveau que sa muse ne connaît pas d'obstacles et qu'elle est toujours admirable d'émotions soit qu'elle s'exprime dans son idiome natif, soit qu'elle emprunte des formes d'autres langages. »

Dans son « pèlerinage », Jasmin ira d'Auch à Mirande. En route, il sera «arrêté» à Marciac «au mépris de la liberté individuelle» pour qu'il fasse preuve de son talent ensuite célébré à Mirande, avec musique, banquet etc. Dans le journal littéraire de Lectoure, le numéro 45 du 18 mai 1851 nous apprend que le même Jasmin a fait salle pleine à Fleurance :

« Toute notre population était avide de venir entendre pour la première fois le célèbre Jasmin. »

Jasmin, honoré à Paris par Charles de Mazade, (un article dans la *Revue des deux mondes* le 1 juillet 1851), Charles de Mazade qui est ... de Lectoure, fait donc l'unanimité. Mais que disait Sainte-Beuve ?

Qu'il existe deux Frances, celle qui connaît Jasmin, la France du Sud et celle qui ne le connaît pas, la France du Nord. Et il écrit pour la France du Nord « qui a besoin de temps en temps qu'on lui rappelle ce qui n'est pas sorti de son sein. »

Les Républicains du Gers, avaient-ils une opinion sur Jasmin ? *L'Ami du Peuple* annonce le 21 juin sa venue à Auch en ces termes :

« Jasmin est à Auch et son intention est d'y donner deux soirées littéraires. Jasmin ! c'est un nom, qui, pour nous, n'a besoin ni d'éloges, ni de commentaires. Nous le connaissons ; nous l'avons lu. Mais il nous reste à l'entendre et il paraît que c'est beaucoup. Voici du reste, d'après le **Populus** quelle impression il a laissé à Narbonne où il était au mois de mai dernier... »

Cet entrefilet me paraît éclairant au possible. D'une extrême démagogie, il fait lui aussi dans l'unanimité pour ne pas se heurter au peuple qui aime Jasmin. Plutôt que d'affronter la question linguistique, on passe la brosse à reluire à Jasmin. Ensuite, le journal ne publiera aucun compte-rendu des deux soirées littéraires pour ne pas cautionner l'engagement bonapartiste du poète patois, préférant, sur la question, le silence au combat à ciel ouvert. Puis 4 décembre 1851, ils auront d'autres chats à fouetter que de lire les éloges de Jasmin, tout comme d'ailleurs au passage de Jasmin à Mirande car il coïncide avec le désarmement de la Garde nationale par le Préfet, un fait qui occupa des colonnes peu disponibles à l'information culturelle.

Et du côté des Républicains du Lot-et-Garonne que dit-on du glorieux Jasmin ? Malgré la courte vie du *Radical*, Jasmin sera mentionné le 12 septembre 1850 à cause d'une fête à Penne d'Agenais en l'honneur d'une institutrice méritante :

« Et puis un poète est venu, nous le connaissons tous ; c'est un ami de tout ce qui est beau, noble et généreux, un ami qui ne craint point les fatigues du voyage quand il faut consoler, réjouir, prier. Quand M. Jasmin eut terminé sa séance une jeune enfant est venue lui présenter un bouquet avec des vers, les derniers peut-être tombés de la plume d'un vieillard, notre ami ; M. Jasmin alors a répondu par ces vers si simples et si gracieux.(...) car es forto en sabé ; tout aquelos maynados soun caillaous en intran et perlos en sourtin. (car elle est forte en savoir : tous ces enfants sont des cailloux en entrant et deviennent des perles à la sortie) ».

Le *Radical* publie enfin de l'occitan à ce moment-là pour faire l'éloge de Jasmin ! Exactement comme pour *L'Ami du Peuple*, le professeur Colliac, auteur de l'article, sort la brosse à reluire avec sans doute une grande sincérité, mais ne connaissait-il pas les idées réactionnaires du poète ? Peut-être pour se faire pardonner, quatre jours après, le journal publie un nouveau texte en occitan (les deux seules présences de la langue d'oc) et cette fois ce sera une chanson révolutionnaire : *La République des paysans* en patois précise-t-on et c'est signé D.J. qui a peut-être à voir avec J.D. Gimet qui signe souvent (peut-être honte de le faire clairement pour un texte en patois ?).

Et canto per la bélo
La bélo la bélo qu'aymo tan ;

La Républico nébo
Républico del paysan.

(Je chante pour la belle, la belle, la belle que j'aime tant, la république nouvelle, la république du paysan.)

Pour poursuivre la réflexion voici un voyage jusque dans le Var pour chercher un équivalent à Rozier. René Merle dans son *Inventaire du Texte Provençal de la Région Toulonnaise* nous présente Charles Dupont, 33 ans, clerc de notaire hyérois qui, en émule de Lamartine, versifiait en français et qui va devenir l'idole des paysans de sa région. Destitué par ses ennemis politiques, il devint un «permanent» du Comité Démocratique de Toulon. Dans son livre : *Les Républicains et les Monarchistes dans le Var en 1851*, il expliqua sa conversion à l'usage de la langue d'oc, utilisée avant lui par les conservateurs dans leur journal *Le Conciliateur*. Charles Dupont n'est autre que Charles Z...

« Ces deux énergiques propagandistes, Charles Z... et Berthier, étaient sans cesse en mouvement ; mais le talent oratoire leur manquait pour faire marcher l'idée républicaine autrement qu'au pas accéléré. Charles Z... trouva cependant le moyen de la faire marcher au pas de charge. Voici comment : sous le règne de Louis-Philippe, un jeune littérateur de Toulon, Louis Jourdan, devenu plus tard un des principaux rédacteurs du *Siècle*, publia, dans l'intérêt de la candidature de l'ancien saint-simonien Charles Duveyrier, qui se portait pour la députation, une série de lettres provençales, qui eurent un succès de fou rire dans l'arrondissement de Toulon. Charles Z... sachant combien les paysans du Midi, sont amateurs de choses écrites dans leur langue maternelle, rédigea, à l'imitation de Peïre Bourtoulaiço (Louis Jourdan), une lettre facétieuse sous ce titre : *La Lei deïs Feniants* (Loi sur le repos du dimanche) et la signa du pseudonyme de Micouraou Cascayoum. Cette lettre, ou plutôt cette causerie, dont la forme originale enveloppait une idée démocratique, fut insérée dans *le Démocrate du Var* et produisit sur l'esprit du peuple une impression si vive que le nom de Cascayoum devint, en quelques jours, un des plus populaires du département.

Encouragé par ce succès inespéré, l'auteur envoya chaque samedi au même journal (de 1849 à 1851) tantôt une causerie, tantôt un dialogue, tantôt une chanson. Presque tous ces articles eurent un retentissement énorme et contribuèrent, dans une certaine mesure, à la propagation des principes démocratiques parmi les populations rurales du Var.¹³⁸ »

Cette action parfaitement construite commença, comme pour Rozier, en 1849 et comme pour Rozier, il s'agissait d'une action personnelle et non d'un engagement des Républicains. Comme pour Rozier, le choix linguistique fut provoqué par une réaction à l'action de quelqu'un d'autre, comme pour Rozier la culture populaire fut utilisée dans sa diversité (dialogues, chansons etc.), comme pour Rozier l'adresse visa surtout les paysans et comme pour Rozier les préfets s'inquiétèrent d'une telle action dans la presse. Parmi les différences, Rozier n'utilisa le pseudonyme que brièvement (et cette question n'est pas un détail comme n'est pas un détail l'usage du passe-montagne par le sous-commandant Marcos), Rozier fut moins marqué par l'emploi d'un certain paternalisme vis-à-vis des paysans (paternalisme qui fera du Charles Dupont, survivant à l'Empire, un adepte de la République modéré), Rozier s'inscrivit davantage dans une communauté villageoise précise, Rozier sembla s'inspirer beaucoup moins de l'Almanach de Joigneaux dont j'ai pu vérifier le rôle important dans le Gers. Rozier et Dupont ont en commun d'avoir été oubliés par les amateurs de langue d'oc. Et René Merle en concluant son étude indique comment Mistral changea de voie en ces années-là : « Le jeune Mistral portait alors, comme tant d'autres, la taillole rouge, la lavallière et le grand feutre des étudiants républicains, costume qu'il conservera et qui deviendra en quelque sorte, l'uniforme des premiers félibres. Dans

¹³⁸ Cité par René Merle dans son *Inventaire* page 196-197

ses mémoires, il évoque ses collègues étudiants en droit qui partirent rejoindre les insurgés du Var... Il ne fin pas du nombre. ¹³⁹»

Dans *Mistral ou l'illusion* Robert Lafont apporte, sur la vie de l'écrivain provençal, un éclairage précieux. « L'année 1848 est celle de la Révolution, où le jeune Maillanais a compromis sa plume. Au village on plante la férigoule et Frédéric accompagne dans leurs arrogantes proclamations les garnements de son âge qui se disent républicains. »¹⁴⁰

En 1848, parmi les multiples soutiens de la République voici l'essentiel de la position de Mistral : « Si Frédéric est né en 1830, Mistral le poète de Provence est né en 1848. On l'a longtemps ignoré parce qu'on ne connaissait pas Les Moissons, signalées seulement dans Les Mémoires et Récits et publiées en 1927, longtemps après la mort du « Maître », par décision de sa veuve.¹⁴¹ »

Encore un exemple où l'élan de 1848 sera masqué car détourné et honteux! Exemple majeur puisque avec *Les Moissons*, Mistral rencontre le peuple des paysans en guerre contre les 45 centimes. Il les rencontre pour une quête de la provençalité populaire qui lui servira ensuite à faire l'éloge de « la terre » pour « la terre » (comme d'autres usèrent de l'art pour l'art). Et, paradoxe, poussé encore plus loin, en 1853 il écrit : *La fin du Moissonneur*. Je dis paradoxe dans le sens où une époque s'achève, celle des vivants vigoureux, pour une autre, celle des vigoureuses traditions, non que l'œuvre de Mistral puisse se diviser en œuvres de jeunesse et de la maturité, mais pour signifier que l'histoire joue là aussi un rôle. Si, en 1851, l'ami Aubanel compose *Le 9 Thermidor* ça ne peut pas être un hasard complet.

Rozier ne pouvait trouver place dans les traditions du mouvement populiste félibréen. Après 1871 pouvait-il rencontrer ceux qui, sur ces questions de langue, s'inscriront à gauche ? Rozier aura-t-il une descendance à travers le Félibrige rouge ? Si les animateurs de ce courant artistique furent souvent d'anciennes victimes du 2 décembre (voir Louis-Xavier de Ricard dans son roman *Conversion d'une bourgeoise*), ils seront obligés de se déterminer surtout par rapport au félibrige officiel conduit par Mistral, et Rozier sera oublié même par eux. Sans le coup d'Etat, cette histoire aussi, aurait pu être très différente. Le Nîmois Jorge Reboul que le chanteur Pierre Dupont consulta du temps de sa jeunesse aurait sans doute eut une autre portée. Avec le Second Empire, la langue d'oc pouvait devenir un décor bucolique (comme sous Pétain) tandis qu'avec la Troisième République qui allait se faire en français, il ne fallait plus parler de décor ! Avec les recherches de la Seconde République, avec Rozier et son élan, la langue d'oc pouvait devenir langue de lutte pour le progrès, aux côtés d'un français dominant, mais « partageux ». Sur la descendance de Rozier il me reste une question concernant le lien éventuel avec un écrivain beaucoup plus tardif, Jean Boudou, disciple de Charles Mouly.

En présentant Rozier à un public provençal, à la Tour d'Aigues, le 13 novembre 1999, j'ai eu la surprise d'apprendre, par Philippe Martel, qu'une de ses chansons était restée dans la mémoire populaire du Nord Aveyron avec dans l'idée qu'elle datait de 1870 !

Rozier, pour vivre son rêve, dut conserver le souvenir de visages comme celui du limonadier Caussanel avec qui il chanta si souvent et que le rapport de police épargne un peu en le présentant ainsi : « Un des meneurs principaux. A part ses opinions politiques qui sont très exaltées, il est un brave homme. Si le canton de Sauveterre n'a pas eu à déplorer quelques excès de vandalisme de cette lie de la société dont malheureusement on

¹³⁹ René Merle dans son Inventaire page 208

¹⁴⁰ Mistral ou l'illusion page 38

¹⁴¹ Mistral ou l'illusion page 37

est infesté, c'est à Caussanel que l'on doit cette reconnaissance car il leur prêchait toujours la tranquillité et la morale et de ne se porter à aucun excès contre personne.¹⁴² »

Tandis que pour Rozier le rapport dit :

« Le sieur Rozier expert-géomètre, chef de parti en opinion socialiste est l'auteur principal soit par ses actes soit par ses écrits de tout ce qui s'est passé dans le canton de Sauveterre. Quant à la moralité et sa manière de vivre, elle a toujours été fort dérégulée. Il a dissipé tout ce qu'il avait et comme il n'avait rien à perdre et tout à gagner, tous les moyens lui paraissaient bons (28 janvier 1852). »

Par ses actes et ses écrits, Rozier inventait un monde, où le travail serait à tous et l'exploitation pour personne, où la dignité commencerait par le respect garanti par le droit, où la vie deviendrait une fête, un rêve imprévu chez les rédacteurs des rapports de police de 1852 comme chez ceux d'aujourd'hui.

Dans le Tarn, un de ses écrits, publié par *L'Union Républicaine* le 24 mai 1851, nous servira de conclusion sur ce point :

Lou Républiquen

Qué dis républiquen, dis qu'aïmo sous semblablés
Hurous é malhurous, ritchés é misérablés ;
Qué dis républiquen, dis un boun paysan
Qué créï pas d'estré maï qu'un aoutré, éfan d'Adam ;
Qué dis républiquen, dis qu'és boun fil, boun payré,
Boun bési, boun amic, boun citoyen, boun frairé ;
Qué dis républiquen, dis ennémic mourtel
D'uno léi qué destruis lou buté universel
Ennémic dés tyrans, ennémic d'el désordré.
E dé l'enquisition ; més es amic de l'ordré
E dé la libertat é dé l'égalitat
E surtout es amic de la fraternitat.

Il était apparu dans ce journal le 20 avril avec une « fable » : Lour retour del printemps qui se termine ainsi : « Car tout lo soucialismé és prés dé l'Ebangéli. »

Le 27 avril, avec *L'asé et bous dous Cos*, Rozier propose une traduction d'une fable de Lachambeaudie dont il ne saura peut-être jamais qu'il a été lui aussi une victime du coup d'Etat en tant que représentant du peuple. Par cette action de traducteur, Rozier démontre que sa culture, si elle vient du peuple occitanophone, vient aussi de son contact avec la culture française et le choix de Lachambeaudie est instructif.

Encore un homme qui n'aura plus d'avenir après le 2 décembre, un homme né en 1806 à Montignac en Dordogne et qui va faire son apparition dans le monde des lettres à la veille de la Révolution de 1830 avec ses *Essais poétiques*. Il agrémentera la dite révolution par ... des chansons patriotiques. Saint-Simonien, il devient l'ami du «Père» Infantin et s'installe à Paris en 1833. Il aura l'extraordinaire métier de découpeur à l'emporte-pièce de fleurs artificielles. Son écriture croise sans doute les dessins de Daumier puisqu'il publie des fables dans *Le Charivari*. Et c'est Mme Gatti de Gamord qui, à ses frais, publie les fables populaires qui auront un immense succès jusqu'à arriver aux oreilles de Rozier. Comme pour Dupont, la révolution de 1848 propulse sa notoriété au plus haut niveau. Membre de la Société républicaine de Blanqui mais aussi membre de la loge *La Rose du Parfait Silence*, Hippolyte Lachambeaudie évitera la pire des répressions grâce à Béranger qui empêche son envoi à Cayenne et qui lui obtiendra sa grâce en août 1856 pour en finir avec l'exil de Bruxelles. Est-il pour autant un traître à la cause républicaine ? L'année 1851 aura non seulement été celle de sa mort intellectuelle mais aussi celle du décès de son épouse

¹⁴² Archives de l'Aveyron, dossiers sur la répression du coup d'Etat

qui lui donna un garçon et une fille. Le 16 octobre 1865 seulement, il retrouve un amour d'enfance, Etiennette Barjot qui assurera une fin d'existence paisible à cet ami de Hugo, Pierre Leroux, Michelet, Lamennais et George Sand.

A travers ces personnages ai-je démontré l'importance des questions linguistiques ? Et la mutation qui va se produire par la mise en boîte du folklore ? Les questions de la culture populaire me paraissent présentent sur un autre plan, la caricature et nous allons voir si les mêmes phénomènes apparaissent.

L'explosion de la presse conduisit à l'explosion du dessin et de la caricature. Dans *Le Journal pour rire* de Philippon, on retrouve Nadar, Bertal, Gustave Doré et Monta pour le côté dessins. Sur ce point nous allons étudier seulement le cas de Daumier qui travaille ailleurs.

Les lecteurs de *l'Union Républicaine du Tarn* auront droit en 1850 à une publicité d'une demi-page en faveur d'un livre de lithographies d'Honoré Daumier. Quelle fut la véritable diffusion de ce livre dans ce département ? Et ailleurs ?

Sans l'Exposition Daumier du Grand Palais à Paris en 1999 je n'aurais pas ajouté cette partie à mon étude car je ne connaissais de l'artiste qu'un aspect sans pouvoir deviner le rôle central que joua la Seconde République dans sa vie. Il eut alors l'ambition de devenir pleinement peintre, ce qu'il n'avait pu être vraiment auparavant pour causes financières surtout.

La caricature, le dessin de presse, c'était la garantie d'être payé tout de suite.

Le coup d'Etat marginalise Daumier comme il met à l'écart Auguste Rozier et assagit Pierre Dupont. Daumier pourra continuer de travailler après décembre 1851 mais sans développer son originalité propre.

En matière de peinture Courbet ou Millet réussirent, dans la même veine que Daumier, à devenir les peintres du réalisme mais peut-être est-ce un réalisme doublement amputé : dans l'esprit et dans les effets.

Dans l'esprit, car Daumier aurait mieux allié intervention directe auprès du peuple et peinture dans les salons (en 1848 la République commande une *Marianne* et la sienne ne sera pas comprise), et dans les effets, car Courbet et Millet seront peu connus de leur vivant, comme militants républicains actifs. Deux lettres de Jules Michelet à Honoré Daumier démontrent leurs projets communs donc l'engagement républicain du dessinateur :

« 2 septembre 1851 : Je vous donnerai mes légendes à mesure qu'elles paraîtront. Il y a à faire une belle série des Cosaques. Le Cosaque est le factotum du nord, un brocanteur à cheval. »

« 28 novembre 1851 : Je vous écrirai ces jours-ci une liste de gravures qu'on pourrait bien faire rentrer dans la première partie (partie historique). Pour la deuxième partie (morale et satirique) elle en fournirait depuis la première ligne jusqu'à la dernière. Je vous serre la main affectueusement. »¹⁴³

Le coup d'Etat tue ce projet de collaboration comme il tue Ratapoil, ce personnage extraordinaire tant admiré par Michelet et qu'inventa Daumier pour mener la lutte contre Le Prince-Président. En tuant Ratapoil, il ensevelissait sous la peur, un pan énorme de l'humour populaire, qui renaîtra en 1871 et qu'on retrouvera chez Vallès mais qui n'aura pas grandi à son pas.

Les présentations suivantes de Daumier conviendraient pour Pierre Dupont : « Comme d'autres deviennent célèbres, Daumier, un an avant sa mort, en 1878, était devenu presque inconnu. » ; « Mais rares sont ceux, comme Daumier, dont le style soit si explicitement lié

¹⁴³ Correspondance Jules Michelet, tome VI page 845 et 976

aux sensibilités politiques et dont l'esthétique nous rappelle que l'histoire de l'art fait intégralement partie de notre histoire.¹⁴⁴»

Daumier, pour toucher le peuple par la lithographie, a accepté une esthétique classique respectueuse des normes académiques donc, par cet aspect, il appartenait aux conservateurs (et comme les autres Républicains il veut laisser les femmes à leur «infériorité»). Dénonciateur acide des pouvoirs en place, il correspond aux premiers âges de la Seconde République, à la fois sage et populaire. Les Républicains des années 80, trop élitistes pour considérer la lithographie comme un art, se mirent à célébrer le peintre tout en excusant le dessinateur : « On déplore que pour gagner sa vie il n'ait pas fait la moitié moins de lithographies et beaucoup plus de peintures et de sculptures... ¹⁴⁵ » Qu'est-ce donc que l'art, messieurs les Républicains ?

Champfleury peut-il me faire mentir ? A partir de 1852 ne devient-il pas le grand maître du réalisme ouvrant ainsi une nouvelle phase de l'art, d'un art qui se veut près du peuple ? Dans un livre que Yves-Marie Lucot lui consacre, il écrit: « Le coup d'Etat du 2 décembre ouvre le champ à la dictature de Louis-Napoléon Bonaparte. Champfleury, indésirable républicain, y perd du coup ses correspondances dans les journaux. Il est censuré. Une seule alternative désormais : écrire des romans de manière à toucher le plus grand nombre des lecteurs. Il sera toujours temps, dans les marges, de peaufiner des livres d'érudit. Le rétablissement brutal de l'Empire contribue donc à la bonne santé de la littérature réaliste tandis que Champfleury est surveillé par les sbires impérieux.¹⁴⁶ »

Il est facile de vérifier, une fois encore, que le Second Empire, par ses contraintes, s'il ouvre les portes au réalisme, déforme le réalisme en question. Si Champfleury lance, en 1850, le terme « réalisme » destiné à un grand avenir, lui ; s'il est très lu au XIXe siècle, il sera totalement oublié au XXe. Au début de 1851, il met en scène ce réalisme, dans *Les Aventures de Mademoiselle Mariette*. Heureusement, les anniversaires, (le centenaire de la mort), relancent quelques titres. Si on reprend le catalogue de Daumier déjà évoqué voici la meilleure citation où les deux hommes se croisent :

«La révolution de 1848 précipita les choses. Brusquement, Daumier pouvait accéder au statut d'artiste et entrer par la grande porte au Salon, largement ouverte. Lui-même avait toujours eu l'ambition d'être peintre, comme le prouve son enregistrement à la prison de Sainte Pélagie en 1832. Comme beaucoup de poètes devenus journalistes, ou de peintres devenus illustrateurs ou décorateurs, il fut emporté par le mouvement industriel et trouva sa voie dans le dessin de presse. Grâce à l'avènement de la deuxième République, une première chance lui est donnée. Daumier «salua l'an premier de l'ère nouvelle par une peinture », comme l'écrivait Champfleury qui put alors s'écrier, sans réserve : «Vive la république, car la République avait fait un grand peintre. Ce peintre, c'est Daumier. » ¹⁴⁷»

Daumier qui recevra de Michelet cette confiance :

« C'est par vous que le peuple pourra parler au peuple. »

Plutôt que d'expliquer qu'il « trouva sa voie dans le dessin de presse », j'indique plus prosaïquement qu'il y trouva ses indispensables revenus. A part cette nuance je souscris totalement à l'analyse que je complète par cet élément : le Second Empire normalisera cet art naissant qui se fera bavard dans quelques brasseries :

« Approchons-nous de ce groupe, c'est le plus bruyant, le plus tapageur ; la personnalité y est plus accusée que dans les autres : c'est celui des réalistes ou mieux des naturalistes ; le grand prêtre Champfleury officie en paletot noisette et en cravate jonquille... »¹⁴⁸

¹⁴⁴ Catalogue de l'exposition Daumier à Paris, 1999, sous la plume de Michel Melot, page 60

¹⁴⁵ Georges Rouault mars-avril 1929

¹⁴⁶ Husson dit Champfleury, page 27

¹⁴⁷ Cité par Michel Melot dans le Catalogue Daumier, une déclaration du 3-6 septembre 1848

¹⁴⁸ Les derniers bohêmes page 31

Avec Champfleury, Courbet bien sûr, Daumier souvent, Pierre Dupont aussi à qui Champfleury a dédié en 1847 une traduction de Heine et qu'il retrouve souvent, pendant la Seconde République chez Dupont lui-même. Baudelaire, Théodore de Banville et d'autres sont du rendez-vous.... Les mêmes avec Vallès, Corot, Desnoyers, Proudhon s'offraient la classique soupe au fromage le jeudi soir à la Brasserie Andler.

35 - La rupture religieuse

Etrangement, à prendre deux villes totalement opposées en matière de pratique religieuse, l'observateur découvre qu'après le 2 décembre un même phénomène s'y produit, à savoir la recrudescence de l'engagement religieux. Dans *le Messager de Castelsarrasin* un rédacteur note :

« Jusqu'ici nous avons rangé Castelsarrasin dans la catégorie des villes dont le plus grand souci des habitants n'est certes pas de travailler à la gloire du Seigneur ! Aussi est-ce avec bonheur que nous venons leur faire aujourd'hui acte d'amende honorable, en présence du grand nombre de conversions dont ils nous rendent journellement les témoins : le jubilé est sur le point de finir et nous pouvons le consigner en conscience, la parole de nos missionnaires n'est pas tombée sur un terrain stérile.¹⁴⁹ »

Du *Courrier de TetG*, voici l'extrait d'un long compte-rendu de la mission conduite par l'évêque d'Agen, Mgr de Vesins à Caylus (cité très catholique qui recevait à l'occasion un enfant du pays) :

« Beaucoup d'entre eux eussent été bien étonnés si un mois auparavant on leur avait dit qu'ils seraient ainsi changés et convertis, et qu'après tant d'années d'éloignement, ils se verraient subitement ramenés par la parole de quelques hommes dans la voie de la pratique complète des devoirs de la religion.¹⁵⁰ »

Les fêtes de Noël se prêtaient peut-être à ce renouveau religieux amplifié par des observateurs « catholiques de conviction ». Il entre surtout dans une tendance plus profonde qui marginalise un homme comme Lamennais. A partir de 1860 cet alignement des autorités françaises sur le pouvoir du pape va se calmer en France, mais le virage de décembre 1851 aura une dimension considérable.

Parmi les conséquences, les miracles. Le Second Empire en aura sa dose avec Bernadette de Lourdes comme emblème. En 1851, en Tarn-et-Garonne, on s'interroge sur l'un d'eux ce qui constitue un exemple des rapports qui existaient encore entre religion et peuple :

« Le miracle de Boudou continue à faire des siennes. La foule crédule se rend toujours auprès de la fontaine, dite miraculeuse, avec un empressement et une foi dignes des temps antiques. La réputation des eaux de Boudou, au lieu de diminuer, ne fait au contraire que s'agrandir de plus en plus, et on ne sait vraiment pas où s'arrêtera cet engouement du peuple. Toujours est-il que Boudou est en train de devenir célèbre et qu'il remplace fort avantageusement le miracle apocryphe de Saint-Saturnin. Aujourd'hui que la superstition populaire s'en est mêlé, vous n'entendez plus que des récits surnaturels concernant les prodiges opérés par la fontaine de Boudou. Celui-ci vous racontera comment un cheval aveugle (la version est historique) a été rendu à la vue en moins de trois secondes ; celui-là vous dira qu'une femme atteinte d'un cancer a été guérie radicalement, et vingt autres personnes, brochant sur le tout, vous affirmeront, la main sur la conscience, que la fontaine de Boudou est éclairée tous les soirs par une lumière phosphorescente dont on ne peut découvrir l'origine.¹⁵¹ »

¹⁴⁹ Messager de Castelsarrasin 23-12-1851

¹⁵⁰ C-82 31-12-1851

¹⁵¹ C-82 1851

Parmi les affaires religieuses évoquées dans la presse, celle du 1 mai 1850 : le miracle de la Salette est contesté par Maxime Guiraud, devenu, par la grâce du miracle, élève au Petit Séminaire. Suite à des remords il a avoué au curé d'Ars qu'il n'avait jamais vu la Sainte Vierge. Mais, indique *l'Union Républicaine* du Tarn qui relate ce revirement: «le clergé a gagné 80 000F avec la découverte.» Globalement, le Second Empire, par son union avec la hiérarchie catholique, donnera un nouvel élan aux adversaires de Lamennais.

Et chez les protestants ? Une lecture rapide des cartes pourrait permettre de déduire que le protestantisme et l'insurrection de 1851 sont liés d'autant que les deux phénomènes prennent une grande importance dans « le Midi ». Les historiens du « temps long » auraient des raisons pour superposer de telles cartes et ils mettraient ainsi les questions politiques de 1851 à la remorque des questions religieuses. Essayons d'y voir de plus près.

A Montauban, où il fut exclu de l'Académie locale, Mary-Lafon tenta de jouer un rôle politique en 1848 pour y défendre ses idées. A deux reprises, j'ai découvert que des érudits actuels le prenaient pour un protestant alors qu'il fut un catholique convaincu mais ... peu orthodoxe, il est vrai, puisque profitant d'un moment anticlérical du Second Empire (en 1860) il publia deux livres toniques *Mille ans de guerre entre Rome et les Papes et Pasquin et Marforio*. Avant 1848, Mary-Lafon, le premier historien du Midi présenta une œuvre colossale sur le sujet et étudia la ville protestante de Montauban où il écrivit : « Dans ce triple assassinat empreint de toute la rudesse de ce siècle de fer se révélaient violemment les trois intérêts qui divisaient la Réforme : l'intérêt religieux passionnant le peuple et les ministres ; l'intérêt de la noblesse et des soldats qui vivaient de la guerre civile ; l'intérêt des cités municipales dont la bourgeoisie s'était enrichie des biens du clergé et affranchie de tout contrôle sous l'autorité nominale du Roi. »

Dès les guerres de religion, Mary-Lafon considère que le protestantisme est socialement divisé entre pasteurs, nobles protestants et bourgeois protestants. Son étude convaincante montre, pour 1851, que l'unité des confessions pouvait difficilement supplanter les divergences politiques. Si chez les Légitimistes, l'absence de protestants semble évidente, par contre le parti orléaniste est souvent assimilé à un parti protestant. D'autres protestants se retrouvaient chez les Républicains. En 1793, la bourgeoisie locale protestante fut jacobine tandis que le petit peuple catholique des artisans était sans-culotte; l'union s'est établie entre les deux forces pour défendre la République. Comme à Mazamet, les oppositions de classe joueront sur les oppositions religieuses et politiques. Pour le Tarn-et-Garonne la carte protestante recoupe donc faiblement la carte républicaine.

Pour le Gers voisin, une seule ville est protestante, Mauvezin où l'insurrection de 1851 fut minime avec tout de même cinq condamnés à des fortes peines dont un riche aubergiste natif de Fleurance (Dupux Auguste envoyé en Algérie), la famille Cadours (un coutelier et un tailleur) et enfin un chapelier et un cafetier. Par contre, pour le vote de décembre 1851, le résultat est sans appel : 25% de non ! (pour une participation de 64%). L'engagement républicain des protestants est incontestable mais plus faible quand il s'est agi de l'insurrection car ils sont globalement modérés.

Pour le Gard, Raymond Huard note lui aussi que les Républicains surent échapper à la tactique légitimiste qui suscitait le réflexe religieux pour conserver leurs soutiens parmi le peuple. Ils le purent d'autant mieux que la République respectait les religions, mais dans le cadre d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat. Raymond Huard cite le libraire nîmois Encontre qui évoque également les contradictions entre intérêts religieux et politiques chez des puissants bourgeois protestants :

«Le principe du protestantisme, c'est la liberté de conscience mais dites aux protestants prétendus républicains honnêtes et modérés s'ils sont fidèles à ce principe de liberté de

conscience lorsqu'ils disent aux électeurs qu'ils ont sous leurs ordres : si votre vote n'est pas conforme au mien, vous ne travaillerez plus chez moi¹⁵² ... »

Dans le Gard, l'insurrection entraînera une population aussi diverse qu'ailleurs.

Pour l'Ardèche, autre cas majeur, Elie Reynier fera les mêmes observations que Roger Pierre pour la Drôme. Ce dernier publie quatre cartes d'une importance majeure : celle des voix montagnardes en 1849, celle de la population protestante, celle du soulèvement et celle de l'implantation des sociétés secrètes. La zone aux plus forts votes montagnards n'est ni la protestante, ni la participante au soulèvement. La zone insurgée englobe une partie protestante mais se coule surtout sur la zone d'implantation des sociétés secrètes. Il observera :

« L'importante participation des protestants à la résistance a conduit certains auteurs à une généralisation excessive. Ainsi, pour le professeur Fourniol, « la carte de la résistance insurrectionnelle au coup d'Etat se calque rigoureusement sur celle du protestantisme. Partout où celui-ci est fort, l'insurrection fut maxima. A mesure que son taux diminue, l'insurrection devient plus spasmodique... Là où il manque (au Nord par exemple), pas d'insurrection ». Je reviendrai plus en détail, par la suite, sur le problème posé, mais d'ores et déjà, une simple comparaison des cartes 2 et 4 suffit à infirmer un jugement trop catégorique.¹⁵³ »

Roger Pierre confirme la diversité des comportements protestants. Côté catholique, il montre la faible pratique religieuse dans les zones révoltées comme dans le Gers, par exemple, où la tendance à la baisse de cette pratique s'observe par le très faible taux de natalité.

Pour conclure sur ce point, observons que les protestants ne donnèrent pas lieu à un renouveau religieux spécifique (peut-être du côté des évangélistes). Pour les catholiques, si la Révolution française avait donné naissance aux curés rouges, cette fois, il s'agira d'une autre forme de catholicisme social.

Dans *Le Radical*, le responsable du journal, Gauzence, qui se trouve en prison, écrira à son remplaçant à la tête du journal :

« Les bons deviennent par opposition aux méchants les continuateurs de l'œuvre de Dieu et cependant je n'ose pas affirmer que dans la somme dernière du progrès social et la perfectibilité humanitaire ils aient à revendiquer une part plus large que ceux qui la combattent. Et si Dieu les frappe souvent et les livre à leurs ennemis, c'est pour les empêcher, sans doute, de s'enorgueillir de la mission religieuse dont ils sont investis. D'ailleurs la persécution est une condition essentielle de leur apostolat de liberté qui sans cela serait incomplet. »

Contesté dans son propre camp pour ses idées sans doute jugées trop radicale, il appellera à l'aide son ami de Toulouse qui dirige *L'Emancipation* : Isidore Janot qui répond en expliquant pourquoi il l'employa dans son journal :

« Vous vous étiez battu pour la liberté espagnole, vous aviez publié un livre remarquable à plus d'un titre, vous m'étiez connu comme littérateur et comme philosophe, j'étais autorisé à vous demander votre concours. »

Et Janot conclura ainsi :

« Les partis sont ingrats, les peuples sont ingrats. Que nous importe ! Le Christ a donné la raison et il a pardonné¹⁵⁴. »

Pour l'Yonne, Denis Martin rapporte un témoignage sur cette quête d'un catholicisme de gauche :

¹⁵² Raymond Huard, p.60

¹⁵³ Roger Pierre, p.170-171

¹⁵⁴ Le radical n°32 29-10-1850

« Contrastant avec cette attitude irréligieuse largement répandue nous trouvons Marie Joseph Rousseau, commis à Avallon qui « disait aux paysans que la République sociale était fondée sur la religion et l'Évangile »¹⁵⁵ »

A l'Assemblée, Mathieu de la Drôme déclare en Juin 1848 :

« La vapeur est un des instruments les plus précieux et les plus puissants que Dieu ait pu mettre dans les mains de l'homme. »

Au même moment le socialiste Pierre Leroux indique : «Le Peuple demande la réalisation du christianisme» ou alors : «Les canuts de Lyon veulent la paix, ils veulent la vie, parce que Dieu nous a donné la vie à tous, la vie, la nécessité, le besoin de vivre et le droit !»

Hippolyte Magen dans son livre sur le 2 décembre évoque ainsi le peuple :

«Quel peuple ! de quel peuple parlez-vous ? Salut à ce vieux martyr que, chaque jour, vous crucifiez, juifs de l'époque ! Salut à ce Prométhée dont vous dévorez le sein toujours renaissant dans ses misères et ses douleurs, vautours insatiables !»

Dans le contexte de l'époque, le Peuple est devenu le nouveau Dieu ! Et l'objectif n'est pas de réaliser une société des égaux, mais une communauté de frères. Cette référence multiforme au Christ des origines n'est pas qu'une toile de fond ou un décor mais le cœur même du premier projet socialiste d'où l'ajout du mot *Fraternité* aux deux autres éléments de la devise française : Liberté-Egalité.

Cette tentative ne se fait pas sans une dénonciation féroce des prêtres et Hippolyte Magen n'oublie pas de rappeler le rôle de l'Église dans le soutien à Louis Bonaparte :

« Les prêtres catholiques ont donc toujours le même Dieu, le Dieu des croisades, des bûchers, des dragonnades et de l'inquisition. Le Dieu en l'honneur duquel ils ont répandu le sang de 10 418 600 hommes. Ces gens-là mentent quand ils se disent les apôtres du Christ ; ils n'en sont que les blasphémateurs : chacun de leurs actes outrage sa douce morale — ils le recrucifieraient eux-mêmes, s'il pouvait renaître.»

J'ai découvert Xavier Sauriac par ses mésaventures montalbanaises en 1848, puis, 20 ans après, j'ai retrouvé un de ses écrits de 1831. Enfin, en mai 1849, je l'ai croisé dans *La République de Tarbes* :

« La Mort de Jésus. — Sous ce titre vient de paraître le premier acte d'une tragédie sociale du citoyen Xavier Sauriac, ancien commissaire du gouvernement provisoire dans le Tarn-et-Garonne. L'auteur ne s'est point occupé de la fidélité historique des personnages : il les a fait servir au développement du grand drame humanitaire et révolutionnaire qui se déroule sous nos yeux. Le Christ s'y révèle sous un aspect sublime et nouveau ; tour à tour tribun, philosophe, martyr, il verse au peuple altéré la divine ivresse de sa parole, et le relève à ses propres yeux. La Madeleine, type de la fille du peuple ; Malchus et Judas, types des conservateurs et des traîtres, font de cette œuvre saisissante une grande page littéraire et révolutionnaire.¹⁵⁶ »

Présent également dans *Le Radical du Lot-et-Garonne* du 14 août 1850 Sauriac s'y présente comme ex-commissaire de Ledru-Rollin, pour répondre à une lettre de Bordes de Nérac à la gloire de l'engagement socialiste de ses compatriotes :

« Les nouvelles que vous m'y donnez de notre département me seraient à coup sûr, bien agréables si je pouvais les croire vraies ; mais la foi en politique, ne m'est pas plus échue en partage que la foi en religion, et, quand, je songe à la déplorable ignorance des classes exploitées, d'une part, et à l'égoïsme si profondément enraciné des classes de privilège de l'autre, je crains fort, je vous l'avoue, que vous soyez encore dans l'erreur par rapport à cette masse de compatriotes que vous me dites aujourd'hui convertis au socialisme, tout comme vous y étiez autrefois sur le compte des misérables républicains qui, par trahison,

¹⁵⁵ Les Rouges de l'Yonne, page 39

¹⁵⁶ article repris dans le Conciliateur du TetG 31 Mai 1849

par ineptie ou par couardise vous ont perdu trois révolutions en l'espace d'un demi-siècle.

»

Il expliquera ensuite avec une extrême lucidité pourquoi un engouement se développe en faveur du socialisme :

« Le nom de socialisme qui faisait hurler, il y a 18 mois à peine, est devenu maintenant une épithète qu'on ose s'appliquer, qu'on cherche même à s'appliquer. Le socialisme qui n'était qu'une folle utopie est devenu par enchantement une chose très réelle. Il y a même plus : ceux-là précisément qui n'avaient pas voulu accorder une existence au socialisme, prétendent maintenant qu'il en existe deux : l'un bon et l'autre mauvais. »

Comme au moment de l'arrivée de la République où il avait la bonne et la mauvaise ...

Je retiens ici que Sauriac se présente sans religion, donc sa référence à Jésus, dans la pièce, avait seulement une fonction pédagogique (d'ailleurs la présentation indique qu'il n'y a pas fidélité à l'histoire mais transposition) : parce qu'il sait le peuple attentif à la question, il l'utilise pour renforcer le courant révolutionnaire. Qu'est devenu Xavier Sauriac après le coup d'Etat ? A-t-il pu continuer de défendre sa pédagogie révolutionnaire ? Il annonçait un livre sur « un système complet d'organisation sociale » dont il enverrait un résumé à Bordes pour qu'il le diffuse. A-t-il pu le réaliser ? Comme je voudrais connaître la réponse à cette question ! Pour allécher le lecteur, évoquons, avec orthographe de l'époque, la lettre envoyée par Sauriac, au Ministre de l'Instruction et des Cultes le 20 août 1831. Principal du Collège de Montauban depuis la rentrée, il apprend pendant l'été 1831 que le Ministre autorise la mise sur pied d'un Collège protestant demandé avant la Révolution de 1830. Il s'oppose à ce projet car il défend l'idée d'un Collège commun tel qu'il a essayé de le mettre en pratique depuis la rentrée.

« Le Collège confié à mes soins est ouvert aux deux cultes, malgré tous les obstacles que rencontra, dès le principe, mon dessein de le rendre mixte. Les enfans de l'un et de l'autre possèdent leur ministre respectif ; et, c'est à ce mode de tolérance que je crois devoir attribuer le maintien de l'Etablissement, quoique l'on ait prétendu, et que l'on prétende, encore, contre l'évidence des faits, que cette mesure conciliatrice en achèvera la ruine. L'instruction est égale pour tous. Il n'existe d'autre rivalité que celle des travaux, qui devient, nécessairement, plus active, exercée entre les élèves réunis des deux communions. Cette alliance, que l'on condamne, offre même, à l'éducation, des avantages réels, sans aucune espèce d'inconvéniens. Le professeur, étant obligé, dans mainte occasion, afin de ne froisser aucune croyance, d'éviter la route obscure et détournée du mysticisme, qu'on aurait tort d'attribuer, seulement, aux catholiques, adopte le système rationnel, pour boussole. Les idées sont, par conséquent, plus claires, plus positives ; et les esprits apprennent, ainsi, de bonne heure, à s'affranchir de ces préjugés étroits qui sont l'élément du fanatisme, et sous le joug desquels se trouve, quelquefois, toute sa vie, l'homme, né, d'ailleurs, avec un cœur droit et généreux.¹⁵⁷ »

Ce plaidoyer pour la tolérance est d'une extrême richesse, au vu de l'époque, et nous renvoie à la discussion sur la loi Falloux évoquée dans le chapitre sur l'éducation. Sauriac aura expérimenté à Montauban le cycle infernal des fanatismes religieux qui se renvoient la balle au détriment de la démocratie et ici du maintien du Collège. La laïcité permet en fait à la religion de se vivre sous un autre jour. Elle ne combat pas la religion pas plus que Sauriac ne souhaite la combattre même s'il n'a pas la foi.

Il reviendra à Montauban à la demande de Ledru-Rollin comme Commissaire provisoire. Il sera victime de ce qu'il appelle dans l'introduction à sa lettre au ministre en 1831 : « la franchise de mes opinions ».

¹⁵⁷ F.L. 8°Br Archives du TetG

En venant à Montauban, il expliqua à un jeune passager de la diligence (M. Chauvot) qu'ami de Barbès, il lui ouvre la porte dès qu'il donne son nom même la nuit. Sa confiance la plus importante est la suivante : « Pas un ancien député de l'Assemblée ancienne ne sera réélu sinon il faudra tout de même passer la Seine et là nous verrons bien. »

N'annonce-t-il pas la révolte du 15 mai 1848 où, face à la victoire des modérés, Blanqui suivit de Barbès soutiendra l'invasion du parlement par des révoltés ? Toujours est-il, le jeune Chauvot publia les confidences dans un journal bordelais et l'écho en arriva à Montauban. Une manifestation des conservateurs l'obligea alors à fuir vers Toulouse d'où il revint avec une force armée mais, plutôt que de reprendre le pouvoir, il accepta de démissionner pour éviter une effusion de sang. Auparavant, il eut le temps d'éviter un assassinat à Lamagistère. Ensuite Chauvot deviendra propriétaire du *Courrier du Tarn et Garonne*.

Le rôle de Lamennais (1782-1854) sera majeur dans cette mouvance religieuse. A la parution des *Paroles d'un croyant*, le 30 avril 1834, chez Renduel, personne ne pouvait en imaginer le retentissement. Chez l'imprimeur, les ouvriers pleurèrent en le composant. Dans les cabinets de lecture, il fallait louer le livre à l'heure en le consultant sur place sans pouvoir l'emporter. Les traductions et les contrefaçons peuplèrent aussitôt la France et l'Europe. Alors le pape se déchaîna contre lui puis arriva 1848: Lamennais et Lacordaire, l'autre prêtre contestataire, siégèrent à l'Assemblée constituante dans les rangs de ce que nous appellerions aujourd'hui l'extrême-gauche.

Dès 1848, un club se constitue à Montauban pour lire *Le Peuple Constituant* de Lamennais qui est souvent cité par *Le Vigilant*, journal le plus à gauche du département :

« D'odieuses calomnies ont été répandues dans notre ville sur une société prétendue communiste, dont les séances se tiennent au Jeu-de-Paume (...). Quelques citoyens, honorables ouvriers, se sont cotisés et réunis pour recevoir et lire un journal de Paris : *Le Peuple Constituant*. Naturellement, ils ont voulu se choisir tous Républicains éprouvés, non par esprit d'exclusion, mais de paix, pour éviter des altercations, des disputes toujours fâcheuses... »

Plus tard, le lecteur du *Conciliateur du Tarn et Garonne* lira, dès le n°6 du journal en date du 25 avril 1849, un portrait de Lamennais :

« Un journal annonce, malheureusement sous la forme du doute, un trait qui ferait grand honneur au citoyen Lamennais. On sait que le choléra exerce d'affreux ravages à l'Hospice de la Salpêtrière. Presque toute la population de cette triste demeure a été atteinte ; il n'y a guère de malades qui échappent à la mort. Plusieurs ecclésiastiques, l'abbé de Ravignan entre autres, ont été s'enfermer dans ce séjour pestilentiel, afin de soigner les moribonds, de les consoler, de leur prodiguer les secours de la religion. On dit que M. de Lamennais se souvenant que lui aussi est prêtre, a voulu s'associer à d'aussi nobles dévouements. Il se serait rendu à la Salpêtrière, et il aurait partagé les travaux et les efforts de ces hommes intrépides qu'il aurait étonnés par son courage et son abnégation. Il aurait fait don aux malheureux cholériques du montant de son traitement de représentant. Agir ainsi, ne serait-ce pas employer son temps d'une façon tout aussi utile que de joindre constamment son vote à ceux des anarchistes de naissance, des apôtres du vol et des démolisseurs, quand même, de tout principe religieux et de tout ordre social ? Après tout, il est fort possible qu'il n'en soit rien. L'abbé de Lamennais n'aurait pas hésité à s'enfermer avec des pestiférés ; le citoyen Lamennais a autre chose à faire. Ne faut-il pas qu'il seconde, de son mieux, ses amis Lagrange, Leroux, Schœlcher, Gent, Raspail et compagnie ? »

Visiblement ce journal orléaniste (donc, à Montauban, lié pour une bonne part aux protestants) regrette cet engagement de Lamennais au point de faire un peu d'humour à ses dépens.

Pour ne pas être en reste, le 12 mai 1849 le journal revient à la charge en essayant, comme c'était la mode à l'époque, de mettre en contradiction le Lamennais d'avant la révolution de février et celui de 1849. Pour cela, il publie la lettre que Lamennais a envoyé au journal républicain le National « quelques mois avant la Révolution de Février » et qui dit :

« Vous voulez que je vous dise ce que je pense des systèmes socialistes qui ont cours de notre temps. Comme vous n'entendez pas que j'entame une discussion qui dépasserait de beaucoup les bornes d'une lettre, que vous me demandez simplement mon avis personnel en peu de mots, il me sera facile de vous satisfaire. Je ne vois guère dans les doctrines qui se sont produites jusqu'à ce jour, qu'un symptôme du besoin profond qu'éprouve la société, d'une meilleure application de la justice à la rétribution du travail, afin d'améliorer la condition, partout maintenant si déplorable, des travailleurs. Par ce côté, on ne peut qu'applaudir aux tentatives faites pour atteindre ce but ; mais, il s'en faut bien, selon moi, qu'il en soit ainsi des moyens proposés par les différentes écoles. Je n'en connais pas une seule qui, plus ou moins directement, n'arrive à cette conclusion, que l'appropriation personnelle est la cause du mal auquel on cherche à remédier ; qu'en conséquence, la propriété doit cesser d'être individuelle, qu'elle doit être concentrée exclusivement dans les mains de l'Etat qui, possesseur unique des instruments de travail, organisera le travail, même en attribuant à chacun la fonction spéciale et rigoureusement obligatoire pour lui, à laquelle on l'aura jugé propre, et distribuera, selon certaines règles, sur lesquelles on diffère d'ailleurs, le fruit du labeur commun. Il m'est évident que la réalisation d'un pareil système conduirait les peuples à une servitude telle que le monde n'en a point encore vu, réduirait l'homme à n'être qu'une pure machine, un pur outil, s'abaissant au-dessous du nègre dont le planteur dispose à son gré, au-dessous de l'animal. Je ne crois pas que jamais des idées plus désastreusement fausses, plus extravagantes et plus dégradantes soient entrées dans l'esprit humain. Et, ne méritassent-elles pas ces qualifications, qui, à mes yeux, du moins, ne sont que justes ; il n'y en aurait point encore de plus radicalement impraticables. Vous m'avez demandé mon sentiment, le voilà ; recevez en même temps l'assurance de mon dévouement le plus affectueux. »

Parce qu'une part de la propagande du parti de l'ordre rend Lamennais plus rouge qu'il n'est, ensuite il est facile de le mettre en contradiction avec lui-même. Or, dans cette lettre, Lamennais dit qu'il approuve l'objectif, «des socialistes», mais qu'il diffère quant aux moyens. Avec l'évolution politique du pays, il conserva pour l'essentiel ses convictions tout en tenant compte de l'actualité. D'ailleurs, dans la première critique, il n'était pas classé parmi les amis de Proudhon qui semblent les plus visés par sa dénonciation des idées socialistes.

Lamennais est victime des calomnies pour noyer dans l'œuf le rapprochement qu'il inventa entre le Christ et le socialisme. A un autre moment le *Courrier de TetG* reviendra à la charge :

« Le manifeste démocratique publié ce matin par la presse rouge a fait comme ses deux aînés un fiasco complet. M. de Lamennais qui l'a rédigé d'un bout à l'autre y a compromis la seule gloire qui lui restait, sa gloire d'écrivain. Lourd, mystique, ténébreux, ce document n'a pas plus d'idées que de style et comme le dit L'Univers ce n'est que le dernier effort d'un rhétoricien éreinté. ¹⁵⁸»

Ce rhétoricien éreinté nécessitait cependant d'être enfoncé ...

Comme d'autres le firent pour Dupont et Daumier, dès les premières lignes de son étude sur Lamennais, Charles Chauvin¹⁵⁹ est obligé de dénoncer les mauvais tours que l'on a joué et que l'on joue encore à Lamennais : « Il faut carrément s'inscrire en faux contre le

¹⁵⁸ C-82 19-8-1851

¹⁵⁹ Lamennais, Charles Chauvin, Desclée de Brouwer, 1999 16°

mot de Bernanos qui qualifie le petit Félicité Robert de La Mennais de «petit informe breton¹⁶⁰».»

Lamennais, le voici à travers la lettre qu'il envoya à Jules Michelet, le 10 mars 1849, pour son mariage :

« Mon cher Monsieur Michelet,

Puisse l'union que vous allez contracter, et que tant de convenances réciproques préparaient pour ainsi dire depuis si longtemps, être bénie là-haut comme je la bénis dans mon cœur ! Lorsque déjà l'on n'a qu'une âme, il est bon de n'avoir aussi qu'un foyer. Oui, sans doute, vous puiserez des forces nouvelles dans cette douce communauté de vie et de travaux. Défenseur de la cause du peuple, de l'avenir de justice et de fraternité que nous voyons poindre à l'horizon, le bonheur sera pour vous un moyen de plus pour accomplir le devoir saint qui est le vrai, le seul but des destinées humaines.¹⁶¹ »

En achevant cette étude j'avais envisagé une conclusion du genre :

« Quelques jours après le tournant historique du 31 mai 1850, Honoré de Balzac laisse craquer son cœur et ils seront quatre à l'accompagner en première ligne jusqu'à son dernier bureau. L'Ami du Peuple à Auch, comme Le Radical à Agen rapporteront les noms des quatre hommes qui accomplissent devant la foule des grands jours la mission historique. Seul Le Radical du 27 août précisera que le ministre de l'intérieur Baroche, celui de la loi du 31 mai, ne pourra pas suivre toute la cérémonie. Pour courir à sa mission politique qui décidément ne lui laisse même pas le temps de se poser en un jour si symbolique, il sera remplacé par L. Desnoyer. Il en est un qui restera inconnu. Les deux autres sont Victor Hugo et Alexandre Dumas. A ce moment-là, Victor Hugo passa dans le camp républicain auquel appartenait déjà Alexandre Dumas. Pour la suite du siècle, Victor Hugo symbolisera à la fois la continuité humaine et la rupture politique. Le 20 juin 1848, il s'adressait ainsi aux socialistes de l'Assemblée :

« Je dis à ces penseurs auxquels je m'adressais tout à l'heure : Puisque le peuple croit en vous, puisque vous avez ce doux bonheur d'être aimés et écoutés de lui, oh ! je vous en conjure, dites-lui de ne point se hâter vers la rupture et la colère, dites-lui bien de ne rien précipiter, dites-lui de revenir à l'ordre, aux idées de travail et de paix, car l'avenir est pour nous, car l'avenir est pour le peuple ! Il ne faut qu'un peu de patience et de fraternité, et il serait horrible que, par une révolte d'équipage, la France, ce premier navire des nations, sombrât en vue de ce port magnifique que nous apercevons tous dans la lumière et qui attend le genre humain. »

Intervention prémonitoire juste avant les émeutes de juin 1848, intervention qui indique l'humanisme du personnage qui soutient encore la droite, humanisme qui le fera glisser vers la gauche jusqu'à recevoir le doux bonheur d'être aimé et écouté par le peuple. En décembre 1851, les espoirs de fraternité et les appels à la patience ne pouvaient plus être de rigueur.

Pour remplacer Balzac, viendra ensuite Zola qui commencera « la Fortune des Rougon » par ... la révolte de 1851 (lire l'étude d'André Daspre dans le livre *Provence en 1851, une insurrection pour la république*). Si je voulais d'un paragraphe résumer l'étude que je viens d'achever, j'embellirais celui que je viens de rédiger d'un passage de ce livre de Zola, car tous les ingrédients de ma problématique s'y retrouvent.

Pour récapituler, attention aux flagorneurs de haines :

a) Cette nouvelle mise en perspective d'événements sociaux, politiques et culturels permet-elle de saisir d'une manière nouvelle les articulations de notre système démocratique ? Philippe Séguin en se donnant comme modèle Louis-Napoléon voulait-il

¹⁶⁰ Lamennais, Charles Chauvin, page 11

¹⁶¹ Correspondance Michelet, tome 6, page 135

mettre ses pas dans ceux de ... Mitterrand qui écrivit aussi sur cette même histoire pour se donner une légitimité d'homme d'Etat ? Aujourd'hui, nous attendons de savoir s'il deviendra maire de Paris pour mettre ses pas dans ceux de ... Chirac qui trouva là le moyen de devenir le Président. Mitterrand s'ingénia à montrer la filiation entre le Second Empire et la République gaullienne, cette même République qu'il n'eut aucune envie, une fois Président, de rendre à la Seconde République. A chaque moment crucial de notre histoire, le 2 décembre vient faire un signe apportant sa dose de condamnés, condamnés bien évidemment adaptés aux nouvelles conditions. »

b) La date du décès de Lamennais me permet de faire adroitement un clin d'œil à l'Empire bien installé en cette année 1854 si tranquille pour le pays (même les élections de 1869 assurèrent à Napoléon III un immense soutien). Non pour rendre hommage à cet homme, mais pour inscrire ce tournant du siècle qui me hante, dans un événement culturel et religieux qui eut lieu à la dérobee comme la plupart des événements que je présente. Les obsèques de Lamennais se firent avec un Ministre de l'Intérieur qui, pour éviter les troubles, avança d'une heure la cérémonie. En ce premier mars, s'agissait-il encore de Persigny ? Il s'agira d'un enterrement civil un Mercredi des Cendres ! Pas de prière pour l'auteur des *Paroles d'un croyant*. Les dernières volontés de Lamennais furent respectées à la lettre. Dans *Le Moniteur* où sa mort fut oubliée, Lamennais aurait été surpris de lire la réplique faite à une intervention de son ancien ami le Comte Montalembert au Corps Législatif : « La liberté, ce principe que le Comte invoquait sous la Seconde République, tantôt pour la religion, tantôt contre le socialisme, il dit qu'il l'invoque aujourd'hui contre un commencement de despotisme. Une protestation générale éclate de nouveau contre ces paroles » (6 avril 1854). La parole despotisme était donc une insulte pour le régime ? Toujours est-il, Tocqueville qui avait été emprisonné le 2 décembre, s'interrogeait beaucoup sur le monde de l'heure, à en croire le dictionnaire de gauche La Châtre qui publie son texte au mot démocratie : « Où sommes-nous donc ? Les hommes religieux combattent la liberté, et les amis de la liberté attaquent les religions ; des esprits nobles et généreux vantent l'esclavage, et des âmes basses et serviles préconisent l'indépendance ; des citoyens honnêtes et éclairés sont ennemis de tous les progrès ; tandis que des hommes sans patriotisme et sans mœurs se font les apôtres de la civilisation des lumières ! Tous les siècles ont-ils donc ressemblé au nôtre ? L'homme a-t-il toujours eu sous les yeux, comme de nos jours, un monde où rien ne s'enchaîne, où la vertu est sans le génie et le génie sans honneur, ou l'amour de l'ordre se confond avec le goût des tyrans, et le culte saint de la liberté, avec le mépris des lois ; où la conscience ne jette qu'une clarté douteuse sur les actions humaines ; où rien ne semble plus défendu, ni permis, ni honnête, ni honteux, ni vrai, ni faux ? Penserai-je que le Créateur a fait l'homme pour le laisser se débattre sans fin au milieu des misères intellectuelles qui nous entourent ? Je ne saurais le croire : Dieu prépare aux sociétés européennes un avenir plus fixe et plus calme ; j'ignore ses desseins, mais je ne cesserai pas d'y croire, et j'aimerai mieux douter de mes lumières que de sa justice. » Tocqueville refuse d'analyser le double langage d'un système qui n'est pas un double langage fils de la malhonnêteté, mais fils de ses contradictions propres. Il refuse le travail que fera bien plus tard Eduardo Galeano dans son livre : *Patatas arriba, La escuela del mundo al revés*, 1998. Il sent venir un despotisme qu'au nom de sa conception de Dieu, il rejette dans la nuit.

c) Lamennais avec son rejet de Dieu, aurait su, en 1854, interpréter l'augmentation de la classe 1853 de 80 000 à 140 000 hommes. Les despotes ont besoin de préparer des guerres et de les faire. Mais sur l'Algérie, à quelle position Lamennais en serait-il arrivé en découvrant que le gouverneur général a constitué l'énorme territoire du Sud algérien en un grand aghalik qu'il a confié à un des frères du marabout Si-Hamza, Si-Zouhir-ould-bou-

Beker et qui comprend la zone autour de Ouargla et N'Gonça ? L'infatigable ennemi de la France Mohammed-ben-Abdallah n'avait plus rien à espérer. Tout ceci n'empêchait pas le travail de la commission scientifique sur l'Algérie qui sous l'impulsion de Carette publiait le résultat de ses études.

d) En février 1854, Emile de Girardin avait le plaisir de voir sur scène sa pièce, « La joie fait peur ». Il avait trouvé sa place dans l'Empire comme les falsificateurs de chocolat ou d'eau de seltz, deux produits qui devenaient à la mode. En février 1854 les Goncourt étaient trop engagés dans l'écriture d'Histoire de la société pendant la révolution pour noter sur leur Journal quelques mots sur Lamennais qu'ils évoqueront plus tard en deux occasions : une fois pour dire que Georges Sand, habillée en homme, demanda à Sainte Beuve de la conduire chez Lamennais, et une autre fois pour cracher tout leur venin sur ce prêtre infréquentable. C'était le 26 juin 1868 et ils écrivirent : «Lamennais, rien qu'un flagorneur de haines» ce qui trace le portrait de tous les démocrates de la planète qu'ils connurent.

e) Je considère que les détours que j'ai pu accomplir permettent d'éviter les écueils qu'il m'est arrivé de dénoncer. Prendre tous les paysans pour des ignorants sans analyser la culture populaire, prendre les insurgés sans analyser la portée et les limites de leurs actions, prendre le politique sans l'économique, prendre la France d'alors sans l'Algérie, prendre les hommes sans les femmes, prendre le sommet sans la base, prendre le vote sans les conditions du vote, tout ceci conduit à des impasses. Je ne prétends pas en avoir achevé avec mes interrogations sur ce moment d'histoire (ma vie n'y suffira pas) mais sans attendre la perfection finale j'ai voulu donner à lire l'état de ma réflexion. Je suis preneur de toutes les réactions.

Conclusion

A — Le temps d'une éclipse ?

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 27 juin 1854 ! Mais si ! Paris tout en entier se mit en deuil ! Le fidèle parmi les fidèles, le confident plus que confident, le dévoué parmi les dévoués, je veux dire le grand duc de Persigny quittait ce jour-là le Ministère de l'Intérieur. Les lecteurs du *Courrier de Tarn-et-Garonne*, comme bien d'autres, puisqu'il s'agit d'une dépêche d'Havas, apprendront que « nul n'était mieux en mesure que lui de réaliser les généreuses pensées de l'Empereur, avec lesquelles son esprit était pleinement familiarisé. » Napoléon publiera cette lettre :

« Saint Cloud le 22 juin 1854

Monsieur le Ministre, je regrette vivement que votre santé vous oblige à me donner votre démission, et je ne regrette pas moins que vous n'ayez pas cru devoir accepter la position de ministre sans portefeuille, car cette dernière combinaison ne m'aurait pas privé des lumières et des conseils loyaux d'un homme qui, depuis vingt années, m'a donné tant de preuves de dévouement. Comme témoignage de ma satisfaction particulière, je vous nomme grand officier de la Légion d'honneur, et j'espère que votre santé vous permettra plus tard de me rendre de nouveaux services. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Napoléon. »

Ce fut le temps d'une éclipse puisqu'il redeviendra Ministre de l'Intérieur entre 1860 et 1863 après un séjour à Londres comme Ambassadeur entre 1855 et 1860.

B — Le temps d'une passion ?

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 27 janvier 1854 ! Ne me dites pas encore que monsieur Ingres vous est inconnu ! Il acheva, ce jour-là, à l'Hôtel de ville de Montauban, la décoration du plafond de la salle dite de l'Empereur. « Le sujet est l'apothéose de Napoléon Ier ; le tableau est de forme circulaire et les figures de grandeur naturelle. Au milieu d'un ciel d'azur, on voit Napoléon, vêtu seulement d'une clamyde, tenant le sceptre de la main droite et étant accompagné de la Renommée. Ce groupe repose sur un char d'or que guide la Victoire, au-dessus de laquelle plane un aigle. Au-dessous de cette scène aérienne apparaît un segment de la terre où se trouve le trône de Napoléon, vide et tendu d'une étoffe de deuil. A droite du trône est la France en deuil également et suivant de l'œil Napoléon vers le ciel, tandis que de l'autre côté Némésis s'élançe avec rapidité pour renverser l'anarchie. Enfin, au loin et près de l'horizon marqué pour le nier, on aperçoit le rocher de Sainte Hélène. Ce tableau monumental va donner un nouvel éclat aux belles décorations de l'intérieur de l'Hôtel de ville. »

Le jeune Pierre Baragnon (1830-1904) faisant là ses armes de journaliste de province, un journaliste promis à une grande carrière, dut se régaler à écrire ces quelques lignes pour *Le Courrier de Tarn-et-Garonne*. Il venait de publier le Traité du magnétisme animal qui fut traduit en plusieurs langues, puis vivra longtemps en Turquie. Il s'installera ensuite à La Ciotat. En 1876, ses écrits de 1853-1854 en faveur de l'Empereur sortiront de l'oubli pour l'empêcher d'être élu au Conseil municipal de Paris. Et moi j'en suis encore à me demander si les poires belle-hélène ont un rapport avec les desserts offerts à l'Empereur sur son île !

C — Le temps d'un espoir ?

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 1^{er} Août 1854 ! Un immense espoir naquit à Madrid : le règne d'Isabelle II prit un tournant progressiste à partir d'événements que *Le Courrier de Tarn-et-Garonne* présente ainsi grâce à l'inévitable Agence Havas : « Elever des barricades, saccager des palais, c'est la première affaire des démagogues socialistes,

mais ce n'est pas tout : il faut entretenir la sainte ardeur des révolutions, il faut embraser les masses, les débarrasser du fâcheux bagage de leurs bons instincts et de leurs sentiments religieux ; et pour cela il n'y a qu'un instrument efficace, c'est la belle institution des clubs. Or, nous reconnaissons encore là la main de nos révolutionnaires : on a importé, dit-on, les clubs à Madrid, et chaque soir les orateurs des jacobinières s'attachent à instruire le peuple, c'est-à-dire à arracher de son âme toutes les notions chrétiennes et morales. »

D — Le temps du commerce ?

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 6 janvier 1854 ! Sous un beau soleil montalbanais, une cérémonie énorme se produisit ce jour-là, une cérémonie aux conséquences visibles jusqu'en 1950 ! Il s'agissait de s'assurer, « dans l'intérêt du commerce de tout le Midi », de la construction d'une ligne de chemin de fer sous Concession du Grand Central. Un débat eut lieu, à cette époque-là entre le tracé Aubin-Villefranche-Laguépie-Bruniquel-Montauban ou par Laguépie, direction Carmaux-Albi-Toulouse, ce qui éliminait Montauban. La délégation envoyée à Paris avait été reçue par Sa Majesté. « Le zèle de la délégation voulait des assurances que les délégués ne pouvaient tenir que de la bouche elle-même de S.M. Ils ont cru les reconnaître dans le langage de l'Empereur, toujours conforme à la haute sagesse de ses actes. » En réalité les deux voies seront construites mais pendant un temps les Toulousains voulant aller en train jusqu'à Paris passèrent par Bruniquel. Il ne subsiste aujourd'hui que la ligne par Carmaux ! Montauban avait dû se battre aussi pour que la ligne Bordeaux-Cette passe dans cette ville, ce qui imposait un petit détour. Vous conviendrez qu'il était plus utile pour la « science historique » de mentionner ce fait que la chute de la cloche de rentrée des classes sur la tête du principal du collège de Castelsarrasin, chute intervenue presque au même moment que la cérémonie montalbanaise ! Cet homme, religieux en diable, n'avait pas l'habitude de ce geste habituellement accompli par le concierge du collège mais ce jour-là, le trouvant trop en retard, il décida de le suppléer avec tant de vivacité que vous connaissez la suite. Peut-être l'affaire nous aurait-elle conduite à nous interroger sur le côté religieux du principal de ce collège ?

E — Le temps d'un livre ?

De ces quatre moments de l'année 1854, je ne sais lequel représente le Père, le Fils ou le Saint-Esprit, par contre, je suis sûr de pouvoir vous convaincre qu'Armand Barbès mériterait une grande biographie. Le 18 septembre 1854, de la prison de Belle-Isle, il écrivit une lettre à un ami où il exprimait ainsi son patriotisme :

« Je suis bien heureux aussi de te voir dans les sentiments que tu m'exprimes. Si tu es affecté de chauvinisme parce que tu ne fais pas de vœux pour les Russes, je suis encore plus chauvin que toi car j'ambitionne des victoires pour nos Français. Oui ! oui ! qu'ils battent bien là-bas les cosaques, et ce sera autant de gagné pour la cause de la civilisation et du monde ! Comme toi, j'aurais désiré que nous n'eussions pas la guerre ; mais puisque l'épée est tirée, il est nécessaire qu'elle ne rentre pas dans le fourreau sans gloire. Cette gloire profitera à la nation, qui en a besoin, plus qu'à personne. Depuis Waterloo, nous sommes les vaincus de l'Europe, et pour faire quelque chose de bon, même chez nous, je crois qu'il est utile de montrer aux étrangers que nous savons manger de la poudre. Je plains notre parti s'il en est qui pensent autrement. Hélas ! Il ne nous manquait plus que de perdre le sens moral, après avoir perdu tant d'autres choses. »

A la lecture de cette lettre qui lui arriva entre les mains, le sens politique de Napoléon III ne fit qu'un tour dans ses veines : « Un prisonnier qui conserve malgré ses longues

souffrances, de si patriotiques sentiments ne peut pas, sous mon règne, rester en prison. Faites donc le mettre en liberté sur-le-champ et sans conditions. »

Et la libération du révolutionnaire suscita ce commentaire de Havas :

«S'il est des républicains qui aient abdiqué aussi honteusement leur titre et leurs sentiments de Français, l'attitude que prennent aujourd'hui ces hommes est la plus significative preuve qui se puisse donner de deux faits : qu'ils sont au milieu du pays, une imperceptible minorité, et qu'en secouant leur joug et en proclamant l'Empire, la France est rentrée dans ses voies naturelles. Nous n'insisterons pas : si injurieux que soit leur langage, on ne s'attaque pas à des vaincus et ils sont bien à plaindre ceux en qui ne vibre plus la fibre patriotique. »

Et la libération du révolutionnaire, que suscita-t-elle, chez lui ?

«Mais, encore un coup, qu'importe à qui vit hors de ma foi et de ma loi, que mon cœur ait ces sentiments ? Décembre n'est-il pas, là et pour toujours, un combat indiqué entre moi et celui qui l'a fait ? Mis à part ma dignité personnelle blessée, mon devoir de loyal ennemi est de déclarer à tous et à chacun ici, que je repousse de toutes mes forces la mesure prise à mon endroit. Je vais passer à Paris deux jours pour qu'on ait le temps de me remettre en prison, et, ce délai passé, je cours de moi-même chercher l'exil. A. Barbès »

Alors arrive le commentaire ultime :

«La réponse faite par M. Barbès à la générosité de l'Empereur Napoléon est un acte magnanime de cette espèce secondaire et bâtarde qui prouve que le héros démocratique n'est pas encore arrivé à l'apogée de l'héroïsme. Rien de plus beau que la générosité dont l'Empereur avait fait preuve vis-à-vis de lui ... »

La Guerre de Crimée était en préparation (une alliance de la France et de l'Angleterre contre la Russie) et le nationalisme français ne faisait que débiter dans ses exploits. Cette guerre eut au moins le mérite d'en finir avec Saint-Arnaud.

F — Autre fait de 1854

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 29 septembre 1854 ! Pas de fétichisme dans cette date car la mort n'est pas toujours prévenante. Saint-Arnaud, malade, quitte la vie qu'il a fait quitter avant l'heure, à tant d'hommes et de femmes. Son corps sera rapatrié pour un enterrement en grande pompe. Le général Canrobert n'était pas loin. Pendant ce temps, un Algérien vivait sa vie pas très loin du champ de bataille que quittait Saint-Arnaud.

G — Abrégé de l'histoire du passage d'Abd el-Kader en France

Comment ne vous souviendriez-vous pas du 15 février 1854 ! Vous préférez la date en arabe: 18 du damaz el-oued 1270 (écriture de l'époque)? Ce jour-là, l'émir Abd el-Kader envoya au maire d'Amboise, une réponse à sa lettre lui annonçant l'achèvement du monument funéraire élevé en l'honneur des Arabes inhumés dans cette commune, pendant l'incarcération de l'Emir dans cette ville.

« Louange à Dieu unique !

A notre excellent ami le bien aimé monsieur Trouvé, maire de la ville d'Amboise. Je vous salue ainsi que tous mes amis habitants de votre ville ; que la paix de Dieu soit avec vous ! J'ai reçu votre lettre en date du 6 décembre dernier, dans laquelle vous m'avez annoncé que d'après les ordres qu'a donnés mon illustre libérateur, notre auguste Napoléon III, les travaux sont terminés. Je vous remercie de m'avoir annoncé une pareille nouvelle ; aussi je serai toujours reconnaissant envers l'auguste empereur. Salut d'Abd el-Kader Ben-Mahi-Eddine. »

Bibliographie :

Livres d'auteurs du XIX^{ème} siècle :

- 1 - Les conspirateurs par Alain Chenu, 1850
- 2 - Le 13 Juin par Ledru-Rollin, 1850
- 3 - La révolution sociale, Proudhon, 1852
- 4 - Mémoires de Léonard ancien garçon maçon par Martin Nadaud, Hachette, 1976
- 5 - Mémoires d'un compagnon, Agricola Perdiguier, Maspéro, 1977
- 6 - Les luttes de classes en France 1848-1850, Karl Marx, Editions sociales 1974
- 7 - Le 18 brumaire de Louis Bonaparte, Karl Marx, Editions sociales, 1976
- 8 - Manifeste du Parti Communiste, Marx et Engels, Editions sociales, 1966
- 9 - De la colonie en Algérie, Alexis de Tocqueville, Complexe, 1988
- 10 - Souvenirs, Alexis de Tocqueville, Folio, 1999
- 11 - Les derniers des bohêmes, Firmin Gaillard, Plein Chant, 1995
- 12 - Histoire d'un crime, Victor Hugo, préface Roger Garaudy, 1958
- 13 - Choses Vues, Victor Hugo
- 14 - Les châtiments, Victor Hugo
- 15 - Fantesios et loisirs d'un médecin de la Lomagne, avec lettre de Mistral, Bernard Cassaigneau, Toulouse-Paris, 1881
- 16 - Fables populaires, Pierre Sarlat-Brunay (1806-1872), 1839 (ami de Blanqui)
- 17 - Correspondance Générale, Jules Michelet, Librairie Honoré Champion, 1996
- 18 - Les mystères du 2 décembre, Hippolyte Magen, Londres, 1852

Biographies

- 19 — Armand Barbès et les hommes de 48, Actes du colloque de Carcassonne, Remy Cazals, Sylvie Caucanas
- 20 — Louis Napoléon le Grand, Philippe Séguin, Livre de poche, 1990
- 21 — Abd El-Kader, Smail Aouli, Ramdane Redjala, Philippe Zoummeroff, Fayard, 1994
- 22 — George Sand, Politique et polémiques, présenté par Michelle Perrot, Imprimerie nationale, 1997
- 23 — Louis Napoléon revisité, Alain Minc, Gallimard, 1997
- 24 — L'honneur de Saint-Arnaud, François Maspéro, Points, 1993
- 25 — Emile de Girardin, Pierre Pellissier, Denoël, 1985
- 26 — Lamennais, Charles Chauvin, Desclée de Brouwer, 1999.
- 27 — Daumier, Collectif, Catalogue de l'exposition de la Réunion des Musées Nationaux, 1999.
- 28 — Mistral ou l'illusion, Robert Lafont, édition Vent Terrai de 1980.
- 29 — Morny, l'homme du Second Empire, Claude Dufresne, Librairie Académique Perrin, 1983
- 30 — Hudson dit Champfleury par Yves-Marie Lucot, Dumerchez, 1990
- 31 — Michelet, les travaux et les jours, Paul Viallaneix, Gallimard, 1998
- 32 — Eugène Le Roy (1836-1907), Icare au pays des Croquants, Joëlle Chevè, Editions SudOuest, 2000

Livres sur les paysans :

- 33 — Les campagnes françaises, Monique Clavel-Levêque, Guy Lemarchand, Marie-Thérèse Lorcin, Editions Sociales, 1983
 - 34 — Des paysans, X^{Ve} — XIX^e siècle, Gabriel Audisio, Armand Colin, 1993
 - 35 — Démographie paysanne en bas-Quercy 1751-1872 Jean-Claude Sangoï, Editions du CNRS, 1985
 - 36 — XX^e siècle, Des paysans sont de sortie, Jean-Paul Damaggio, Auto-édition, 1994
 - 37 — Des paysans du Languedoc au XIX^e siècle, Daniel Fabre, Jacques Lacroix, Hachette, 1973
 - 38 — Statistique agricole de l'arrondissement de Castelsarrasin, Louis Taupiac, 1868
 - 39 — Les cloches de la terre — Main Corbin, Flammarion, 1994
- Livres d'historiens et philosophes
- 40 — 1848 ou l'apprentissage de la République, Maurice Agulhon, Le Seuil, 1973
 - 41 — Les quarante-huitards, présentés par Maurice Agulhon, Gallimard, 1975 42- Coup d'Etat et République, Maurice Agulhon, Presses de sciences po, 1997
 - 43 - Le Second Empire à Toulouse, Jacques Arlet, Loubatières, 1996
 - 44 — Provence 1851, une insurrection pour la République, Association 1851-2001, 04190, Les Mées, 2000
 - 45 — Les condamnés à l'Algérie en 1852 dans le Gers, Maurice Bel, Auto-édition, 1997
 - 46 — Le Gers sous la Seconde république, Joseph Dagnan, deux tomes, Auch, 1929
 - 47 — 1848 et la deuxième république, Jean Dautry, Editions Sociales
 - 48 — Trois siècles de luttes populaires en Bas-Rouergue, Louis Erignac, Fédération du PCF de l'Aveyron, 1977
 - 49 — La révolution de 1848 en Haute-Garonne, sous la direction de Jacques Godechot
 - 50 — Les révolutions de 1848, Jacques Godechot, Albin Michel, 1971
 - 51 — Parcours, Henri Guillemin, Seuil, 1989
 - 52 - L'ère du capital 1848-1875 Eric J. Hobsbawn, Fayard, 1978
 - 53 — Nations et nationalisme depuis 1780, Eric J. Hobsbawn, Gallimard, 1990
 - 54 — Le mouvement républicain en bas-languedoc, 1848-1881 Raymond Huard, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1982 et Le suffrage universel en France 1848-1946, Aubier, 1991

- 55 — Histoire de la médecine, Charles Lichtenthaler, Fayard, 1978
 56 — French Peasants in Révolt, Ted W. Margadant, Princeton University, 1973
 57 — Limoges, la ville rouge, John M. Merriman, Bellin/Souny, 1990
 58 - Le Coup d'Etat permanent, François Mitterrand, 10-18, 1965
 59 — Ah ! quand viendra la belle, résistants et insurgés de la Drôme, 1848-1851, Roger Pierre, Edition Notre temps, 1982
 60 — Une mort qui n'en finit pas, René Merle, Marpoç, 1990. René Merle que l'on retrouve souvent sur cette question comme dans Amiras n°13 avec *Le chemin d'Honorat* ou dans son *Inventaire du texte provençal de la pré-révolution à la Seconde République* GRAICHES 1986
 61 — La nuit des prolétaires, Jacques Rancière, Fayard, 1981
 62 — Le philosophe et ses pauvres, Jacques Rancière, Fayard, 1983
 63 — La Seconde République dans l'Ardèche, Elie Reynier, réédition FOL de l'Ardèche, 1998
 64 — La démocratie à l'épreuve des femmes, Michèle Riot-Sarcey, Albin Michel, 1994
 65 — Démocratie et représentation, sous la responsabilité de Michèle Riot-Sarcey, Editions Kimé, 1995
 66 — Le sacre du citoyen, Pierre Rosanvallon, Gallimard, 1992
 67 — La démocratie inachevée, Pierre Rosanvallon, Gallimard, 2000
 68 — La faux et le fusil, Instauration, défense et renversement de la Seconde République à Hyères, Dominique Sampieri, 1999, auto-édition
 69 — Les révolutions européennes 1492-1992, Charles Tilly, Seuil
 70 — 1848, les Français et la République, Philippe Vigier, Hachette, 198

Manuscrits et articles

- Mémoire de Diplôme d'Etudes supérieures de 1923 : Seconde République à Castres 1848-1852 : Marcel Prejet Un des avantages c'est sa connaissance de journaux aujourd'hui introuvables car il alla dans des imprimeries en prendre connaissance. Ses efforts ne le conduisirent pas jusqu'au journal toulousain « L'Emancipation » qui resta et reste introuvable. Il indique un phénomène classique : la main mise de « parisiens » sur les rédactions locales. C'était le cas du « Castrais » dirigé par Léon Bernadou et « L'Electeur du Tarn » dirigé par Frédéric Thomas un journaliste de la « Presse ». Il évoque aussi une Histoire de la députation à Cayenne écrite par Barthès.
 2 - Les Rouges de l'Yonne en 1851, Esquisse d'un profil : Denis Martin : Mémoire de Maîtrise Juin 1995
 3 - Opposition républicaine du Lot au moment du coup d'Etat du 2-12-1851 Jean Yves Terret :
 4 - Revue de l'Agenais Janvier-mars 1984 puis 1985, Hubert Delpont et P. Robin, La résistance républicaine au coup d'état du 2 décembre 1851 dans le Néracais
 5 - Les Francs-maçons de Moissac et les événements politiques Daniel Ligou
 6 - La crise économique de 1846-1847 en Tarn et Garonne Valmary
 7 - Bulletin de la société archéologique du TetG : Un proscrit de TetG (Jean Bousquet) par Pierre Gayne
 8 - Recueil agronomique de Juillet-Août 1847, Théodore Lourde
 9 - La Franc-maçonnerie de TetG, Victor Malrieu
 10 - Les questions de population (TetG), Docteur Raynaud
 11 - L'élection à Castelsarrasin, Jean Boutonnet, Société archéologique du Tarn-et-Garonne, 1990
 12 - Les organisations révolutionnaires à Toulouse, Antonin Cayré

Journaux archives :

Le Tarn : Archives du Tarn et Bibliothèque municipale d'Albi
 L'Union Républicaine du Tarn, le n°1 le 29 avril 1849 — 31 Janvier 1852 (BM Albi)
 Journal du Tarn 1851 ; Journal de Castres, Mai 1848 - Août 1848 ; Le Conciliateur du Tarn, 1852
 Tarn-et-Garonne : Archives du Tarn-et-Garonne et Bibliothèque municipale de Montauban
 Revue du Tarn et Garonne ; Le Vigilant (19 avril 1848-12 juillet 1848) ; Le Courrier du Tarn-et-Garonne (1847 à 1854) (bibliothèque Forestié n°1553) ; Le Conciliateur du Tarn-et-Garonne (bibliothèque Forestié n°1318)
 Le Messenger de Castelsarrasin ; Journal d'affiches administratives et judiciaires (bibliothèque Forestié n°1302)
 Gers : Archives du Gers : L'Ami du Peuple ; Chronique Lectoroise ; Journal de Condom ; L'Opinion
 Lot : Archives Départementales du Lot ; L'Echo du Lot, 1849, I PER 8 ; Le Réformateur, 1849-1851, 1 PER 9
 Le Courrier du Lot, 1850-1852, 1 PER 10 ; Le Gourdonnais, 1847-1852, I PER 11
 Aveyron ; Le Républicain de l'Aveyron (1848 / 3-12-1851)
 Lot-et-Garonne : Le Radical : N°1 le 17 août 1850 à N°44 26 Novembre 1850. ;
 Le Journal du Lot-et-Garonne, 1848-1851 ; Journal pour rire, 1849-1850, 189 JX
 Journaux nationaux : Le Moniteur Universel et le Musée des Familles

Archives :

Dans la série M furent consultés les dossiers des poursuites engagées en 1851 dans le Tarn-et-Garonne, le Gers, le Tarn et le Lot-et-Garonne (voir pour plus de précisions les autres publications de l'auteur).

Articles de Jean-Paul Damaggio sur 1851 : Point Gauche !

- N° 48 : Les victimes du coup d'Etat de 1851 en TetG
 N° 49 : Le coup d'Etat de 1851 en TetG
 N° 50 : Les oubliettes pour Rigal de Lastours

Poches de Point Gauche ! - Auguste Rozier (octobre 1998) Hors-série de Point Gauche !

- Les insurgés de 1851 à Castelsarrasin (octobre 2000)

- Hippolyte Detours, un insurgé de 1851 à Moissac (janvier 2001)

Le Trait-d'Union (journal de Larrazet) : Ils chantaient en 1851 (11 - 2000) Confluences (Journal du Tarn) : L'insurrection dans le Tarn (septembre 2000)

Association 1851-2001

Bulletin et lettre de liaison N°10 Des femmes dans l'insurrection ?

Bulletin n°3 Mai 1999 : Un proscrit du TetG avec publication d'une chanson les Aristos.

Intervention au colloque de cette association à la Tour d'Aigues. Conférences à Auch, Condom, organisées par le Cercle Lissagaray et à Castelsarrasin par le journal Point Gauche !